MÉMOIRES
POUR
SERVIR A L'HISTOIRE
DU JACOBINISME.

TOME SECOND.

MÉMOIRES

POUR

SERVIR A L'HISTOIRE

DU JACOBINISME.

Par M. l'Abbé BARRUEL.

TOME SECOND.

A HAMBOURG,
Chez P. FAUCHE, Libraire.

1798.

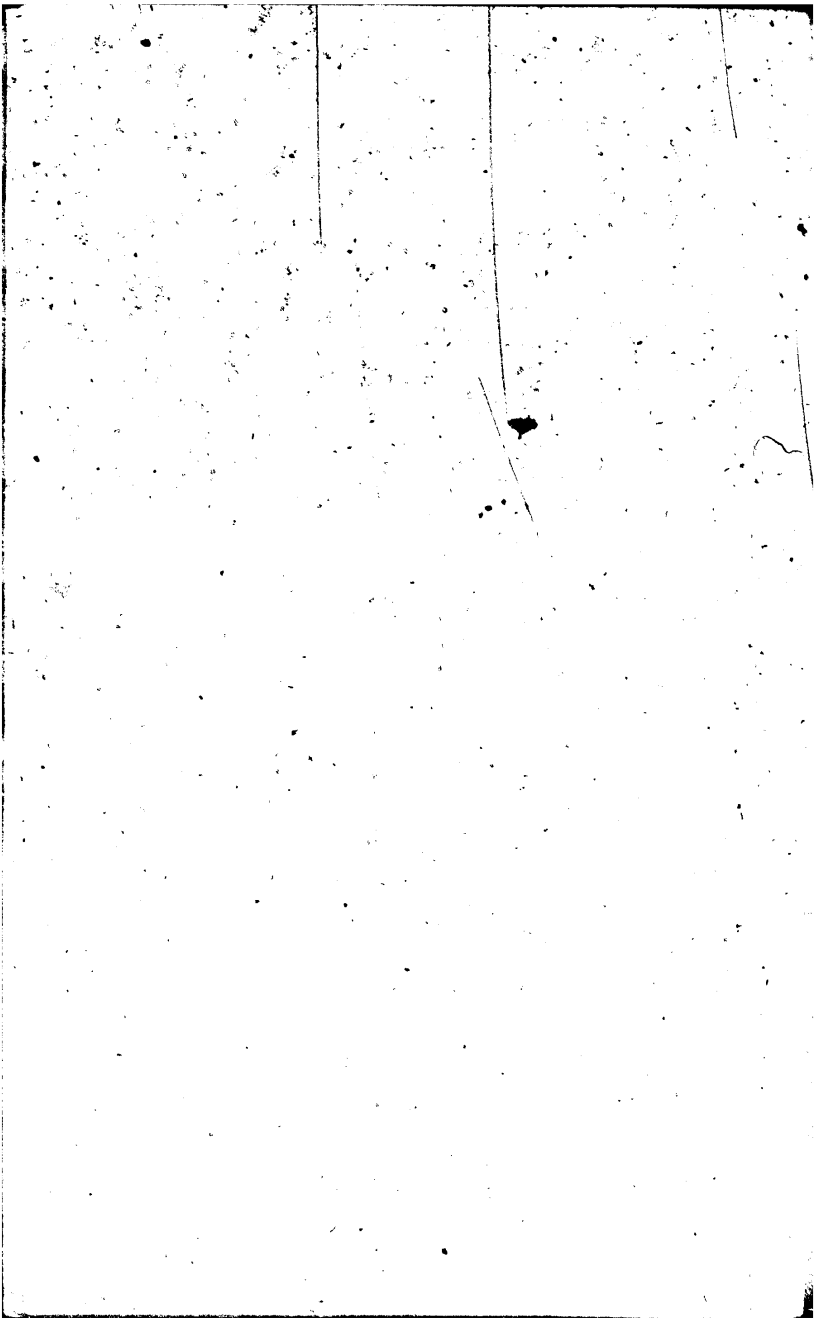

DISCOURS
PRÉLIMINAIRE.

DANS cette seconde partie des Mémoires sur le Jacobinisme, j'ai à dire comment les Sophistes de l'impiété, devenant les Sophistes de la rebellion, ajoutèrent à leur conjuration contre tous les autels du Christianisme, une nouvelle conjuration contre tous les trônes des Souverains. J'ai à prouver qu'après avoir juré d'écraser Jésus-Christ, ces mêmes hommes appelés Philosophes formèrent encore le vœu d'écraser tous les Rois. Objet de ce Volume.

J'ai annoncé de plus qu'aux Sophistes de l'impiété devenus les Sophistes de la rebellion se joignit une secte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie, méditant contre l'Autel & contre le Trône les mêmes complots, & faisant comme les Philosophes modernes le même serment d'écraser le Christ & tous les Rois.

Ce double objet divise naturellement ce second Volume en deux parties : la première sera consacrée à développer l'origine & les progrès de cette conspiration des

Sophiſtes appelés Philoſophes ; j'aurai à dévoiler dans la ſeconde cette ſecte que je déſigne ici ſous le nom d'arrière-Maçons, pour diſtinguer les vrais adeptes d'une foule de Frères trop honnêtes pour être admis dans les ſecrets des arrière-Loges, & trop religieux ou trop bons citoyens, trop fidelles ſujets, pour ſe prêter à leurs complots.

Après avoir ſéparément traité chacune de ces conſpirations tendantes au même objet, je dirai comment leurs adeptes ſe réunirent & s'aidèrent mutuellement pour opérer toute cette partie de la Révolution qui abattit en France, & la Religion & la Monarchie, les autels du Chriſt, & le trône & la tête de Louis XVI.

Réflexions ſur la conſpiration contre les Rois.

Captivé par les faits & réſolu de ne rien donner à l'imagination, je dois ici à mes lecteurs quelques réflexions faciles à ſaiſir, mais néceſſaires pour bien ſuivre la marche des Sophiſtes dans leur nouvelle conſpiration, pour montrer par quels grades ils paſsèrent ou plutôt ſe trouvèrent en quelque ſorte entraînés malgré eux, & par la ſeule force de leurs principes, de leur école d'impiété, à l'école & aux vœux, aux ſermens de la rebellion.

Tant que ſous les auſpices de Voltaire tous ces prétendus Philoſophes s'étoient contenté d'appliquer aux idées religieuſes leurs principes *d'égalité*, *de liberté*, & d'en

conclure qu'il falloit écraſer le Dieu de l'Évangile, pour laiſſer à chacun le droit de ſe faire une Religion à ſa manière ou de n'en point avoir; ils n'avoient pas eu de bien grands obſtacles à craindre de la part de ces diverſes claſſes d'hommes qu'ils étoient plus ſpécialement jaloux d'acquérir à leur école. Dans cette guerre contre le Chriſtianiſme, toutes les paſſions combattoient avec eux & pour eux. Il ne dut pas leur en coûter beaucoup pour faire illuſion à des hommes, qui trop ſouvent n'alléguent leur répugnance à des myſtères qu'ils ne conçoivent pas, que pour ſe diſpenſer des préceptes & des vertus qu'ils n'aiment pas.

Des Souverains ordinairement peu verſés dans l'étude des faits & des vérités relatives à la Religion; des hommes qui ne cherchent trop ſouvent dans leur opulence ou dans leur rang que des titres à l'indépendance de leur conduite morale; d'autres hommes qui n'aſpirent à la fortune qu'en cherchant à rendre licites tous les moyens d'y parvenir; de prétendus génies haletant après la fumée des réputations, & prêts à ſacrifier toutes les vérités à l'éclat d'un ſarcaſme ou d'un blaſphême qu'on appelle bon mot; d'autres génies encore qui ſouvent ſe trouveroient des ſots, s'il étoit moins facile d'avoir de l'eſprit contre

Dieu ; tous ces hommes enfin qui prennent ſi aiſément des ſophiſmes pour des démonſtrations ; tous les adeptes de ces diverſes claſſes ſe mettoient peu en peine d'approfondir & cette *égalité de droits*, & cette *liberté de raiſon*, que la ſecte leur préſentoit comme incompatibles avec une Religion révélée, remplie de myſtères.

On ne voit pas même que la plupart de ces adeptes aient réfléchi combien il eſt abſurde d'oppoſer à la Révélation les droits de leur raiſon ; comme ſi les limites & l'inſuffiſance de cette raiſon devoient ſervir de règle au Dieu qui ſe révèle ou bien à la vérité de ſes Oracles, à la miſſion de ſes Prophètes & de ſes Apôtres.

On ne voit pas qu'ils aient réfléchi que tous les droits de la raiſon ſe réduiſent ici à ſavoir ſi Dieu a parlé ; à croire & adorer, de quelque ordre que ſoient les vérités qu'il lui annonce. Des hommes ſi peu faits pour connoître & défendre les droits de la Divinité, n'étoient pas des adverſaires bien redoutables pour des Sophiſtes, qui oppoſoient ſans ceſſe à l'Evangile toute cette prétendue liberté de la raiſon.

Il ne pouvoit plus en être de même, quand la ſecte appliquant à la ſociété politique, à l'empire des lois civiles, ces mêmes principes *d'égalité* & de *liberté*, s'aviſa d'en conclure qu'en écraſant l'Autel

il falloit auſſi écraſer tous les Trônes, pour rendre à tous les hommes leur égalité & leur liberté naturelles. Une conſpiration ourdie ſur ces principes, ſur ces conſéquences, avoit évidemment contre elle tous les intérêts & toutes les paſſions des Sophiſtes couronnés, des Princes protecteurs, & de tous ces adeptes pris dans les hautes claſſes de la ſociété, & d'abord ſi dociles aux leçons d'une liberté, qui ne parloit encore que d'écraſer la Religion.

Voltaire & d'Alembert naturellement ne pouvoient pas s'attendre à trouver Frédéric, ou Joſeph II, ou Catherine III, & Guſtave de Suède, bien diſpoſés à ſe porter eux-mêmes à la deſtruction de leurs Trônes. Il étoit vraiſemblable que bien d'autres adeptes, miniſtres ou courtiſans, & riches ou nobles diſtingués par leur rang, ſentiroient le danger qu'il y avoit à dépendre d'une multitude, qui ne connoiſſant plus de ſupérieurs, s'érigeroit bientôt elle-même en ſouveraine; qui pour premier uſage de ſa ſouveraineté, pouvoit être tentée d'abattre toutes les fortunes & toutes les têtes élevées au-deſſus de ſon niveau.

Du côté des Sophiſtes eux-mêmes, ſi la reconnoiſſance n'étoit pour eux qu'un foible motif, l'intérêt de leur exiſtence ſembloit devoir rallentir leur ardeur contre

le Trône. D'Alembert vivoit des penſions des Rois de France & de Pruſſe; il devoit juſqu'à ſon logement du Louvre aux bontés de Louis XVI. L'Impératrice de Ruſſie ſoutenoit ſeule la fortune délabrée de Diderot. L'héritier préſomptif du même Trône penſionnoit l'adepte la Harpe. Damilaville n'avoit plus de quoi vivre, ſi le Roi le renvoyoit de ſon bureau. Le Sanhédrin philoſophique de cette Académie Françoiſe compoſée de tant d'adeptes, ne devoit ſon exiſtence, ſes jetons & ſes reſſources qu'au Monarque. Il étoit dans Paris bien peu d'autres Sophiſtes écrivains, qui n'aſpiraſſent à quelque brevet de penſion ou n'en fuſſent pourvus par l'intrigue des Miniſtres protecteurs.

Voltaire s'étoit fait une fortune indépendante; il n'en avoit pas témoigné moins de joie, quand le Duc de Choiſeul lui avoit fait rendre une penſion que ſes impiétés avoient fait ſupprimer. (*Voyez lett. de Volt. à Damilav. 9 Janvier 1762.*) Bien plus que tout cela, Voltaire ſavoit mieux que perſonne tous les ſuccès que la conſpiration contre le Chriſt devoit à la protection des adeptes couronnés; il étoit trop flatté de compter à ſon école, des Rois, des Empereurs, pour ſe porter de lui-même à une conſpiration qui devoit ne laiſſer ſur la terre ni Empereurs, ni Rois.

Ces considérations donnèrent aux complots des Sophistes contre le Trône, une marche toute autre que celle de leur conspiration contre l'Autel. Dans leur guerre contre l'Évangile, l'égalité, la liberté pouvoient n'avoir été qu'un vain prétexte ; c'est la haine du Christ qui dominoit chez eux ; il est bien difficile qu'ils aient pu se se cacher à eux-mêmes : cette guerre fut celle des passions contre les vertus religieuses, bien plus encore que celle de la raison contre les mystères du Christianisme. Dans la guerre des Sophistes contre le Trône, le prétexte devint conviction ; l'égalité, la liberté parurent démontrées ; les Sophistes ne soupçonnèrent plus la fausseté de leurs principes ; ils crurent faire aux Rois une guerre appuyée sur la justice & la sagesse. Là, ce furent toutes les passions inventant ces principes contre le Christ ; ici, ce fut la raison égarée par ces principes, se faisant une gloire, un devoir de triompher des Rois.

La marche des passions avoit été rapide ; dès sa naissance même, la haine de Voltaire pour le Christ étoit à son comble ; à peine il le connut, qu'il le haït ; à peine il le haït, qu'il jura de l'écraser. Il n'en fut pas de même de la haine des Rois. Ce sentiment, comme l'opinion & la conviction, eut ses gradations. Les intérêts même

de l'impiété croisèrent quelque temps ceux de la rebellion. Il fallut à la secte des années pour former ses systêmes, pour résoudre ses conspirations & fixer leur objet. Ici nous rendrions mal la marche des Sophistes, en la précipitant. Historiens fidelles, nous aurons à montrer cette haine des Rois en quelque sorte encore dans son enfance, c'est-à-dire naissant de la haine du Christ, & appliquant successivement à la destruction des Trônes ces principes inventés contre l'Autel. Auprès des chefs eux-mêmes, cette haine des Rois dura ses gradations; ses systêmes viendront aider à l'illusion, pour l'établir dans le cœur des adeptes. Elle dominera dans leur Académie secrète; & là se trameront enfin contre le Trône les mêmes complots que le Philosophisme avoit d'abord ourdis contre l'Autel. Les mêmes moyens & les mêmes succès n'en feront qu'une seule & même conspiration; les mêmes forfaits & les mêmes désastres n'en feront qu'une même révolution.

CONSPIRATION

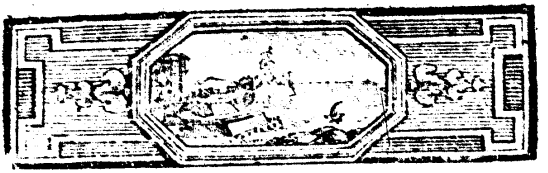

CONSPIRATION
CONTRE LES ROIS.

CHAPITRE PREMIER.

PREMIER GRADE de la Conſpiration contre les Rois.

VOLTAIRE & D'ALEMBERT paſſant de la haine du Chriſtianiſme à la haine des Rois.

LE déſir d'être vrai, d'être juſte envers un homme qui ſe piqua ſi peu de l'être à l'égard de la Religion, nous fera commencer ce Chapitre par un aveu qui n'annonce rien moins dans Voltaire que l'ennemi des Rois & le principal auteur d'une conſpiration dirigée contre leurs trônes. Si cet homme, le chef le plus opiniâtre & le plus acharné des ennemis du Chriſtianiſme, n'avoit conſulté que ſes propres penchans, ou bien s'il lui avoit

Voltaire d'abord propice aux Rois.

été donné de soumettre les Sophistes à ses idées politiques, comme il lui fut donné de dominer sur eux par les systêmes de son impiété, jamais le ferment de renverser les trônes ne fût sorti de son école.

Voltaire aima les Rois, il aima sur-tout leur faveur & leurs hommages; il se laissa éblouir par leur splendeur. On ne peut méconnoître ce sentiment dans un auteur qui mit lui-même tant de gloire à célébrer celle de Louis XIV & d'Henri IV, rois de France; de Charles XII, roi de Suède; de Pierre, empereur des Russies; de Frédéric II, roi de Prusse; & de tant d'autres Rois, soit anciens soit modernes.

Voltaire par lui-même avoit tous les penchans des grands Seigneurs, il en jouoit parfaitement le rôle à sa cour de Ferney. Il se croyoit trop supérieur au commun des hommes, pour être partisan d'une égalité qui l'eût mis au niveau d'une multitude qu'il désignoit avec tant de mépris, sous les noms des gredins & de canaille.

Voltaire par lui-même aimoit non-seulement les Rois, il aimoit le gouvernement monarchique. Quand il n'écoute que ses propres sentimens, dans ses livres historiques, on le voit constamment préférer l'empire d'un seul à celui de la multitude. Lui, qui ne souffroit pas l'idée d'avoir autant de maîtres qu'il y avoit de Conseillers au Parlement, (*Voy. lett. à d'Alemb.*) comment

ſe fût-il prêté à l'idée de cette liberté, de cette ſouveraineté populaire qui lui auroit donné pour co-ſouverains, les villes, les faubourgs, les campagnes & ſes propres vaſſaux. Lui, qui ſe plaiſoit tant à régner dans ſon château, à jouir de tous ſes priviléges, au milieu de ſes domaines qu'il appeloit ſa petite Province, comment eût-il voulu accréditer une liberté & une égalité dont la révolution devoit finir par mettre de niveau les châteaux & les chaumières?

Voltaire encore jaloux du titre de fidelle ſujet.

Voltaire enfin n'avoit point de déſir qui l'emportât ſur celui d'anéantir le Chriſtianiſme; il ne craignoit rien tant que de ſe voir croiſé dans cet objet, par des Rois qui auroient pu lui reprocher d'en vouloir à leur Trône comme il en vouloit à l'Autel. De là cette attention à prévenir les adeptes, combien il importoit aux Philoſophes d'être conſidérés comme autant de fidelles ſujets. De là ce qu'il écrit, par exemple, à Marmontel, en l'aſſurant que, vû la protection de Choiſeul & de la courtiſane Pompadour, *on peut tout lui envoyer ſans riſque*; « *on ſait*, » ajoute-t-il, *que nous aimons le Roi* & l'Etat. » Ce n'eſt pas chez nous que des Damiens ont » entendu des diſcours ſéditieux. — Je deſſèche » des marais, je bâtis une Egliſe, & *je fais* » *des vœux pour le Roi*. Nous défions tous les » Janſéniſtes & tous les Moliniſtes *d'être plus*

» *attachés au Roi que nous le sommes.* Mon cher » ami, *il faut que le Roi sache que les Philoso-* » *phes lui sont plus attachés que les fanatiques,* » *les hypocrites de son Royaume.* » (13 Août 1760.)

C'est encore pour ce même motif que Voltaire écrivoit à Helvétius même, à ce Sophiste que nous verrons si hautement ennemi des Souverains: « *C'est l'intérêt du Roi* que le nombre des Philo- » sophes augmente, & que celui des Fanatiques » diminue. *Nous sommes tranquilles, & tous ces* » *gens-là sont des perturbateurs; nous sommes* » *citoyens, & ils sont séditieux. Les bons serviteurs* » *du Roi* & de la raison triompheront à Paris, » à Vorrey, & même aux Délices. » (*Lett. du 27 Octobre 1760.*)

Dans la crainte que malgré ces protestations de fidélité, les Philosophes ne devinssent suspects, il avoit déjà écrit à d'Alembert: « Savez-vous » quel est ce mauvais citoyen qui veut faire croire » à Monsieur le Dauphin que le Royaume est » plein d'ennemis de la Religion? il ne dira » pas au moins que Pierre Damiens, François » Ravaillac & ses prédécesseurs aient été des » Déistes, des Philosophes. » Malgré cela la lettre finissoit par dire: « J'ai bien peur que Pierre » Damiens *ne nuise beaucoup à la philosophie.* » (16 Janv. 1757.)

Enfin ſi quelque choſe doit montrer dans Voltaire un Philoſophe peu ennemi des Rois, c'eſt la manière dont on le voit traiter ceux de la ſecte qui attaquoient l'autorité des Souverains. L'adepte Thiriot lui avoit envoyé l'ouvrage intitulé *Théorie de l'impôt* : « *Reçu*, répond Voltaire, *la Théorie de l'impôt* ; théorie obſcure, théorie qui me paroît abſurde ; & toutes ces théories viennent mal à propos pour faire accroire aux étrangers que nous ſommes ſans reſſource, & qu'on peut nous outrager & nous attaquer impunément. *Voilà de plaiſans citoyens & de plaiſans amis des hommes !* Qu'ils viennent comme moi ſur la frontière, *ils changeront bien d'avis. Ils verront combien il eſt néceſſaire de faire reſpecter le Roi & l'Etat. Par ma foi, on voit tout de travers à Paris.* (11 Janvier 1761.) Défendant l'autorité des Rois.

Le meilleur Royaliſte ne pouvoit pas s'exprimer plus clairement ſur la néceſſité de maintenir l'autorité du Monarque ; cependant quand Voltaire écrivoit tout cela, il lui étoit échappé bien des traits qui n'annonçoient rien moins que ce zèle pour les Rois. Il n'étoit pas encore fixé dans les principes de cette philoſophie ſéditieuſe, de cette égalité, de cette liberté, qui devoient tôt ou tard égarer les François, & faire ſuccéder au fanatiſme des Ravaillac & des Damiens, celui

des Robeſpierre & des Marat. Il avoit des momens où il auroit traité les Mirabeau, les la Fayette, les Bailly, au-moins comme il traitoit par intervalle ces fous d'Economiſtes qui, renverſant l'autorité du Roi, voyoient tout de travers avec leur prétendue théorie. Mais déjà tout cet amour des Rois n'étoit plus que le reſte d'un ſentiment François, d'une éducation que le philoſophiſme avoit plus d'une fois démentie, & dont tous les veſtiges alloient bientôt ſe trouver effacés dans le cœur du Sophiſte.

Voltaire eût-il été, ſoit par ſon penchant propre, ſoit par intérêt pour ſa ſecte, bien plus jaloux encore de la réputation de citoyen fidelle & de *bon ſerviteur du Roi;* il étoit trop facile aux adeptes d'oppoſer aux leçons qu'il leur donnoit par fois ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, les principes d'où il partoit ſans ceſſe lui-même pour les révolter contre le Dieu du Chriſtianiſme. Pour des hommes inſtruits à ſe croire égaux & libres contre le Dieu de la révélation, contre ſes Miniſtres & ſes Prophètes, il étoit naturel qu'ils en vinſſent à ſe croire égaux & libres contre les maitres de la terre. Voltaire leur diſoit; L'égalité des droits, la liberté de la raiſon près de l'autel, ſont inconciliables avec l'empire de cette Egliſe & de cet Evangile preſcrivant la ſoumiſſion, la foi à des myſtères que la raiſon

Voltaire déclinant vers l'égalité & la liberté anti-royaliſtes.

ne conçoit pas; il n'y avoit plus qu'un pas à faire pour en venir à dire : l'égalité des hommes, la liberté de la nature ne ſe concilient pas mieux avec la ſoumiſſion à l'empire & aux lois d'un ſeul homme, ou même de pluſieurs, appelés Parlement ou Sénat avec des Lords ou Princes, dominant ſur le reſte d'une nation entière, & dictant à la multitude des lois qu'elle n'a point diſcutées elle-même ou qu'elle n'a point faites, qu'elle n'a point voulues ou qu'elle ceſſe de vouloir.

Ces principes ſi vivement pouſſés par Voltaire contre la Religion, pouvoient être oppoſés à ſes leçons ſur la ſoumiſſion aux ſouverains, & ils le furent. Les adeptes preſſèrent les conſéquences, & il n'étoit pas homme à reſter en arrière de ſon école même dans ce qu'il appeloit philoſophie. La manière dont il fut entraîné des ſophiſmes de l'impiété dans ceux de la rebellion, tient trop étroitement aux progrès de ſa philoſophie antireligieuſe, pour n'être pas digne d'obſervation.

Voltaire n'avoit point encore dans le cœur d'autre haine que celle du Chriſt, de l'Egliſe & de ſon Sacerdoce, lorſqu'en 1718 il faiſoit débiter ſur le théâtre, dans ſa tragédie d'Œdipe, ces deux vers, que la multitude des ſpectateurs

& des lecteurs n'a point oubliés, & qui déjà renfermoient à eux-seuls toute cette révolution antireligieuse qui devoit s'accomplir soixante & dix ans plus tard.

> Les Prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense ;
> Notre crédulité fait toute leur science.

Ces deux vers n'annonçoient encore au peuple que cette égalité de droits & cette liberté de raison qui, ne reconnoissant ni autorité ni mission dans les Prêtres, laissent chacun le maître de s'en tenir à ce qu'il lui plaira d'appeler sa raison sur les idées religieuses. Il se passa bien des années encore avant que Voltaire eût une véritable idée de cette égalité, de cette liberté, qui ne devoient pas reconnoître dans les Monarques plus de droits qu'il n'en reconnoissoit dans l'Eglise. Il est constant même que Voltaire ne pensoit pas encore à faire de cette égalité, de cette liberté, un principe fatal aux Monarchies; qu'il ne savoit pas même ce que l'on entendoit par l'égalité & par la liberté appliquées aux idées civiles, lorsqu'en 1738 il publia ses épîtres ou ses discours sous le titre *d'égalité*, de *liberté*. Les premières leçons qu'il eut sur ces objets, lui vinrent de son élève Thiriot qu'il avoit laissé en Angleterre, & à qui il s'étoit adressé pour savoir ce que les adeptes pensoient de ces épîtres. Ou, pour mieux dire,

Thiriot, qui ſans doute ſavoit les penchans de ſon maître à l'Ariſtocratie, ſe contenta de lui écrire qu'il n'alloit pas au fait, qu'il reſtoit en deçà des principes. Senſible à ce reproche, Voltaire, ſur le ton d'un homme qui n'aime pas à ſe voir devancé par ſes diſciples, répondit en ces termes : « Un petit mot ſur les épîtres. » Où diable prend-on que ces épîtres ne vont » pas au fait? Il n'y a pas un vers dans la » première qui ne montre *l'égalité des conditions*, » pas un dans la ſeconde qui ne prouve *la li-* » *berté*. » (Lett. à Thiriot, 24 Oct. 1738.)

Malgré cette réplique, l'élève de Voltaire avoit raiſon ſur ſon maître. Il eût pu lui répondre que dans toutes ces épîtres il n'y avoit pas un vers qui ne fût un vrai contre-ſens philoſophique, puiſque dans la première tout ce que Voltaire cherchoit à prouver, c'eſt que dans toute ſorte de conditions la ſomme du bonheur eſt à peu près égale; puiſque dans la ſeconde, la liberté eſt conſidérée comme faculté phyſique, bien plus que comme droit naturel ou civil & politique. La conſéquence de la première étoit, qu'il faut ſe mettre peu en peine de la diverſité des conditions, parce qu'on peut trouver dans toutes le même bonheur. La ſeconde laiſſoit de côté la liberté dont les adeptes ſe ſont montrés le plus jaloux contre les Rois, & ne

prêchoit que celle dont l'exiſtence prouve cette diſtinction du bien, du mal moral, que la ſecte trouva toujours trop favorable aux idées religieuſes.

Sans paroître céder aux leçons des adeptes, Voltaire ne s'en laiſſa pas moins entraîner peu à peu dans leur ſens. Fâché d'avoir prêché la liberté morale, il effaça toute l'impreſſion que cette doctrine pouvoit faire; il tourna ſi bien ſa définition de liberté, (*) que les Fataliſtes mêmes ne l'auroient pas niée. Il ne prêcha plus de liberté que celle dont la ſecte a fait ſi bien valoir les priviléges contre les ſouverains.

Les changemens qu'il fit à ſon épître ſur l'égalité avoient un rapport bien plus direct au

(*) S'il faut en croire à cette définition, la liberté n'eſt autre choſe que le *pouvoir de faire ce que l'on veut.* Un vrai métaphyſicien diroit: Le pouvoir même, la faculté de vouloir ou de ne pas vouloir, c'eſt-à-dire de déterminer ſa volonté, de choiſir & vouloir ou le pour ou le contre. Il s'en faut bien que ces deux définitions reviennent au même. Ce n'eſt pas le *pouvoir*, c'eſt la *volonté* qui fait le mal moral. Un honnête homme a ſouvent le même pouvoir que le méchant de faire le même crime; mais l'un ne le veut pas, l'autre le veut; le méchant eſt libre de ne pas le vouloir, comme l'honnête homme eſt libre de le vouloir. Sans cela point de différence morale entre le bon & le méchant. Car comment celui-ci

ſyſtême de la révolution politique. Dans la première édition de cette épître, on liſoit :

Les états ſont égaux, mais les hommes diffèrent ;

La ſecte auroit voulu y lire :

Les hommes ſont égaux, & les états diffèrent !

Voltaire enfin ſentit ce qu'on exigeoit de lui, & alors rougiſſant de ſe trouver moins avancé que ſes propres diſciples dans la doctrine de l'égalité, pour ne plus mériter leur critique, il changea ſa doctrine & ſes vers. Pour effacer ſa honte & mériter l'éloge des adeptes, il refit, corrigea, refit encore ſon épître ſur *l'égalité*. Il ne fut content de ſa verve que lorſqu'enfin les adeptes ne purent plus ſe plaindre qu'il *n'allât*

ſeroit-il coupable d'avoir voulu, s'il n'avoit pas pu vouloir autrement ? De trois hommes, l'un peut faire une action nuiſible, & ſa volonté la rejette librement ; le ſecond peut la faire & la veut librement ; le troiſième la peut & la veut forcément. Le premier agit en homme vertueux ; le ſecond en méchant ; le troiſième en machine, en fou, en inſenſé, qui n'eſt pas maître de ſa raiſon ou de ſa volonté. Le fou & le méchant ont pu & fait la même choſe. La différence n'eſt ni dans le pouvoir ni dans le fait ; elle eſt donc dans la volonté même, plus ou moins libre de vouloir ou de ne pas vouloir. Mais Voltaire & les autres Sophiſtes avoient leurs raiſons pour ne pas faire toutes ces différences.

pas droit au fait, & n'entendit pas l'égalité des hommes auſſi bien qu'eux-mêmes. Alors tout ce que la populace révolutionnaire a dit en preuve de ſon égalité, contre les grands, les riches & les Rois, il le dit en ces vers :

Tu vois, cher Ariſton, d'un œil d'indifférence,
La grandeur tyrannique & la fière opulence.
Tes yeux d'un faux éclat ne ſont point abuſés ;
Ce monde eſt un grand bal, où des fous déguiſés ;
Sous les riſibles noms d'Eminence & d'Alteſſe,
Penſent enfler leur être & hauſſer leur baſſeſſe.
En vain des vanités l'appareil nous ſurprend ;
Les mortels ſont égaux, le maſque eſt différent.
Nos cinq ſens imparfaits, donnés par la nature,
De nos biens, de nos maux ſont la ſeule meſure.
Les rois en ont-ils ſix ? & leur ame & leur corps
Sont-ils d'une autre eſpèce ? ont-ils d'autres reſſorts ?

Voilà préciſément ce que la populace démocratique répétoit dans Paris un peu moins élégamment, quand elle demandoit ſi les Rois & les Nobles n'étoient pas faits de la même pâte que le plus ſimple payſan ; ſi les riches avoient deux eſtomacs ; & pourquoi toutes ces diſtinctions de Souverains, de Princes, de Chevaliers, puiſque tous *les mortels ſont égaux ?*

Il faut en convenir, il en coûta beaucoup à Voltaire pour ſe faire l'apôtre de cette égalité. Sans avoir lui-même un corps & une ame d'une

autre eſpèce que Pompignan, Fréron ou Deſfontaines, & tant d'autres hommes qu'il accabloit de ſes ſarcaſmes, il ſentoit que dans la même eſpèce & avec la même nature, il eſt encore bien des inégalités parmi les hommes; qu'il n'étoit pas néceſſaire pour lui-même d'avoir *un ſens de plus* pour mettre aſſez de différence entre lui & la canaille. Il n'en céda pas moins enfin aux critiques des adeptes. Après avoir fait dire à ſa muſe : *Les états ſont égaux, mais les hommes diffèrent*, (prem. & ſec. édit.) il n'en paſſa pas moins du blanc au noir pour la forcer à dire : *Les mortels ſont égaux, le maſque eſt différent.* (Edition de Kell ; voyez les Variantes.)

Voltaire devenu Républicain.

Quant à cette liberté, qui commence par aimer les Républiques & finit par déteſter les Rois, ſi Voltaire avoit toujours cru pouvoir s'en paſſer pour établir la liberté qui déteſte le Chriſt, il eſt vraiſemblable qu'il s'en ſeroit tenu à celle-ci ; mais, lors de ſes premières productions contre le Chriſtianiſme, il avoit trouvé l'autorité des Rois trop répreſſive. La Hollande lui offroit plus de liberté pour faire imprimer ſes blaſphêmes : c'eſt de là que naquit ſon premier penchant vers les Républiques. On n'en ſauroit douter, quand on a lu ſes lettres datées de Hollande, & celle-ci ſur-tout adreſſée de la Haye au Marquis d'Argenſon : « J'aime encore mieux, lui dit Vol-

» taire, l'abus qu'on fait ici de la liberté d'im-
» primer ſes penſées, que l'eſclavage dans lequel
» on tient chez vous l'eſprit humain. Si l'on y
» va de ce train, que vous reſtera-t-il, que le
» ſouvenir de la gloire du ſiècle de Louis XIV?
» Cette décadence me feroit ſouhaiter de m'éta-
» blir dans le pays où je ſuis à préſent. La
» Haye eſt un ſéjour délicieux; *& la liberté y*
» *rend les hivers moins rudes. J'aime à voir les*
» *maîtres de l'État ſimples citoyens.* Il y a des
» partis, & il faut bien qu'il y en ait dans une
» République; mais l'eſprit de parti n'ôte rien
» au patriotiſme, & je vois de grands hommes
» oppoſés à de grands hommes. — Je vois
» d'un autre côté avec non moins d'admira-
» tion, un des principaux membres de l'État
» marcher à pied ſans domeſtiques, habiter une
» maiſon faite pour ces Conſuls Romains qui
» faiſoient cuire leurs légumes. — Ce gouverne-
» ment-ci vous plairoit infiniment avec ſes défauts
» qui en ſont inſéparables. *Il eſt tout municipal,*
» *& voilà ce que vous aimez.* » (Lettre du 8 août 1743.)

Toutes ces expreſſions montrent évidemment un homme qui déclinoit vers cette liberté & cette égalité républicaines, qui ne s'accommodent plus du gouvernement des Rois. Quelques années plus tard, cette paſſion s'étoit bien fortifiée

dans le cœur ds Voltaire, ſi l'on en juge par une de ſes lettres datée de Colmar & que je vois citée dans des Mémoires de Mr. de Bevis, comme écrite à un Académicien de Marſeille; elle eſt conçue en ces termes: « Je me rendrois » à votre invitation, ſi Marſeille étoit encore » une République Grecque; car j'aime beaucoup » les académies, *mais j'aime encore mieux les* » *Républiques.* Heureux les pays où nos maîtres » viennent chez nous, & ne ſe fâchent point » ſi nous n'allons pas chez eux. »

Ce n'étoit encore là qu'aimer les Républiques; ce n'étoit pas abſolument haïr & déteſter les Rois, ne voir ſous leur empire que deſpotiſme ou tyrannie. Mais peu d'années après, l'antipathie pour le Trône ſe rapprochoit déjà beaucoup, chez Voltaire, de celle qu'il avoit conçue pour l'Autel. C'eſt au moins ce que ſemble indiquer une nouvelle lettre, dans laquelle il dit en toute confidence à d'Alembert: « A l'égard de Duluc, » (c'eſt-à-dire à l'égard de Frédéric II) tantôt » mordant, tantôt mordu, c'eſt un bien mal- » heureux mortel; & *ceux qui ſe font tuer pour* Son ſecret
» *ces meſſieurs-là, ſont de terribles imbécilles. Gar-* ſur les rois.
» *dez-moi ce ſecret avec les Rois & avec les Prêtres.* »
(Lett. du 12 Décembre 1757.)

Ce ſecret a ceſſé d'en être un pour tous ceux qui ont vu les Sophiſtes du ſiècle rejeter ſur

les Rois ſeuls & ſur la nature de leur gouvernement, toutes les guerres dont l'univers eſt affligé, & s'efforcer de perſuader aux peuples qu'ils ſeroient bien plus heureux, qu'ils vivroient dans une paix inaltérable, s'ils vouloient bien ſe gouverner eux-mêmes au lieu de ſe laiſſer gouverner par des Rois. Cette prétention, démentie par les fréquentes guerres ſoit extérieures, ſoit inteſtines des Républiques, ſert au moins à prouver que Voltaire n'avoit plus beſoin d'argumens bien ſolides, pour ne voir que de terribles imbécilles dans ceux qui combattant ſous les drapeaux des Rois croient auſſi combattre pour la patrie.

Ce qu'il faut ſur-tout obſerver dans cette lettre, c'eſt combien le ſecret de Voltaire ſur *les Rois* ſe trouve étroitement lié avec ſon ſecret ſur *les Prêtres*. L'un & l'autre de ces ſecrets lui étoient déjà échappés plus d'une fois publiquement. Sa Tragédie d'Œdipe avoit divulgué l'un en faiſant répéter ſur le théâtre ces vers déjà cités : *Les Prêtres ne ſont pas, &c.* le temps étoit auſſi venu où les peuples apprenoient de Voltaire, par le même moyen, à ſavoir ce qu'ils devoient penſer des Souverains, de leurs droits, de leur origine & de toute cette nobleſſe qui, dans les ſervices de ſes ancêtres trouvoit & le modèle & le puiſſant motif de ceux qu'elle doit à l'état. On

a

a beau excuſer le Poëte, c'eſt l'ennemi des Rois, bien plus que le génie de la poéſie qui inſpiroit ces tournures adroites, pour mettre dans la bouche d'un perſonnage théâtral les ſentimens du Sophiſte. Aſſurément ce n'étoit pas le reſpect pour les Monarques qui, ſur les théâtres d'une nation gouvernée par des Rois, & ſe glorifiant du courage & des ſervices de ſa nobleſſe toujours l'appui du trône, faiſoit retentir ces vers ſi flétriſſans pour la royauté & ſi pleins de mépris pour tout l'ordre de ſes antiques défenſeurs :

Ses principes contre les Rois.

Le premier qui fut Roi, fut un ſoldat heureux.
Qui ſert bien ſon pays, n'a pas beſoin d'aïeux.
(*Voyez* Trag. Mérope.)

Quand Voltaire donnoit ces leçons aux François, la révolution antimonarchique étoit toute entière dans ſon cœur, comme il y avoit déjà toute la révolution antichrétienne, quand il faiſoit déclamer ſes vers contre les Prêtres. Enfin le Jacobiniſme le plus outré pouvoit ſeul applaudir quand Voltaire ajoutoit : *Voulez-vous être heureux ? vivez toujours ſans maître.* (Diſc. ſur le bonheur, *apud* Dial. des Phil.)

C'eſt ainſi qu'entraîné par une liberté toujours révoltée contre l'Autel, Voltaire chaque jour ſe rapprochoit de la liberté ennemie des Trônes. Ce n'eſt pas ſans deſſein que ces maximes

échappoient à ſa verve. Dans ſa correſpondance avec d'Alembert, l'intention ſe manifeſte par le ſoin d'avertir ſon confident, de lui faire obſerver ces vers qui apprennent aux ſujets à s'ériger en juges de leurs Rois, & à devenir même leurs aſſaſſins & leurs bourreaux, quand il leur plaît de ne voir dans le Prince qu'un tyran ou qu'un deſpote. Ce ſont préciſément des leçons de cette eſpèce qu'il fait remarquer dans cette lettre à d'Alembert : « Il faut vous dire que je » brochai, il y a un an, les *Lois de Minos*, que » vous verrez ſiffler inceſſamment. Dans ces Lois » de Minos, Teucer dit au ſénateur Mérione :

Il faut changer de lois ; il faut avoir un maître.

» Le Sénateur lui répond :

Je vous offre mon bras, mes tréſors & mon ſang ;
Mais ſi vous abuſez de ce ſuprême rang,
Pour fouler à vos pieds les lois & la patrie,
Je la défends, Seigneur, au péril de ma vie.

(*Lett. du 13 Nov. 1772.*)

Si Voltaire eût trouvé de ces ſortes de vers dans les œuvres d'un Prêtre, il eût crié à l'aſſaſſin des Rois & au tyrannicide. Il eût dit : Voilà un ſujet qui s'érige en juge de ſon Souverain ; qui ſe réſerve le droit de prononcer entre lui & les lois ; le droit de l'attaquer, de le combattre, & de tourner ſon glaive contre lui, chaque fois qu'il lui plaira de croire, de faire croire au peu-

ple qu'il faut punir le Prince, & que ſa mort rendra la vie aux lois. Voltaire eût ajouté : Voilà le peuple juge & ſouverain de ſes Souverains mêmes ; voilà les maximes qui font les ſéditieux, qui amènent les révolutions & toute l'anarchie démocratique.

Sa guerre indirecte & ſecrète contre les Trones.

Ce que Voltaire eût dit avec aſſez de fondement ſur cette affectation d'oppoſer ainſi les Rois & la patrie, l'hiſtoire peut le dire de lui-même, avec d'autant plus de raiſon qu'il ſentoit auſſi bien que perſonne le danger de ſes maximes, & ne s'en cachoit pas auprès de ſes amis. Commencez, écrivoit-il, par exemple, au comte d'Argental, en lui envoyant quelqu'une de ces productions qu'il ſavoit ſi peu faites pour attacher les peuples aux Rois ; « commencez par me faire ſerment de » ne point laiſſer ſortir mes petits pâtés de vos » mains, & de me les renvoyer en m'apprenant » ſi j'y ai mis trop ou trop peu de poivre, & ſi » le goût qui régne aujourd'hui eſt plus dépravé » que le mien. *Le fonds de mes petits pâtés n'eſt* » *pas pour une monarchie* ; mais vous m'avez » appris qu'*on avoit ſervi du Brutus*, il y a quelque temps, devant M. le comte de Falkenſtein » (l'empereur Joſeph II dans ſon ſéjour à Paris) » & que les convives ne s'étoient pas levés de » table. » (*Lettre du 27 Juillet 1777.*) Ce langage n'eſt pas bien énigmatique. Il montre dans

Voltaire un homme bien différent de celui qui reprochoit jadis à ſes confrères Pariſiens de voir *tout de travers* en cherchant à diminuer l'autorité du Roi. On y voit un auteur qui craint, il eſt vrai, d'expoſer encore trop clairement des ſentimens qu'il ſait très-bien peu favorables à cette autorité, mais qui voudroit au moins aller auſſi loin qu'il le pourra ſans ſe compromettre. On y voit un auteur qui ſe flatte de n'avoir pas été trop hardi pour le temps où il eſt arrivé, parce que l'empereur Joſeph II a été aſſez imprudent pour *ſe laiſſer ſervir du Brutus*, c'eſt-à-dire pour écouter, ſans le moindre ſigne d'indignation, la doctrine la plus menaçante pour la vie des Souverains.

Ses vœux & prophéties pour la révolution antimonarchique.

Il eſt bien d'autres lettres qui indiquent combien cette paſſion d'une liberté antimonarchique s'étoit fortifiée dans le cœur de Voltaire; combien même l'attachement des François pour leurs Rois étoit devenu mépriſable à ſes yeux. Il en eſt ſur-tout une où il ſe montre inconſolable de voir des étrangers pénétrés du catéchiſme de la liberté, bien faits pour l'apprendre aux Pariſiens, mais obligés d'aller porter leur ſyſtême ailleurs, avant que d'avoir pu convaincre ſes anciens compatriotes que ſi l'homme a été mis au monde pour ſervir Dieu, il fut auſſi créé *pour être libre*. (Lettre à Damilaville, 23 Mars 1764.) Enfin

ce qui déplaiſoit plus ſpécialement à Voltaire, à meſure qu'il faiſoit lui-même plus de progrès dans ce catéchiſme de la liberté, c'eſt que les François, qu'il appeloit ſes *Welches*, n'en euſſent pas encore un ſemblable. (*Ibid. & paſſim.*) L'hiſtoire, en remarquant ces progrès de Voltaire dans le catéchiſme de la liberté, n'a plus droit d'ajouter qu'il ignoroit les révolutions qui pouvoient en être les funeſtes ſuites; qu'il les eût déteſtées s'il eût pu les prévoir. Sans doute il n'avoit pas l'ame aſſez féroce pour ſouhaiter les jours de Robeſpierre; mais il ſavoit prévoir, il appeloit de tous ſes vœux, il annonçoit avec complaiſance des révolutions, qu'il ſavoit au moins devoir être ſuivies de terribles orages. Quels que ſoient les déſaſtres qui ſuivent les tempêtes révolutionnaires, il n'en eſtimoit pas moins heureuſe la jeuneſſe deſtinée à les voir; il ne s'en exprimoit pas moins en ces termes, dans ſes lettres au marquis de Chauvelin.

« Tout ce que je vois jette les ſemences d'une » révolution qui arrivera *immanquablement* & » dont je n'aurai pas le *plaiſir d'être témoin*. Les » François arrivent tard à tout, mais ils arrivent. » La lumière s'eſt tellement répandue de proche » en proche, qu'on éclatera à la première occa- » ſion, *& alors ce ſera un beau tapage.*

» *Les jeunes gens ſont bien heureux, ils verron-*

» *de belles choſes.* » (Lettre à M. de Chauvelin, 2 Mars 1764.)

Qu'on remarque l'époque de cette lettre, elle eſt antérieure de vingt-cinq ans à la Révolution Françoiſe. Dans ce long intervalle on ne verra plus Voltaire revenir à ces leçons qu'il donnoit encore à ſes adeptes au commencement de 1761, pour leur reprocher de *voir tout de travers* en attaquant l'autorité des Rois. Soit que les victoires qu'il avoit dès-lors remportées contre l'Autel lui donnaſſent plus de confiance en celles qu'il prévoyoit ſur le Trône, ſoit que le ſuccès des ſarcaſmes & de tous ces traits qu'il avoit peu à peu haſardés impunément contre les Souverains, les lui montrât moins redoutables qu'il ne l'avoit cru pour lui & ſes adeptes ; bien loin de s'effrayer des principes d'inſurrection que ſes diſciples répandirent dans leurs productions, il ne ſut plus que s'applaudir de voir ces mêmes productions devenir le catéchiſme des nations.

Quand Diderot publia ſon Syſtême de la nature, ce ne furent ni ſes prétentions ni ſes déclamations frénétiques contre les Souverains que le philoſophe de Ferney lui reprocha, il s'en tint à réfuter une métaphyſique dont il craignoit que l'abſurdité ne retombât ſur la philoſophie. Les abſurdités & les invectives contre les Souverains ne l'empêchèrent pas de ſe réjouir avec d'Alembert, qu'*on*

s'arrachât ce livre & qu'on le lût avec avidité *dans toute l'Europe.* Quand il vit des Courtisans, des Princes faire imprimer le livre d'Helvétius, intitulé : *De l'homme & de son éducation*, malgré tout ce que nous aurons à citer des principes séditieux & antimonarchiques extraits de cet ouvrage, Voltaire encore, au lieu de s'effrayer de l'indignation des Rois que de semblables productions devoient naturellement soulever contre les Philosophes, se contenta de rire avec d'Alembert, & de voir dans le succès de cet ouvrage la preuve que *le troupeau des sages croissoit à la sourdine.* (Voyez lettre à d'Alembert, 16 Juillet 1770; au même, lettres 114 & 117, an. 1773; à la duchesse de Choiseul, an. 1770.)

Ainsi toutes ses craintes d'irriter les Souverains par un apostolat d'égalité, de liberté, s'éclipsoient peu à peu. Elles firent enfin place au vœu des révolutions & de tout le *tapage*, de toute la tempête qui devoient accompagner la chute des tyrans & des despotes, c'est-à-dire dans le langage de la philosophie, des Empereurs, des Rois, des Souverains.

Sentimens & moyens de d'Alembert contre le Trône.

Nos lecteurs & l'histoire demandent sans doute s'il en fut de d'Alembert comme de Voltaire; si tout aussi zélé que son cher maître pour une liberté antichrétienne, il en vint comme lui à cette liberté ennemie des Rois. C'est de d'Alem-

bert même que j'emprunterai la réponſe à cette queſtion. Elle ſe trouve aſſez clairement énoncée dans une lettre que j'ai déjà citée, mais qui nous dévoile ici de nouveaux ſecrets.

« Vous aimez *la raiſon* & *la liberté*, mon cher » & illuſtre confrère, & *on ne peut* guères aimer » *l'un ſans l'autre*. Eh bien, voilà un digne *Phi-* » *loſophe républicain* que je vous préſente, & qui » vous parlera *philoſophie* & *liberté*. C'eſt M. Jen- » nings, chambellan du roi de Suède, homme » du plus grand mérite & de la plus grande répu- » tation dans ſa patrie. Il eſt digne de vous con- » noître, & par lui-même & par le cas qu'il » fait de vos ouvrages *qui ont tant contribué à* » *répandre ces deux ſentimens parmi ceux qui ſont* » *dignes de les éprouver.* » (Lettre du 19 Janvier 1769.)

Quel aveu dans la bouche d'un homme tel que d'Alembert, toujours réſervé dans ſes expreſſions & toujours ſur ſes gardes, crainte d'en laiſſer échapper qui le compromettent ! *Vous aimez la raiſon & la liberté, on ne peut guères aimer l'un ſans l'autre !* Cette raiſon, quelques lignes plus bas, c'eſt la *philoſophie ;* cette liberté immédiatement après, eſt celle d'un *Philoſophe républicain* dans l'ame, & cependant vivant ſous une monarchie, comblé des bienfaits, jouiſſant même de la confiance de ſon Roi. C'eſt donc

ici d'Alembert qui prononce qu'on ne peut guères aimer ſa prétendue philoſophie, ſans avoir dans ſon cœur l'amour des républiques, ou d'une liberté qu'il ne croit pas pouvoir trouver ſous l'empire des Rois.

C'eſt d'Alembert encore qui, parmi tous les titres à ſon eſtime, à celle de Voltaire, diſtingue plus ſpécialement cet amour d'une *philoſophie républicaine*, dans un Sophiſte courtiſan, qui ne peut conſerver ce penchant qu'avec le vœu ſecret de trahir la cauſe de ſon Roi.

Enfin c'eſt d'Alembert qui exalte ici les productions de ſon cher & illuſtre confrère, comme ayant plus ſpécialement contribué à répandre *ces deux ſentimens, philoſophie & liberté républicaines, parmi ceux qui ſont dignes de les éprouver*, c'eſt-à-dire comme ayant contribué à remplir le vœu de ces prétendus ſages, qui ne ſavent jamais trouver la liberté ſous l'empire des Rois, qui déteſtent les monarchies en proportion de l'amour qu'ils nourriſſent pour les républiques. Lui, qui ſe croit ſi digne d'éprouver *ce double ſentiment*; lui, qui ne connoît point de vraie philoſophie ſans ces deux ſentimens, pouvoit-il déclarer plus expreſſément à quel point ſon cœur en étoit pénétré, combien il eût ſouhaité ces révolutions qui abattent les trônes pour ériger des républiques!

En nous voyant tirer ces conſéquences des aveux du Sophiſte, qu'on n'imagine pas que nous confondions ici généralement ou l'amour des républiques ou celui de la liberté, avec la haine des Rois & le vœu d'abattre tous les trônes. Nous le ſavons, il eſt de ſages républicains qui ſavent aimer leur gouvernement & reſpecter celui des autres peuples; nous le ſavons encore, & il nous en coûteroit peu de le démontrer, la vraie liberté civile n'eſt pas plus inconciliable avec les monarchies qu'avec les républiques, & ſouvent il arrive qu'elle eſt plus réelle & plus étendue ſous l'empire d'un Roi que ſous celui des républiques & ſur-tout des démocraties. Mais lorſque nous voyons des Sophiſtes ſe plaignant ſans ceſſe du gouvernement des Rois ſous leſquels ils vivent, ſans ceſſe déſignant leurs Souverains ſous le nom de deſpotes, ſans ceſſe ſoupirant après la liberté du philoſophe républicain; alors aſſurément nous avons droit de dire que l'amour des républiques & de la liberté ne ſe ſéparent point chez eux de la haine des Rois. Or ces plaintes échappent ſans ceſſe à nos Sophiſtes. Si leurs blaſphêmes contre le Chriſt ſont réprimés, ſi leur philoſophiſme trouve le moindre obſtacle, c'eſt que *la raiſon eſt dans les fers*, c'eſt que le despotiſme leur ſuſcite *des perſécutions à la Décius*, c'eſt qu'on eſt *malheureux de vivre* ſous

les yeux d'un Monarque & de ſes Miniſtres. (*Correſp. de Volt. & de d'Alemb. paſſim.*)

Pour m'en tenir ici à d'Alembert, qu'on ſe ſouvienne que dans la guerre contre l'Autel, ſon rôle fut celui du renard. On ne le verra pas oublier ſes artifices dans la guerre contre les Rois. Il fait contre eux ce qu'il a fait contre le Chriſt. Il ſe ſert de la plume d'autrui, il excite, il anime les autres; mais il n'a garde de s'expoſer lui-même. C'eſt ainſi qu'il exalte Voltaire, le loue de ce zèle qui a tant contribué à répandre l'amour d'une philoſophie & d'une liberté républicaines; & crainte que ce zèle ne ſe refroidiſſe, c'eſt ainſi qu'il a [illegible] d'ajouter : « Continuez à combattre » comme vous faites, *pro aris & focis*. Pour moi » *qui ai les mains liées par le deſpotiſme miniſtériel* » *& ſacerdotal*, je ne puis faire que comme Moyſe, » les lever au Ciel, tandis que vous combattez. » (*19 Janvier 1769.*)

C'eſt encore ainſi que marquant à Voltaire avec quelle avidité il lit & relit tout ce qui eſt ſorti de ſa plume dans la double guerre contre l'Autel & contre le Trône, combien il applaudit aux traits lancés contre l'un & contre l'autre : « Je ſuis preſque fâché, lui écrit-il, quand j'ap- » prends par le public, *que vous avez donné*, ſans » m'en rien dire, *quelque nouveau camouflet au* » *fanatiſme & à la tyrannie, ſans préjudice des*

» *gourmades à poing fermé que vous leur appliquez* » *ſi bien d'ailleurs. Il n'appartient qu'à vous de* » *rendre ces deux fléaux du genre humain odieux &* » *ridicules.* » (Lett. de d'Alemb. 14 Juill. 1767.)

Il n'étoit pas donné à tous les adeptes de mériter dans cette guerre les éloges de d'Alembert, parce qu'ils n'avoient pas comme Voltaire cet art de plaire aux Rois eux-mêmes, & de les amuſer par des romans, par des hiſtoires dont ces Rois ſentoient peu que les ſatyres & les ſarcaſmes tomboient ſur leur couronne, en frappant ſur les Rois leurs confrères. Tous les Sophiſtes n'avoient pas cet art que poſſédoit ſi bien Voltaire, d'écraſer les vivans en frappant ſur les morts; de ménager la perſonne du Souverain, en rendant odieuſe la ſouveraineté. Auſſi s'en faut-il bien que d'Alembert applaudiſſe également à tous ceux qui ſe montrent dans cette guerre aux Rois. Les uns en diſoient trop, & s'y prenoient mal-adroitement; il appelle ceux-là de ces *gâte-métiers qui ſe trouvent par-tout.* (Lett. à Volt. 24 Janv. 1778.) Les autres n'étoient pas aſſez hardis; il leur trouve de l'eſprit, mais il voudroit qu'ils fuſſent *moins favorables au deſpotiſme.* On ſent tout ce qu'il auroit dit lui-même, s'il n'avoit pas eu les *mains liées*, quand il ajoute confidemment à Voltaire: *J'ai preſque autant de haine que vous pour les deſpotes.* (Lett. du 23 Janv. 1770.)

Il ſeroit inutile de nous repréſenter qu'on peut haïr le deſpotiſme ſans déteſter les Rois, nous le ſavons; mais quels ſont donc ici les deſpotes ſans ceſſe déſignés par nos Sophiſtes, ſi ce ne ſont les Rois ſous leſquels ils vivoient? Cette haine & ces plaintes continuelles iront-elles tomber ſur l'empereur des Turcs ou ſur le grand Mogol, qui n'avoient rien à faire avec nos philoſophes? De pareilles excuſes ne méritent pas d'être réfutées. On connoît le langage de la ſecte : nous aurons aſſez occaſion de prouver combien ces mots *deſpotes*, *tyrans* & *Souverains* ou *Rois* ſont ſynonymes à ſon école. L'affectation ſeule de les confondre démontre que la haine des uns & des autres, dans le cœur des adeptes & de leurs chefs, n'eſt qu'un ſeul ſentiment.

Au reſte, les adeptes favoris de la ſecte ne nous ont pas laiſſés réduits aux ſimples complimens de d'Alembert, pour nous montrer comment Voltaire avoit eu tant de part à cette révolution qu'il prévoyoit avec tant de joie, & que le temps nous a montrée ſi fatale aux Monarques. Voltaire n'eût-il jamais lancé contre les Rois aucun de ces traits, de ces ſarcaſmes ſi bien appréciés par les Sophiſtes, il n'en ſeroit pas moins pour ſon école celui qui prépara, qui applanit le mieux toutes les voies; celui qui leva la barrière

la plus difficile à franchir pour arriver au trône ; & pour briſer le ſceptre des prétendus tyrans, pour amener enfin tout ce que l'on a vu la Révolution Françoiſe accomplir ſur la couronne & la perſonne du malheureux Louis XVI.

Aveux des Conjurés ſur Voltaire.

Ce ſervice important pour la ſecte, Condorcet l'avoit apprécié, quand il diſoit : « Que des » hommes qui, s'il n'avoit pas écrit, ſeroient » encore eſclaves des préjugés, accuſent Voltaire » d'avoir trahi la cauſe de la liberté — ils ne » voient pas que ſi Voltaire eût mis dans ſes » ouvrages les principes du vieux Brutus, c'eſt-» à-dire ceux de l'acte d'indépendance des Amé-» ricains, ni Monteſquieu, ni Rouſſeau n'au-» roient pu écrire leurs ouvrages; que ſi, comme » l'auteur du Syſtême de la nature, il eût invité » les Rois de l'Europe à maintenir le crédit des » Prêtres, *l'Europe ſeroit encore ſuperſtitieuſe, & » reſteroit long-temps eſclave ;* ils ne ſentent pas » que dans les écrits comme dans la conduite, » il ne faut déployer que le courage qui peut » être utile. » (*Vie de Volt. édit. de Kell.*)

Condorcet imaginoit avoir déployé lui-même dans ce texte tout le courage du moment ; il n'avoit pas cru encore pouvoir être utile, en diſant plus clairement aux Rois, que leur trône ſeroit reſté inébranlable, ſi Voltaire n'avoit pas commencé par détruire dans l'eſprit des peuples

l'empire de la Religion ; ſes confrères les adeptes Journaliſtes crurent cependant pouvoir lui reprocher de ne s'être pas aſſez étendu ſur ce prétendu ſervice de Voltaire.

On en étoit au fort de la Révolution Françoiſe ; Louis XVI n'étoit plus qu'un vrai fantôme de Roi dans ſon palais ou ſa priſon des Tuileries ; la partie littéraire du Mercure étoit alors rédigée par la Harpe, Marmontel & Chamfort. Ce bureau des adeptes ſe chargea d'apprendre ſans détour au malheureux Monarque à quel homme il devoit la chute de ſon trône. L'article du Journal que je vais citer, parut le 7 Août 1790. En rendant compte de la vie de Voltaire par le marquis de Condorcet, voici ce que diſoit le philoſophe hebdomadaire :

« Il ſemble qu'il étoit poſſible de développer » davantage *les obligations éternelles que le genre* » *humain doit à Voltaire.* Les circonſtances ac- » tuelles fourniſſoient une belle occaſion. *Il n'a* » *point vu tout ce qu'il a fait ; mais il a fait tout* » *ce que nous voyons.* Les obſervateurs éclairés, » ceux qui ſauront écrire l'hiſtoire, prouveront » à ceux qui ſavent réfléchir que le *premier au-* » *teur de cette grande Révolution qui étonne l'Eu-* » *rope, & qui répand de tout côté l'eſpérance chez* » *les peuples & l'inquiétude dans les Cours, c'eſt* » *ſans contredit Voltaire.* C'eſt lui qui a fait

« tomber le premier *la plus formidable barrière du* » *deſpotiſme*, *le pouvoir religieux & ſacerdotal.* » *S'il n'eût pas briſé le joug des Prêtres, jamais* » *on n'eût briſé celui des Tyrans.* L'un & l'autre » peſoient enſemble ſur nos têtes, & *ſe tenoient* » *ſi étroitement, que le premier une fois ſecoué, le* » *ſecond devoit l'être bientôt après.* L'eſprit humain » ne s'arrête pas plus dans ſon indépendance que » dans ſa ſervitude, & c'eſt Voltaire qui l'affran- » chit, en l'accoutumant à juger ſous tous les » rapports ceux qui l'aſſerviſſoient. C'eſt lui qui » a rendu la raiſon populaire ; & ſi le peuple » n'avoit pas appris à penſer, jamais il ne ſe ſe- » roit ſervi de ſa force. C'eſt la penſée des ſages » qui prépare les *révolutions politiques*, mais c'eſt » toujours le bras du peuple qui les exécute. » (*Mercure de France, ſamedi 7 Août 1790, N.° 18, page 26.*)

Réſultat de ces aveux.

Si je n'avois ici qu'à démontrer juſques à l'évidence, que ces hommes parés du nom de Philoſophes, ſous le nom & à l'école de Voltaire, en attaquant la Religion ont eu plus ſpécialement en vue le projet d'anéantir les Rois ; que c'eſt aux ſuccès de Voltaire contre la Religion de Jeſus-Chriſt qu'ils attribuent bien ſpécialement eux-mêmes leurs ſuccès contre l'autorité des Monarques ; que ſous le nom de tyrans & deſpotes, ils entendent juſqu'au meilleur des Rois & au plus

plus légitime des Souverains ; je croirois preſque pouvoir terminer ici ces Mémoires ſur la conſpiration des Sophiſtes contre tous les Rois. Quels ſont en effet les Sophiſtes qui déclarent enfin publiquement & ſi expreſſément dans cet article le ſecret de la ſecte ? C'eſt d'abord Condorcet le plus déterminé des athées, le plus cher des diſciples & le plus ferme appui de l'eſpoir de Voltaire, & celui qui entra le plus avant dans ſa confidence & dans celle de d'Alembert (*Voyez le premier Volume de ces Mémoires*) ; c'eſt lui qui commence par nous dire que ſi Voltaire n'avoit pas attaqué les prétendus préjugés religieux, ou bien que s'il avoit attaqué plus directement la puiſſance des Rois, nous ſerions encore leurs eſclaves. Après lui, c'eſt dans l'ouvrage le plus notoirement rédigé par ce qui reſte encore des plus fameux adeptes, & portant en tête les noms de Marmontel, de la Harpe, de Champfort, c'eſt dans ce Journal le plus répandu de tous ceux de la ſecte, c'eſt là que l'on ſe plaint encore de la timidité ou de la mal-adreſſe de Condorcet ; c'eſt là qu'on l'accuſe de n'avoir pas aſſez développé les prétendues obligations éternelles que le genre humain doit à Voltaire, pour avoir préparé la ruine du deſpotiſme par celle de la Religion, la ruine des tyrans par celle des Prêtres ! Et quel eſt ce deſpote, quel eſt donc ce tyran dont ils

triomphent déjà ſi hautement ? C'eſt l'héritier le plus ſacré du plus ancien des trônes ; c'eſt ce Roi dont le nom eſt celui de la juſtice même, de la bonté & de l'amour du peuple ; c'eſt ce même Roi qui tant de fois a proteſté qu'il ne veut pas que pour ſa cauſe il ſoit verſé une ſeule goutte du ſang de ſes ſujets ; c'eſt Louis XVI qui eſt le deſpote dont ils s'applaudiſſent de triompher ! S'il eſt encore un Roi qui ſe croie hors de compte dans leur conſpiration, qu'il prête donc l'oreille & les écoute. Ce n'eſt pas de la France ſeule qu'ils lui parlent, c'eſt tout le *genre humain* qu'ils voient eſclave ſous les Rois ; cet eſpoir qu'ils ſe félicitent d'avoir fait naître, c'eſt celui qu'ils ont vu ſe répandre de tous côtés, chez tous les peuples. Si vous êtes tranquille ſur votre trône, certes vous n'avez pas même la prudence qu'ils vous ſuppoſent ; car ils croient au moins avoir porté *l'inquiétude dans toutes les Cours*, parce qu'ils ſavent bien qu'il n'en eſt pas une dont leurs principes & leurs attentats ne menacent hautement le Monarque. Oui, leur conſpiration contre tous eſt déjà ſi évidente, que l'hiſtoire pourroit ſe diſpenſer d'en chercher d'autres preuves ; mais avant d'oſer la proclamer, ils ont eu leurs moyens, & la conſpiration elle-même a eu ſes grades. Le premier fut le vœu & la haine contre le Trône, naiſſant dans les chefs mêmes de leur

haine contre le Chriſt ; le ſecond de ces grades ſe trouvera dans les ſyſtêmes forgés par les adeptes pour renverſer & ſuppléer la puiſſance des Rois. Cette haine du Chriſt, de ſon Egliſe & de ſa Foi, étoit née dans les maîtres des principes vagues & inſenſés d'égalité, de liberté, appliqués aux objets religieux ; de ces mêmes principes appliqués aux objets politiques, devoient naître tous les ſyſtêmes de la ſecte pour écraſer les Trônes.

CHAPITRE II.

SECOND DEGRÉ de la Conjuration contre les Rois.

Systêmes politiques de la Secte.

D'ARGENSON ET MONTESQUIEU.

Système politique du marquis d'Argenson.

CELUI des adeptes qui auroit dû le mieux sentir tout le danger d'une prétendue égalité de droits & d'une liberté irréligieuse, appliquées aux objets politiques, ce même marquis d'Argenson, long-temps ministre en France des affaires étrangères; ce même homme qui avoit passé une si grande partie de sa vie auprès des Rois, vivant de leur faveur, parce qu'ils le croyoient consacrant toute sa vie à leurs grands intérêts; ce même homme n'en fut pas moins le premier des Sophistes qui jeta sous Louis XV les premières semences des systèmes à suivre pour abattre l'autorité des Rois, & changer peu à peu la monarchie Françoise en République. Nous avons vu Voltaire exalter, dès l'année 1743, pendant son voyage en Hollande, l'amour de ce Marquis pour l'égalité, pour la liberté, & pour les municipa-

lités. Ces éloges nous prouvent que dès-lors M. d'Argenſon avoit dans la tête & ne cachoit point à ſes confidens ſon ſyſtême municipaliſeur, & tous ces beaux projets, dont la première aſſemblée des Rebelles appelés Conſtituans, devoit faire une des principales parties de ſa démocratie royale ou de ſa monarchie démocratique, le plus imbécille tout à la fois & le plus ſéditieux des ſyſtêmes, le plus inconciliable des gouvernemens qui aient jamais été imaginés, ſur-tout pour des François.

Ce ſyſtême eſt celui des Provinces diviſées & ſous-diviſées en petits états appelés, ſous Necker, *Adminiſtrations provinciales*, appelés enſuite *Départemens*, ſous Target & Mirabeau.

D'après les idées de d'Argenſon repriſes, corrigées par Turgot & Necker, tous ces petits Etats devoient, ſous l'inſpection du Roi, être chargés de l'adminiſtration intérieure de leur diſtrict, de la perception de l'impôt, des projets ou des divers moyens que l'on jugeroit propres à ſoulager le peuple, des chemins publics, des hôpitaux, des établiſſemens utiles au commerce, & autres objets de cette eſpèce. Les Adminiſtrateurs ne pouvoient encore rien ſtatuer d'important ſans les ordres du Roi ; précaution que l'on faiſoit regarder comme mettant ſon autorité hors d'atteinte, ſur-tout en ne faiſant entrer dans ces Adminiſtrations provin-

ciales que des hommes nommés par le Souverain ; & en conſervant dans leur compoſition la diviſion de trois ordres, du Clergé, de la Nobleſſe & du Tiers, comme dans les Etats-Généraux. (*Voyez Projets de d'Argenſon, ſes Conſidérations ſur la nature des Gouvernemens.*)

Les villes & les bourgs, les villages mêmes devoient avoir leurs corps municipes ſe dirigeant eux-mêmes dans l'adminiſtration des mêmes objets, ſous l'inſpection de l'adminiſtration provinciale dans leur diſtrict ſecondaire.

Effets naturels de ce ſyſtème.

Ce ſyſtême ſembloit offrir de bien grands avantages ; dans le fond il n'avoit d'autre objet que de rapprocher, autant que les circonſtances pouvoient le permettre, le gouvernement monarchique des formes républicaines, d'entraver l'autorité du Monarque, de la diſſéminer pour l'affoiblir, d'anéantir ſes Officiers ou ſes Agens les plus directs, les plus immédiats, appelés Intendans de provinces.

Avec ces aſſemblées & leurs comités ou bureaux permanens, chaque coin de la France ſe rempliſſoit d'hommes tous empreſſés à courir la carrière politique qui leur étoit ouverte ; d'hommes qui au premier inſtant auroient ſans doute reconnu n'adminiſtrer que ſous l'autorité du Roi, mais qui bientôt n'auroient pas manqué d'alléguer qu'étant plus rapprochés du peuple ils

connoiſſoient bien mieux que les Miniſtres, & ſes beſoins & les moyens de le ſoulager. Les remontrances & les raiſonnemens philoſophiques arrivoient à la ſuite, pour autoriſer le refus d'obtempérer. Le peuple perſuadé que ces Adminiſtrateurs provinciaux prenoient ſes intérêts contre la Cour, s'accoutumoit à les regarder comme le boulevard de ſa liberté & de ſes priviléges, à leur attribuer tout ce qui pouvoit lui arriver d'heureux, à rejeter ſur le Roi & ſes Miniſtres tout ce qu'il pouvoit éprouver de malheurs. Chaque municipalité ſe joignoit aux adminiſtrateurs; bientôt la France n'étoit qu'un compoſé de cent petites républiques, prêtes à ſe réunir contre l'autorité d'un Souverain, qui dès-lors ſous le titre de Roi conſervoit à peine l'autorité d'un Doge.

Avec le temps encore, des corps de ces adminiſtrateurs naiſſoient une foule de petits politiques ou de tribuns, qui n'auroient pas manqué de prêcher à la populace que ce Roi n'étoit qu'un perſonnage plus onéreux qu'utile dans le gouvernement; qu'il falloit s'en paſſer puiſqu'on le pouvoit; que les adminiſtrateurs provinciaux & les municipes n'en ſeroient que plus libres dans leurs vues pour le bien du peuple; & alors enfin ſe trouvoit rempli le vœu ou le projet de changer le gouvernement monarchique en ces gouvernemens municipes dont nous avons vu la liberté

avoir tant d'attraits en Hollande pour d'Argenſon & Voltaire.

Il faudroit peu connoître le caractère des François & ſur-tout des François philoſophes, remplis des idées politiques de ce nouveau Légiſlateur, pour ne pas voir que tel devoit être le dernier terme du ſyſtême municipaliſeur.

La part même que le Clergé pouvoit avoir aux adminiſtrations provinciales, devenoit pour l'Egliſe un préſen[illegible], qui devoit changer l'eſprit de ſes Miniſtres. En attendant qu'on pût ſe paſſer de Prêtres & d'Evêques, les uns & les autres étoient admis ou même appelés à faire partie de ces corps, c'eſt-à-dire à s'occuper habituellement d'une étude étrangère à leurs fonctions. Au zèle du ſalut ſuccédoit l'ambition de ſe diſtinguer dans une carrière qui n'étoit pas la leur. Déjà en effet on commençoit à diſtinguer certains Prélats, ſous le nom d'adminiſtrateurs ou de faiſeurs. Bientôt on les eût vu diſciples de d'Argenſon, de Turgot & Necker, plus que de Jeſus-Chriſt; bientôt on eût voulu n'avoir à la tête des Diocèſes que des Morellet ou des Beaudeau, pour qui la Religion n'eût été qu'un objet ſecondaire, inférieur à la gloire de forger des projets politiques, de réſiſter à la Cour, aux Miniſtres & au Roi. C'étoit le vrai moyen de perdre l'Egliſe, en lui ôtant de vrais Evêques, pour ne lui laiſſer

que de faux politiques, dont il étoit facile de faire des Briennes ou des Expilly, c'eſt-à-dire des impies ambitieux & des hypocrites ſéditieux.

Quoi qu'il eût pu en être pour l'Egliſe, il eſt conſtant qu'avec tous les prétextes de d'Argenſon, tous ces corps adminiſtratifs multipliés dans le Royaume ne tendoient qu'à donner au gouvernement les formes républicaines. Chacun de ces petits adminiſtrateurs ſe ſeroit bientôt érigé en repréſentant de ſa Province ; & leur enſemble, en repréſentans de la Nation. Avec les principes que l'eſprit philoſophique commençoit à répandre, ce mot ſeul de repréſentant national écraſoit la Monarchie.

Il ne fut pas donné à d'Argenſon de voir l'eſſai de ſon ſyſtême ; on peut croire qu'il n'en avoit pas prévu les conſéquences : mais les eût-il prévues, tout annonce qu'un ſi grand admirateur des Républiques municipaliſées, n'en auroit pas été bien effrayé. Dans un temps où les Sophiſtes n'avoient pas encore aſſez affoibli dans le cœur des François l'amour de leur Religion pour effacer celui de leur Monarque, ce premier ſyſtême ſembla faire peu d'impreſſion. Nous verrons cependant les Sophiſtes s'en emparer un jour & en faire l'objet de leurs eſſais, pour accoutumer le peuple à ſe gouverner lui-même. (*Voy. Gudin, Supplém. au Contr. ſoc. part. 3, chap. 2.*)

Monteſquieu. Pour le malheur de la France, un homme plus capable de donner aux ſyſtêmes cet air de profondeur, d'érudition qui impoſe au public, ſe livra tout comme d'Argenſon à des ſpéculations politiques, que l'amour du bien public ſemble ſeul inſpirer, mais dont la véritable cauſe eſt trop ſouvent dans cette inquiétude philoſophique, dans cette liberté qui n'aime rien de ce qui eſt autour d'elle, qui ne ſe fixeroit pas davantage après avoir trouvé ce qu'elle cherche. Cet homme dont le nom inſpire une vénération méritée à bien des titres, fut Charles Secondat, baron de la Brède & de Monteſquieu. Il naquit à Bordeaux le 18 Janvier 1689, & devint préſident à Mortier au Parlement de cette même ville. J'ai dit que ſes premières productions furent celles d'un jeune homme qui n'avoit rien de fixe ſur la Religion, & on peut aiſément s'en appercevoir dans ſes *Lettres Perſanes*. Dans un âge plus mûr, ſes fonctions lui faiſant un devoir de l'étude des Lois, il ne fut pas content de connoître celles de ſa patrie. Pour approfondir celles des différentes Nations, il parcourut l'Europe, s'arrêta plus ſpécialement à Londres, & revint en France, l'eſprit rempli des connoiſſances qu'il a développées dans les deux ouvrages qui ont plus ſpécialement contribué à ſa réputation. Le premier a pour titre *Conſidérations ſur les cauſes de*

la grandeur des Romains & de leur décadence, & parut en 1734. Le dernier fut ſon *Eſprit des Lois*, publié en 1748.

Dès l'apparition de ſon livre ſur les Romains, il fut aiſé de voir que Monteſquieu n'avoit pas rapporté de ſes voyages un plus grand amour pour le gouvernement de ſa patrie. Une des grandes cauſes auxquelles il attribue tout l'éclat des Romains, eſt l'amour de ce peuple pour cette liberté qui commence à chaſſer tous les Rois. Les Sophiſtes qui aimoient encore moins la Monarchie ne manquèrent pas de ſaiſir cette cauſe, d'en faire la première & de la conſigner dans leurs éloges. (*Voyez Eloge de Monteſquieu par d'Alembert.*) Prem. traits de Monteſquieu contre les Trônes.

Monteſquieu & ſes panégyriſtes euſſent parlé plus vrai, ſi dans l'amour de cette liberté ils avoient vu la grande cauſe de tous les troubles inteſtins qui agitèrent Rome, depuis qu'elle eut banni ſes Rois juſqu'au moment où elle entra ſous le joug des Empereurs. La liberté tenoit le peuple en convulſions habituelles; le Sénat ne pouvoit ſe délivrer du peuple qu'en le tenant occupé au dehors de guerre & de pillage. L'habitude de ces guerres fit des Romains la nation la plus belliqueuſe, & leur donna ces grands avantages ſur tous les autres peuples. Voilà le point de l'hiſtoire le plus facile à démontrer pour tout

homme qui a lu celle des Romains. Si c'eſt là le mérite de la liberté qui chaſſa les Rois de Rome, c'eſt auſſi le mérite de cette humeur antiſociale qui ne permettant pas aux citoyens de vivre en paix dans le ſein de leur famille, les tiendroit ſans ceſſe hors de chez eux, ne les endurciroit contre l'intempérie des ſaiſons, & ne leur donneroit la force & tous les avantages des brigands, qu'en les réduiſant à vivre comme eux de brigandage, en les privant de toutes les douceurs de la vie ſociale.

Ses paradoxes ſur les rois de Rome.

L'admiration de cette liberté étoit ſi étrange dans Monteſquieu, qu'il s'appercevoit peu des paradoxes qu'elle lui inſpiroit. Après avoir parlé de ces édifices publics, qui *donnent encore aujourd'hui la plus grande idée de la grandeur, de la puiſſance* où Rome étoit parvenue *ſous les Rois*; après nous avoir dit: « Qu'une des cauſes de ſa » proſpérité, c'eſt que ſes Rois furent tous de » grands perſonnages, & qu'on ne trouve point » ailleurs *une ſuite non interrompue de tels hommes* » *d'Etat & de tels Capitaines*, » il ajoute preſque à la même page: « Qu'à l'expulſion des Rois, » il devoit arriver de deux choſes l'une; ou que » Rome changeroit ſon gouvernement, ou *qu'elle* » *reſteroit une petite & foible Monarchie* » (Grand. des Rom. ch. 1); « qu'enfin ce qui porta cette ville » à ſon plus haut degré de puiſſance, c'eſt qu'après

» avoir chaſſé ſes Rois, *elle ſe donna des Conſuls* » *annuels.* » (Ibid.)

Dans ce même ouvrage, une foule d'alluſions & de traits ſatyriques lancés contre Rome rentrée ſous la puiſſance monarchique, les perpétuels regrets de l'Auteur ſur la perte de la liberté républicaine, étoient autant de leçons qui tendoient au moins à diminuer l'amour, l'admiration, l'enthouſiaſme naturel de ſes compatriotes pour leurs Rois. On eût dit même qu'il cherchoit à leur perſuader que ce qu'on appelle pour les Souverains *établir l'ordre*, n'eſt que l'établiſſement d'une *ſervitude durable.* (Ch. 13.)

Son Eſprit des Lois.

Ce n'étoient encore là que les préludes des leçons que l'*Eſprit des Lois* vint donner aux peuples gouvernés par des Monarques. Mais ici commençons par l'aveu qui doit coûter le moins à notre cœur. Si nous avions à remplir les fonctions de panégyriſte, la matière à l'éloge & à l'admiration ſeroit abondante. Euſſions-nous à répondre aux critiques reprochant à Monteſquieu de ſe donner pour créateur, d'avoir pris pour deviſe *Prolem ſine matre creatam*, alors même qu'il ſemble ſe traîner ſur les pas de Bodin, de cet Auteur fameux par ſon ouvrage de la République; euſſions-nous à répondre à ce reproche, nous croirions devoir ſauver l'honneur de Monteſquieu & nous dirions : La ſcorie qu'il puiſe chez les

autres, n'empêche pas la richeſſe de l'or qu'il trouve dans lui-même ; & malgré ſes erreurs, l'*Eſprit des Lois* ſeroit encore pour nous l'ouvrage du génie. (*)

Mais nous n'avons ici ni le rôle du panégyriſte à remplir, ni celui du critique. L'influence de Monteſquieu ſur les opinions révolutionnaires eſt l'objet qui nous fixe, & tel eſt le malheur des génies ; l'erreur même chez eux a ſes oracles,

(*) Je ſens bien qu'on pourroit répliquer que ſi Monteſquieu a pris dans Bodin, des ſcories telle que le ſyſtême des climats, il eſt bien des choſes qu'il laiſſe de côté, parce qu'elles s'accorderoient peu avec l'enſemble de ſes idées. La définition du Souverain, par exemple, donnée par Bodin s'accorderoit bien mal avec les idées que l'on verra Monteſquieu donner d'un peuple libre ou de ſes repréſentans. Je crois le premier exceſſif. On diroit avec lui, que le pacte qui fait le Souverain lui donne le droit de diſpoſer à ſon gré de la fortune & de la perſonne des citoyens, & que la ſeule différence entre le tyran & le vrai Roi, eſt que l'un uſe de ce droit pour le bonheur, l'autre pour le malheur du peuple. Je croirois que les principes de Monteſquieu, dans leur généralité, ne laiſſent pas au vrai Monarque tout ce qu'il faut entendre par Souveraineté. Mais je dirois que c'eſt l'excès de Bodin qui révoltant Monteſquieu l'a fait tomber dans un ſens oppoſé. Au reſte, peu importe ici le reproche bien ou mal fondé qu'on lui a fait ; j'ai à préſenter les idées de Monteſquieu, telles qu'il les adopte, quelque part qu'elles ſe trouvent.

& l'erreur ſoutenue d'un grand nom l'emporte ſouvent par ſa puiſſance ſur la vérité même. Cette victoire que Monteſquieu auroit déteſtée, il la dut à la célébrité de ſon nom, à l'importance de ſon autorité. Qu'on en juge par ſon opinion ſur la différence des principes qu'il donne aux Monarchies & aux Républiques. De la part d'un écrivain vulgaire, toute cette partie de l'*Eſprit des Lois* n'eût été que le jeu de l'eſprit, ſoutenu par le jeu & par l'abus des mots; dans Monteſquieu, elle fut priſe pour le réſultat de réflexions profondes appuyées ſur l'hiſtoire. Oſons l'examiner en elle-même, & voyons ſi cette opinion dans le fond flétriſſante pour les Monarchies, portoit ſur autre choſe que l'abus des mots.

Sa diſtinction ſur les principes des Monarchies & de Républiques.

Dans les mœurs & le langage de ſa patrie, l'honneur n'étoit autre choſe que la crainte du mépris, & ſur-tout la crainte de paſſer pour lâche; c'étoit le ſentiment & la gloire du courage. Quand un ſentiment plus moral ſe mêloit à l'*honneur*, c'étoit par-deſſus tout la honte d'avoir fait ou de s'entendre reprocher un acte quelconque indigne de l'honnête homme, comme d'avoir manqué à ſa parole. Témoin de l'impreſſion que ce mot fait ſur ſes compatriotes, Monteſquieu s'en ſaiſit; fait de l'*honneur* le principe, le reſſort, le mobile des Monarchies, & donne la vertu pour principe aux Républiques. (*Voyez*

l'Eſprit des Lois, *liv. 3*, *ch. 3 & ſuite.*) Les Chevaliers François enchantés du ſentiment qui les flatte le plus, applaudiſſent à Monteſquieu, ne s'apperçoivent pas qu'en retenant le mot il dénature le ſentiment, pour en faire *un faux honneur*, *un préjugé*, le vœu de l'*ambition*, des *diſtinctions*, des *préférences*, & tous les vices des courtiſans. (*Id. ch. 7*, *& paſſim liv. 3 & 5.*) C'étoit en quelque ſorte ruſer avec l'*honneur*; c'étoit dire, ſans paroître vouloir les offenſer, que ces preux Chevaliers, ſi zélés pour leur Roi, n'étoient que de vains courtiſans, des ambitieux, des idolâtres d'un préjugé, ſource de tous les vices des Cours. Cette opinion étoit d'autant plus fauſſe, qu'un François plein d'*honneur* n'avoit ſouvent aucun de ces vices. Elle étoit odieuſe & flétriſſante; le mot fit illuſion; il le fit peut-être à Monteſquieu lui-même, qui ne prévoyoit pas que le philoſophiſme reviendroit un jour ſur le principe, & ne ſe ſouviendroit du prétendu *honneur* que par oppoſition à la *vertu*, *principe des Républiques*, & pour rendre les royaliſtes auſſi mépriſables que leur *faux préjugé*, auſſi odieux que leur ambition & tous les vices, qu'il avoit eu l'art d'adoſſer à l'honneur.

Cette première erreur n'étoit donc que le jeu de l'illuſion. Quoiqu'on en puiſſe dire autant de cette prétendue vertu, mobile principal des *Démocraties*,

Démocraties, en un ſens cependant ce dernier principe étoit vrai, & ce ſens eſt celui que Monteſquieu lui-même ſembloit d'abord avoir déterminé. En ce ſens il étoit vrai de dire que la vertu doit être plus ſpécialement le mobile de la Démocratie; parce que cette eſpèce de gouvernement ſe trouvant en lui-même le plus orageux, le plus vicieux de tous, il faut pour ſuppléer à la foibleſſe de ſes lois, des hommes plus capables de réſiſter à l'ambition, au vœu de dominer la populace, à l'eſprit de cabale & de faction, à l'anarchie. Mais en ce ſens le génie de Monteſquieu n'eût fait de la Démocratie que la ſatyre ou la critique la plus conſtamment méritée. Ce n'eſt pas là ce que lui permettoit ſon admiration pour les anciennes Démocraties. Pour en faire l'aſile des vertus, il étend, il reſſerre ſes définitions. Ici la vertu, mobile des Républiques, *c'eſt l'amour de la patrie, c'eſt-à-dire de l'égalité — c'eſt une vertu politique, ce n'eſt point une vertu morale* (Avertiſſ. de l'Auteur, nouv. édit.); & là c'eſt la *vertu morale*, dans le ſens qu'elle ſe dirige au bien public (*Liv. 3, ch. 5, en note*); ici encore, ce n'eſt point la *vertu des particuliers* (Ibid.); & là, c'eſt tout ce que l'on peut entendre par la *bonté des mœurs*, par les vertus d'un peuple que la *bonté des maximes préſerve de la corruption* (Liv. 5, ch. 2); ailleurs, c'eſt

la vertu la plus commune d'un Etat, où « *le larcin* » se mêle avec l'esprit de la justice ; *le plus dur* » *esclavage*, avec l'extrême liberté ; *les sentimens* » *les plus atroces*, avec la plus grande modéra- » tion : c'est encore la vertu d'un Etat, où l'on » conserve le sentiment naturel *sans être ni enfant*, » *ni mère, ni père, & où la pudeur même est ôtée* » *à la chasteté.* » (Liv. 4, ch. 6.)

Quelque idée que l'on se soit formée de la vertu à travers ce nuage dont le génie de Montesquieu s'enveloppe comme de ses énigmes, quel sera le principe dominant & le plus clairement exprimé ? Lui observera-t-on qu'après tout il est aussi des vertus dans les Monarchies ? Il répondra : « Je sais qu'il n'est pas rare qu'il y » ait des Princes vertueux ; mais je dis que *dans* » *une Monarchie il est très difficile que le peuple le* » *soit.* » (Voyez liv. 3, ch. 5.) Et cette sentence, la plus odieuse, la plus outrageante pour les royalistes, sera en dernier résultat la plus évidemment déduite & la plus clairement exprimée de ses opinions sur les Empires gouvernés par des Rois ? Qu'il ait voulu le dire, qu'il ne l'ait pas voulu : les Sophistes arriveront, qui sauront s'emparer de ce qu'il a dit, pour faire entendre au peuple : « Vous aimez votre Roi, parce que » vous n'êtes pas assez philosophes pour vous » élever au-dessus des *préjugés de l'ambition &*

» *d'un faux honneur ;* parce que vous manquez
» de ces *vertus morales qui ſe dirigent au bien*
» *commun ;* parce que vous n'avez point l'*amour*
» *de la patrie ;* parce que vous aimez cet état
» où il eſt *très-difficile que le peuple ſoit vertueux.*
» Si vous aviez & la *bonté des mœurs & l'amour*
» *de la patrie*, vous aimeriez la *Démocratie ;* mais
» étant ſans vertu & ſans philoſophie, vous ne
» pouvez aimer que vos Rois. »

Pour des hommes que le mot ſeul d'honneur ne jetoit pas dans le même enthouſiaſme qu'un jeune chevalier François, c'eſt là qu'aboutiſſoient tout ce principe de Monteſquieu & ſes vaines explications. La Révolution s'en eſt ſaiſie ; nous avons entendu les Robeſpierre & les Siéyes, & qu'ont-ils dit au peuple ? Combien de fois lui ont-ils répété qu'en écraſant le ſceptre de ſon Roi, en conſtituant leur Démocratie, ils avoient *mis la vertu même à l'ordre du jour ?* Ils l'ont dit en profanant ce nom, au milieu des horreurs & des atrocités ; ils l'ont dit en tenant le peuple eſclave au milieu d'une affreuſe licence. Mais Monteſquieu leur avoit auſſi appris à voir la vertu ſe mêler aux *ſentimens les plus atroces*, & régner au milieu de l'*extrême liberté* & du *plus dur eſclavage*. J'outragerois ſans doute la mémoire du célèbre Écrivain, ſi je pouvois lui attribuer ces intentions ; mais j'ai à dire ce qu'il avoit écrit, ce qu'il

apprit aux peuples à penſer : quelles que fuſſent ſes intentions, j'ai à manifeſter le ravage de l'opinion qu'il répandit & qu'il accrédita. L'erreur commence à lui ; elle croît & s'étend juſqu'à Robeſpierre. Monteſquieu eût frémi, en entendant ce démagogue ſcélérat mettre auſſi la vertu à l'*ordre du jour* avec ſa République ; mais le maître honteux & conſterné, qu'auroit-il répondu au diſciple objectant combien il étoit difficile que le peuple fût vertueux ſous un Monarque ou ſous le roi Louis XVI.

Que le génie s'effraie de lui-même, en voyant ſes erreurs traverſer l'immenſe intervalle de Monteſquieu à Robeſpierre ; qu'il tremble du crédit que ſon autorité donne à l'opinion. Sans vouloir les tempêtes, il peut les voir s'élever en ſon nom ; ſes erreurs en auront fourni le germe ; & il ſe trouvera des Condorcet, des Péthion, des Siéyes qui le feront éclore.

Cette opinion de Monteſquieu ſur le principe des Monarchies & des Démocraties, fut long-temps régardée comme inſignifiante. Il ſemble dans le fond qu'elle eût pu être négligée, dans un temps où le philoſophiſme auroit mis moins de ſoins à recueillir tout ce qui pouvoit rendre les Trônes odieux. J'en dirois preſque autant de cette *égalité* qu'il croyoit voir dans les Démocraties, borner l'*ambition au ſeul déſir*, *au ſeul bonheur de*

rendre à la patrie de plus grands ſervices que les autres citoyens ; de cette égalité, vertu trop ſublime pour les Monarchies, où elle *ne vient pas même dans l'idée des* citoyens, où *les gens même des conditions les plus baſſes ne déſirent d'en ſortir que pour être les maîtres des autres.* (Liv. 5, ch. 3 & 4.) Je ſens encore qu'il faut pardonner au génie de n'avoir pas ſenti qu'armés de cette opinion, les Jacobins ſauroient un jour relever le mérite de leur égalité, & ne la montrer nulle ſous les Rois que pour promettre au peuple avec l'égalité tout le zèle poſſible pour l'intérêt commun, quand le trône des Rois & la Nobleſſe auroient diſparu de l'Empire. Mais un ſyſtême plus ſuivi dans cet *Eſprit des Lois*, préparoit aux ennemis du Trône des armes plus directes. Elles furent auſſi les premières ſaiſies par le philoſophiſme des uns, par l'imprudence, l'irréflexion, l'ignorance des autres. Elles ſont devenues trop funeſtes dans les mains des premiers rebelles de la Révolution pour ne pas mériter ici une mention ſpéciale.

Pour juger à quel point le ſyſtême de Monteſquieu appeloit de lui-même les révolutions, il faut ſe reporter au temps même où il fut publié. Quelles qu'euſſent été dans les premiers ſiècles de leur Monarchie les formes légiſlatives des François, il eſt conſtant qu'à cette époque

État de la Monarchie Françoiſe, lors du ſyſtême de Monteſquieu ſur la diſtinction de pouvoirs.

leurs Rois, & suivant l'aveu de Montesquieu lui-même, la plupart des Rois réuniſſoient au droit de faire exécuter les lois celui de porter eux-mêmes toutes celles qu'ils croyoient néceſſaires ou bien utiles à leur Empire, & celui de juger tout citoyen infracteur de la loi. (*Liv. 11, ch. 6.*)

La réunion de cette triple autorité conſtituoit un *Monarque abſolu*, c'eſt-à-dire un véritable Souverain, pouvant abſolument lui-ſeul tout ce que peut la loi.

A cette même époque les François étoient loin de confondre ce pouvoir abſolu avec le pouvoir arbitraire du deſpote ou du tyran. Dans tout gouvernement en effet il exiſte & il faut qu'il exiſte un pouvoir abſolu, un dernier terme d'autorité légale ; ſans quoi les diſcuſſions & les appels ſeroient interminables. Mais il ne faut nulle part un pouvoir arbitraire & deſpotique.

Ce pouvoir abſolu ſe trouve, & dans les Républiques & dans les Etats mixtes. Là on pourra le voir dans un Sénat ou dans une aſſemblée de Députés ; ici dans le mélange d'un Sénat & d'un Roi. Les François le trouvoient dans leur Roi, dont la volonté ſuprême & légalement manifeſtée étoit le dernier terme de l'autorité politique.

Différence du pouvoir abſolu & du pouvoir arbitraire.

Cette volonté ſuprême & devenue loi par les formes requiſes, étoit un lien pour le Roi même comme pour les ſujets. Ce n'eſt pas ſimplement

Henri IV & ſon miniſtre Sully qui reconnoiſſent que *la première loi du Souverain eſt de les obſerver toutes*, c'eſt Louis XIV au milieu de ſa gloire; c'eſt ce Prince dont les Sophiſtes ont affecté de faire un vrai deſpote; c'eſt Louis XIV qui proclame le plus hautement, juſques dans ſes édits, cette obligation, & nous tient ce langage : « Qu'on ne » diſe point que le Souverain ne ſoit pas ſujet » aux lois de ſon Etat, puiſque la propoſition » contraire eſt une vérité du droit des gens, que » la flatterie a quelquefois attaquée, mais que » les bons Princes ont toujours défendue comme » une vérité tutélaire de leurs Etats. Combien » plus il eſt légitime de dire que la parfaite félicité » d'un Royaume eſt qu'un Prince ſoit obéi de » ſes ſujets, *que le Prince obéiſſe à la loi*, & que » la loi ſoit droite & dirigée au bien public! » (*Préamb. d'un Edit de Louis XIV, année 1667. Voyez auſſi Traité des droits de la Reine ſur l'Eſpagne.*)

Avec cette obligation ſeule dans le Souverain, il n'eſt plus rien de deſpotique ou d'arbitraire. Car dans le ſens de nos langues modernes, le deſpote eſt celui qui n'a de règle que ſes caprices ou ſes volontés inſtantanées, & ſous leſquelles nul citoyen ne peut être tranquille, parce qu'il ne ſait pas même ſi ſon maître ne le punira pas aujourd'hui de ce qu'il lui commandoit hier.

Ce qui manqueroit en France le pouvoir législatif.

Le pouvoir de faire la loi avoit lui-même ſes règles chez les François. Il étoit d'abord ſubordonné à toutes les lois primitives & naturelles de la juſtice ; il ne pouvoit s'étendre au droit de violer les propriétés, la ſureté, la liberté civile. Il étoit abſolument nul contre les lois fondamentales du Royaume, contre les pactes, les coutumes, les priviléges même des Provinces ou des Corps, que chaque Roi faiſoit à ſon ſacre le ſerment de maintenir. Il étoit modéré par le devoir & les droits inhérens à ces corps de la Magiſtrature, chargés d'examiner les lois avant leur promulgation, & de repréſenter au Souverain ce qu'elles pouvoient avoir de contraire au bien public. Il l'étoit par la diſcuſſion des lois à ſon Conſeil, par ſon intérêt même qui lui permettoit peu de faire des lois dont l'injuſtice auroit pu ſe tourner contre lui-même, puiſqu'il y étoit ſoumis comme les autres dès qu'elles étoient portées. Il l'étoit enfin par l'objet même de la loi, qui étant général ne lui permettoit pas de ſe laiſſer conduire en la portant par des vues, des haines, des vengeances particulières.

Bien plus que tout cela, un lien moral que l'on fait avoir été en France auſſi fort que partout ailleurs, un amour, une confiance, une eſtime, un enthouſiaſme réciproque entre les François & leur Roi, repouſſoient toute idée d'un

Monarque despote & arbitraire. Les Rois savoient très-bien qu'ils régnoient sur un peuple libre, & dont le nom même signifioit homme libre. Ils avoient tellement mis leur gloire à ne régner que sur des hommes libres, qu'ils avoient successivement aboli presque tous les vestiges de l'ancien régime féodal, & que tout homme esclave ailleurs, étoit déclaré libre, par cela seul qu'il mettoit le pied en France.

Enfin s'il est vrai de dire que la liberté politique consiste en deux choses, 1.° en ce qu'un citoyen puisse faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par les lois; 2.° en ce que les lois ne prescrivent ou ne défendent rien au particulier que pour le bien de la société générale; on peut avec confiance en appeler à l'expérience. Tout homme honnête & observant les lois de l'Empire, où étoit-il plus libre, où marchoit-il plus surement tête levée qu'en France?

On peut dire qu'il y avoit des abus dans cet Empire; on pourroit ajouter que de ces abus, les uns provenoient du caractère des François, & d'un excès bien plus que d'un défaut de liberté; que les autres, & sur-tout les abus d'autorité étoient la faute de ceux mêmes qui ont le plus crié contre ces abus, c'est-à-dire de ces Sophistes qui détruisant les mœurs & les principes, auroient dû s'étonner un peu moins que

des Ministres immoraux, impies & sans principes, fissent taire la loi devant leurs passions & leurs intérêts. Personne ne se plaignoit que de la violation des lois; c'étoit donc leur observation, & non pas leur bouleversement & des révolutions qu'il falloit solliciter.

Des lettres de cachet & de leur véritable cause en France.

Le seul vice réel que l'on pût objecter au gouvernement François pris en lui-même, le seul qui tentît le despotisme & l'arbitraire, étoit l'usage des *lettres de cachet*; lettres illégales certainement, & que nulle véritable loi ne peut autoriser dans un gouvernement civil, puisque par ces lettres un citoyen perdoit sa liberté sur un simple ordre du Roi, sans être entendu & jugé légalement. Je ne veux point excuser cet abus, en disant, ce qui est pourtant vrai, que le bourgeois & le vulgaire n'y étoient point exposés; qu'il ne tomboit ordinairement que sur les intrigans qui entouroient la Cour, ou sur les écrivains séditieux, ou sur la haute Magistrature dans ses différens avec les Ministres. Mais je dirai que l'origine & le maintien de ces lettres de cachet ne sont pas, ce que l'on pense communément, l'effet du despotisme des Rois. La véritable cause en est dans le caractère moral & dans l'opinion des François mêmes, de ceux-là sur-tout dont la classe étoit presque seule sujette à ces lettres de cachet. Je dirai qu'elles sont leur faute

& non celle de leur Roi ; qu'il falloit ou changer leurs opinions, leurs idées sur l'honneur, ou bien laisser au Monarque ce droit dont ils sollicitoient eux-mêmes l'usage.

Telle étoit en effet l'opinion des familles tant soit peu distinguées en France, que chacun s'y croyoit déshonoré par la punition légale & publique d'un enfant, d'un frère ou d'un proche parent. De là il arrivoit que pour éviter ce jugement légal, les parens supplioient le Roi de faire enfermer un mauvais sujet, dont l'inconduite retomboit sur la famille ; un dissipateur qui la ruinoit ; un coupable qui la diffamoit ou l'exposoit au déshonneur, en l'exposant lui-même à être jugé, puni publiquement par les tribunaux. S'il y avoit espoir d'amendement, la lettre de cachet étoit correctionnelle, & pour un temps limité ; si le crime étoit grave & vraiment diffamatoire, le coupable restoit enfermé pour toujours.

Il ne faut pas croire que ces sortes de lettres fussent accordées sur une simple demande & sans aucune information. Ordinairement la requête présentée au Roi étoit renvoyée à l'Intendant de la province ; celui-ci envoyoit son Subdélégué entendre les parens, les témoins, & dresser un procès verbal de leurs dépositions. Sur ces informations

envoyées aux Miniſtres, la lettre de cachet étoit accordée ou refuſée. (*)

Il eſt évident que l'autorité ainſi exercée étoit plutôt celle d'un père commun, ménageant la ſenſibilité, l'honneur de ſes enfans, que celle d'un deſpote captivant ſes ſujets. C'étoit une grace qu'il accordoit & non un acte arbitraire

(*) Quoique ces Lettres ne regardaſſent pas généralement le vulgaire, le Roi ne refuſoit pas toujours d'en accorder aux claſſes inférieures. Je fus appelé un jour pour ſervir d'interprète à un témoin Allemand, dans une information de cette eſpèce. Il s'agiſſoit d'une lettre de cachet qu'un très-petit bourgeois, mais très-honnête homme, s'étoit aviſé de demander pour ſe délivrer de ſa femme colère, violente, qui avoit voulu le tuer avec un couteau dont cet Allemand arrêta le coup. Le bon homme ne pouvant vivre avec cette femme, & ne voulant pas la dénoncer à la Juſtice, eut recours au Roi, qui chargea l'Intendant de faire examiner les faits. Les parens & les témoins furent ſecrètement aſſemblés. Je vis le Subdélégué faire les informations avec toute la bonté poſſible. Les faits ainſi conſtatés, le procès verbal envoyé au Roi, la lettre de cachet fut accordée; la femme miſe dans une maiſon de force. Elle en revint au bout de quelques mois, ſi douce, ſi bien ſoumiſe & ſi bien corrigée, que le ménage fut un modèle de bonne intelligence & de tranquillité. Je ne crois pas qu'on eût beaucoup crié contre les lettres de cachet, ſi elles avoient été toutes données ſi à propos, & ſi elles avoient toutes produit un ſi bon effet.

& tyrannique qu'il exerçoit. Avec leurs idées ſur l'honneur, les François auroient été très-fâchés de n'avoir pas ce moyen de conſerver celui de leurs familles ; moyen qui d'ailleurs ne nuiſoit pas au public, puiſqu'il le délivroit toujours de manière ou d'autre d'un ſujet dangereux. Il eſt donc évident qu'il falloit ou changer l'opinion & les mœurs de ces François, ou conſerver l'uſage des lettres de cachet. Mais l'abus eſt toujours près de l'uſage ; ce moyen illégal en ſoi étoit trop dangereux dans les mains d'un mauvais Miniſtre, qui pouvoit s'en ſervir contre un citoyen ou contre un magiſtrat qui n'auroit fait que ſon devoir.

Il étoit ſur-tout à craindre, & la choſe n'étoit pas ſans exemple, qu'un Miniſtre ſollicité par des hommes puiſſans, ne ſervît leurs paſſions, leurs vengeances, en laiſſant à leur diſpoſition ces ordres arbitraires, ces lettres ſuppoſées du Roi dont ils étoient munis. Mais ce n'étoit pas là du deſpotiſme dans le Roi dont il falloit toujours tromper la bonté pour abuſer à ce point de ſon nom. C'étoit de ſa part excès de confiance dans les hommes qui l'entouroient ; c'étoit de la part des Miniſtres & des Courtiſans un excès de corruption qu'il falloit encore attribuer aux déteſtables mœurs du jour, & à l'impiété que le philoſophiſme répandoit dans les cours & les

palais des Grands, bien plus qu'à la nature même du Gouvernement.

Affection des François pour leur Roi, à l'époque de l'Esprit des Lois.

Quelle que fût la cause de ces abus, ils étoient concentrés dans une si petite partie du Royaume, au moment où parut l'*Esprit des Lois*, qu'il ne venoit pas dans la tête des François qu'ils vécussent sous un gouvernement despotique.

En effet, pour juger ce Gouvernement François, que l'on veut follement donner pour arbitraire, oppressif, tyrannique, suivons les règles de ceux mêmes dont les systêmes sont venus le renverser. « Quelle est, nous dit Jean-Jacques Rousseau, » quelle est la fin de l'association politique? C'est » la conservation & la prospérité de ses mem- » bres. Et quel est le signe le plus sûr que ses » membres prospèrent? C'est leur nombre & leur » population. N'allez pas chercher ailleurs ce » signe si disputé. Toute chose d'ailleurs égale, » le gouvernement sous lequel, sans moyens » étrangers, sans naturalisations, sans colonies, » les citoyens peuplent & multiplient davantage, » est infailliblement le meilleur. Celui sous lequel » un peuple diminue & dépérit est le pire. Calcu- » lateurs, c'est maintenant votre affaire; comptez, » mesurez, comparez! » (*Contrat social*, *liv. 3*, *ch. 9.*) Le même Auteur ajoute : « C'est de leur » état permanent que naissent les prospérités ou » les calamités réelles des peuples. Quand tout

» reſte écraſé ſous le joug, c'eſt alors que tout » dépérit; c'eſt alors que les chefs les détruiſant » à leur aiſe (*ubi ſolicudinem faciunt, pacem appellant*), appellent *paix* l'affreux ſilence du » déſert qu'ils ont fait. Quand les tracaſſeries des » Grands agitoient le royaume de France, & que » le Coadjuteur de Paris portoit au Parlement » un poignard dans ſa poche, cela n'empêchoit » pas que le *peuple François ne vécût heureux & nombreux, dans une honnête & libre aiſance*— » ce qui fait vraiment proſpérer l'eſpèce eſt moins » la paix *que la liberté.* » (Ibid. en note.)

Ainſi, ſans ſe donner lui-même le ſoin de calculer, Jean-Jacques voyoit au moins en gros & confeſſoit que même dans ſes temps de trouble & de tracaſſerie, la France jouiſſoit d'une honnête & *libre* aiſance.

Ecoutons à préſent ceux des diſciples qui ont calculé, dans le temps où leur attachement à la Révolution devoit rendre leur réſultat le moins ſuſpect d'exagération ſur le bonheur des François ſous Leurs Rois. Dans ſes notes ſur le texte que je viens de citer, & dans ſon ſupplément au *Contrat ſocial*, le révolutionnaire Guſtin reprend, calcule, année par année, l'état de la population, des morts & des naiſſances, des mariages dans les principales villes du Royaume, pendant le cours de ce ſiècle; & enſuite il ajoute: « L'Auteur

» du Contrat ſocial a donc dit une très-grande » vérité, quand il s'eſt écrié : Calculateurs, c'eſt » votre affaire, comptez, multipliez, comparez ! » —on a ſuivi ſon conſeil ; on a calculé, meſuré, » comparé ; & le réſultat de tous les calculs a » démontré que la population de la France qu'on » croyoit au-deſſous de vingt millions, étoit de » plus de vingt-quatre ; qu'il y naiſſoit annuelle- » ment près un million d'enfans, & *que la popu-* » *lation tendoit fortement à s'accroître.* »

» On en pourroit conclure, d'après l'opinion » de Rouſſeau, que le gouvernement étoit très- » bon. Il étoit en effet beaucoup meilleur qu'il » ne l'avoit été depuis la deſtruction de celui que » les Romains avoient donné à la Gaule. » Ces paroles ſont du même Auteur ; & d'après ſes calculs, il ſe trouve que c'eſt préciſément ſous Louis XIV, ſous ce Roi ſi ſouvent repréſenté comme le plus fier des deſpotes, *c'eſt ſous le règne de Louis XIV que la France a commencé à ſe multiplier régulièrement, & dans la totalité du Royaume*, malgré toutes ſes guerres.

Le long règne de Louis XV, (autre prétendu deſpote, ſous lequel commence & ſe pourſuit ſi ardemment la conſpiration contre les Rois), « le » long règne de Louis XV n'éprouva point de » telles calamités ; auſſi, dit toujours le révo- » lutionnaire Gudin, auſſi ſuis-je convaincu que

» *dans*

» *dans aucune époque de la Monarchie la population* » *n'augmenta plus également & plus conſtamment* » *dans toutes les Provinces* — elle s'eſt élevée juſ- » qu'au point d'avoir vingt-quatre à vingt-cinq » millions répandus ſur une étendue de territoire » de vingt-cinq mille lieues quarrées, ce qui fait » environ un million d'hommes par mille lieues, » environ mille habitans par lieue quarrée ; *popu-* » *lation qui a ſi peu d'exemple en Europe, qu'on* » *pourroit la regarder comme un excès.* »

Ne nous laſſons pas d'écouter ce même Auteur, ſur l'état de la France, dans le ſiècle & au moment d'une révolution qu'il ne ceſſe de préconiſer ; obſervons même que l'ouvrage dont nous tirons ces documens parut ſi précieux à l'Aſſemblée révolutionnaire, que par un décret ſpécial du 13 Nov. 1790, elle déclara en *accepter l'hommage.* (Voyez le décret à la fin dudit ouvrage.) Pour juger à préſent cette Révolution & ſes auteurs, ſoit immédiats, ſoit éloignés, apprenons encore d'eux-mêmes ce qui pouvoit ou rendre leurs projets néceſſaires, ou les en diſpenſer pour le bonheur de cet Empire ; & liſons encore dans le même Auteur les détails ſuivans :

« Le territoire de la France étoit cultivé au point » qu'on en eſtimoit le produit annuel à la valeur » de quatre milliards.

» La ſomme du numéraire répandu dans le » Royaume, montoit à deux milliards deux cents » millions.

» On eſtime qu'il y avoit à peu près la même » quantité d'or & d'argent employée en bijoux » & en vaiſſelle.

» Les regiſtres de l'affinage de Paris atteſtent » qu'on employoit ou plutôt qu'on perdoit tous » les ans la ſomme énorme de huit cent mille » livres en or fin, à dorer des meubles, des » voitures, du carton, des porcelaines, des clous, » des éventails, des boutons, des livres, & à » brocher des étoffes ou à maſquer de l'argenterie.

» Les bénéfices du commerce étoient annuelle- » ment de quarante à cinquante millions.

» Les impoſitions payées par le peuple n'excé- » doient pas ſix cent dix à douze millions; ce » qui ne faiſoit pas le tiers du numéraire; ce qui » n'eſt pas la ſixième partie du revenu brut du » territoire, & ce qui vraiſemblablement n'eſt » pas le tiers du produit net; ſomme qui dans » cette proportion n'eût pas été exhorbitante, ſi » tout le monde eût payé ſelon ſes moyens. (*)

(*) Ces paroles de M. Gudin tombant ſur les priviléges ou les exemptions du Clergé & de la Nobleſſe, je crois devoir renvoyer le lecteur à un ouvrage très-inſtructif ſur cet objet ſpécialement. Il a pour titre: *Du gouvernement*,

» Il naiſſoit tous les ans dans le Royaume » neuf cent vingt-huit mille enfans & plus, » environ un million.

» La ville de Paris contenoit ſix cent ſoixante-» ſix mille habitans.

---

des mœurs & des conditions en France, avant la Révolution. Il eſt attribué à *M. Senac de Meilhan.* J'en citerai au moins le paſſage ſuivant : « Dans un moment d'humeur contre » ſes enfans ingrats, M. Necker dévoila enfin la vérité, & » déclara à l'Aſſemblée Conſtituante, que ces exemptions » ſi décriées de la Nobleſſe & du Clergé ne s'élevoient » pas au-deſſus de *ſept millions tournois*, (*ou 318,181 liv.* » *ſterlings*) — que la moitié de cette ſomme appartenoit » aux privilégiés du *tiers-État* — & que les droits de con-» trôle ſupportés par les deux premiers Ordres *réparoient* » *amplement* l'inégalité établie dans l'impoſition ordinaire. »

« Ces paroles mémorables ont été entendues de toute » l'Europe, mais elles ont été étouffées par les cris des » Demagogues victorieux. Le Clergé, la Nobleſſe, la » Monarchie, tout a péri, » & tout cela plus ſpécialement ſous prétexte d'une inégalité de priviléges, qui n'exiſtoit que de nom, ou qui ſe trouvoit *amplement réparée* par un ſeul droit perçu ſur les privilégiés. Ce droit étoit celui du contrôle établi ſur les actes publics. Le tarif en étoit proportionné aux ſommes ſpécifiées dans l'acte & *aux titres* qu'on y prenoit. Ainſi « tout Haut & Puiſſant » Seigneur, Marquis, Comte ou Baron, étoit taxé en » *vertu de ſa naiſſance ou de ſon rang*; & l'humble Bour-» geois, en raiſon de ſon obſcurité. » (*Voyez cet Ouvrage, note ſur le chapitre VI.*)

» Sa richeſſe étoit telle, qu'elle payoit annuel-
» lement au Roi cent millions ou la ſixième partie
» des impoſitions du Royaume.

» Cette forte impoſition n'excédoit pas les
» forces de Paris. Ses habitans vivoient dans
» l'abondance. S'il y entroit chaque jour un
» million & s'il en ſortoit autant pour ſa con-
» ſommation, il ne lui en falloit pas moins de
» quatre-vingt ou cent pour la circulation inté-
» rieure qui ſe faiſoit journellement dans ſon
» enceinte.

» Enfin les calculateurs ont eſtimé que ſous
» le règne de Louis XV, *la population du Royaume*
» *a augmenté d'un neuvième*, c'eſt-à-dire de deux
» millions cinq à ſix cent mille ames.

» Tel étoit l'état de la France & celui de Paris,
» au moment de la Révolution; & comme aucun
» autre Etat en Europe n'offroit ni une telle po-
» pulation, ni de tels revenus, elle paſſoit, non
» ſans quelque raiſon, *pour le premier Royaume*
» *du Continent.* » (Voyez Supplém. au Contrat ſocial par Gudin, note population.)

L'auteur qui nous fournit ces détails ſur la France, les termine en diſant : « J'ai cru né-
» ceſſaire de donner ce tableau précis de la po-
» pulation & des richeſſes du Royaume, au mo-
» ment où il venoit de *s'effectuer une auſſi grande*
» *Révolution.* J'ai penſé que ce tableau ſerviroit

» à nous faire connoître les progrès que la Na-
» tion fera dans la ſuite, & à calculer les avan-
» tages que nous devrons à la Conſtitution lorſ-
» qu'elle ſera entiérement achevée. » Ce même Auteur ſait ſans doute aujourd'hui à quoi s'en tenir ſur les avantages de ſa Conſtitution ; mais on voit au moins par ſon enthouſiaſme pour la Révolution & pour les *Philoſophes* auxquels il en fait honneur (*liv. 3, chap. intitulé Les Philoſophes*), qu'il n'avoit rien moins qu'envie d'exagérer la liberté & le bonheur dont la France jouiſſoit ſous ſes Rois. Mon objet à moi, en laiſſant parler les admirateurs de cette même Révolution ſur l'état où ſe trouvoit la France quand leurs maîtres ſont venus leur apprendre à la bouleverſer, eſt de mettre l'hiſtoire en état d'apprécier les ſyſtêmes auxquels cette Revolution eſt due, & la ſageſſe ou l'imprudence de leurs auteurs. Revenons à Monteſquieu.

Préciſément dans ces jours où l'*Eſprit des Lois* fut publié, les François étoient ſi heureux, ſi contens de leur Roi, que d'un bout de la France à l'autre des acclamations générales venoient de lui donner le nom de *Bien-Aimé*. Malheureuſement pour Monteſquieu, c'eſt auſſi de l'apparition de ſes ouvrages & de ſon *Eſprit des Lois* ſur-tout, qu'il faut dater ces ſpéculations philoſophiques ſur la liberté & l'égalité, qui d'abord firent naître

le doute & l'impiété ; qui bientôt amenèrent d'autres systèmes, qui changèrent ensuite l'opinion publique des François sur leur gouvernement, qui affoiblirent leur attachement au Monarque, & qui firent par entraîner la plus monstrueuse des Révolutions.

La différence à observer ici entre Voltaire & Montesquieu, est essentielle. Ainsi que je l'ai dit, Voltaire fut volontiers souffert un Roi, qui n'a souffert lui-même l'impiété. Il se seroit cru assez Dieu, si on l'avoit été de blasphémer publiquement. En général les formes de la Monarchie ou de l'Aristocratie lui plaisoient beaucoup plus que celles de la Démocratie ; il n'en vint au système municipal que contraint par la haine d'une Religion qu'il détestoit beaucoup plus encore qu'il n'aimoit les Rois.

Il n'en est pas de même de Montesquieu. Quoiqu'il [illegible] sur la liberté [illegible] religieuses, c'est le gouvernement [illegible] qu'il vint consacrer. [illegible] des idées de liberté politique qu'il se [illegible] par la puissance, l'autorité des [illegible]. La liberté politique avoit été entière ; [illegible] n'étoit pas un de ces cas d'abus, par-tout [illegible] la liberté politique a été réglée d'après [illegible] sur la distinction & la séparation [illegible] Pouvoirs législatif, exécutif & judiciaire.

Cette distinction étoit neuve pour des François accoutumés depuis long-temps à voir dans leur Monarque la réunion, le centre de toute autorité politique. La paix dont ils avoient joui sous ces Rois législateurs ne leur permettoit guères d'envier le sort d'une Nation plus fameuse encore au-delà des mers, par les tempêtes de sa liberté, que par la sagesse d'une constitution qui, fixant les esprits & les cœurs, avoit à peine terminé les longs débats du Monarque & des sujets.

Et certes, nous pouvons encore admirer aujourd'hui autant que Montesquieu la sagesse de cette même Nation qui, séparée par l'Océan de tous les autres peuples, a su enfin après de longs orages se donner des lois, dont ces orages mêmes lui avoient démontré la nécessité; des lois conformes à ses mœurs, à son caractère dominant, à sa situation locale, même à ses préjugés. Nous n'en dirions pas moins à tout Anglois tenté de transporter en France la constitution de la Grande-Bretagne : commencez donc par entourer aussi la France de l'Océan. Car tant qu'elle sera unie au Continent, & votre opposition & votre veto formeront des partis que les Puissances jalouses fomenteront, en prêtant leur appui tantôt aux nouveaux Whigs, tantôt aux nouveaux Torys, toujours en se servant de l'un de ces partis pour les accabler tous. Commencez sur-tout par donner

aux François ce ſang froid qui diviſe les opinions ſans exciter les haines, qui diſcute ſans s'échauffer, qui s'échauffe ſans recourir aux haches. Commencez par lui promettre que ſes Mylords légiſlateurs héréditaires n'auront comme les vôtres que le zèle & la dignité de votre Chambre haute, & non pas tout l'orgueil, toute la morgue d'un demi-ſouverain; & ſi vous le pouvez, habituez le François à voir ſans ceſſe autour de lui ces demi-rois. Car je réponds que tant qu'il ſera ce qu'il fut, l'idée ſeule d'un Parlement faiſant la loi, ou de ces Conſeillers à demi-ſouverains, lui ſera inſupportable; qu'il aime cent fois mieux n'avoir qu'un Roi, que de trouver ſans ceſſe autour de lui des gens qui en jouent le rôle.

Chez nous, comme chez vous, faut-il auſſi que les ſubſides dépendent non du Roi, mais des Etats ou bien des députés de nos provinces? Mais portez vos regards de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion; & dans cette variété de provinces, d'intérêts & de ſol, faites qu'un même eſprit ne voie que les mêmes beſoins & les mêmes moyens. Faites que les frontières ne ſoient jamais plus expoſées que le centre à la ſéduction d'un rival qui les touche, & qui n'a pas beſoin de traverſer les mers pour appuyer de ſes armées les cris d'oppreſſion, ou pour faire gliſſer ſon or, ſes émiſſaires & acheter le refus des ſecours

deſtinés contre lui. Si vous nous reprochez que nos lois ont changé, faites auſſi que le temps ne change pas nos mœurs & nos rapports avec ces alliés, ou bien ces ennemis qui nous entourent. Et vos mœurs & vos lois changent auſſi, mais vous n'en reſtez pas moins iſolés; & vos chefs ont le temps de conſulter, quand il faut que les nôtres accourent & combattent. Toujours ſeuls, vous êtes toujours un, & toujours protégés contre l'invaſion imprévue. Laiſſez donc aux François le ſeul moyen de conſerver cette unité qui fait ſa force & qui la rend conſtante.

En un mot, la nature, en variant le ſol, varie auſſi l'art de le cultiver. L'homme ſous tant de faces & avec toute la diverſité des caractères, des rapports & des temps, n'aura-t-il qu'une ſeule & même conſtitution à prendre dans un coin de la terre, pour vivre en ſociété & pour y être libre? Non, il y auroit trop de métamorphoſes à faire dans le François, ſoit pour qu'il ſe crût libre où l'Anglois ne ſent pas la gêne de la loi, ſoit pour qu'il n'abusât pas de la liberté là où l'Anglois en uſe à peine, & ſurtout pour qu'il ne dépaſsât jamais le terme où l'Anglois ſe repoſe.

Nous aimons à penſer que Monteſquieu n'avoit pas fait toutes ces réflexions, lorſque ſon admiration excluſive pour des lois étrangères lui fit

ériger en principes, en vérités conſtantes, générales, des opinions tendantes à montrer aux François un vrai deſpote dans leur Roi, & à leur faire prendre le gouvernement le plus doux, le plus conforme à leur caractère, à leurs intérêts, pour un pénible & honteux eſclavage.

Ses ſyſtêmes aliènent les François de leur Souverain.

Il nous en coûte de faire ce reproche à l'Ecrivain célebre; mais l'hiſtoire peut-elle s'empêcher d'obſerver l'impreſſion que dut faire ſur un peuple depuis long-temps accoutumé à dire : *ſi veut le Roi, ſi veut la loi* (Voyez Hiſt. de France par le préſident Hénault), la doctrine d'un homme qui ne craignoit pas de leur dire comme une vérité démontrée : « Lorſque *dans une même perſonne* » *ou dans le même corps de magiſtrature*, la puiſ» ſance *légiſlative* eſt réunie à la puiſſance *exécu*» *trice*, *il n'y a point de liberté*; parce qu'on » peut craindre que le même Monarque ou le » même Sénat ne faſſent des lois *tyranniques*, » pour les exécuter *tyranniquement*. » (Eſprit des Lois, liv. XI, ch. 6.)

En poſant ce principe, Monteſquieu avoit eu ſoin de dire : « La liberté politique dans le citoyen » eſt cette tranquillité d'eſprit qui provient de » l'opinion que chacun a de ſa ſureté; & pour » qu'on ait cette liberté, il faut que le gouver» nement ſoit tel qu'un citoyen ne puiſſe pas » craindre un autre citoyen. » (*Ibid.*)

Ou Monteſquieu croyoit que des lecteurs François ne ſauroient jamais joindre ces deux idées, ou bien il dut s'appercevoir qu'il leur diſoit : François ! vous croyez être libres, & vivre en ſureté ſous la conduite de vos Rois ; votre opinion eſt fauſſe, elle eſt honteuſe. Au milieu de ce calme dont vous croyez jouir, *il n'y a point de liberté* ; & il n'y en aura point, tant que vous pourrez dire, *ſi veut le Roi*, *ſi veut la loi* ; tant que vos Rois conſerveront cette double puiſſance de la *légiſlation* & de l'*exécution des lois*. Il faut les dépouiller ou de l'une ou de l'autre, ou ſe réſoudre à vivre toujours dans la terreur des lois tyranniques & de leur tyrannique exécution.

Ce n'eſt pas aux François ſeulement, c'eſt preſque à tous les peuples gouvernés par des Rois, c'eſt même à la plupart des peuples gouvernés alors en Républiques, que Monteſquieu tenoit évidemment ce langage ; puiſque dans le même chapitre il reconnoît que chez ces peuples, la puiſſance exécutrice eſt preſque par-tout réunie à la puiſſance législative, ſoit dans leurs Monarques, ſoit dans leurs Sénats. L'univers n'étoit donc aux yeux de Monteſquieu compoſé que d'eſclaves, qu'il venoit exhorter à rompre des chaînes, pourtant aſſez légères, puiſqu'ils les portoient tous aſſez gaiement & ſans même en

ſoupçonner le poids ! Il falloit donc à l'univers une révolution générale, pour que le genre humain conquît la liberté ! Je voudrois excuſer Monteſquieu, je ne ſais ; d'un côté, j'ai peur de ſoupçonner des intentions qui n'exiſtèrent pas ; & de l'autre, j'ai peur d'outrager le génie, en le ſéparant de la raiſon ; en diſant qu'il invente les principes, & n'en voit pas les conſéquences les plus immédiates. Il eſt dur de ne voir dans Monteſquieu que la furie qui jette le flambeau de la diſcorde entre les peuples & les Rois, entre les ſujets même des Républiques & leurs Sénats, leurs Magiſtrats ; mais n'y a-t-il pas auſſi plus que de la bonté à voir ce flambeau même & celui qui le jette, ſans oſer parler de l'intention d'exciter l'incendie ? Quoi qu'il en ſoit, les terreurs que Monteſquieu ſe crée ſont chimériques. Quelle réalité peut-il y avoir dans ces lois tyranniques & tyranniquement exécutées, quand il eſt connu, comme dans ſa patrie, que le Légiſlateur a lui-même pour baſe de ſes lois, celles qui ſont déjà la baſe d'une conſtitution portant elle-même ſur la nature de la ſociété, ayant pour tout objet le maintien des propriétés, de la liberté & de la ſureté des citoyens ? La ſuppoſition de Monteſquieu eſt celle des fantômes. Les Rois de ſa patrie pouvoient tout par l'amour, rien par la tyrannie. Si les réclamations légales de la ma-

giſtrature étoient inſuffiſantes, quel roi de France eût réſiſté à celles d'un peuple dont le ſilence même ſuffiſoit pour les vaincre ! On ſait quelle leçon c'étoit que ce ſilence des François devant leurs Rois. Le Monarque eût effacé cent lois pour le leur faire rompre. Quand Monteſquieu donnoit tant aux climats, il pouvoit bien donner auſſi quelque choſe à la puiſſance des mœurs, des caractères, à l'opinion toujours plus forte, plus active chez ſes compatriotes que par-tout ailleurs. Le fait étoit que les lois des François faites par leurs Monarques légiſlateurs, ne le cédoient aux lois d'aucun pays, pour la douceur & la ſageſſe. Le fait étoit que depuis les temps barbares de l'Europe, la France, ſous ſes Rois legiſlateurs, & grace à ſes Rois légiſlateurs, avoit toujours vu ſa liberté ſe régler & s'étendre, loin de ſe reſſerrer ; & les faits diſent plus que les ſyſtêmes. (*)

(*) Je citerai à cette occaſion un homme dont le ſuffrage ne ſera pas ſuſpect, M. Garat ; cet avocat qui s'eſt, avec tant d'autres de ſes confrères, diſtingué par ſon zèle philoſophique pour la Révolution. Avant cette Révolution, il étoit de ceux qui prêchoient la ſouveraineté du peuple. Il n'en diſoit pas moins : « Aujourd'hui » toutes les lois émanent de la volonté ſuprême du » Monarque, qui n'a plus la nation entière pour ſon

Ses erreurs sur le pouvoir judiciaire.

Même illusion encore & même erreur, quand Montesquieu croit tout perdu, si le Prince qui a porté la loi conserve le droit de prononcer sur celui qui l'aura transgressée. Cette crainte pourroit être fondée, si le Roi législateur étoit la même chose que le Roi juge & partie, jugeant sa propre cause, ses propres différens avec les citoyens; ou même si le Roi législateur ne devenoit Roi magistrat que pour être seul magistrat, seul juge, c'est-à-dire s'il commençoit par violer la loi qui prescrit, détermine le nombre des magistrats, le nombre des suffrages requis pour condamner ou pour absoudre. Cette crainte devenoit chimérique par-tout où, comme en France & dans toutes les vraies Monarchies, la première des lois à observer est celle de la nature, qui ne permet pas plus aux Souverains qu'aux autres Magistrats de prononcer dans leur propre cause, dans leurs contestations particulières avec les citoyens. Crainte futile encore, quand le Roi, comme en France, dans ses différens particuliers étoit jugé lui-même par la loi & par les tribunaux. Aussi rien ne donnoit-il moins aux François l'idée d'un Roi despote, que l'idée d'un Roi

» conseil; mais son trône est si accessible, que les vœux » de la patrie y parviennent toujours. » (*Répert. de Jurisp., art. Souv., par Guyot.*

juge de ſes ſujets. La partie de leur hiſtoire qu'ils ſe rappeloient avec le plus doux ſentiment, étoit au contraire celle des temps heureux, où à l'ombre d'un chêne Louis IX, entouré de ſes ſujets comme un père de ſes enfans, écoutoit leurs différens, & prononçoit ſur eux avec toute l'autorité & toute la juſtice du premier Magiſtrat de ſon Empire. (*Voyez Joinville & Paſquier.*) Combien n'étoient donc pas nouvelles pour ce peuple les aſſertions de Monteſquieu, quand il vint encore lui dire : « Il n'y a point de liberté, ſi la » puiſſance de juger n'eſt pas ſéparée de la puiſ- » ſance légiſlative & de l'exécutrice. Si elle étoit » jointe à la puiſſance légiſlative, le pouvoir ſur » la vie & la liberté des citoyens *ſeroit arbi-* » *traire ;* car le juge ſeroit légiſlateur. Si elle étoit » jointe à la puiſſance exécutrice, le juge pour- » roit avoir la force de l'oppreſſeur. *Tout ſeroit* » *perdu*, ſi le même homme ou le même corps de » principaux ou de nobles, du peuple, exerçoit » ces trois pouvoirs, celui de faire les lois, celui » d'exécuter les réſolutions publiques, & celui de » juger les crimes ou les différens des particu- » liers. » (*Eſprit des Lois, ibid.*)

Monteſquieu ſembloit ſentir lui-même le danger de ſes leçons, quand voulant conſoler (je ne veux pas dire quand faiſant ſemblant de conſoler) les peuples, il ajoutoit : « Dans la plupart des Mo-

» narchies de l'Europe, le gouvernement eſt mo-
» déré, parce que le Prince qui a les deux pre-
» miers pouvoirs laiſſe à ſes ſujets l'exercice du
» troiſième. » Mais qu'importe dans Monteſquieu cette reſtriction ? Qu'importe que les Princes laiſſent à leurs ſujets l'exercice de ce troiſième pouvoir, quand vingt lignes plus haut il nous a dit que la réunion des deux premiers dans une même perſonne ſuffiſoit pour qu'il *n'y eût point de liberté?* Et pourquoi ſe hâter d'ajouter : « Chez
» les Turcs où ces trois pouvoirs ſont réunis
» ſur la tête du Sultan, il régne un affreux deſ-
» potiſme. » (*Ibid.*) Ne ſait-on pas que le Sultan laiſſe auſſi ordinairement aux tribunaux le ſoin de juger les procès ! L'illuſtre Auteur vouloit-il donc nous dire : Vous à qui chaque ſiècle de votre hiſtoire offre des Rois exerçant eux-mêmes ce pouvoir, tels que Hugues Capet jugeant Arnould de Reims, Louis le Jeune jugeant l'évêque de Langres & le duc de Bourgogne, Louis IX jugeant tous ceux de ſes ſujets qui recouroient à ſa juſtice, Charles V jugeant le marquis de Saluces, Charles VII condamnant le duc d'Alençon, François I prononçant ſur le connétable de Bourbon, Louis XIII jugeant le duc de la Valette ; (*) vous, dis-je, à qui l'hiſtoire

(*) En voyant quelques-uns de ces Rois, comme François I, prononcer eux-mêmes ſur des cauſes de haute

offre

offre ſi ſouvent vos Rois faiſant eux-mêmes les fonctions de Magiſtrat, apprenez que tout étoit perdu ſous ces Princes; qu'ils étoient autant de vrais Sultans, ſous leſquels il régnoit un *affreux deſpotiſme*; & que vous êtes prêts à retomber ſous le joug des Sultans, chaque fois que vos Rois exercent les mêmes fonctions.

Combien plus ſagement Monteſquieu auroit dit; Ce qui fait du Sultan un deſpote, n'eſt pas le droit de faire d'abord la loi & de juger enſuite, c'eſt-à-dire d'examiner & de prononcer ſuivant les règles connues de la loi; c'eſt le droit de prononcer tout ce que bon lui ſemble, ſuivant ſa volonté inſtantanée & capricieuſe, ſuivant la paſſion, l'intérêt du moment. Il envoie ſes cordons; c'eſt

---

trahiſon, on pourroit croire qu'ils étoient auſſi juges dans leur propre cauſe. Mais dans le fond c'eſt ici la cauſe générale de l'État; & ſi le Roi ne pouvoit pas juger en pareille cauſe, on pourroit dire auſſi qu'un parlement François ne pourroit juger aucun ſujet traître à la France, parce que tous les François ſont partie. Cependant cette difficulté fut oppoſée à François I, dans l'affaire du marquis de Saluces. Elle fut levée par le Procureur général, mais elle ſervit au moins à prouver qu'un Roi juge n'étoit pas un deſpote, puiſqu'il fallut juger ſur ce Roi même, & prononcer ſi dans pareille cauſe il avoit ou n'avoit pas le droit de juger. *Voyez Répert. de Juriſp. art.* Roi, *par M. Polverel.*

l'ordre de la mort, & un ordre n'eſt pas un jugement. Il les envoie parce qu'il le veut, & ſoit que la loi le veuille, ſoit qu'elle ne le veuille pas; ſoit qu'il le veuille avec le ſuffrage d'un ſénat compoſé d'autres juges, ſoit qu'il le veuille ſeul & malgré tous les autres magiſtrats, qui près de lui n'auroient tout au plus que le nom de juges. Oui, voilà ce qui fait le Sultan, le deſpote; mais auſſi ce qui n'étoit qu'une chimère en France.

L'erreur du célèbre Écrivain eſt ici d'autant plus ſurprenante, que nous la trouvons pleinement réfutée par lui-même au moment où il parle de ces Ducs & Comtes, qui ſous l'ancien gouvernement des Francs exerçoient auſſi les trois pouvoirs : « On croira peut-être, nous dit-il, » que le gouvernement des Francs étoit alors » bien dur, puiſque les mêmes Officiers avoient » en même temps ſur les ſujets la puiſſance mi- » litaire & la puiſſance civile, & même la puiſ- » ſance fiſcale; (on peut bien ajouter, & même » la puiſſance légiſlative, puiſque dans leur Duché » ou Comté ils faiſoient auſſi leurs *placites* ou lois » *pour juger les queſtions ſur la liberté*) choſe que » j'ai dite dans les livres précédens être une des » marques diſtinctives du deſpotiſme. Mais il ne » faut pas penſer que les Comtes jugeaſſent ſeuls » & rendiſſent la juſtice comme les Bachas en » Turquie. Ils aſſembloient pour juger les affaires,

» des eſpèces de plaids ou d'aſſiſes, où les Notables » étoient convoqués — ordinairement, le Comte » avoit ſept juges ; & comme il n'en falloit pas » moins de douze, ils rempliſſoient le nombre » par des Notables. Mais qui que ce fût qui eût » la juridiction, le Roi, le Comte, le Gravion, » le Centenier, les Seigneurs ou les Eccléſiaſti- » ques, ils ne jugèrent jamais ſeuls ; & cet uſage » qui tiroit ſon origine des forêts de la Germanie (comme le *beau ſyſtême* de l'admirable Conſti- tution) ſe maintint encore lorſque les fiefs » prirent une nouvelle forme. » (*Liv. 30, ch. 18.*) Il ne falloit donc pas dire à des François dont les Rois modernes ne jugeoient pas plus ſeuls que les Rois d'autrefois, que *tout étoit perdu* chez eux ; qu'il n'y *avoit plus de liberté*, parce que *la puiſſance de juger n'étoit pas ſéparée de la puiſſance légiſlative & exécutrice.*

Autre erreur de Monteſquieu, qui entraîne les Etats généraux.

Il eſt aiſé de voir quelle inquiétude ces principes de Monteſquieu tendoient à faire naître dans l'eſprit de ſes compatriotes, & combien ils pouvoient leur rendre odieuſe ou ſuſpecte la puiſſance de leur Roi. Hélas ! ils devoient trouver dans le même ouvrage le germe de bien d'autres malheurs.

Avertis par une longue expérience des troubles qui ſuivoient leurs Etats-Généraux, les François ne s'en ſouvenoient plus que pour s'applaudir de

la paix dont jouiſſoit leur patrie, & de l'éclat qu'elle avoit acquis ſous des Monarques ſuppléant par leur ſageſſe à ces anciens états. Ce ne fut pas aſſez pour Monteſquieu de ſes fauſſes alarmes ſur la puiſſance légiſlative & exécutrice du Souverain; il eut auſſi le malheur d'apprendre à ſes compatriotes & à la multitude, que tout peuple qui veut ſe croire libre ne doit ſe repoſer que ſur lui-même ou ſes repréſentans du ſoin de ſe donner des lois. Il fut le premier à leur dire: « *Comme dans tout Etat libre, tout homme qui* » *eſt cenſé avoir une ame libre doit être gouverné* » *par lui même;* il faudroit que le peuple en corps » eût la puiſſance légiſlative; mais comme cela » eſt impoſſible dans les grands Etats, & eſt ſujet » à beaucoup d'inconvéniens dans les petits, *il* » *faut que le peuple faſſe par ſes repréſentans tout* » *ce qu'il ne peut pas faire par lui-même.*» (Liv. XI, chap. 6.)

Ce n'eſt pas ici le lieu d'obſerver combien d'erreurs on pourroit trouver dans ces aſſertions. La plus grande eſt d'avoir fait un principe général de ce que l'Auteur croyoit avoir vu en Angleterre, & de ne pas ſentir que ce qui a conduit une nation à ſa liberté peut en conduire une autre à l'anarchie, & de là au deſpotiſme. Avec cette opinion érigée en principe général, en dogme politique, les François apprirent que s'ils vou-

loient former un peuple libre, il falloit en revenir à leurs Etats-Généraux, & leur donner la puissance législative. Pour y joindre la puissance fiscale, en ôtant au Monarque l'un & l'autre, Montesquieu ajoutoit : « Si la puissance législative statue, non pas d'année en année, mais » pour toujours, sur la levée des deniers publics, » *elle court risque de perdre sa liberté*, parce que » la puissance exécutrice ne dépendra plus d'elle; » & quand on tient un pareil droit pour toujours, il est assez indifférent qu'on le tienne » de soi ou d'un autre. Il en est de même si elle » statue, non pas d'année en année, mais pour » toujours, sur les forces de terre & de mer, » qu'elle doit confier à la puissance exécutrice. » (*Ibid.*)

Quand on considère à quel point cette doctrine étoit ignorée en France avant Montesquieu; quand on a vu paroître à sa suite cette foule de serviles copistes, disant tous comme lui, que la liberté est nulle par-tout où le peuple n'exerce pas lui-même ou bien par ses représentans, toute cette puissance législative & ce droit de fixer annuellement les levées à faire sur les deniers publics; quand on rapproche sur-tout de cette doctrine les atteintes portées à la Monarchie par ces premiers révolutionnaires appelés les uns *Constitutionnels*, les autres *Monarchiens*; quand

on se souvient des principes qui ont servi de base aux Necker, aux Mirabeau, aux Target, aux Barnave, aux Lafayette, que voit-on résulter de cet ensemble, sinon une vérité attristante sans doute pour la mémoire de Montesquieu, mais une vérité qu'il n'est pas possible à l'histoire de dissimuler? C'est à Montesquieu que les François doivent tout ce système fondé sur la nécessité de morceler le sceptre de leur Roi, de mettre le Monarque sous la dépendance de la multitude, donnant elle-même ses prétendues lois par la voie de ses représentans; ce système fondé sur la nécessité de rétablir ou plutôt de créer ces Etats-Généraux, qui bientôt sous le nom d'Assemblée Nationale, doivent faire de Louis XVI un Roi de théâtre, jusqu'à ce que de nouvelles conséquences viennent apprendre au peuple souverain à porter la tête de ce malheureux Roi sur l'échafaud.

On n'accusera pas sans doute Montesquieu d'avoir prévu & appelé tant de forfaits; on plaindra son génie de n'avoir pas senti que chez un peuple toujours extrême dans ses conséquences, ôter au Souverain le droit de faire la loi, c'étoit le transporter à une multitude qui ne souffriroit pas dans l'aristocratie ce qu'on lui apprenoit à détester dans ses Monarques. Mais ce qui frappera d'étonnement dans Montesquieu, c'est qu'il ait

ignoré que tout ce système qu'il donnoit aux François comme la seule idée à suivre pour recouvrer les droits d'un peuple libre, étoit précisément celui que les grands ennemis de la France cherchoient à lui faire adopter, pour se venger de la puissance & de l'éclat dont elle jouissoit sous ses Rois. Ce qui rendra à jamais odieux les serviles copistes de Montesquieu, soit Constitutionnels, soit Monarchiens, c'est d'avoir appelé, d'avoir pressé de tout leur pouvoir ce projet qui mettant habituellement le Monarque sous la tutelle des Etats-Généraux, ne faisoit que remplir le vœu & le serment de la ligue la plus générale qui eût jamais été formée contre leur patrie.

Son système, le même que celui des plus grands ennemis de la France.

Tous ces hommes qui se donnoient pour avoir tant étudié les constitutions en Angleterre & ailleurs, auroient pu apprendre au moins des auteurs Anglois, qu'en l'année 1691, 16 Janvier, au congrès de la Haye, composé des Princes d'Allemagne, des Ministres de l'Empereur, de ceux d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne & de Hollande, il avoit été résolu & proclamé, protesté devant Dieu & juré qu'aucune de ces Puissances ne feroit la paix avec Louis XIV qu'à des conditions, dont la quatrième étoit précisément le rappel & le retour constant de ces mêmes Etats-

Généraux, tant invoqués depuis par les prétendus défenseurs de la liberté nationale.

Ce quatrième article, tel que je le transcris de la Géographie historique Angloise de Salmon, porte formellement qu'aucune de ces Puissances ne mettra bas les armes « jusqu'à ce que les » Etats-Généraux de la France soient rétablis » dans leur ancienne liberté, de maniere que le » Clergé, la Noblesse & le Tiers jouissent de » leurs anciens privilèges ; jusqu'à ce que les » Rois de France soient réduits à convoquer ces » Etats toutes les fois qu'ils voudront lever des » subsides, sous quelque prétexte que soit ; » jusqu'à ce que les Parlemens du Royaume & » tous les autres sujets aient recouvré leurs anciens droits.

» Par cette même proclamation, tous ces confédérés invitoient les François à se joindre à » eux, dans cette entreprise, *pour leurs droits & libertés*, menaçant de ruine & de dévastation » tous ceux qui refuseroient de s'unir à eux » dans ces objets. ».

Telles sont les expressions de l'auteur Anglois que je traduis, dans un de ces livres les plus communs en Angleterre pour l'instruction de la jeunesse. (*) Et c'est ainsi que trente ans de

(*) Le texte Anglois de la Géographie historique de Salmon est conçu en ces termes : « January 16, 1661,

travaux, de discussions, de savantes recherches de la part de Montesquieu, & quarante ans de nouvelles discussions de la part de ses doctes disciples constitutionnels ou monarchiens, ne devoient aboutir qu'au projet de donner à la France, à leur patrie, pour la rendre plus libre, précisément la même constitution que tous les écoliers Anglois savent avoir été imaginée par tous les ennemis de la France conjurés pour l'asservir, pour triompher au moins de toute

---

» At the Congress of the Hague, consisting of the Princes » of Germany, the Imperial, English, Italian, Spanish » and Dutch Ministers, a declaration was drawn up, » wherein, they solemnly protested before God, that » their intentions were never to make peace with Lewis » the XIV, untill the Estates of the Kingdom of France » should be established in their ancient liberties, so that » the Clergy, the Nobility and the third Estate might » enjoy their ancient and lawful privileges; nor till their » Kings for the future should be obliged to call together » the said Estates, when they desired any supply, without » whom they should not rise any money, on any pretence » whatsoever, and till the Parliament of that Kingdom » and all other his subjects were restored to their just » rights. And the Confederates invited the subjects of » France to join with them in this undertaking for » restoring them to their rights and liberties, threate- » ning ruine and devastation to those that refused. » (*Pag. 309, édit. 1750.*)

la puiſſance qu'elle avoit acquiſe ſous ſes Rois législateurs !

L'euſſé-je déjà dit, je dois le répéter : il n'eſt pas queſtion ici de ſavoir quelle avoit été autrefois la conſtitution des François ; il ne s'agit pas de rechercher ſi leurs anciens Rois avoient ou n'avoient pas l'autorité législative (ce que je crois avoir été aſſez mal diſcuté par nos modernes politiques) ; encore moins s'agit-il de ſavoir quelle eſt en ſoi-même la meilleure des conſtitutions. Pour décider combien le génie de Monteſquieu le ſervit au moins à contre-temps, & quel funeſte ſervice les Sophiſtes propagateurs de ſes maximes préparoient à la France, il ne faut qu'un principe dont perſonne ne doute. Le meilleur gouvernement pour un peuple quelconque eſt celui qui le rend plus heureux, plus tranquille au dedans, plus fort & plus puiſſant contre les ennemis du dehors. C'étoit dans cet état que ſe trouvoit la France, lorſqu'après le miniſtère ſi doux & ſi paiſible du cardinal de Fleury, & après les fameuſes campagnes de Flandres ſous le maréchal de Saxe ; lorſque dans le moment de l'enthouſiaſme de l'amour des François pour leurs Rois, Monteſquieu vint étourdir ſes compatriotes du prétendu deſpotiſme ſous lequel ils vivoient, & mettre tout ſon art à leur rendre ſuſpecte la conſtitution qui faiſoit leur

bonheur, pour transporter leur admiration à des lois étrangères.

Très-certainement c'étoit alors pour des François des idées également neuves & fausses, que toutes celles qui venoient leur montrer des despotes dans ces Rois qu'ils aimoient, dans tout Roi ayant l'autorité dont les leurs jouissoient. A quel point l'imprudence fut-elle ici la simple erreur ou bien le crime du génie! La réponse à cette question n'est pas aussi facile & aussi décisive qu'on le souhaiteroit pour la gloire du célèbre Ecrivain.

S'il falloit le juger d'après les témoignages de ses plus grands admirateurs, je n'hésiterois pas à le mettre, comme ils semblent le faire eux-mêmes, au nombre de leurs adeptes conjurés. D'Alembert l'accusoit plus qu'il ne le vengeoit, quand il disoit à ceux qui se plaignent de l'obscurité de l'*Esprit des Lois* : « Ce qui seroit obscur pour » les lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux » que l'Auteur a eu en vue. D'ailleurs l'*obscurité* » *volontaire* n'en est pas une. M. de Montesquieu » ayant à présenter quelquefois des vérités im- » portantes, dont l'énoncé absolu & direct au- » roit pu blesser sans fruit, a *eu la prudence de* » *les envelopper*, *& par cet innocent artifice* les » a voilées à ceux à qui elles seroient nuisibles, » sans qu'elles fussent perdues pour les sages. »

(*Eloge de Monteſquieu par d'Alembert, en tête du cinquième volume de l'Encyclopédie.*) Je n'aime point cette *obſcurité volontaire* dans un homme qui a déjà poſé clairement des principes inconciliables avec les lois & le gouvernement de ſa patrie. Tous ces *artifices* prétendus *innocens* me feroient prendre pour les jeux d'un Sophiſte, pour des tournures hypocrites, les proteſtations de Monteſquieu; lorſqu'après avoir mis tout ſon art à prouver à la plupart des peuples, qu'ils n'ont point de liberté, qu'ils ont pour Rois de vrais deſpotes, il cherche à écarter loin de lui le ſoupçon d'un eſprit inquiet, remuant, ſéditieux, qui appelle les révolutions.

Le compliment n'eſt pas plus flatteur pour Monteſquieu, quand d'Alembert lui fait honneur de cette prétendue « lumière générale ſur les principes du gouvernement, qui vient rendre les peuples plus attachés *à ce qu'ils doivent aimer.* » Dans la bouche de ce ruſé Sophiſte, que ſignifient ces mots : *à ce qu'ils doivent aimer?* Pourquoi ne dit-il pas à leur Roi & au gouvernement de leur patrie? C'eſt qu'on a déjà vu combien peu il aimoit lui-même l'un & l'autre.

Aujourd'hui que le nom d'*Encyclopédiſte* eſt devenu ſi juſtement odieux, c'eſt encore un malheur pour Monteſquieu que ſon panégyriſte lui faſſe un grand mérite de ſon zèle pour la monſ-

trueuſe compilation de ces hommes dont le grand objet n'eſt plus un myſtère.

C'eſt bien encore un autre malheur pour Monteſquieu, quand on apprend des Sophiſtes les plus révolutionnaires qu'il *n'auroit pas écrit ſes ouvrages*, ſi ceux de Voltaire ne l'avoient devancé. Condorcet, par cette aſſertion, dit aſſez clairement que ſi Voltaire avoit moins avancé la révolution religieuſe, Monteſquieu auroit moins contribué à la révolution politique; que ſi l'un eût été moins hardi contre l'Autel, l'autre auroit moins oſé contre le Trône.

Pour aider à réſoudre ce malheureux problême, quelle preuve terrible contre Monteſquieu ne trouveroit-on pas encore dans la lettre publiée ſous ſon nom dans un journal de Londres, ſi jamais l'authenticité de cette lettre pouvoit être prouvée! (*) Voltaire, & d'Alembert conſpi-

(*) Je prie inſtamment ceux qui pourroient avoir des connoiſſances plus ſpéciales ſur cette lettre, ou avoir en main le Journal dans lequel elle fut publiée, de vouloir bien m'en faire part. Je ne peux pas douter de la véracité de M. l'abbé le Pointe, qui m'en a fourni la traduction; je le connois trop bien pour douter le moins du monde qu'il n'ait vu & traduit la lettre ſur un Journal du ſoir Anglois, qui parut vers les derniers mois de l'année 1795; mais n'ayant pas mis à cette lettre toute l'importance que j'y aurois attachée, il ne ſe ſouvient

roient contre les Jéſuites, parce qu'ils croyoient voir dans cette ſociété le principal appui de la Religion; Monteſquieu, ſi la lettre étoit vraie, auroit plus ſpécialement preſſé leur deſtruction, parce qu'il les croyoit trop attachés à l'autorité du Roi. « Nous avons, eſt-il dit dans cette lettre, » un Prince bon, mais foible; cette Société » emploie tous les moyens pour en faire d'un » Monarque un deſpote. Si elle prévaut, je » tremble ſur les conſéquences qui en réſulte- » ront. La guerre civile, des flots de ſang qui » inonderont toutes les parties de l'Europe—les » écrivains Anglois nous ont ſi bien donné l'idée » de la liberté, & nous avons un ſi grand déſir » de conſerver notre petite liberté, que nous » ferons les plus méchans eſclaves du monde. »

Les réſolutions violentes, extrêmes, étoient-elles déjà priſes? Cette lettre l'indiqueroit; elle eſt d'ailleurs parfaitement celle d'un conjuré. Elle eſt pleine de ces ſortes d'expreſſions: « Si nous » ne pouvons pas écrire librement, *penſons &* » *agiſſons*—il faut attendre avec patience, mais

---

plus ni du titre diſtinctif de ce Journal du ſoir, ni de la date de la feuille qu'il a traduite; ce qui m'a ôté le moyen d'aller à la ſource, & me réduit à demander à mes lecteurs les inſtructions qu'ils pourroient avoir ſur cet objet, & qu'ils voudroient bien me faire parvenir par M. Dulau, Libraire à Londres, rue Wardour.

» ne jamais ceſſer de travailler pour la cauſe » de la liberté. Puiſque nous ne pouvons pas » voler au ſommet, allons-y en grimpant. »

Monteſquieu auroit-il déjà formé le plan de chaſſer les Gardes Suiſſes, & d'appeler les Gardes Nationales à la Révolution ? C'eſt encore ce que diroient très-clairement ces paroles : « Oh ! » que nous aurions beaucoup gagné, ſi nous » étions délivrés de ces ſoldats étrangers & » mercenaires ! *Une armée de Nationaux* ſe dé- » clareroit pour la liberté, du moins en partie. » Mais c'eſt bien pour cela qu'on tient des troupes » étrangères. »

Quelque difficile qu'il ſemble d'effacer Monteſquieu du nombre des Conjurés, s'il a pu s'exprimer en ces termes, je dois dire ce qui peut abſolument l'excuſer. Cette lettre pourroit avoir été écrite dans un de ces momens d'humeur & par une de ces bizarreries, de ces contradictions dont le génie n'eſt pas toujours exempt. Monteſquieu avoit fait dans ſon *Eſprit des Lois* un ſuperbe éloge des Jéſuites (*Liv. 4, chap. 6*), cela ne les empêcha pas d'improuver pluſieurs de ſes opinions. Le dépit du moment pourroit bien lui avoir fait ſouhaiter leur deſtruction. On ſait en général qu'il fut bien plus ſenſible à la critique qu'on ne devoit l'attendre d'un homme ſupérieur au vulgaire des Écrivains. Toute ſa

paſſion pour la liberté ne l'empêcha pas de recourir à la courtiſane Pompadour, pour faire ſupprimer & brûler très-deſpotiquement la réfutation que M. Dupin oppoſoit à l'*Eſprit des Lois*. (Voyez ſon article, Diction. des homm. illuſtr. par Feller.)

Il y avoit dans ce génie bien d'autres traits qui ſemblent inconciliables. Il étoit fort lié avec les athées ou déiſtes de l'Encyclopédie; il n'en étoit pas moins zélé pour que ſes amis meuruſſent en bons Chrétiens, & n'expiraſſent pas ſans avoir reçu les derniers ſecours de l'Egliſe. Alors il devenoit Apôtre & Théologien. Il preſſoit les argumens, il exhortoit, il inſiſtoit juſqu'à ce que le malade ſe rendît. Il couroit lui-même, au milieu de la nuit, appeler le Prêtre qu'il croyoit le plus propre à terminer la converſion. C'eſt au moins le ſervice qu'il rendit bien ſpécialement à M. Meiran, ſon ami & ſon parent. (*Ibid.*)

On voit aſſez la même bizarrerie dans ſes ouvrages. Il fait de grands éloges de la Religion; & il faut la défendre de plus d'un trait qu'il lance contre elle! En défendant lui-même le Chriſtianiſme contre Bayle, il nous dit que de parfaits Chrétiens « ſeroient des citoyens infi-
» niment plus éclairés ſur leurs devoirs; que
» plus ils penſeroient devoir à la Religion, plus
» ils

» ils penſeroient devoir à la patrie ; que les prin-
» cipes du Chriſtianiſme bien gravés dans le
» cœur, ſeroient infiniment plus forts que ce
» faux honneur des Monarchies & ces vertus
» humaines des Républiques ; » (*Liv. 24, ch. 6*) & il laiſſe là cette Religion, pour continuer à faire de ce faux honneur & de ces vertus humaines, le mobile des Monarchies & des Républiques ! Il prétend que la Religion Chrétienne convient mieux aux Monarchies ; (*Liv. 24, ch. 3*) & il nous dit *qu'il ne faut pas beaucoup de probité* ou de vertu pour « qu'un gouvernement Monar-
» chique ſe ſoutienne ; que dans les Monarchies
» bien réglées tout le monde ſera à peu près
» bon citoyen, & qu'on y trouve rarement
» quelqu'un qui ſoit homme de bien ; — qu'il
» eſt très-difficile que le peuple ſoit vertueux ! »
(*Liv. 3, chap. 3, 6, &c.*) C'eſt à peu près nous dire que la Religion Chrétienne convient le mieux aux Monarchies, & que cependant elle eſt celle qu'il eſt le plus difficile au peuple de ſuivre fidellement dans les Monarchies. Il écrit chez le peuple le plus diſtingué alors par l'amour pour ſes Rois ; & tout ſon ſyſtême ſemble écrit pour dire à ce peuple, qu'il vit ſous des deſpotes dont la terreur eſt le mobile. Certainement où le Roi Bien-aimé n'eſt pas deſpote, ou la crainte

n'eſt pas le mobile du deſpotiſme. Tout cela ne ſeroit-il que les *innocens artifices* dont parle d'Alembert, j'entrevois une toute autre cauſe.

Monteſquieu déclara dans ſes derniers jours que s'il avoit haſardé dans ſes ouvrages des idées propres à répandre des ſoupçons ſur ſa croyance, « c'étoit le goût du neuf & du ſingulier, le déſir » de paſſer pour un génie ſupérieur aux préjugés » & aux maximes communes, l'envie de plaire » & de mériter les applaudiſſemens de ces per- » ſonnes qui donnent le ton à l'eſtime publique, » & qui n'accordent jamais plus ſûrement la » leur que quand on ſemble les autoriſer à ſe- » couer le joug de toute dépendance & de toute » contrainte. » (*Voyez le même Dict.*) Cet aveu me feroit penſer qu'il y avoit dans les ſyſtêmes politiques de Monteſquieu, encore plus de goût pour le neuf, le ſingulier, que dans ſes idées ſur la Religion. Il conſerva toujours aſſez de ſon éducation religieuſe, pour être réſervé ſur le Chriſtianiſme; pas aſſez pour ne pas s'abandonner à des ſyſtêmes politiques, qui pouvoient lui valoir & lui valurent en effet l'eſtime que tant il déſiroit de ces nouveaux Sophiſtes cherchant par leurs idées de *liberté*, *d'égalité*, à ſecouer le joug de toute dépendance. Je ne crois pas qu'il ait conſpiré avec eux, mais il fit beaucoup trop pour eux. A moins que la lettre dont j'ai parlé

ne devienne authentique, je m'en tiendrai à ce jugement. Il ne conjura pas en faiſant ſes ſyſtêmes, mais malheureuſement ſes ſyſtêmes firent des Conjurés. Il créa une école, & de cette école ſortirent des ſyſtêmes, qui ajoutant au ſien le rendirent encore plus funeſte.

CHAPITRE III.

Syſtême de JEAN-JACQUES ROUSSEAU.

Conſéquences paſſées ſous ſilence ou ménagées par Monteſquieu.

AVEC quelque réſerve que ſe fût exprimé Monteſquieu, le grand principe de toute révolution démocratique étoit poſé. Il étoit ſtatué à ſon école que *tout homme qui dans un Etat libre eſt cenſé avoir une ame libre, doit ſe gouverner lui-même.* Cet axiome diſoit évidemment que nul homme, nul peuple ne doit ſe croire libre, s'il n'a pas fait lui-même les lois qui le gouvernent; & de là il étoit facile de conclure qu'à peine exiſtoit-il ſur la terre un peuple qui eût droit de ſe croire vraiment libre, ou qui n'eût quelques chaînes à rompre pour n'être plus eſclave.

A peine l'Angleterre elle-même pouvoit-elle ſe flatter de jouir réellement de cette liberté; on voit que Monteſquieu n'oſoit pas l'aſſurer, quand il ajoute : « Ce n'eſt point à moi à exa-» miner ſi les Anglois jouiſſent actuellement de » cette liberté, ou non; il me ſuffit de dire » qu'elle eſt établie par leurs lois, & je n'en » cherche pas davantage. » Si cela ſuffiſoit au maître, cela pouvoit très-bien ne pas ſuffire

à tous les disciples, & il pouvoit très-bien s'en élever quelqu'un, prêt à lui dire que suivant son principe il s'en falloit bien que les lois donnassent aux Anglois la liberté d'un peuple qui se gouverne lui-même. Car enfin les Anglois n'ont pas la bonhomie de croire que la multitude ou dix & quinze millions d'hommes aient tous la sagesse & les lumières nécessaires pour prononcer sur la loi. Les Anglois, laissant très-sagement le soin de discuter & de faire la loi, à leur Parlement & à leur Roi, n'ont pas même voulu que tous les citoyens eussent sans exception le droit de nommer ou députer les membres de leur Parlement. Pour jouir de ce droit il faut chez eux une propriété suffisante déterminée par la loi; propriété dont le taux exclut de l'élection, de la députation sur-tout non-seulement la populace, mais encore un très-grand nombre, & peut-être un tiers ou la moitié des citoyens.

Il étoit évident que les Anglois mêmes, pour se croire tous libres, devoient nier, comme trop général, le principe de Montesquieu; & très-certainement ils avoient le droit de le faire, & de lui dire: « Pour nous, la liberté civile est le droit de faire impunément tout ce qui n'est pas défendu par nos lois; & tout Anglois, riche ou pauvre, est également libre, soit qu'il ait la fortune requise pour députer au Parlement, soit

ſoit qu'il ne l'ait pas ; ſoit qu'il faſſe la loi directement par ſon ſuffrage, ou indirectement par ſes députés, ſoit qu'il n'y contribue nullement ; car dans tous ces cas il eſt également certain d'être jugé par la même loi. L'étranger même eſt libre chez nous, comme nous-mêmes, quand il veut y obſerver nos lois ; car il peut faire auſſi impunément que nous-mêmes tout ce qui n'eſt pas défendu par nos lois. »

Si l'Angleterre même pouvoit ſi juſtement reprocher à Monteſquieu la généralité de ſon principe, qu'en étoit-ce des autres nations, de la France, de l'Eſpagne, de l'Allemagne, de la Ruſſie, où le peuple étoit ſi loin de ſe gouverner lui-même, & de faire ſes lois ni par lui ni par ſes repréſentans ? Qu'en étoit-ce même de toutes ces Républiques, ſoit en Suiſſe, ſoit en Italie, où les trois pouvoirs ſont réunis dans un Sénat ; où par cette raiſon, d'après ſon expreſſion même, *toute la puiſſance étant une*, Monteſquieu croyoit *découvrir & ſentir à chaque inſtant un prince deſpotique ?*

Il falloit donc évidemment que les peuples fuſſent déſabuſés du principe de Monteſquieu, ou bien que l'Europe entière, commençant à ſe croire eſclave, cherchât à ſecouer le joug, par une révolution générale dans ſes gouvernemens. Il falloit qu'il s'élevât quelque homme dont le

génie détruisit l'impression que faisoit celui de cet illustre Auteur. Le malheur de l'Europe voulut précisément le contraire.

Montesquieu ne fut pas seulement admiré, exalté comme il le méritoit dans bien des parties de son Esprit des Lois ; il le fut plus spécialement pour cette partie de ses ouvrages, pour ses principes de liberté, d'égalité, de législation, qui ne montroient que l'esclavage dans les gouvernemens du jour. Les Sophistes lui pardonnèrent ses restrictions, ses protestations, ses détours, *ses obscurités, ses innocens artifices*, parce qu'ils virent bien qu'il suffisoit pour le moment d'avoir ouvert la voie, & de montrer jusqu'où elle peut conduire.

Jean-Jacques reprenant le principe de Montesquieu & plus hardi dans ses conséquences.

Le premier qui se chargea de l'élargir fut Jean-Jacques Rousseau, ce fameux citoyen de Genève, que nous avons vu rendre tant de services aux Sophistes de l'impiété dans leur conjuration contre l'Autel. Il étoit plus spécialement l'homme qu'il falloit aux Sophistes de la rebellion, pour leur servir de guide dans la conjuration contre le Trône. Citoyen né dans une République, il disoit lui-même avoir apporté en naissant *la haine des Rois*, comme Voltaire celle du Christ. Il avoit, plus que Montesquieu encore, ce talent de donner à l'erreur le ton de l'importance, au paradoxe l'air de la profondeur. Il avoit sur-

tout cette hardieſſe qui n'admet pas à demi les principes & ne s'effraie pas des conſéquences. Il ſurpaſſa ſon maître, & dans ſes théories politiques il le laiſſa bien loin derrière lui.

L'Eſprit des Lois avoit paru en 1748, *le Contrat Social* de Jean-Jacques parut en 1752. Monteſquieu avoit ſu réveiller les idées de liberté, d'égalité; Jean-Jacques ſut en faire le bonheur ſuprême : « Si l'on cherche, dit-il, en quoi » conſiſte *le plus grand bien de tous*, on trouvera » qu'il ſe réduit à ces deux objets principaux, » *la liberté*, *l'égalité*. *La liberté*, parce que toute » dépendance particulière eſt autant de force ôtée » au corps de l'Etat; *l'égalité*, parce que la li- » berté ne peut ſubſiſter ſans elle. » (*Contrat Social*, *liv.* 2, *ch.* 11.)

L'homme par-tout eſclave pour J. J.

Monteſquieu n'avoit pas oſé prononcer ſi les Anglois eux-mêmes étoient libres ou non; alors même qu'il faiſoit la plus ſévère critique des autres gouvernemens, il s'étoit retranché ſur l'intention de ne point les *ravaler*, de ne vouloir *mortifier* perſonne; Jean-Jacques dédaigne tous ces vains ménagemens; il commence par dire à tous les peuples : « *L'homme eſt né libre*, *& par-tout il* » *eſt dans les fers.* » (Contrat Social, chap. I, premiers mots.)

Monteſquieu avoit cru voir que pour ſe croire libre, il falloit que tout homme *ſe gouvernât lui-*

même ; qu'il fît toujours ſes lois, ſa volonté. Le moyen lui avoit paru difficile dans les petits Etats, impoſſible dans les grands. Jean-Jacques eût regardé le principe comme faux, s'il l'eût cru impoſſible dans la pratique. Il le ſuppoſa vrai en théorie, & tel qu'il le trouvoit dans Monteſquieu : il ne vit plus, pour ſurpaſſer ſon maître, autre choſe à faire que d'en montrer la poſſibilité & d'en faciliter l'exécution. Il en fit ſon problême favori.

« Trouver une forme d'aſſociation qui défende » & protége de toute la force commune, la per- » ſonne & les biens de chaque aſſocié, & par » laquelle chacun s'uniſſant à tous *n'obéiſſe pour-* » *tant qu'à lui-même, & reſte auſſi libre qu'auparavant ;* » tel eſt, nous dit Jean-Jacques, le problême fondamental dont le Contrat Social donne la ſolution. (*Liv. 1, ch. 6.*) C'étoit en d'autres termes chercher préciſément à réaliſer le principe de Monteſquieu, à donner à tout homme qui ſe ſent libre les moyens de ſe gouverner lui-même, de n'avoir d'autres lois que celles qu'il auroit faites lui-même. Objet du ſyſtême de J. J.

Il n'étoit pas aiſé de concevoir comment un homme, après le Contrat Social, ſe trouvoit auſſi libre que s'il n'étoit point entré dans ce Contrat ; comment, après s'être ſoumis au moins à la pluralité des ſuffrages ou des volontés, il reſtoit auſſi Erreur dans cet objet.

libre que lorſqu'il n'avoit à conſulter dans ſes actions que ſa propre volonté. C'étoit là préciſément nous dire que l'objet de la ſociété civile eſt de conſerver toute la liberté antérieure à tout gouvernement civil, appelée liberté de l'état de nature ; quoique dans les idées reçues, le Contrat Social emporte eſſentiellement le ſacrifice d'une partie de cette liberté pour conſerver le reſte, pour acheter, au prix de ce ſacrifice, la paix, la ſureté de ſa perſonne, de ſes propriétés, de ſa famille, & tous les autres avantages de la ſociété civile.

Le problême devenoit encore plus difficile à réſoudre, quand on entendoit Jean-Jacques nous dire lui-même : *Il eſt bien évident que la première intention du peuple eſt que l'Etat ne périſſe pas.* (Liv. 4, ch. 6.) Avec cette ſeconde maxime, il ne s'agiſſoit plus de ſe gouverner eſſentiellement ſoi-même, ou de faire toujours ſa volonté, ſes lois, mais d'avoir de bonnes lois, quel que fût le légiſlateur, & d'être gouverné de manière que l'Etat fût ſauvé.

Prem. conſéquence qu'il tire du principe de Monteſquieu. Peuple ſeul légiſlateur.

Les contradictions & les difficultés n'étoient pas faites pour arrêter Jean-Jacques. Il vouloit réaliſer le principe de Monteſquieu ; il partit de la ſuppoſition, que tout homme libre doit ſe gouverner lui-même, c'eſt-à-dire que tout peuple libre ne doit obéir qu'à des lois faites par lui-

même ; il ne vit plus dans la loi autre choſe que *l'expreſſion de la volonté générale.* Cette prétention effaçoit d'un ſeul mot toutes lois portées juſques alors par tout Prince, tout Roi ou Empereur quelconque, ſans le ſuffrage dominant de la multitude ; auſſi Jean-Jacques n'héſita pas à dire « qu'on ne demande plus à qui appartient le » droit de faire les lois, puiſqu'elles ſont l'ex» preſſion de la volonté générale —la puiſſance » légiſlative appartient au peuple, & ne peut » appartenir qu'à lui —ce qu'un homme, quel » qu'il puiſſe être, ordonne de ſon chef, n'eſt » point loi —car le peuple ſoumis aux lois doit » en être l'auteur. » (*Liv. 3, ch. i.*)

Seconde conſéquence. Peuple ſouverain.

Telle fut la première conſéquence que Jean-Jacques, diſciple de Monteſquieu, tira du grand principe de ſon maître & de la diſtinction des trois pouvoirs. La ſeconde concluſion du diſciple ne fut pas moins flatteuſe pour la multitude. Toute la ſouveraineté, ſelon Jean-Jacques, réſidoit dans le pouvoir légiſlatif ; en donnant ce pouvoir au peuple, il en conclut *le peuple ſouverain*, tellement ſouverain qu'*il ne peut pas même ſe ſoumettre à un autre Souverain.* Toute ſoumiſſion de ſa part devint à la nouvelle école une violation de l'acte même par lequel tout peuple exiſte, & violer cet acte étoit pour le peuple *s'anéantir* ſoi-même ; & par une dernière conſé-

quence, toute soumission de la part d'un peuple quelconque se trouve *nulle*, par la grande raison que *ce qui n'est rien ne produit rien.* (Liv. 1, chap. 7.)

De peur qu'on ne l'entendît pas assez, Jean-Jacques revenoit plus d'une fois au principe & aux conséquences. « La souveraineté, répétoit-il » entre autres, n'étant autre chose que l'exercice » de la volonté générale, ne peut jamais s'aliéner » *—si le peuple promet seulement d'obéir, il se dis-* » *sout par cet acte ; il perd sa qualité de peuple.* » *A l'instant qu'il y a un maître, il n'y a plus* » *de Souverain, & dès-lors le corps politique est* » *détruit.* » (Liv. 2, ch. 1.

On ne pouvoit pas dire plus clairement aux peuples : Jusques ici vous avez eu des Rois que vous appeliez *Souverains.* Si vous voulez cesser d'être esclaves, commencez par vous faire *Souverains*, pour dicter vous-mêmes toutes vos lois ; & que vos Rois, s'il vous en faut encore, ne soient plus que des serviteurs faits pour obéir à vos lois, pour les faire observer par les autres.

Troisième conséquence. Le peuple infaillible dans ses lois.

Montesquieu avoit craint que ce peuple législateur ne fût pas assez éclairé pour la discussion des lois & des affaires, & cette crainte ne lui avoit pas fait abandonner le principe. Jean-Jacques insistant sur le principe, ne vit personne plus propre que le peuple à mettre en pratique le

principe & les conséquences. Dans le nouveau système, non-seulement la volonté générale du peuple pouvoit faire la loi, mais ce peuple dans la confection des lois devenoit infaillible ; car, nous disoit Jean-Jacques, *la volonté générale est toujours droite & tend toujours à l'utilité publique ;* & ce peuple que tant on méprise, *on ne peut jamais le corrompre.* (Liv. 1, ch. 3.) On peut bien le tromper ; (*Ibid.*) mais de quelque manière qu'on le trompe, ce peuple *souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être.* (Liv. 1, ch. 7.)

Quatrième conséquence. Seul se représentant.

Pour suppléer à l'incapacité du peuple dans la confection des lois, Montesquieu lui donnoit des représentans ou des hommes qui faisoient la loi pour lui ; Jean-Jacques reconnut que ces représentans ne le sont que de nom ; que Montesquieu faisant élire des députés, donnoit vraiment au peuple des avocats, des procureurs, c'est-à-dire des hommes chargés de discuter ses intérêts, comme un tuteur tous ceux de son pupille ; mais que des procureurs ou tuteurs ne sont pas de vrais représentans ; que ces tuteurs, ces avocats dont le peuple seroit obligé de suivre les avis, pouvoient avoir des opinions, des volontés contraires à la sienne ; que c'étoit là enfin donner au peuple de vrais législateurs, & non pas le faire législateur lui-même. Il observa de plus que

la volonté du peuple ne seroit pas plus représentée par ces députés, que celle d'un pupille par son tuteur, & il ne voulut pas que le peuple se donnât des tuteurs. Aussi ajouta-t-il, en dépit de son maître : « Le *Souverain*, c'est-à-dire le » peuple, *qui n'est qu'un être collectif; ne peut* » *être représenté que par lui-même; le pouvoir peut* » *bien se transmettre, non pas la volonté.*—Le Sou- » verain d'ailleurs peut bien dire : je veux ac- » tuellement ce que veut un tel homme ou du » moins ce qu'il dit vouloir; mais il ne peut » pas dire : ce que cet homme voudra demain, » je le voudrai encore; puisqu'il est absurde que » la volonté se donne des chaînes pour l'avenir. » (*Liv.* 2, *ch.* 1.)

Cinq. conséquence. Peuple supérieur aux lois.

De ces raisonnemens suivoient [illegible] qualités, des droits, que Montesquieu n'auroit peut-être pas voulu refuser au peuple souverain, mais qu'il n'avoit pas au moins osé exprimer. Le peuple souverain faisoit la loi; & quelle que fût la loi faite par le peuple, *elle ne pouvoit pas être injuste*, puisque nul n'est injuste envers lui-même. (*Liv.* 3, *ch.* 7.)

Le peuple souverain encore faisoit la loi, mais nulle loi ne pouvoit l'obliger. Car, reprenoit Jean-Jacques, « en tout état de cause, un peuple » est toujours maître de changer ses lois, même » les meilleures. S'il lui plaît de se faire mal à

» lui-même, qui eſt-ce qui auroit le droit de » l'empêcher ? » (*Liv. 2, ch. 12.*)

Six. conſéquence. Aſſemblées du peuple.

Enfin pour Monteſquieu, la grande difficulté qu'il y a pour des hommes libres à ſe gouverner eux-mêmes & à faire leurs lois, venoit de l'impoſſibilité de tenir, dans un grand Etat, les aſſemblées du peuple légiſlateur. Ces inconvéniens & ces impoſſibilités diſparurent devant Jean-Jacques, parce qu'il ſentit bien qu'il falloit ou abandonner le principe, ou ne pas s'effrayer des conſéquences. Auſſi des Parlemens & même des Etats-Généraux ne lui ſuffiſoient pas, il lui falloit de vraies aſſemblées du peuple & de tout le peuple. Auſſi continuoit-il : « Le Souverain n'ayant d'autre force » que la puiſſance légiſlative, n'agit que par des » lois; & les lois n'étant que des actes authentiques de la volonté générale, le *Souverain ne* » *ſauroit agir que quand le peuple eſt aſſemblé.* Le » peuple aſſemblé, dira-t-on ? quelle chimère ! » C'eſt une chimère aujourd'hui, mais ce n'en » étoit pas une il y a deux mille ans. Les hommes » ont-ils changé de nature ? Les bornes du poſſible » dans les choſes morales ſont moins étroites » que nous ne penſons. Ce ſont nos foibleſſes, » nos vices & nos préjugés qui les rétréciſſent. » Les ames baſſes ne croient point aux grands » hommes; de vils eſclaves ſourient d'un air mo- » queur à ce mot *liberté.* » (Liv. 3, ch. 12.)

Faux exemples du peuple souverain.

Avec quelque confiance que Jean-Jacques prononçât ces paroles, les exemples ſur leſquels il s'appuyoit n'étoient rien moins que propres à nous montrer ces aſſemblées d'un peuple ſouverain. C'étoient les bourgeois ou d'Athènes ou de Rome, courant ſans ceſſe à leur place publique; mais ces citoyens ou ce peuple de Rome ſurtout, n'étoient pas le peuple ſouverain & par-tout ſouverain. L'Empire étoit immenſe, & dans tout cet Empire, loin d'être ſouverain, le peuple étoit eſclave d'une ville deſpote, d'une armée de *quatre cent mille ſoldats* appelés citoyens, toujours prêts à ſortir d'un camp appelé *Rome*, pour fondre ſur les villes ou provinces dont le peuple auroit eſſayé de ſecouer le joug. Il en étoit de même à proportion des citoyens d'Athènes, deſpotes de leurs colonies & des villes alliées.

Ces exemples cités par Jean-Jacques prouvoient ce que la Révolution Françoiſe nous a ſi bien montré, qu'une ville immenſe comme Rome & Paris, dont tous les habitans ſe changent en ſoldats, peut bien donner le nom de liberté, d'égalité à ſes révolutions; mais qu'au lieu d'un Roi qu'ils ont chaſſé, ces habitans deviennent eux-mêmes quatre ou cinq cent mille deſpotes & tyrans des provinces, tyranniſés eux-mêmes par leurs tribuns. Témoins pour les provinces, les peuples de Lyon, de Rouen, de Bordeaux & de

toute

toute autre ville qui eſſaieroit de ſecouer le joug de la ville deſpote, des faubourgs St. Antoine, St. Marceau, des bourgeois de Paris. Témoins pour Paris, les Robeſpierre dans un temps, & les cinq Rois dans l'autre.

Reproches de J. J. à Monteſqu.

Il arrivoit par fois à Jean-Jacques de ſentir ces inconvéniens. Alors même il n'abandonnoit ni ſon grand principe du peuple ſouverain, ni les aſſemblées de ce peuple. Alors il recouroit comme Monteſquieu, *à la vertu* des Républiques, du peuple ſouverain ; mais il reprochoit à Monteſquieu même de *manquer ſouvent de juſteſſe, faute d'avoir fait les diſtinctions néceſſaires, & de n'avoir pas vu que l'autorité ſouveraine étant par-tout la même, le même principe doit avoir lieu dans tout Etat bien conſtitué.* (Liv. 3, chap. 4.) Alors il avouoit : « Qu'il n'y a pas d'Etat ſi ſujet aux » guerres civiles & aux agitations inteſtines, » que le démocratique ou populaire, (c'eſt-à- » dire que cet Etat dont la vertu eſt le grand » mobile) parce qu'il n'y en a aucun qui tende » ſi fortement & ſi continuellement à changer de » forme, ni qui demande plus de vigilance & » de courage pour être maintenu dans la ſienne. » (*Ibid.*)

Alors encore il confeſſoit que pour ſe gouverner démocratiquement, il faudroit *un peuple de Dieux ; qu'un gouvernement ſi parfait ne convient*

pas à des hommes. (Ibid.) Mais alors même, plutôt que de *manquer de juſteſſe* comme Monteſquieu, pour aſſembler le peuple ſouverain, il proſcrivoit des terres de la liberté tous les grands Empires; il ne lui falloit plus que des Etats très-petits. (*Ibid.*) Il ne falloit pas même plus d'une ville dans chaque Etat; il n'y falloit ſur-tout point de capitales.

Sept. conſéquence. Diviſion des Etats

La doctrine de Jean-Jacques ici étoit formelle: « Une ville, diſoit-il, non plus qu'une nation, » ne peut être légitimement ſujette d'une autre; » parce que l'eſſence du corps politique eſt l'ac» cord de l'obéiſſance & de la liberté, & que » ces mots de ſujet & de ſouverain ſont des » corrélations identiques, dont l'idée ſe réunit » ſous le ſeul mot de citoyen. » En ſtyle plus intelligible, tout cela ſignifioit que tous les Souverains & les ſujets d'un même Etat ne ſont que les bourgeois d'une même ville; qu'un citoyen ſujet & ſouverain de Londres n'eſt plus rien à Portſmouth, à Oxford, comme le citoyen ſujet & ſouverain d'Oxford ou de Portſmouth n'eſt plus qu'un étranger à Londres, à Cambridge, à Plimouth; qu'enfin les citoyens d'une ville quelconque ne peuvent pas être ſujets d'un Souverain qui habite une autre ville. Auſſi, continuoit Jean-Jacques: « C'eſt toujours un mal d'unir plu» ſieurs villes en une ſeule cité, (c'eſt-à-dire ici

» en un ſeul Empire) —il ne faut point objecter » l'abus des grands Etats à celui qui n'en veut » que de petits. Mais comment donner aux petits » Etats aſſez de force pour réſiſter aux grands! » comme jadis les villes Grecques réſiſtèrent au » grand Roi, & comme plus récemment la Hol- » lande & la Suiſſe ont réſiſté à la maiſon d'Au- » triche. » Tout cela vouloit dire que dans le ſyſtême de la liberté & de l'égalité du peuple ſouverain, il faſloit diviſer les grands Etats en démocraties fédératives.

« Enfin ſi l'on ne peut réduire l'Etat à de » juſtes bornes, (malgré l'admiration du même » ſage pour le peuple de Rome) il reſte encore » une reſſource; c'eſt de n'y point ſouffrir de » capitale, de faire ſiéger le gouvernement alter- » nativement dans chaque ville, & d'y aſſem- » bler tour à tour les Etats du pays, le peuple » ſouverain. » (*Liv. 3, ch. 13.*)

Crainte que l'on ne dît au Philoſophe que ces petits Etats démocratiques ne feroient que diviſer les grands Etats en autant de petites provinces toujours tourmentées *par les guerres civiles, par les agitations inteſtines*, & toujours prêtes à *changer de forme*, comme ſes démocraties; il conſentoit à voir ſur la terre des Ariſtocraties. Celles-ci, & ſur-tout l'Ariſtocratie élective, devenoient même pour lui *le meilleur de tous les*

gouvernemens. (Liv. 3, ch. 5.) Mais soit Démocratie, soit Aristocratie, soit même Monarchie, le peuple étoit toujours seul souverain, & il falloit toujours des assemblées du peuple souverain. Il les falloit fréquentes, périodiques & tellement réglées, que nul Prince, nul Roi & nul Magistrat ne pût les empêcher *sans se déclarer ouvertement infracteur* des lois, ennemi de l'Etat. (*Liv. 3, chap. 18.*)

Huit. conséquence. Questions à faire dans les assemblées du peuple.

Toujours plus conséquent que Montesquieu dont il avoit hérité le principe, Jean-Jacques continuoit : « L'ouverture de ces assemblées qui » n'ont pour objet que le maintien du traité so- » cial, doit toujours se faire par deux proposi- » tions qu'on ne puisse jamais supprimer, & qui » passent séparément par les suffrages.

» La première : *S'il plaît au Souverain de con- » server la présente forme de gouvernement.*

» La seconde : *S'il plaît au peuple* (au même » Souverain) *d'en laisser l'administration à ceux » qui en sont actuellement chargés ;* » c'est-à-dire de maintenir le Magistrat, le Prince ou bien le Roi qu'il s'est donné. (*Ibid.*)

Ces deux questions, dans le système du peuple souverain, ne sont encore que la suite de ce grand principe posé par Montesquieu, que tout homme libre *sentant qu'il a une ame libre, doit se gouverner lui-même.* Car cet homme ou ce

peuple ſentant qu'il a une ame libre, pourroit très-bien ne vouloir pas être gouverné aujourd'hui comme il l'étoit hier. S'il ne le vouloit plus, comment ſeroit-il libre, s'il étoit obligé de maintenir & ce gouvernement & ceux qu'il s'eſt donnés pour chefs?

Pour un philoſophe moins intrépide que Jean-Jacques, la conſéquence eût fait abandonner le principe. Sans ceſſer d'être ſage, on auroit pu lui dire : Tout peuple qui prévoit à quels malheurs l'expoſent des révolutions perpétuelles dans ſon gouvernement, a pu ſans s'avilir & ſans ſe rendre eſclave, ſe donner une conſtitution qu'il jure d'obſerver ; il a pu ſe choiſir & ſe donner des chefs, des magiſtrats, qui jurent de le gouverner ſuivant cette conſtitution. Cet accord eſt un pacte que demain tout comme aujourd'hui ce ſera un crime de violer, comme le plus religieux des ſermens. Si le peuple eſt ſuppoſé ſacrifier ſa liberté par un pacte de cette eſpèce, vous appelerez donc auſſi eſclave l'honnête homme qui ſe croit obligé de tenir la promeſſe qu'il a donnée hier, le ſerment qu'il a fait de vivre dans l'Etat ſuivant la loi? Tout ce raiſonnement n'eût fait que peu d'impreſſion ſur Jean-Jacques. C'étoit pour lui une très-grande erreur, que de prétendre qu'une conſtitution à obſerver par le peuple & les chefs, fût un contrat entre le peuple & les

chefs qu'il ſe donne ; & ſa raiſon étoit qu'il eſt abſurde & contradictoire que le Souverain ſe donne un ſupérieur ; que *s'obliger d'obéir à un maître, c'eſt ſe remettre en pleine liberté.* (Liv. 5, chap. 4.)

Nouv. conſéquence.

Tous les Rois ſimplement proviſoires.

C'eſt là que conduiſoit l'idée du peuple ſouverain, eſſentiellement ſouverain, qui doit pour être libre ſe gouverner lui-même, & conſerver malgré tous ſes ſermens le droit d'effacer aujourd'hui toutes les lois qu'il juroit hier de maintenir. La concluſion, quelque étrange qu'elle dût paroître, n'en étoit pas moins celle dont l'application plaiſoit plus ſpécialement au Sophiſte des révolutions, lorſqu'il ajoutoit : « Quand donc il arrive » que le peuple inſtitue un gouvernement héré- » ditaire, ſoit monarchique dans une famille, » ſoit ariſtocratique dans un ordre de citoyens, » *ce n'eſt point un engagement qu'il prend ;* c'eſt » une forme proviſoire qu'il donne à l'adminiſ- » tration, juſqu'à ce qu'il lui plaiſe d'en ordon- » ner autrement. » (*Liv. 3, ch. 18.*) C'eſt-à-dire juſqu'à ce qu'il lui plaiſe de chaſſer ſon Sénat ou bien ſes Parlemens, ſes Rois.

Qu'on ne s'étonne pas de me voir inſiſter dans ces Mémoires ſur l'expoſition d'un pareil ſyſtême ; l'application des cauſes aux effets deviendra plus ſenſible dans la ſuite des faits que la Révolution Françoiſe fournit à l'hiſtorien. S'il veut découvrir

plus ſpécialement l'influence du philoſophe Genevois ſur la nouvelle guerre que cette Révolution eſt venue déclarer à tous les Trônes, qu'il étudie de plus l'application que le même Sophiſte faiſoit de ſes principes aux Monarchies, les leçons qu'il donnoit aux peuples ſur les Rois.

Dix. conſéquence. Toute Monarchie même, vraie démocratie.

Ici c'étoit encore Monteſquieu qui avoit poſé les baſes, Jean-Jacques ne faiſoit qu'élever l'édifice. Il admettoit comme ſon maître l'abſolue néceſſité de ſéparer le pouvoir légiſlatif du pouvoir exécutif; mais toujours plus hardi que Monteſquieu, à peine laiſſoit-il leur nom aux Monarchies. « J'appelle République, diſoit-il, tout Etat régi » par des lois, ſous quelque adminiſtration que » ce puiſſe être; car alors ſeulement l'intérêt » public gouverne, & la choſe publique eſt » quelque choſe. —*Pour être légitime*, il ne faut » pas que le gouvernement ſe confonde avec le » Souverain, mais qu'il en ſoit le Miniſtre: alors » la Monarchie elle-même eſt République. » (*Liv. 1, ch. 6, & note.*)

Ces dernières paroles ſemblent annoncer que Jean-Jacques reconnoiſſoit au moins la légitimité d'un Roi qui recevroit la loi du peuple, qui voudroit lui-même avoir le peuple pour Souverain, n'être que le Miniſtre ou même l'eſclave du peuple ſouverain. Car dans tout ce ſyſtême, le ſeul être libre eſt celui qui fait la loi, le ſeul eſclave

eſt celui qui la reçoit. Le peuple la faiſoit, le Roi la recevoit ; le Roi étoit donc ſeul eſclave du peuple ſouverain.

Onz. conſéquence. Se paſſer de tout Roi, quand on le peut.

A ces conditions, il eſt vrai que Jean-Jacques conſent à reconnoître un Roi dans les grands Empires ; mais il apprend aux peuples que la néceſſité d'un Roi dans un pareil Etat ne vient que de leur faute ; qu'ils auroient mieux appris à s'en paſſer, s'ils avoient vu *que plus l'Etat s'agrandit, plus la liberté diminue* ; que leur véritable intérêt eût été d'occuper cent fois moins de terrain pour devenir cent fois plus libres ; que s'il eſt difficile qu'un grand Etat ſoit bien gouverné, il l'eſt beaucoup plus *qu'il ſoit bien gouverné par un ſeul homme.* (Liv. 3, ch. 1.)

Douz. conſéquence. Tout Roi ſimple officier, & le peuple toujours maître de le dépoſer

Mais enfin, tels qu'ils ſont ces Etats, au moins faut-il auprès du même philoſophe ne jamais oublier que toute la dignité de ces hommes appelés » *Rois, n'eſt abſolument qu'une commiſſion*, un » emploi dans lequel, ſimples officiers du Souverain, ils exercent en ſon nom le pouvoir » dont ils les a faits dépoſitaires, & *qu'il* peut » limiter, modifier, reprendre, quand il lui plaît. » (*Liv. 3, ch. 1.*)

A ces conditions mêmes, les Rois, ces Officiers, ces Commiſſaires du peuple ſouverain n'auroient pas exiſté bien long-temps, ſi le vœu de Jean-Jacques avoit été exaucé. Ce vœu ſe mani-

feſte d'un bout à l'autre dans ſon chapitre intitulé de la Monarchie. Là, on voit le Sophiſte entaſſer tous les inconvéniens de la Royauté, ſoit élective ſoit héréditaire; là, toujours ſuppoſant les prétendues vertus du peuple & de la multitude, il ne voit ſur le trône que des tyrans ou des deſpotes vicieux, intéreſſés, ambitieux. Il ne craignoit pas d'ajouter que ſi l'on vouloit entendre par Roi celui qui gouverne *pour l'utilité de ſes ſujets*, il s'enſuivroit que depuis le commencement du monde il n'auroit pas encore *exiſté un ſeul Roi.* (Voyez liv. 3, ch. 6, & note ſur le ch. 16.)

Les conſéquences les plus directes de tout ce ſyſtême étoient évidemment que tout peuple jaloux de conſerver ſes droits d'égalité, de liberté, doit d'abord chercher à ſe paſſer de Roi & ſe donner une conſtitution républicaine; que les peuples croyant avoir beſoin d'un Roi, doivent prendre au moins toutes les précautions néceſſaires pour conſerver ſur lui les droits de Souverain, & ne pas oublier ſur-tout qu'en qualité de Souverains ils ont toujours le droit de ſe défaire du Roi qu'ils ont créé, de briſer ſon ſceptre, de renverſer ſon trône, toutes les fois que bon leur ſemblera. Pas une de ces conſéquences n'effraya le philoſophe de Genève. Il falloit les admettre à ſon école, ou manquer de juſteſſe comme

Monteſquieu, & livrer encore la terre à l'eſclavage. Si on lui objectoit que les nations les plus imbues jadis de ces idées de peuple égal, libre & ſouverain, furent préciſément celles où l'on voyoit le plus d'eſclaves; il ſe contentoit de répondre : « Telle fut, il eſt vrai, la ſituation » de Sparte; pour vous, peuples modernes, » vous n'avez point d'eſclaves, *mais vous l'êtes.* » Vous payez leur liberté de la vôtre. Vous » avez beau vanter cette préférence, j'y trouve » plus de lâcheté que d'humanité. » (*Ch. 18.*)

Treiz. conſéquence. Tous les peuples du jour eſclaves.

Ainſi toujours plus vif & plus preſſant, & toujours plus hardi que ſon maître, Rouſſeau ne ſavoit taire aucune des conſéquences du principe poſé par Monteſquieu. Ainſi bravant tout à la fois & les Anglois & tous les autres peuples, il faiſoit hardiment entendre à tous : Vous êtes tous eſclaves ſous vos Rois.

Religion du ſyſtême Deiſte.

Ce n'étoit pas aſſez d'avoir ſurpaſſé ſon maître de ce genre. Monteſquieu moliſſant quelquefois, inſinuant l'erreur, & malgré ſes éloges du Chriſtianiſme, ſemblant plus d'une fois ſacrifier les vertus religieuſes à la politique, parut encore timide à ſes diſciples. Jean-Jacques plus tranchant, déclara hautement ne connoître *rien de plus contraire à l'eſprit ſocial* que la Religion de l'Evangile. Un vrai Chrétien pour lui ne fut que l'homme toujours prêt à ſubir le joug des Cromwel ou des Catilina.

Monteſquieu avoit fait de la *Religion catholique* celle des Gouvernemens modérés, des Monarchies tempérées ; & de la *Religion proteſtante, celle des Républiques.* (Eſprit des Lois, liv. 24, ch. 5.) Il ne falloit à Jean-Jacques ni Chrétien catholique, ni Chrétien proteſtant. Il finit ſon ſyſtême par le même paradoxe de Bayle que Monteſquieu avoit combattu. Il ne vit pour le peuple égal, libre & ſouverain, d'autre Religion que celle du Déiſte. Pour ſapper tous les trônes des Rois, il proſcrivit de la Religion de l'Etat tous les autels du Chriſt. (*Contrat Soc. Voyez tout le dernier chapitre.*)

Cette concluſion ſeule donnoit à Jean-Jacques, dans l'eſprit des Sophiſtes, bien des avantages ſur Monteſquieu. Le temps devoit un jour apprendre lequel des deux ſyſtêmes l'emporteroit. Que l'hiſtorien compare leurs effets, qu'il obſerve la nature & les progrès ſucceſſifs de l'opinion ; il ſera moins ſurpris de voir un jour triompher celle des deux écoles, qui laiſſoit moins de ménagemens à attendre & pour l'Autel & pour le Trône.

CHAPITRE IV.

TROISIÈME GRADE de la Conſpiration.

Effet général des ſyſtêmes de MONTESQUIEU & de JEAN-JACQUES.

Convention des Sophiſtes ; union de leurs complots contre le Trône à leurs complots contre l'Autel.

Raiſons de Monteſquieu pour l'ariſtocratie.

EN comparant les deux ſyſtêmes que je viens d'expoſer, il eſt aiſé de voir que les idées de la liberté & de l'égalité politiques avoient pris dans l'eſprit de Monteſquieu & de Jean-Jacques, la tournure, les modifications que l'on devoit naturellement attendre de la diverſe condition de ces deux célèbres Ecrivains. Le premier, élevé dans cette partie de la ſociété, que diſtinguent les titres & les richeſſes, avoit bien moins donné à cette égalité qui confond tous les ordres des citoyens. Malgré ſon admiration pour les Républiques de l'antiquité, il obſervoit qu'il « y a » toujours dans un état des gens diſtingués par » la naiſſance, les richeſſes ou les honneurs ; » que ſi ces hommes-là étoient confondus parmi » le peuple, & s'ils n'y avoient qu'une voix

» comme les autres, la liberté commune ſeroit » leur eſclavage, & ils n'auroient aucun intérêt » à la défendre. » Il formoit de ces hommes un corps qui pouvoit arrêter les délibérations du peuple, comme le peuple pouvoit arrêter les leurs. Dans les grands Empires, il admettoit un Roi, qui pouvoit arrêter les uns & les autres. (*Voyez Eſprit des Lois, Liv. XI, ch. 6.*)

Ce ſyſtême devoit un jour montrer aux Jacobins dans Monteſquieu, le père de l'ariſtocratie; & il paroît aſſez vraiſemblable que ce qui lui plaiſoit ſur-tout dans cette idée, c'eſt le rôle que devoient y jouer les hommes de ſon état, élevés à la condition de co-légiſlateurs, & dès-lors jouiſſant de cette liberté qu'il faiſoit conſiſter à ſe gouverner ſoi-même, à n'obéir jamais qu'à ſes propres lois. La précaution qu'il avoit priſe de ne généraliſer ces idées qu'en parlant de cette Iſle où il avoit appris à les admirer, le mettoient en quelque ſorte hors de toute cenſure, & de l'accuſation de vouloir bouleverſer le gouvernement de ſa patrie pour en introduire un étranger. Cette précaution n'empêcha pas que bien de ſes lecteurs ne viſſent plus d'autre conſtitution à déſirer que celle dont il leur parloit avec tant d'éloges, & plus de lois propices à la liberté que celles d'un pays où chacun ſe gouverneroit ſoi-même.

Pourquoi son système exalté, & par qui.

Les François étoient alors peu exercés dans les discussions politiques, & plus accoutumés à jouir des avantages de leur gouvernement sous les lois de leur Monarque, qu'à discuter sur son autorité. Ils étoient libres sous ces lois; ils ne s'amusoient pas à rechercher comment ils pouvoient l'être, sans les avoir faites eux-mêmes. La nouveauté de ce sujet piqua la curiosité d'une nation à qui ce titre seul auroit suffi pour faire de l'*Esprit des Lois* un ouvrage admirable. On y trouvoit d'ailleurs une vaste étendue de connoissances, & malgré une foule de réflexions piquantes, presque épigrammatiques, un ton d'honnêteté, de modération qui ajoutoit bien d'autres titres à l'estime publique. Les Anglois admirèrent aussi; malgré les réticences de Montesquieu, il leur étoit plus spécialement permis d'exalter un génie dont la grande erreur étoit d'avoir pu croire que tous les autres peuples étoient ou assez sages, ou assez bien placés sur le globe politique, pour n'avoir pas besoin d'autres lois que des leurs, s'ils vouloient être libres.

L'estime qu'on avoit pour la Grande Bretagne, sentiment qu'une nation peut-être alors sa plus digne rivale, ne lui avoit jamais refusé, ajoutoit à l'*Esprit des Lois*. L'ouvrage fut traduit en bien des langues; il eût été honteux pour un François de paroître ne l'avoir pas étudié. Qu'on me par-

donne l'expreſſion dont je vais me ſervir ; le poiſon, le vrai germe de la Révolution la plus démocratique s'inſinua, ſans qu'on s'en apperçût. Ce germe eſt tout entier dans ce principe : *Tout homme qui eſt cenſé avoir une ame libre doit être gouverné par lui-même.* Ce principe revient abſolument à celui-ci : *C'eſt dans le peuple en corps que réſide la puiſſance légiſlative.* Les admirateurs que Monteſquieu trouva dans l'ariſtocratie ne ſentirent pas aſſez les conſéquences de ce grand axiome. Ils ne s'apperçurent pas que les Philoſophes de la rebellion ne feroient que changer les termes, quand ils diroient un jour : la loi eſt l'expreſſion de la volonté générale ; quand ils en concluroient : donc c'eſt au peuple ſeul ou à la multitude qu'il appartient de faire toutes les lois & de les défaire ; donc le peuple changeant, bouleverſant comme il lui plaît, toutes les lois, ne fait que ce qu'il a le droit de faire.

Avantages que la Révolution tiroit de Monteſquieu.

Quand Monteſquieu biaiſoit ſur ces conſéquences ou bien faiſoit ſemblant de ne pas les appercevoir, & ſur-tout quand jetant un coup d'œil ſur les diverſes monarchies de l'Europe, il ſe voyoit forcé de convenir, qu'une ſeule exceptée, il n'en connoiſſoit point où le peuple jouît de ce prétendu droit de ſe gouverner lui-même & de faire ſes lois ; quand il ajoutoit que moins elles ſe trouvoient fondées ſur ce droit,

plus la *Monarchie dégénéroit en despotisme ;* quand, après avoir dit qu'il n'y avoit plus de liberté, sans cette distinction & séparation des pouvoirs qu'il voyoit réunis sur la tête de tant de Souverains, il sembloit encore vouloir consoler ces divers peuples, en leur parlant du plus ou moins de liberté qu'ils pourroient encore devoir à ce qu'il appeloit des préjugés, à leur amour pour *la gloire des citoyens, de l'Etat & du Prince ;* (Liv. XI, chap. 7) qu'est-ce que ce nuage dont il s'enveloppoit ? Après avoir posé des principes qui ne montrent par-tout que l'esclavage, croit-il appaiser les esprits, en leur parlant d'une liberté de préjugé qui peut encore leur rester ? Seroit-ce là de ces *obscurités volontaires* que d'Alembert a prises pour d'*innocens artifices ?* ou bien faut-il s'en tenir à Jean-Jacques accusant Montesquieu de *manquer de justesse ?*

Quoi qu'il en soit, tels étoient les principes de Montesquieu, qu'il étoit impossible de les suivre & en France & ailleurs, sans ces révolutions qui transportent au peuple la partie la plus importante de l'autorité du Souverain. Après l'*Esprit des Lois*, il ne manquoit évidemment, pour appeler ces révolutions, qu'un homme assez hardi pour ne pas redouter les conséquences, pour s'en applaudir même, parce qu'il les voyoit trancher & effacer dans une condition supérieure

des

des distinctions, des titres qui pouvoient l'humilier dans la sienne. Cet homme se trouva dans Jean-Jacques. Fils d'un simple artisan, & d'abord élevé dans la boutique d'un horloger, il profita des armes que Montesquieu lui fournissoit pour voir le même droit à la législation, à la souveraineté dans le simple artisan & dans le grand seigneur, dans le roturier & dans le gentilhomme. Toute l'aristocratie de Montesquieu fut pour le Genevois un vain échafaudage. S'il conserva le mot pour exprimer le meilleur gouvernement, c'est qu'il rendit à ce mot *aristocratie* son premier sens. Il entendit par là, non le noble ou le riche, mais le *meilleur*, soit riche soit pauvre, élu magistrat par le peuple; & dans l'aristocratie même il ne vit que le peuple législateur & souverain.

Il falloit à Montesquieu des nobles entre les Rois & le peuple; Jean-Jacques détestoit ces intermédiaires. Il lui parut absurde que le peuple souverain en eût besoin.

Comparaisons & effets naturels des deux systêmes.

Montesquieu morceloit le sceptre des Rois pour en donner une partie précieuse à l'aristocratie des richesses, des rangs & des titres. Jean-Jacques sans richesses, sans titres & sans rang, brisoit absolument ce sceptre des Rois, de la noblesse, des richesses. Pour avoir toute sa part de souveraineté égale à celle du mylord, du gentilhomme, il fit la multitude souveraine. L'un

& l'autre appeloient les révolutions ; l'un & l'autre, malgré toutes leurs proteſtations franches ou ſimulées, n'en apprenoient pas moins aux nations que leur gouvernement étoit en général celui du deſpotiſme ; que pour ſortir de l'eſclavage il falloit ſe donner de nouvelles conſtitutions & de nouvelles lois, des chefs plus dépendans & moins libres eux-mêmes, pour que la liberté des citoyens fût miſe hors d'atteinte.

L'un & l'autre, en diſant ce qui auroit dû être d'après leurs idées de liberté, diſoient aux peuples tout ce qu'il fal'oit faire déſormais pour qu'ils ſe cruſſent libres. L'opinion, comme les deux ſyſtêmes, devoit ſe modeler, ſe reſſerrer dans les limites aſſignées par Monteſquieu ; ou bien s'abandonner, s'étendre à toute la latitude que lui donnoit Jean-Jacques, ſuivant la force & la prépondérance, ſuivant la multitude des diſciples que l'intérêt pouvoit donner à l'un ou bien à l'autre de ces modernes politiques. Tout homme accoutumé à réfléchir eût pu prévoir dès-lors que Monteſquieu auroit pour lui tous les rebelles de l'Ariſtocratie ; mais que toutes les claſſes moyennes, ſubalternes, jalouſes, ennemies de l'Ariſtocratie, combattroient pour Jean-Jacques.

Tel devoit être l'effet naturel des deux ſyſtêmes, à meſure qu'ils feroient des conquêtes ſur l'opinion publique. Cet effet, il eſt vrai,

pouvoit être annullé par l'opinion encore dominante chez des peuples que de fauſſes idées de liberté n'avoient pas encore accoutumés à ſe regarder comme eſclaves ſous les lois de leurs Princes.

Tous ces principes révolutionnaires pouvoient ſur-tout reſter ſans force & ſans action ſur l'eſprit de ceux que la Religion accoutumoit à regarder les Rois & tous les chefs de la ſociété comme les Miniſtres du Dieu qui gouverne le monde. Tous ces ſyſtêmes devoient s'évanouir devant un Evangile, qui proſcrivant toute injuſtice, tout arbitraire & toute tyrannie dans le Prince, toute rebellion dans les ſujets, remonte à la vraie ſource, au véritable objet de toute autorité, & ne fomente pas l'orgueil des peuples, en leur criant qu'ils ſont tous ſouverains.

Mais déjà les Sophiſtes de l'impiété ſappoient les fondemens de cette Religion, & déjà ils comptoient une foule d'adeptes; ils en comptoient ſur-tout parmi ces hommes dont ils jalouſoient ſecrétement les diſtinctions ou la puiſſance; ils conçurent bientôt tout le parti qu'il leur ſeroit facile de tirer des deux ſyſtêmes, pour faire prévaloir dans l'ordre politique les mêmes idées de liberté, d'égalité, auxquelles ils devoient tous leurs ſuccès contre le Chriſtianiſme.

Choix & conſpiration des Sophiſtes pour le ſyſtême contre les Rois.

Juſques alors la haine des enfans de Voltaire, des compagnons de d'Alembert contre les Rois, avoit été vague & incertaine ; c'étoit en général le vœu de liberté, d'égalité, c'étoit la haine de toute autorité répreſſive qu'ils avoient dans le cœur. Mais la néceſſité d'un gouvernement quelconque pour la ſociété civile étouffoit preſque leur voix. Ils ſembloient avoir ſenti ici qu'il ne ſuffiſoit pas de détruire, & qu'en ôtant aux peuples leurs lois actuelles, il faudroit être prêt à leur en donner d'autres. Ils lâchoient leurs ſarcaſmes contre les Rois, ſans paroître s'en prendre à leurs vrais droits. Ils donnoient des leçons contre la tyrannie, le deſpotiſme, ſans avoir encore décidé que tout Prince, tout Roi fût un deſpote. Il n'en fut plus de même après l'apparition des deux ſyſtêmes. Celui de Monteſquieu leur apprenoit à ſe gouverner eux-mêmes & à faire la loi avec leurs Rois. Celui de Jean-Jacques leur apprenoit à ſe paſſer de Rois, en ſe gouvernant eux-mêmes & en faiſant la loi. Ils n'héſitèrent plus ; l'abolition des Rois fut réſolue, comme celle de la Religion de Jeſus-Chriſt. Dès cet inſtant les deux conſpirations contre l'Autel, contre le Trône, ne formèrent plus à l'école des Sophiſtes qu'une ſeule & même conſpiration. Des-lors ce ne fut plus la voix iſolée de Voltaire ou celle de quelqu'autre Sophiſte livré à ſes ca-

prices, & lançant ſes ſarcaſmes contre l'autorité des Rois ; ce furent les efforts réunis des Sophiſtes, déſormais combinant les projets de la rebellion avec tous ceux de leur impiété; déſormais confondant leurs moyens & leurs vœux, & leurs haines, & tous leurs artifices, pour apprendre aux peuples à renverſer les trônes de leurs Rois, comme ils leur apprenoient à démolir les autels de leur Dieu.

L'accuſation eſt importante, elle eſt formelle; les preuves en ſont toutes dans la bouche des Conjurés eux-mêmes. Et ce n'eſt pas ici le ſimple aveu de leur conſpiration; c'eſt l'orgueil du Sophiſte qui met toute ſa gloire dans ſon crime, qui en peint la noirceur, l'hypocriſie & la ſcélérateſſe, comme il eût peint l'objet & le génie, & les travaux de la ſageſſe même ou de la vraie philoſophie pour le bonheur du genre humain. Ecoutons-les eux-mêmes traçant l'hiſtoire de leurs complots, & donnant leurs complots & donnant leurs ſuccès pour la plus grande preuve des progrès de l'eſprit dans la carrière des vérités philoſophiques.

Preuves de la conſpiration.

La Révolution Françoiſe venoit de renverſer le trône de Louis XVI; le plus impie & le plus acharné des Conjurés, le monſtrueux Condorcet, imagine qu'il ne lui reſte plus qu'à célébrer la gloire & à nous retracer les progrès de ce phi-

Aveu de Condorcet.

loſophiſme, à qui ſeuls étoient dûs & tous les forfaits & tous les déſaſtres qui venoient de fonder ſa République. Crainte que l'on n'ignore à quelle école tous ces forfaits ſont dûs, il reprend cette école dès ſa plus ancienne origine; il reconnoît ſes pères, ſes maîtres dans tous les coryphées de l'impiété & de la rebellion qu'a produits chaque ſiècle. Il arrive à l'époque où il voit ſe jeter les fondemens de ſa Révolution & de ſa République. Pour que l'hiſtoire pèſe ſon témoignage & apprécie ſes aveux, je ne changerai point ſon langage; je le laiſſe exalter ſon école & tous ſes prétendus bienfaits. C'eſt au milieu du ſiècle où nous vivons; c'eſt à l'époque où il croit voir tout le délire de la ſuperſtition faire place aux premières lueurs de la philoſophie moderne, qu'il ſuppoſe ſes lecteurs arrivés. Alors voici la trame qu'il ſe met à nous développer, comme l'hiſtoire & le triomphe de ſa philoſophie :

« *Il ſe forma bientôt en Europe une claſſe d'hommes* » moins occupés encore de découvrir ou d'approfondir la vérité, que de la répandre; qui » ſe dévouant à pourſuivre les préjugés dans les » aſiles où le Clergé, les écoles, les gouvernemens, les corporations anciennes les avoient » recueillis & protégés, mirent leur gloire à détruire les erreurs populaires, plutôt qu'à re-

» culer les limites des connoiſſances ; manière » indirecte de ſervir leurs progrès, qui n'étoit » ni la moins périlleuſe, ni la moins utile.

» En Angleterre, Collins & Bolingbroke ; en » France, Bayle, Fontenelle, Voltaire, Mon- » teſquieu, & *les écoles formées par ces hommes*, » combattirent en faveur de la vérité ; employant » tour à tour les armes que l'érudition, la phi- » loſophie, l'eſprit & le talent d'écrire peuvent » fournir à la raiſon ; *prenant tous les tons, em-* » *ployant toutes les formes*, depuis la plaiſanterie » juſqu'au pathétique, depuis la compilation la » plus ſavante & la plus vaſte juſqu'au roman » & au pamphlet du jour ; *couvrant la vérité* » *d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles,* » *& laiſſoit le plaiſir de la deviner ;* careſſant les » préjugés avec adreſſe, pour leur porter des » coups plus certains ; n'en menaçant preſque » jamais pluſieurs à la fois, ni même un ſeul » tout entier ; conſolant quelquefois les ennemis » de la raiſon, en *paroiſſant ne vouloir dans la* » *Religion qu'une demi-tolérance, dans la politique* » *qu'une demi-liberté ; ménageant le deſpotiſme,* » *quand ils combattoient les abſurdités religieuſes ;* » *& le culte, quand ils s'élevoient contre le tyran ;* » *attaquant ces deux fléaux dans leur principe,* » *quand même ils paroiſſoient n'en vouloir qu'à* » *des abus révoltans ou ridicules ; & frappant ces*

» *arbres funeſtes dans leurs racines, quand ils ſem-*
» *bloient ſe borner à en élaguer quelques branches*
» *égarées ; tantôt en apprenant aux amis de la li-*
» *berté que la ſuperſtition qui couvre le deſpotiſme*
» *d'un bouclier impénétrable, eſt la première vic-*
» *time qu'ils doivent immoler, la première chaîne*
» *qu'ils doivent briſer ;* tantôt au contraire *la*
» *dénonçant aux deſpotes comme la véritable enne-*
» *mie de leur pouvoir*, & les effrayant du tableau
» de ſes hypocrites complots & de ſes fureurs
» ſanguinaires ; mais ne ſe laſſant jamais de ré-
» clamer *l'indépendance de la raiſon, la liberté*
» *d'écrire*, comme le droit & le ſalut du genre
» humain ; s'élevant avec une infatigable énergie
» contre tous les crimes du *fanatiſme & de la*
» *tyrannie ;* pourſuivant dans la *Religion*, dans
» *l'adminiſtration*, dans *les mœurs*, dans *les lois*,
» tout ce qui portoit le caractère de l'oppreſſion,
» de la dureté, de la barbarie ; ordonnant au
» nom de la nature *aux Rois, aux Guerriers,*
» *aux Prêtres, aux Magiſtrats*, de reſpecter le
» ſang des hommes ; leur reprochant avec une
» énergique ſévérité celui que leur politique ou
» leur indifférence prodiguoit dans les combats
» ou dans les ſupplices ; prenant enfin pour cri
» de guerre, *raiſon, tolérance, humanité.*

» Telle fut cette philoſophie nouvelle, objet
» de la haine commune de ces claſſes nombreuſes

» qui n'exiſtent que par les préjugés. —Ses chefs » eurent preſque toujours l'art d'échapper à la » vengeance, en s'expoſant à la haine ; *de ſe* » *cacher à la perſécution, en ſe montrant aſſez pour* » *ne rien perdre de leur gloire.* » (Eſquiſſe d'un tableau hiſtorique des progrès de l'eſprit humain, par Condorcet, 9.^e époque.)

Réſultats de cet aveu.

Quand la rebellion, l'impiété & la révolte perſonnifiées auroient choiſi la perſonne & la plume de Condorcet pour dévoiler, & l'époque, & l'objet, & les auteurs, & les moyens, & toute l'artificieuſe ſcélérateſſe des complots d'abord formés contre l'Autel, enſuite dirigés & pourſuivis contre les Rois & contre les chefs des Nations ; par quels traits ces complots pouvoient-ils être rendus plus évidens, plus manifeſtes ? Comment le héros ou l'adepte le plus ſpécialement initié à tous les myſtères de la conjuration, pouvoit-il en retracer plus clairement le double vœu, & nous montrer plus nettement celui de renverſer les Trônes, naiſſant immédiatement du vœu de renverſer l'Autel ?

Que l'hiſtorien s'empare donc de cet aveu, ou pour mieux dire encore de ce panégyrique des complots. Il y verra tout ce qui peut échapper au plus hardi, au mieux inſtruit des Conjurés, ſe réunir ſous la plume de Condorcet, pour nous tracer la conſpiration la plus caractériſée, la plus

générale, ourdie par ces hommes appelés Philosophes, ourdie non-seulement contre les Rois & leurs personnes, & contre tous les Rois, mais contre la Royauté elle-même & contre l'essence même de toute Royauté, de toute Monarchie. Le moment où se forme la conjuration est celui où les Collins, les Bolingbroke, les Bayle, les maîtres de Voltaire & Voltaire lui-même ont déjà propagé la doctrine de leur impiété contre le Christ.

C'est encore le moment où Montesquieu, & Jean-Jacques qui le suit de très-près, appliquant les idées de liberté, d'égalité, aux systêmes politiques, ont fait naître dans l'ame des lecteurs cet esprit d'inquiétude sur les titres des Souverains, sur les bornes de leur autorité, sur ces prétendus droits de l'homme libre, sans lesquels tout citoyen n'est qu'un esclave, & tout Roi qu'un despote. C'est enfin le moment où les systêmes viennent de présenter aux Sophistes de vaines théories, pour suppléer les Rois dans le gouvernement des peuples.

Jusques alors les vœux de la secte sembloient se borner à ne vouloir que des Rois philosophes, ou du moins des Rois gouvernés par des Philosophes; elle n'a jamais pu se flatter de cet espoir; elle fait le serment d'abolir toute Royauté, au premier instant où elle croit avoir trouvé dans ses systêmes le vrai moyen de s'en passer.

Tous les hommes que Condorcet nous montre compoſant ces écoles de Conjurés, ne ſont pas déſignés moins clairement. Ce ſont les maîtres & les adeptes de cette *philoſophie nouvelle*, qui avant de réſoudre l'abolition des Rois, ont commencé par s'élever contre la Religion; ce ſont ceux qui, avant de ne voir par-tout que deſpotiſme & tyrannie, ſe ſont tant efforcés de ne montrer que fanatiſme & ſuperſtition dans le Chriſtianiſme.

L'étendue, les moyens, la conſtance de la conſpiration, tout cela ſe manifeſte encore ici avec la dernière évidence. Nos Sophiſtes conjurés font ſemblant de *ne vouloir dans la Religion qu'une demi-tolérance*, & *dans la politique qu'une demi-liberté; ils ménagent* l'autorité des Rois, *quand ils combattent* la Religion; *ils ménagent le culte*, quand *ils s'élèvent contre* les Rois; ils font ſemblant de *n'en vouloir qu'aux abus*; mais & la Religion & l'autorité des Monarques ne ſont pour eux que deux *arbres funeſtes*, dont ils *frappent les racines* mêmes; ce ſont les *deux fléaux* qu'ils *attaquent dans leur principe*, pour ne plus en laiſſer de veſtiges.

Ils prennent tous les tons; ils emploient toutes les formes; ils careſſent avec adreſſe ceux dont ils veulent abolir la puiſſance; ils n'épargnent rien pour donner le change à ces Rois dont ils

ſappent les trônes. Ils leur *dénoncent* la Religion, *comme la véritable ennemie de leur pouvoir ;* & dans le même temps ils ne ceſſent d'avertir leurs adeptes que c'eſt la Religion qui *couvre* les Rois *d'un bouclier impénétrable ;* & qu'elle *eſt la première victime qu'il faut immoler, la première chaîne qu'il faut briſer*, pour ſecouer le joug des Rois, pour les écraſer tous, quand une fois ils auront réuſſi à écraſer le Dieu de cette Religion.

Tout ce jeu de la ſcélérateſſe ſe combine entre les adeptes ; leur accord, leur concert ne peut pas mieux ſe peindre. Ils ont leur cri de guerre, *indépendance & liberté.* Ils ont tous leur ſecret ; & alors même qu'ils ſont tout occupés à pourſuivre leur grand objet, ils mettent tout leur art à *le cacher. Ils ne ſe laſſent pas, ils le pourſuivent avec une conſtance infatigable.* Qu'eſt-ce donc qu'on pourra appeler conſpiration, ſi l'on n'en voit pas une ici contre les Rois ? Et que pourroient donc dire de plus les philoſophes, pour nous manifeſter que leur guerre contre les Rois, tout comme leur guerre contre Jeſus-Chriſt, étoit une guerre d'extinction, d'extermination ?

J'ai peur qu'on ne m'objecte encore ces mots *de deſpotiſme, de tyrannie*, comme ne diſant pas préciſément la Royauté ; j'ai déjà répondu que les tyrans & les deſpotes à détruire par nos Sophiſtes, ne ſont pas ſans doute pour eux d'autres

Monarques que les Rois ſous leſquels & contre leſquels ils conſpirent ; & que ſi Louis XVI eſt un tyran ou un deſpote pour eux, il faut aſſurément voir la tyrannie même & le deſpotiſme dans le plus doux & le plus modéré des Souverains. Mais qu'on ne croie pas qu'un reſte de pudeur ait toujours obligé les Sophiſtes conjurés à cacher leurs complots & leur haine contre la Royauté, ſous le voile de ces expreſſions *de tyrannie*, *de deſpotiſme*. Ce même Condorcet que l'on diroit ici n'inſulter avec tous ſes Sophiſtes conjurés, qu'aux tyrans & aux deſpotes, ne voulut pas même laiſſer cette reſſource à l'équivoque.

A peine reſtoit-il à la France le nom, le fantôme, la vaine ombre d'un Roi dans Louis XVI. Les premiers rebelles de la Révolution, ces ſoi-diſant Légiſlateurs appelés Conſtituans, à quel point n'avoient-ils pas réduit l'autorité de ce malheureux Prince ! Quelle apparence de deſpotiſme & de tyrannie pouvoit-il exiſter alors au moins dans ſa puiſſance ? Eh bien, alors même le vœu des Conjurés ſophiſtes n'étoit pas rempli, & ce fut Condorcet qui ſe chargea d'en montrer l'étendue. Alors on conſervoit encore le nom de *Royauté ;* Condorcet ne dit plus : Détruiſez le tyran, le deſpote ; il cria : Détruiſez ce Roi même. Annonçant que ſon vœu étoit celui de

tous les Philoſophes, il propoſa ſans détours ſes problêmes ſur la Royauté même. Il leur donna pour titre, *De la République*; il mit en tête la queſtion : *Un Roi eſt-il néceſſaire à la liberté?* Il répondit lui-même : La Royauté non-ſeulement n'eſt pas néceſſaire, non-ſeulement n'eſt pas utile; *mais elle eſt contraire à la liberté*, elle eſt inconciliable avec la liberté. Après avoir ainſi réſolu ſon problême, il ajouta : « Nous ne » ferons pas aux raiſons qu'on peut nous oppoſer » l'honneur de les réfuter; bien moins encore » répondrons-nous à cette foule d'écrivains mer- » cenaires qui ont de ſi bonnes raiſons pour » trouver qu'il ne peut y avoir de bon gouver- » nement ſans une liſte civile, & nous leur » permettrons de traiter de fous ceux qui ont » le malheur de penſer comme les ſages de tous » les temps & de toutes les Nations. » (*Voyez De la République par Condorcet, an. 1791.*)

Dans la bouche de ce même Sophiſte, de celui qui entra le plus avant dans les complots de ſon école, telle eſt donc ſans détour l'étendue de ſes complots; tels ſont les vœux de tout ce qu'il appelle ſage. Ce n'eſt pas le deſpotiſme ſeulement, c'eſt la Royauté même; c'eſt juſques à l'image & au vain nom de Roi qu'ils déclarent incompatibles avec la liberté. Et que faut-il enfin pour que leur dernier vœu ſoit rempli ſur

les Rois, tout comme sur les Prêtres? Ce n'est pas à la France, ce n'est pas à l'Europe que ce vœu se restraint; c'est à toute la terre, à toute région éclairée par le soleil que la légion des Sophistes conjurés a su l'étendre. Ce n'est pas même un simple vœu, c'est déformais l'espoir, c'est la confiance même du succès, qui d'un ton prophétique annonce par la bouche du même adepte, aux Prêtres & aux Rois, que graces au concert, aux travaux, à la guerre constante que leur font les Philosophes, « il arrivera donc ce » moment où le soleil n'éclairera plus sur la » terre que des hommes libres; ce moment *où* » *les hommes ne reconnoissant d'autres maîtres que* » *leur raison; où les tyrans, les esclaves, les* » *prêtres & leurs stupides ou hypocrites instrumens* » *n'existeront plus que dans l'histoire & sur les* » *théâtres.* » (Id. époque 10.) Le voilà enfin dans toute son étendue le vœu & le complot des Sophistes, dévoilé par celui-là même qui se trouve à leur tête, par celui que les chefs de leur école ont jugé le plus digne de leur succéder & le plus pénétré de leur esprit; par celui que leur *grande consolation* étoit, en mourant, de laisser encore sur la terre pour l'honneur de leur secte. (*voi Lett. de Volt. à d'Alem. en 1773.*) Il faut pour ce complot, pour que tout son objet soit rempli, que le nom des Prêtres &

des Rois n'exiſte plus que dans *l'hiſtoire & ſur les théâtres ;* là, pour être l'objet de toutes les calomnies, de toutes les imprécations de la ſecte ; & ici, pour devenir celui de la dériſion publique.

Témoignage de divers autres adeptes glorieux.

Au reſte, Condorcet n'eſt pas à beaucoup près le ſeul des Sophiſtes qui enflé des ſuccès de la double conſpiration, nous en montre la ſource dans ce concert & cette intelligence des Sophiſtes uniſſant leurs moyens, leurs travaux, & les dirigeant tantôt contre l'Autel, tantôt contre le Trône, avec le vœu commun d'écraſer l'un & l'autre. Condorcet eſt ſans doute celui de tous qui met le plus de gloire dans toute cette trame, parce qu'il eſt celui qui ayant le plus ouvertement ſecoué toute pudeur, tout ſentiment moral, pouvoit auſſi le moins rougir de tous les artifices qu'il ſe complaît à mettre ſous nos yeux ; parce qu'il eſt celui de tous qui pouvoit le plus effrontément nous donner pour les voies de l'honneur, de la vérité, de la ſageſſe, cette marche tortueuſe, cette atroce diſſimulation, ces embûches tendues tout à la fois aux Prêtres, aux Nations, aux Rois ; & toute cette ſuite de moyens, dont la ruſe & la ſcélérateſſe, au lieu de Philoſophes, ne nous montrent réellement à ſon école que les plus odieux des Conjurés. Mais avec Condorcet, il eſt une foule d'autres adeptes à qui tout leur ſecret échappe, dès l'inſtant

l'inſtant qu'ils croient pouvoir le révéler, ſans compromettre le ſuccès de la conſpiration.

Dans cette phraſe ſeule : *C'eſt le bras du peuple qui exécute les révolutions politiques, mais c'eſt la penſée des ſages qui les prépare* ; dans cette phraſe ſeule, les adeptes du Mercure, la Harpe, Marmontel & Champfort en avoient preſque dit autant que Condorcet. Ils ne montroient pas moins que lui tous nos prétendus ſages préparant à la longue & ſourdement l'opinion du peuple, & la dirigeant toute vers cette révolution qui renverſe le trône de Louis XVI, qui ne cherche *à briſer* le prétendu *joug des Prêtres* que *pour briſer celui* des prétendus *tyrans*, & des tyrans tels que Louis XVI, c'eſt-à-dire des Rois même les plus humains, les plus juſtes, les plus jaloux de rendre tous leurs ſujets heureux. Avant Condorcet même & avant les adeptes du Mercure, une foule d'autres adeptes n'ont ceſſé de montrer & l'œuvre concertée & la gloire de leur école, dans cette révolution ſi menaçante & ſi terrible pour les trônes. Dans la foule des témoignages écoutons encore un de ces hommes que l'on doit ſuppoſer les mieux inſtruits, parce qu'ils ſont ceux que le philoſophiſme ſe glorifie le plus de compter parmi ſes diſciples.

La Harpe & Marmontel.

M. de Lamétherie n'eſt point un des adeptes vulgaires ; c'eſt un de ceux qui ſavent donner

Lamétherie & Gudin.

à l'athéiſme même tout-l'appareil des ſciences naturelles. Dès le 1 Janvier 1790, cet adepte, compté à bien des titres parmi les ſavans de la ſecte, commence ſes obſervations & ſes mémoires par ces paroles remarquables : « Les heureux momens ſont » enfin arrivés où la *Philoſophie* triomphe de ſes » ennemis. Ils avouent eux-mêmes que les lumières » qu'elle a répandues principalement depuis quelques années, *ont produit les grands événemens* » *qui diſtingueront la fin de ce ſiècle.* » Quels ſont ici les grands événemens dont le ſavant athée eſt ſi jaloux de nous voir faire hommage à la philoſophie ? Ce ſont tous ceux d'une révolution qui nous montre l'homme *briſant les fers de la ſervitude*, & ſecouant le joug ſous lequel *d'audacieux deſpotes* l'ont fait long-temps gémir ; c'eſt le peuple rentrant dans le droit *inaliénable* de faire ſeul la loi, de dépoſer ſes Princes, de les *changer* ou de les *continuer* à ſon gré, de ne voir dans ſes Rois mêmes que des hommes qui ne ſauroient enfreindre la loi du peuple, *ſans ſe rendre coupables du crime de lèſe-nation.* De crainte que les peuples n'oublient les leçons ſur leſquelles ſe fondent tous ces prétendus droits, Lamétherie les répète avec toute l'éloquence de l'enthouſiaſme. De crainte qu'on ne faſſe honneur de ces leçons & de leurs ſuites à d'autres qu'à ſes maîtres, de crainte enfin qu'on ne voie pas

assez où l'intention ou le concert de ceux qui les donnoient ; à l'instant où Louis XVI n'est plus que le jouet de cette populace législatrice & souveraine, il a soin de nous dire : *Ce sont ces vérités mille & mille fois répétées par les Philosophes de l'humanité, qui ont produit les effets précieux qu'ils en attendoient.* Il a soin d'ajouter : Si la France est la première à rompre les chaînes du despotisme, c'est que les Philosophes ont su la préparer à ces nobles efforts par *une multitude d'excellens écrits.* Et enfin pour que nous sachions bien à quel point doivent un jour s'étendre ces succès *préparés* par la Philosophie, par le concert de ses leçons *mille & mille fois répétées*, l'adepte Lamétherie ajoute encore : « Les mêmes lumières » se propagent chez les autres peuples, & *bientôt* » *ils diront comme les François :* Nous voulons » être libres. —Que les brillans succès que *vient* » *d'obtenir la Philosophie* soient un nouvel encou- » ragement ! —*Soyons bien persuadés que nos tra-* » *vaux ne seront pas inutiles.* »

Le fondement de cet espoir (que l'historien ne néglige jamais cette observation, puisque les Philosophes la répètent eux-mêmes si souvent) le fondement de cet espoir, c'est toujours, que tout annonce également *une révolution religieuse ;* c'est que des sectes tout aussi ennemies que la Philosophie des prétendus despotes & du Christia-

niſme, vont ſe multipliant, ſe propageant ſur-tout dans le *nord de l'Amérique & en Germanie ;* c'eſt que les nouveaux dogmes ſe *propagent en ſilence*, & que toutes ces ſectes uniſſent leurs efforts à ceux des Philoſophes.

L'étendue de cet eſpoir, c'eſt que la Philoſophie, après avoir *conquis la liberté en France, en Amérique*, la portera d'un côté *en Pologne*, de l'autre *en Italie, en Eſpagne*, juſques dans *la Turquie ;* qu'elle *pénétrera juſqu'aux régions les plus éloignées, en Egypte, en Aſſyrie & dans les Indes.* (Voyez obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſt. naturelle, &c. Janv. 1790, Diſc. préliminaire.)

Faut-il encore nous dire plus clairement combien toute cette Révolution eſt due aux efforts combinés, aux vœux & aux travaux des Sophiſtes moderues ? Laméthérie nous apprendra qu'il l'avoit annoncé très-clairement aux Rois en leur diſant : « Princes, ne vous abuſez pas. —*Tell* » *lève l'étendard de la liberté ; il eſt ſuivi par tous ſes* » *concitoyens.* La puiſſance de Philippe II échoua » contre la Hollande ; une balle de thé affranchit » l'Amérique du joug Anglois. Chez les peuples » qui ont de l'énergie la liberté naît toujours du » deſpotiſme. Mais Joſeph II & Louis XVI étoient » bien éloignés de voir que cet avertiſſement les » regardoit. —Que les Rois, que les Ariſtocrates,

» les Théocrates profitent de cet exemple ! S'ils » n'en profitent pas, le même ſage hauſſera de » pitié les épaules, en diſant encore une fois : Ces » privilégiés calculent bien mal la manie de l'eſprit » humain & *l'influence de la Philoſophie ;* qu'ils » voient que leur chute n'a été ſi précipitée en » France que pour n'avoir pas fait ce calcul ! » (*Idem, Janvier, année 1791, page 150.*)

Un autre philoſophe tout auſſi glorieux que Lamétherie, exaltant, dévoilant preſque auſſi clairement que Condorcet les projets, l'intention, les complots de la ſecte ; l'un de ceux qu'elle révère encore comme étant le plus profondément entré dans les ſyſtêmes politiques de ſon école, c'eſt l'adepte Gudin ajoutant ſes leçons à celles de Jean-Jacques, mettant toute la gloire de ſes maîtres non pas uniquement dans les principes & le vœu de la révolution, mais dans tout ce qu'ils ont fait pour l'amener, dans ces ſuccès préliminaires, qui leur permettoient même de *l'annoncer comme immanquable.*

Cet adepte Gudin dit bien plus ; il nous apprend que cette Révolution Françoiſe, les Philoſophes avoient voulu la faire, non par le bras de la populace, mais par les Rois eux-mêmes & leurs Miniſtres ; qu'ils les ont avertis qu'en vain on ſe flattoit de l'empêcher. « Suivant lui ces » mêmes Philoſophes, qui ſous l'ancien régime ont

» dit au Roi, au Conſeil, aux Miniſtres : « *Ces* » *changemens qui s'effectueront malgré vous, ſi vous* » *ne vous réſolvez pas à les faire*, diſent aujour- » d'hui à ceux qui s'oppoſent à la Conſtitution ; » il eſt impoſſible de revenir à l'ancien régime, » trop vicieux, trop décrié même par ceux qui » le rejettent, pour qu'il ſoit jamais rétabli, » quelque parti qui domine. » (*Suppl. au Contrat* » *Social, troiſième partie, chap.* 2.)

Ainſi ces mêmes hommes que l'on voit aujourd'hui ſous le nom de Philoſophes, partiſans ſi nombreux, ſi ardens d'une révolution qui détrône les Rois, qui déclare le peuple ſouverain, qui réaliſe les ſyſtêmes les plus directement oppoſés à l'autorité des Monarques ; ces mêmes hommes, avant que d'eſſayer leurs forces par tous les bras du peuple, avoient déjà ſu rendre leur révolution aſſez forte de l'opinion publique ; ils s'en tenoient déjà aſſez certains pour dire avec confiance & aux Miniſtres & aux Rois : ou bien faites vous-mêmes cette révolution, ou bien ſachez que nous voyons tous les moyens de la faire ſans vous & malgré vous.

Je ne finirois pas, ſi je voulois extraire ou rapporter toutes les preuves d'une Philoſophie, qui n'attendoit que le ſuccès de ces complots pour ſe glorifier de les avoir ourdis. L'hiſtorien les trouvera dans les diſcours nombreux prononcés

par les adeptes, tantôt sur la tribune du club législateur appelé *Assemblée Nationale*, & tantôt sur celle du club régulateur appelé *des Jacobins*; à peine entendra-t-il prononcer, dans ces deux antres de la Révolution, le nom des philosophes, sans voir l'expression de la reconnoissance qui les suit & qui leur fait honneur de la Révolution.

Je pourrois ajouter des témoignages d'une autre espèce. Ce seroient les adeptes eux-mêmes, plusieurs années avant la Révolution, dans leurs intimes confidences, dévoilant tout leur secret à des hommes qu'ils se flattoient d'entraîner dans leur conjuration. Je nommerois cet avocat, ce sophiste Bergier, que Voltaire mentionne comme un des plus zélés adeptes. (*Corresp. génér.*) Je connois la personne à qui déjà cinq ans avant la Révolution Françoise, toutes ces confidences furent faites dans le parc de St. Cloud, à qui Bergier disoit sans hésiter & d'un ton prophétique, que le temps n'étoit pas éloigné où la philosophie triompheroit des Prêtres & des Rois; que pour les Rois sur-tout c'en étoit fait de leur empire, comme c'en étoit fait de tous les Grands, de tous les Nobles; que les moyens avoient été trop bien ménagés; que les choses étoient trop avancées pour douter du succès; mais l'homme de qui je tiens ces confidences, qui a même consenti à les écrire de sa main, ne consent pas

que je le nomme. Il fit comme bien d'autres alors, il prit pour une vraie folie tout ce ton d'assurance dans un Sophiste qu'il savoit un des plus grands vauriens de la philosophie ; & aujourd'hui encore il fait comme bien d'autres, qui ne concevant pas combien il importe à l'histoire que ces sortes de faits soient appuyés par des témoins connus, sacrifient cet intérêt à la délicatesse de trahir ce qui a l'air d'une simple confidence.

Bergier & Alphonse Leroi.

Obligé moi-même de respecter cette délicatesse, je passe sous silence divers traits de cette espèce, qui tous nous montreroient des Sophistes confiant le secret de leurs complots, annonçant tout aussi clairement que Bergier, la fin des Rois & le triomphe de la philosophie. Je consens même à taire le nom du Seigneur François, qui résidant en Normandie, reçut la lettre suivante : « Monsieur » le Comte, ne vous y trompez pas : ceci n'est » pas l'affaire d'une bourasque. La Révolution » est faite & consommée. Elle a été préparée » *depuis bien des années* par les plus grands génies » de l'Europe ; elle a des partisans *dans tous les* » *Cabinets*. —Il n'y aura plus d'autre aristocratie » que celle de l'esprit ; vous avez plus de droit » que tout autre à y prétendre. » Cette lettre fut écrite peu de temps après la prise de la Bastille, année 1789, par le médecin *Alphonse Leroi*.

Je ſais qui l'a reçue & je ſais qui l'a lue; elle n'a pas beſoin de commentaire.

Il eſt temps de ramener mes lecteurs à cet autre Leroi, dont on a vu l'hiſtoire dans le premier volume de ces Mémoires. Ce n'eſt plus ici le Sophiſte glorieux de ſes complots; ce n'eſt plus Condorcet, Lamétherie, Gudin, Alphonſe, prenant les forfaits mêmes & les complots, & les plus atroces des complots contre l'Autel, contre le Trône, pour le triomphe de la philoſophie; c'eſt l'adepte honteux & repentant, à qui la réflexion, la douleur, le remords arrachent un ſecret dont ſon cœur oppreſſé n'eſt plus le maître. Mais ici l'adepte repentant & l'adepte ſuperbe n'en ſont pas moins d'accord dans leur dépoſition. Car on ſe tromperoit étrangement ſi l'on bornoit aux conſpirations contre l'Autel les aveux de ce Leroi, l'objet de ſes remords. Au moment où il fait ces aveux, la conſtitution & le ſerment de l'apoſtaſie n'étoient pas encore décrétés; il ne s'agiſſoit pas encore de dépouiller, de profaner les temples ou d'abolir le culte. Aucune atteinte encore n'avoit été portée au ſymbole du Chriſtianiſme. Tout étoit préparé, tout ſe hâtoit, mais l'Aſſemblée n'en étoit encore qu'à ſes premiers forfaits contre l'autorité politique & les droits du Souverain. C'eſt à l'aſpect de ces premiers forfaits qu'on reproche à Leroi les mal-

Témoignage de l'adepte repentant.

heureux effets de ſon école, & c'eſt à ce reproche qu'il répond : *à qui le dites-vous ! Je le ſais mieux que vous ; mais j'en mourrai de douleur & de remords.* Lorſqu'il dévoile enſuite toute la noirceur de cette trame ourdie par ſon académie ſecrète, dans la maiſon d'Holbach ; lorſqu'il nous dit : c'eſt là que ſe formoit, que ſe pourſuivoit toute cette conſpiration dont vous voyez les funeſtes effets ; les complots qu'il déteſte ſont ceux qu'il voit déjà ſuivis de tant d'outrages & de tant de dangers pour le Trône. S'il montre en même temps tous les complots formés contre l'Autel, c'eſt parce que ceux-ci avoient conduit aux autres ; c'eſt parce qu'il falloit bien expliquer la haine de ce peuple effréné contre ſon Souverain, par celle qu'on avoit d'abord ſu lui inſpirer contre ſon Dieu. Ainſi, autant l'aveu du malheureux adepte nous rend indubitable la conſpiration tramée par les Sophiſtes contre la Religion, autant il nous démontre celle qu'ils ont tramée contre le Trône.

On nous diroit en vain : ce malheureux adepte aimoit ſon Roi ; il prend ceux qui l'entourent à témoin de ſon attachement à Louis XVI ; comment a-t-il donc pu ſe prêter à des conſpirations formées contre Louis XVI ? On le diroit en vain ; car tout ſe concilie, tout ſe combine dans cette ame agitée par les remords. Cet in-

fortuné ſecrétaire d'une académie conſpiratrice put aimer la perſonne du Monarque & déteſter la Monarchie ; la déteſter au moins telle qu'elle exiſtoit ; telle que tous ſes maîtres lui apprenoient à la conſidérer, c'eſt-à-dire comme inconciliable avec leurs dogmes d'égalité, de liberté, de ſouveraineté populaire. Nous apprendrons un jour que dans cette académie ſecrète les avis n'étoient pas uniformes. Les uns vouloient un Roi, ou du moins en conſerver le nom & l'apparence dans le nouvel ordre de choſes qu'ils méditoient ; les autres, c'étoient ceux qui devoient tôt ou tard l'emporter, ne vouloient ni le nom ni l'apparence de Royauté ; ni les uns ni les autres ne vouloient la Royauté telle qu'elle exiſtoit. A ceux-là il falloit une Révolution partie combinée ſur le ſyſtême de Monteſquieu, partie ſur celui de Jean-Jacques ; à ceux-ci il falloit une Révolution qui embraſſât & qui réaliſât toutes les conſéquences que Jean-Jacques avoit ſu tirer des principes poſés par Monteſquieu. Mais tous s'étoient unis pour la rebellion ; tous conſpiroient pour une Révolution quelconque. L'adepte pénitent n'eût voulu qu'une demi-Révolution ; il ne s'attendoit pas que les peuples ameutés ſe portaſſent aux excès qu'il déteſte. Il ſe flattoit que les conſpirateurs philoſophes qui ameutoient la populace, maîtriſeroient ſes mouvemens ; qu'ils

lui inſpireroient des égards & des ménagemens pour la perſonne & même pour la dignité d'un Prince qu'il aimoit en François, en Courtiſan, mais qu'il détrôneit en Sophiſte. Voilà tout ce qu'indiquent ſes regrets & ſes proteſtations d'attachement à la perſonne de Louis XVI. Il vouloit faire un Roi ſoumis aux ſyſtêmes des Sophiſtes; il en a fait un Roi en bute aux fureurs & aux outrages de la populace: voilà tout ce qui cauſe ſes douleurs & ſes remords.

Mais plus ce ſentiment d'un reſte d'affection pour ſon Roi domine dans ſa confeſſion, plus il donne de poids à ſes aveux. On ne s'accuſe pas gratuitement d'avoir percé celui qu'on aime, d'avoir trempé dans des complots contre celui dont on voit à regret le trône s'écrouler; on ne s'érige pas en auteur des ſuccès qu'on déteſte. Peſons donc cet aveu de l'adepte pénitent. Que nous dit Condorcet glorieux & ſuperbe de la conſpiration des philoſophes contre le Trône, que ne dife ce malheureux Leroi mourant de honte, de douleur & de remords!

Les témoignages comparés.

L'adepte glorieux nous apprend que des diſciples de Voltaire & de Monteſquieu, c'eſt-à-dire que des principaux chefs de toute l'impiété & de toute la politique des Sophiſtes du ſiècle, il ſe forma une *école*, une ſecte d'hommes coaliſés, uniſſant, combinant leurs travaux & leurs pro-

ductions pour abattre ſucceſſivement la religion de Jeſus-Chriſt & les trônes des Rois. L'adepte pénitent nous montre ces mêmes diſciples de Voltaire, de Monteſquieu & de Jean-Jacques, ſous le nom emprunté d'Economiſtes, réunis, coaliſés dans la maiſon d'Holbach; & il nous dit : c'eſt là que les adeptes combinoient leurs travaux & leurs veilles pour égarer l'opinion publique ſur la Religion & ſur les droits du Trône. C'eſt de là que ſortoient la plupart de ces livres que vous avez vu paroître depuis long-temps contre *la Religion, les Mœurs & le Gouvernement. Tous étoient compoſés par les membres ou par les ordres de notre ſociété; tous étoient notre ouvrage ou celui de quelques Auteurs affidés.* (Voy. le premier vol. de ces Mémoires, ch. XVII.) Le malheureux Leroi ne dit pas ſeulement les productions dirigées contre la Religion & contre les Mœurs, il dit auſſi dirigées contre le *Gouvernement*. Il ne l'auroit pas dit, l'un ſe manifeſtoit par l'autre. Car la plupart de ces livres ſortis du club d'Holbach, mêlent ces deux objets. Nous le verrons bientôt, la plupart tendent également à renverſer le Trône comme l'Autel. C'étoient les mêmes Sophiſtes enveloppant dans le même complot la deſtruction de l'un & de l'autre.

L'adepte Condorcet ſe plaît à nous dépeindre avec quel art ces Sophiſtes coaliſés dirigeoient

leurs attaques, tantôt contre les Prêtres, tantôt contre les Souverains, couvrant la vérité d'un voile qui ménageoit les yeux trop foibles; careſſant les opinions religieuſes avec adreſſe, pour leur porter des coups plus certains; ſoulevant avec plus d'art encore les Princes contre les Prêtres, les peuples contre les Princes; bien réſolus de renverſer également & les autels des Prêtres & les trônes des Princes. Ce ſont les mêmes ruſes que retraçoit l'adepte repentant, quand il diſoit : « Avant que de livrer à l'impreſſion tous » ces livres impies & ſéditieux, nous reviſions » ces livres; nous ajoutions, nous retranchions, » ſuivant que les circonſtances l'exigeoient. Quand » notre philoſophie ſe montroit trop à découvert » pour le moment, nous y mettions un voile; » quand nous croyions pouvoir aller plus loin, » nous parlions auſſi plus clairement. » Dans ſon objet, dans ſes moyens, dans ſes auteurs, toute cette double conſpiration eſt donc toujours la même dans la bouche de Condorcet, dans celle de Leroi. L'un & l'autre nous montrent l'école des Sophiſtes conſpirant contre le Chriſt & conſpirant contre les Rois; ne ſe flattant de leurs ſuccès contre les Souverains, n'arrivant à la Révolution qui renverſe les Trônes, qu'au moment où la foi des peuples long-temps travaillée & enfin affoiblie, égarée par les embûches des So-

phiſtes, ne leur annonce plus qu'une foible réſiſtance, ſoit pour l'Autel ſoit pour le Trône.

L'orgueil de l'adepte Condorcet & ſon enthouſiaſme pour la Révolution, la douleur & la honte, les remords de l'adepte Leroi, n'avoient pas combiné cet accord de leur dépoſition. L'un, endurci à la rebellion & à l'impiété, conſerve ſon ſecret juſqu'au moment où il peut le violer ſans crainte d'empêcher la conſommation de ſes forfaits. Il en jouit enfin, il en triomphe, & croit ne nous montrer dans ſes complices que des hommes à révérer comme les bienfaiteurs du genre humain. L'autre, pour affoiblir ſon crime en quelque ſorte, dès l'inſtant même où il ſe ſent coupable, nomme tous ceux qui l'ont ſéduit; il déſigne le lieu de ſes complots pour le maudire; il ſe décharge du poids de ſes forfaits ſur ſes maîtres perfides, ſur Voltaire, ſur d'Alembert, ſur Diderot, & ſur tous ſes complices; il ne voit que des monſtres dans ceux qui ont pu l'entraîner dans la rebellion. Quand des paſſions, des intérêts, des ſentimens ſi oppoſés, dépoſent pour la même conſpiration, pour les mêmes moyens & pour les mêmes conjurés, la vérité n'a plus de preuves à déſirer; elle eſt portée à l'évidence, à la démonſtration.

Telle eſt donc la premiere énigme de cette Révolution ſi fatale aux Monarques. Voltaire

Prem. grades de la conſpiration rapprochés.

l'appeloit de tous ſes vœux, en hâtant celle qu'il méditoit contre le Chriſt, en prêchant & faiſant prêcher ſon catéchiſme de la nouvelle liberté, en lançant avec art ſes ſarcaſmes & ſes ſatyres contre les prétendus deſpotes de ſa patrie & de l'Europe. Monteſquieu montra par ſes ſyſtêmes les premiers pas à faire pour arriver à cette liberté. Jean-Jacques s'empara des principes de Monteſquieu, pouſſa les conſéquences de la liberté. De l'égalité du peuple légiſlateur, il en vint à la liberté & à l'égalité du peuple ſouverain, du peuple toujours libre, toujours maître de dépoſer ſes Rois; il lui apprit à s'en paſſer. Les diſciples de Voltaire, de Monteſquieu & de Jean-Jacques réunis, coaliſés dans leur académie ſecrète, coaliſèrent leurs ſermens. Du ſerment d'écraſer Jeſus-Chriſt & du ſerment d'écraſer tous les Rois, ils n'en firent plus qu'un. Nous n'aurions en preuve de ces complots ni l'aveu des adeptes enflés de leurs ſuccès, ni l'aveu de l'adepte mourant de douleur, de remords à l'aſpect de ces ſuccès; ce qui nous reſte à dévoiler de cette coalition, n'en démontre pas moins l'exiſtence & l'objet, par la publicité des moyens employés par la ſecte.

CHAPITRE

CHAPITRE V.

QUATRIÈME GRADE de la Conſpiration contre les Rois.

Inondation de livres contre la Royauté. Nouvelles preuves de la Conſpiration.

PAR cela même que la conſpiration contre les Rois ſe tramoit dans la même académie ſecrète & par les mêmes hommes que la conſpiration contre le Chriſtianiſme, il eſt aiſé de voir que la grande partie des moyens employés contre l'Autel furent auſſi mis en uſage contre le Trône. Celui de tous qui avoit le plus contribué à répandre l'eſprit d'impiété, fut encore celui auquel les Sophiſtes s'attachèrent le plus pour répandre l'eſprit d'inſurrection & de révolte. Rien ne le prouve mieux que leur attention à combiner les atteintes portées aux Monarques, avec toute cette guerre qu'ils faiſoient au Dieu du Ciel dans ces nombreuſes productions antichrétiennes, que nous les avons vu répandre avec tant de ſoin parmi toutes les claſſes des citoyens. L'inondation des livres deſtinés à effacer dans l'eſprit des peuples toute affection pour leurs Rois, à faire

Identité d'auteurs pour la double conſpiration.

ſuccéder au ſentiment de la confiance & du reſpect ceux du mépris & de la haine pour leur Souverain, n'eſt pas en effet un autre fléau que celui dont j'ai déjà parlé dans la conſpiration contre le Chriſt, ſous le titre d'inondation de livres antichrétiens. Ce ſont préciſément les mêmes productions ſorties du même atelier, compoſées par les mêmes adeptes, exaltées, recommandées, revues par les mêmes chefs, répandues avec la même profuſion, colportées par les mêmes agens du club Holbachien dans les villes & les campagnes, diſtribuées aux mêmes pédagogues de villages, pour en faire paſſer tout le venin juſques dans les chaumières, & des plus hautes claſſes de la ſociété à la plus indigente. Autant donc il eſt vrai que toutes ces productions étoient pour les Sophiſtes le grand moyen de leur conſpiration contre le Chriſt, autant ces mêmes productions, enſemble monſtrueux des principes de l'impiété & des principes de la rebellion, deviennent-elles une preuve évidente & ſans réplique que ces mêmes Sophiſtes avoient uni au plus impie des complots contre le Dieu du Chriſtianiſme, le plus odieux des complots contre les Rois.

Pourquoi les Sophiſtes n'ont contre le Trône ma-chinations plus tard.

La ſeule différence à obſerver ici, c'eſt que dans les premières productions de la ſociété ſecrète, l'eſprit de rebellion ſe montroit moins ou-

vertement. Pour attaquer effrontément les Rois, la ſecte crut devoir attendre que ſes principes d'impiété euſſent déjà diſpoſé les peuples à la voir ſe déchaîner contre les prétendus deſpotes, comme elle avoit d'abord commencé par le faire contre les prétendues ſuperſtitions religieuſes. La plupart de ces productions ſi menaçantes pour les Souverains, ſont poſtérieures non-ſeulement aux ſyſtêmes de Monteſquieu & de Jean-Jacques, mais encore à cette année 1761, où nous avons vu Voltaire reprocher aux Sophiſtes qu'ils voyoient tout de travers, en cherchant à diminuer l'autorité des Rois.

Dans les diverſes éditions de l'Encyclopédie.

Les philoſophes de l'Encyclopédie eux-mêmes, dans la première édition de leur informe compilation, n'avoient préludé que foiblement aux principes de cette égalité, de cette liberté devenues ſi chères aux ennemis des Rois. Quoique l'on reprochât à d'Alembert de n'avoir vu, dès ſon diſcours préliminaire, dans *l'inégalité des conditions qu'un droit barbare*; quoique les Royaliſtes, ou même les citoyens de tout Etat, de tout Gouvernement, n'aimaſſent point à lire dans l'Encyclopédie cette aſſertion dont les Jacobins ont ſi bien profité : « Aucune ſujétion naturelle, dans » laquelle les hommes ſont nés à l'égard de leur » père, *ou de leur Prince, n'a jamais été regardée* » *comme un lien qui les oblige ſans leur propre*

» *consentement ;* » (Voyez les Mémoires philosophiques, chap. 2, sur l'article de l'Encyclop. *Gouvernement*) ; enfin quoique les Encyclopédistes se fussent hâtés de se montrer les premiers défenseurs de Montesquieu, la crainte d'effaroucher l'autorité les tint quelques années plus réservés sur cet article. Il fallut attendre de nouvelles éditions ; ce ne fut pas même dans celle d'Yverdun, ce fut pour la première fois dans celle de Genève qu'on les vit donner un libre cours aux principes révolutionnaires. Dans celle-ci, crainte qu'ils n'échappassent au lecteur, Diderot les avoit resserrés, répétés, rédigés avec tout l'appareil du sophisme, au moins dans trois articles différens. (*Voyez dans cette édition* les art. *Droit des gens*, *Epicuréens*, *Eclectiques.*) Là, Montesquieu, Jean-Jacques, tous les amis du peuple législateur & souverain, n'auroient pas nié un seul article dans la chaîne brillante des sophismes. Seroit-ce pour cela que Voltaire étoit si empressé de voir cette édition se propager en France, & témoignoit à d'Alembert ses craintes qu'elle ne pût jamais y pénétrer ? (*Voyez corresp. avec d'Alemb.*) Elle y devint pourtant la plus commune ; mais dès-lors, c'est-à-dire en 1773, l'académie secrète des Conjurés avoit produit & ne cessoit de produire, de répandre cette foule d'ouvrages que l'adepte Leroi nous déclare, & que le plus simple examen

nous démontre deſtinés à détruire la Religion, les mœurs, les gouvernemens; & parmi tous les gouvernemens, ceux-là ſur-tout qui ont pour chefs des Rois ou des Monarques.

Concert des Sophiſtes contre tous les gouvernemens exiſtans.

Pour montrer le concert ſur ce dernier objet, comme nous l'avons fait ſur les deux autres, triomphons s'il eſt poſſible de l'indignation que doivent exciter les leçons des Sophiſtes. Diſons aux citoyens des Monarchies, diſons même aux citoyens de toute Ariſtocratie, de toute République non encore jacobiniſée : Si vous êtes réduits à trembler ſur les révolutions qui menacent votre gouvernement, apprenez à connoître la ſecte qui appelle ces révolutions, par les leçons qu'elle a l'art de répandre.

Il en eſt en effet de tout gouvernement auprès des Sophiſtes, comme de toute religion. Dans l'un comme dans l'autre, il leur faut par-tout établir un nouvel ordre de choſes. On les voit au moins tous ou preſque tous d'accord à nous apprendre qu'à peine exiſte-t-il quelque part ſur le globe entier un ſeul Etat où les droits du peuple égal & libre, ne ſoient affreuſement violés. S'il faut en croire à toutes leurs leçons combinées & répétées preſque dans les mêmes termes dans une foule de productions, *l'ignorance, la crainte, le hasard, la déraiſon, la ſuperſtition, l'imprudente reconnoiſſance des nations, ont par-tout*

préſidé à l'établiſſement des gouvernemens, ainſi qu'à leurs réformes; & c'eſt là l'unique origine de toutes les ſociétés, de tous les Empires, qui ſe ſont maintenus juſqu'à nos jours. Telle eſt l'aſſertion du *Syſtême ſocial*, que l'académie ſecrète fait ſuccéder au Contrat ſocial de Jean-Jacques; telles ſont les leçons de l'*Eſſai ſur les préjugés*, qu'elle publie ſous le nom emprunté de Dumarſais; celles encore du *Deſpotiſme Oriental*, qu'elle propage ſous le nom de Boulanger; celles enfin du *Syſtême de la nature*, que les élus de ſes élus unis à Diderot ont enfanté, & qu'elle ſe plaît ſur-tout à faire circuler de toute part. (*Voy. tous ces ouvrages, & ſur-tout Syſtême ſocial, tom. 2, ch. 2 & 3; Syſt. nat. ſec. part.*)

Jean-Jacques enſeignant que l'homme eſt né libre, & que *par-tout il eſt dans les fers*, ajoutoit au moins: *comment ce changement s'eſt-il fait?* Et il répondoit: *je l'ignore.* (Contrat ſocial, ch. 1.) Ses diſciples de l'académie ſecrète étoient devenus plus ſavans ou moins modeſtes.

Les plus modérés de ces Sophiſtes, ou du moins ceux qui, ſous l'étendard de l'économiſte Quéſnay, vouloient paroître tels, ne donnoient pas au peuple un concert plus flatteur, ſoit de l'origine, ſoit de l'état actuel de leurs gouvernemens: « il » faut en convenir, nous diſoient ceux-ci par » la bouche du meilleur Dupont, il faut en

» convenir, la plupart des nations ſont encore » les victimes d'une infinité de délits & de mal- » heurs, qui ne pourroient pas avoir lieu, ſi » l'étude réfléchie du droit naturel, de la juſtice » morale calculée, de la véritable & ſaine poli- » tique avoit éclairé le plus grand nombre des » eſprits. Ici, l'on étend les prohibitions, juſques » ſur les penſées; là, des nations égarées par le » féroce amour des conquêtes, ſacrifient pour » des objets d'uſurpation les avances dont elles » avoient le plus grand beſoin pour mettre leur » terroir en valeur; elles arrachent aux déſerts » le petit nombre d'habitans & le peu de ri- » cheſſes qui s'y trouvoient ſemées çà & là, » pour les envoyer répandre le ſang de leurs » voiſins & multiplier ailleurs d'autres déſerts. » D'un côté.... De l'autre.... Ailleurs.... » Ailleurs.... »

Ce tableau rembruni ſe terminoit par une mul- Spécieuſe- ment comme le pouvoir titude de points, qui tenant la place de vingt, de trente lignes, laiſſoient à l'imagination le ſoin de les remplir; & de nous dire avec le débonnaire Auteur: « *Tel eſt encore le monde; tel il fut tou-* » *jours dans notre Europe, & preſque ſur la terre* » *entière.* » (Ephémérides du citoyen, tom. 7, art. Opérations de l'Europe.)

Obſervez que les hommes qui tiennent aux peuples ce langage ſur leurs gouvernemens, ou,

précisément soin de le consigner dans les Journaux qu'ils destinent plus spécialement à l'instruction des agricoles. Observez combien fidellement ils marchent sur les traces de leur maître Jean-Jacques. Celui-ci refusant d'excepter l'Angleterre même de cette assertion, *par-tout l'homme est dans les fers*, ne craignoit pas de dire : « Le peuple » Anglois pense être libre, il se trompe fort ; » il ne l'est que durant l'élection des membres » du Parlement : si-tôt qu'ils sont élus, *il est* » *esclave*, *il n'est rien*. Dans les courts momens » de sa liberté, l'usage qu'il en fait mérite bien » qu'il l'a perde. » (*Cont. soc. liv. 3, ch. 15.*)

Des adeptes un peu réfléchis auroient demandé à Jean-Jacques comment son peuple égal & souverain se trouvoit plus libre que les Anglois, & comment il n'étoit pas aussi esclave par-tout ailleurs que dans ses assemblées ; puisque le moment de ses assemblées est le seul où le peuple souverain puisse *agir* ; puisque même dans ses assemblées sa souveraineté est nulle, & tous ses actes *nuls*, *illégitimes*, s'il s'assemble sans être *convoqué par le magistrat* ; (chap. 12 & 13) puisque par-tout ailleurs ce peuple souverain ne doit plus qu'obéir ; des adeptes moutonniers aimerent mieux ne voir encore chez les Anglois qu'un gouvernement à décrier, & ils nous dirent : « Les nations mêmes qui se croient le mieux gou-

» vernées, telles que l'Angleterre, *n'ont d'autre* » *plaisir* que celui de lutter sans cesse contre » l'autorité souveraine, de rendre leur impôt » naturel insuffisant pour les dépenses publiques, » —de voir vendre & aliéner leurs revenus pré- » sens & futurs, le pain & les maisons de leur » postérité, la moitié de leur Isle, par leurs » représentans, &c. —à ce prix, trop cher des » trois quarts, l'Angleterre forme une Répu- » blique dans laquelle, heureusement pour la » nation, se trouve *un couple d'excellentes lois*, » mais dont, malgré l'opinion du grand Mon- » tesquieu, la constitution ne paroît pas à en- » vier. » (*Dupont encore, de la République de Genève, chap.* 4.)

Le respect pour cette nation m'empêche seul de mettre sous les yeux des lecteurs des déclamations d'une autre espèce. Celles-là nous suffisent pour voir combien toute l'intention des Sophistes, en se livrant à ces diatribes, étoit de dire aux nations : Si les droits du peuple souverain sont si étrangement violés en Angleterre même, & s'il faut qu'elle change sa constitution pour recouvrer ces droits, quel intérêt n'ont pas les autres peuples à des Révolutions, qui seules peuvent briser leurs fers ?

Haine des Sophistes contre les Rois.

Ce n'étoit encore là que la guerre indirecte des Sophistes contre les Rois, par qui la plupart

de ces peuples ſont gouvernés. Il s'en faut bien que leur philoſophiſme s'en tint à cette manière de rendre les Trônes odieux, en commentant Monteſquieu, ou Jean-Jacques, ou Voltaire.

Helvétius & divers autres.

Monteſquieu avoit fait des préjugés le mobile des Monarchies; il avoit dit que ſous un Gouvernement Monarchique, il eſt *très difficile que le peuple ſoit vertueux*; Helvétius renforçant la leçon au ſortir de ſon académie ſecrète, ſe mit à écrire: « La vraie *Monarchie* n'eſt qu'*une* » *Conſtitution imaginée pour corrompre les mœurs* » *des peuples & pour les aſſervir*, ainſi que les » Romains le firent des Spartiates & des Bre- » tons, en leur donnant un Roi ou un deſpote. » (*Extrait de l'Homme, tom. 2, note ſur la fect. 9.*)

Jean-Jacques avoit appris aux peuples à penſer que ſi *l'autorité des Rois* vient de Dieu, c'eſt comme les *maladies* & les fléaux du genre humain. (*Emile, tom. 4, & Contr. ſoc.*) Raynal lui ſuccéda pour nous dire: *Ces Rois ſont des* » *terres ſorcières qui dévorent les nations.* (Hiſt. phil. & poliſ. tom. 4, liv. 19.) Un troiſième Sophiſte ſe préſenta, & nous fit entendre à tous: *Ces Rois ſont les premiers boucaniers de leurs ſujets; la force & la ſuperſtition ſont la baſe odieuſe de leur trône.* (Syſt. de la nature.) D'autres encore arrivent pour nous dire: « *Les Rois uſurpent le nom* » *de la Loi, qui devroit ſes peuples exiſter* »

D'autres encore : « Le Gouvernement Monar-» chique mettant des forces étranges dans la » main d'un ſeul homme, doit *par ſa nature* » *même* le tenter d'abuſer de ſon pouvoir, pour » ſe mettre au-deſſus des lois, pour *exercer le* » *deſpotiſme & la tyrannie, qui ſont les plus terri-* » *bles fléaux des nations.* » (Voyez Eſſai ſur les préjugés, Deſpotiſme oriental, Syſtême ſocial, tom. 2, chap. 2 & 3.) La plus modérée de leurs expreſſions fut que la Royauté met une *trop grande diſtance entre les Souverains & les ſu-jets*, pour qu'elle puiſſe conſtituer un gouverne-ment approuvé par la ſageſſe ; (*Idem*) que s'il nous faut abſolument des Rois, au moins faut-il nous ſouvenir qu'un Roi ne devroit être autre choſe que le *premier commis de ſa Nation.* (Helvét. de l'Homme.)

Cette néceſſité déſeſpère les Sophiſtes ; pour en faire triompher leurs compatriotes, ils leur crient qu'ils ſont ſous le joug du *deſpotiſme*, *dont le propre eſt d'avilir la penſée des eſprits & d'abrutir les ames ;* que leur patrie même gouvernée par des Rois, ne peut trouver *de remède à ſes mal-heurs* qu'en devenant la proie *des conquêtes ;* que tant qu'ils reſteront ſous le ſceptre des Rois, « ils ſont, *par la forme même de ce gouvernement*, » *invinciblement entraînés vers l'abrutiſſement ;* que » les lumières ſe répandroient en vain chez eux,

» parce qu'elles éclaireroient *les François* sur les » malheurs du despotisme, sans leur procurer les » moyens de s'y soustraire. » (*Id. Préface.*)

Ce qu'ils disent à leurs compatriotes, ils le crient à tous les peuples de la terre. Ils consacrent des volumes entiers à leur persuader que des *terreurs pusillanimes ont seules fait les Rois, & seules les maintiennent.* (Voyez sur-tout le *Despotisme Oriental.*) Ils disent à l'Anglois, à l'Espagnol, au Prussien, à l'Autrichien indistinctement, comme au François, que les *peuples sont esclaves en Europe, comme ils le sont en Amérique ;* que leur *unique avantage sur les Nègres est de pouvoir rompre une chaîne pour en prendre une autre.* Ils leur disent à tous que *l'inégalité de puissance* dans un Etat quelconque, & bien plus encore que cette réunion de puissance suprême dans leurs chefs, *est le comble de la démence ;* que cette *liberté* ou cette indépendance qui ne sauroit souffrir de supérieurs, bien moins encore de Rois, de Souverains, est *l'instinct même de la nature éclairée par la raison.* Ils leur montrent à tous ce *glaive parallèle*, qui doit se promener sur la tête des Rois & moissonner toutes celles qui *s'élèvent au-dessus du plan horizontal.* (Voyez Hist. polit. & philos. de Raynal, tom. 3 & 4, passim.)

Raynal.

Si des peuples mieux instruits par l'expérience que par toutes ces déclamations d'une philoso-

phie ſéditieuſe, cherchoient un aſile dans la protection des Rois; s'ils ajoutoient à la puiſſance du Monarque, pour ôter aux déſordres de l'anarchie; c'eſt alors qu'on voyoit les adeptes frémir, & qu'on les entendoit s'écrier : « A ce ſpectacle » humiliant, (d'une Nation du Nord, de la Suède » rétabliſſant les droits de ſon Monarque) qui » eſt-ce qui ne ſe demande pas : Qu'eſt-ce donc » qu'un homme? Qu'eſt-ce que ce ſentiment » originel & profond de dignité qu'on lui ſup- » poſe? Eſt-il donc né pour l'indépendance ou » l'eſclavage? Qu'eſt-ce donc que cet imbécille » troupeau qu'on appelle Nation? Peuples lâches, » imbécille troupeau! Vous vous contentez de » gémir, quand vous devriez rugir! —Peuples » lâches, ſtupides! Puiſque la continuité de » l'oppreſſion ne vous donne aucune énergie, » —puiſque vous êtes par millions, & que vous » ſouffrez qu'une douzaine d'enfans (appelés » Rois) armés de petits bâtons (appelés ſceptres) » vous mènent à leur gré; obéiſſez, mais marchez, » ſans nous importuner de vos plaintes; & ſachez » du moins être malheureux, ſi vous ne ſavez » pas être libres. » (*Id.*)

Toutes les Nations gouvernées par des Rois les auroient maſſacrés dans ces jours où le philoſophiſme leur tenoit ce langage; qu'auroient-elles fait de plus, que ſuivre les leçons des Sophiſtes?

Et quand on voit que ceux qui tenoient ce langage ſont préciſément les coryphées de la ſecte, les Helvétius, les Boulanger, les Diderot & les Raynal; quand on ſait que les productions où ils tiennent ce langage, ſont préciſément celles qui les rendent plus précieux à la ſecte; que ſignifient donc & ce concert & cet accord des plus fameux adeptes? Quels étoient leurs projets? A qui en vouloient-ils, ſi ce n'eſt à ces Trônes comme à tous ces Autels contre leſquels leur rage ſe déchaînoit ſi conſtamment? Quelle révolution leur falloit-il, ſi ce n'eſt celle qui eſt venue bouleverſer ces Trônes comme ces Autels.

Je fais ce que l'hiſtoire doit ajouter ici ſur quelques-uns de ces Sophiſtes, ſur Raynal, par exemple. Quand cet adepte a vu la Revolution, je ſais qu'il a frémi de ſes ſuccès, qu'il a pleuré ſur elle, qu'il a même paru devant ſes légiſlateurs, qu'il a oſé leur reprocher de paſſer les limites que la philoſophie leur fixoit; mais cette apparition de Raynal, ſcène de comédie vainement ménagée par des révolutionnaires jaloux & humiliés, oppoſés à des révolutionnaires triomphans de leurs ſuccès, ne devient elle-même qu'une nouvelle preuve des complots des Sophiſtes. C'eſt en leur nom que Raynal oſe dire aux nouveaux légiſlateurs François: Ce n'eſt pas là ce que nous voulions; vous êtes hors de la ligne que nous

avions tracée à la Révolution. (*) Que ſignifie ce langage, & quel droit n'a-t-on pas de répondre à celui qui le tient? Ces rebelles ne ſuivent pas la ligne que vous aviez tracée à la

(*) Qu'on voie le diſcours qu'il prononça dans ſon apparition à l'Aſſemblée Nationale. C'eſt à cela que ſe réduiſent toutes les leçons qu'il lui donne. Je ſais que ce Sophiſte, dans ſa retraite auprès de Paris, verſoit réellement des larmes amères ſur les excès de la Révolution; qu'il en rejetoit principalement la faute ſur les Calviniſtes François, & qu'il diſoit: « Ce ſont ces malheureux, je » le vois bien, ce ſont ces hommes mêmes pour qui j'ai » tant fait, qui nous plongent dans ces horreurs. » Ces diſcours me furent rapportés par un avocat-général au Parlement de Grenoble, le jour où il venoit de les entendre, peu de temps avant le fameux 10 Août; mais que prouvent toutes ces larmes? Sans doute Raynal & ſes confrères, les premiers Philoſophes, ne vouloient pas tous ces maſſacres dont Raynal faiſoit retomber l'infamie ſur les Calviniſtes. Mais Rabaud de Saint-Etienne & Barnave, & les autres Calviniſtes députés, ou Acteurs ou Directeurs des Calviniſtes, n'étoient pas les ſeuls hommes formés par la philoſophie. Les maîtres entendoient la Révolution à leur manière; les diſciples la firent à la leur. Celui qui a formé les Rebelles, de quoi donc ſe plaint-il des excès, des forfaits & des atrocités de la rebellion? — *N. B.* On nous dit auſſi que ce Raynal a fini par revenir à la Religion; c'eſt un grand exemple qu'il faudroit ajouter à celui de La Harpe. Si cela eſt vrai, ſi ceux-là même qui ont tant contribué

Révolution, vous & tous vos ſages! Il étoit donc au moins une Révolution que vous aviez méditée & préparée, vous & vos ſages. Les complots des révolutions contre les Rois marchent-ils donc ſans les complots de la rebellion? Ces révolutions que vous appelliez, que pouvoient-elles être d'ailleurs, ſi ce n'eſt celles que préſageoient vos leçons de *liberté*, *d'égalité*, en ne nous montrant plus qu'un troupeau *d'imbécilles* & *de lâches* chez tout peuple qui ſe laiſſe conduire par ſon Roi, ou qui *ſe contente de gémir quand il devroit rugir* contre ſon Souverain? Quand ces peuples commencent enfin à *rugir*, de quoi vous plaignez-vous? Loin d'avoir dépaſſé les limites que vous leur preſcriviez, nos Jacobins légiſlateurs n'en ſont pas encore au terme que vous leur montrez. Le glaive parallèle ne s'eſt pas encore promené ſur toutes les têtes des Rois. Attendez qu'il n'en exiſte plus un ſeul ſur la terre; & alors encore, loin d'avoir

---

à cette Révolution par leur impiété, reconnoiſſent ne pouvoir en expier le crime, qu'en ſe rendant au Dieu qu'ils avoient commencé par abandonner, quelle honte pour ceux qui, ſacrifiés par cette Révolution, promeneroient juſques dans l'exil le ſpectacle de leur impiété! Quelle pitié d'être, tout-à-la-fois, & la victime des Jacobins & le ſcandale des Chrétiens!

dépaſſé

dépaſſé vos leçons, le vrai Jacobiniſme n'aura fait que les ſuivre dans toute leur étendue.

A cette réponſe trop bien méritée par Raynal l'Aſſemblée Nationale auroit pu ajouter : Avant de vous plaindre, commencez par nous remercier de la juſtice que nous vous avons rendue (*). Un de nos membres, ami des Philoſophes tels que vous, nous a repréſenté l'injuſtice des Rois que vous braviez ; il nous a montré en vous la ſainte liberté de la Philoſophie opprimée par le deſpotiſme ; au nom ſeul de Philoſophe, nous avons reconnu notre maître & le digne émule de Voltaire, de d'Alembert, de Jean-Jacques & de tant d'autres, dont les productions & le concert préparoient nos ſuccès. Nous avons exaucé les vœux de vos amis ; nous vous avons rendu la liberté, ſous les yeux même de ce Roi que vous nous apprenicz à outrager ; allez & jouiſſez en paix des ſervices de l'amitié & des décrets de l'Aſſemblée, tandis qu'elle n'eſt occupée elle-même qu'à parcourir la route que vous avez tracée.

Ainſi juſqu'à ces vaines proteſtations de la Philoſophie humiliée, & forcée à rougir des excès entraînés par ſes leçons, tout concourt

(*) Le public faiſoit honneur du rappel de Raynal à M. Malouet.

à démontrer l'exiſtence & la réalité de ſes conſpirations.

Mais ce n'eſt pas aſſez de ces traits lancés par chacun des adeptes, il faut encore les entendre s'exhorter, s'animer les uns les autres à preſſer les complots, à ſoulever les peuples contre les Rois; il faut encore entendre ce même Raynal, appelant tous les adeptes, & leur criant: « Sages » de la terre, *Philoſophes de toutes les Nations*, » faites rougir ces milliers d'eſclaves ſoudoyés, » qui ſont prêts à exterminer leurs concitoyens » aux ordres de leurs maîtres. Soulevez dans leurs » ames la nature & l'humanité contre ce renverſement des lois ſociales. Apprenez que *la liberté vient de Dieu, l'autorité des hommes.* Révélez les » *myſtères qui tiennent l'univers à la chaîne & dans les ténèbres*; & que s'appercevant combien on » ſe joue de leur crédulité, les peuples éclairés » vengent la gloire de l'eſpèce humaine. » (*Id. tome 1.*)

On voit ici avec quel art les Sophiſtes portoient l'attention, juſqu'à prévenir les ſecours que les Rois pouvoient tirer un jour de la fidélité des troupes, contre des rebelles que la ſecte ſe flattoit de mettre un jour en action. On voit dans ces diſcours comment ils ſonnoient d'avance aux armées ces leçons que la Révolution Françoiſe a repétées avec trop de ſuccès, pour rendre inu-

tile & ſans action le courage des Soldats ; comment ils leur montroient dans tous les ſujets révoltés autant de frères & de concitoyens, contre leſquels l'humanité, la nature & les lois ſociales ne leur permettoient pas d'exercer le droit du glaive, alors même qu'il s'agiroit de défendre l'autorité, la vie du Souverain. On y voit les Sophiſtes préparer d'avance un cours libre aux fureurs d'une populace de prétendus patriotes mutinés, pour qu'elle uſât ſans crainte de toutes ſes piques & de toutes ſes haches.

On les voit diſpoſer d'avance les armées à trahir lâchement le Souverain, ſous prétexte de confraternité avec des rebelles, avec des aſſaſſins.

A ces précautions ſcélérates qui ôtent aux rebelles la crainte de la force armée pour les Rois, ajoutons toutes celles que la ſecte fut prendre, pour ôter aux monarques eux-mêmes toutes les reſſources que le Ciel leur offroit ; ajoutons cette affectation d'éteindre les remords de la rebellion, de faire déteſter le Dieu qui protége les Rois autant que les Sophiſtes déteſtent les Rois mêmes. Comment pourrions-nous méconnoître la double intention dans ces leçons dictées tout-à-la-fois par la rage de la rebellion & par celle de l'impiété ?

« Ce n'eſt que dans une ſociété nombreuſe, » fixe, civiliſée que les beſoins venant à ſe

Encyclop. art. Droit de la nat.

» tiplier, & les intérêts ſe croiſant, l'on eſt » obligé de recourir à des gouvernemens, à des » lois, à des cultes publics, à des ſyſtêmes » uniformes de religion — c'eſt alors que ceux » qui gouvernent les peuples ſe *ſervent de la* » *crainte des puiſſances inviſibles pour les contenir,* » *pour les rendre dociles, & les forcer de vivre* » *en paix.* C'eſt ainſi que la morale & la poli- » tique ſe trouvent liées au ſyſtême religieux. » *Les chefs des Nations* ſouvent ſuperſtitieux » eux-mêmes, peu éclairés ſur leurs propres » intérêts, peu verſés dans la ſaine morale, » peu inſtruits des vrais mobiles, croient avoir » tout fait pour leur propre autorité, ainſi que » pour le bien-être & le repos de la ſociété, en » rendant leurs ſujets ſuperſtitieux, en les me- » naçant de leurs fantômes inviſibles (de leur » Divinité), en les traitant comme des enfans » que l'on appaiſe par des fables ou des chimères. » A l'aide de ces merveilleuſes inventions, dont » les chefs & les guides des citoyens ſont ſouvent » eux-mêmes les dupes, & qui ſe tranſmettent » d'une race à l'autre, les Souverains ſont diſ- » penſés de s'inſtruire. Ils négligent les lois, ils » s'énervent dans la molleſſe; ils ne ſuivent que » leurs caprices. Ils ſe repoſent ſur les Dieux » du ſoin de retenir leurs ſujets; ils confient » l'inſtruction des peuples à des Prêtres chargés

» de les rendre bien ſoumis & dévots, & de leur » apprendre de bonne heure à trembler ſous le » joug des Dieux viſibles & inviſibles. » (Tome 2, chapitre 13.)

» C'eſt ainſi que les Nations ſont tenues par » leurs tuteurs dans une enfance perpétuelle, » & ne ſont contenues que par de vaines chi- » mères... Quand on voudra s'occuper utilement » du bonheur des hommes, c'eſt par les Dieux » du Ciel que la réforme doit commencer. » —*Nul bon Gouvernement ne peut ſe fonder ſur* » *un Dieu deſpotique; il ſera toujours des tyrans* » *de ſes repréſentans.* » Syſt. nat. tome 2, ch. 13.)

Etoit-il bien aiſé de combiner avec plus de noirceur les traits lancés tout-à-la-fois contre le Dieu du Ciel & contre les puiſſances de la terre? —Les tyrans ou les Rois ont fait ce Dieu; & ce Dieu & ſes Prêtres maintiennent ſeuls les Rois & les tyrans. Cette aſſertion perfide revient ſans ceſſe dans le fameux Syſtême de la nature, dans cette production, préciſément celle que la ſociété ſecrète répandoit avec le plus de profuſion. Et Diderot, & ceux qui dans le club d'Holbach ont fondu avec lui toute leur haine dans ce fameux ſyſtême, iront plus loin encore. Si nous voulons les croire, les vices des tyrans & leurs forfaits, l'oppreſſion & les malheurs des peuples n'ont pas d'autres principes que les attributs

mêmes & la juſtice du Dieu de l'Evangile. Ce Dieu *vengeur* & terrible au méchant ; ce Dieu *rémunérateur*, & la conſolation, l'eſpoir du juſte, n'eſt aux yeux du Sophiſte qu'*un être capricieux & chimérique, uniquement utile aux Rois & aux Prêtres.* C'eſt parce que les Prêtres prêchent aux peuples & aux Rois ce Dieu vengeur & rémunérateur, que les Prêtres ſont méchans, les Rois deſpotes & tyrans, les peuples opprimés. C'eſt pour cela que dans les Princes, lors même qu'ils *ſont le plus humblement ſoumis à la ſuperſtition, on ne voit que des brigands trop orgueilleux pour être humains, trop grands pour être juſtes, & ſe faiſant un code à part de perfidies, de violences & de trahiſons.* C'eſt pour cela que les peuples abrutis par la ſuperſtition, ſouffrent que des *enfans*, ou des Rois, *étourdis par la flatterie, les gouvernent avec un ſceptre de fer.* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, ces *enfans*, ou ces Rois inſenſés, *changés en Dieu, ſont les maîtres de la loi ; ils ont le pouvoir de créer le juſte & l'injuſte.* — Avec ce Dieu vengeur & rémunérateur, *leur licence eſt ſans bornes, parce qu'elle eſt aſſurée d'être impunie.* — *Accoutumés à ne craindre que Dieu, ils ſe conduiſent toujours comme s'ils n'avoient rien à craindre.* Par ce Dieu vengeur & rémunérateur, *l'Hiſtoire ne nous montre qu'une foule de Potentats vicieux et malfaiſans.* (Idem, tome 2, chap. 8.)

En copiant ces traits & ces tableaux, j'abrége de longs chapitres destinés à faire passer dans l'esprit des peuples, toute cette haine & de Dieu & des Rois, dont la secte animoit ses grands adeptes. Il n'est d'ailleurs que Diderot lui-même capable de nous dire à quel point cette haine est dans son cœur. Nous avons entendu Voltaire souhaitant de voir le dernier Jésuite étranglé avec les boyaux du dernier Janséniste; la même phrénésie contre les Prêtres & les Rois inspiroit à Diderot les mêmes expressions. C'étoit une chose connue dans tout Paris, que cette exclamation qui lui échappoit si souvent dans les convulsions de sa folie ou de sa rage : *Quand verrai-je donc le dernier des Rois étranglé avec les boyaux du dernier des Prêtres!*

Le Système de la nature ne fut pas encore la production du Club d'Holbach la plus virulente, la plus propre à soulever les peuples, à les déterminer à ne voir dans leurs Rois, dans leurs Princes, que des monstres à écraser. L'adepte, ou les adeptes auteurs *du système social*, profitèrent de l'impression qu'avoit déjà fait l'œuvre de Diderot. Plus réservés sur les opinions de l'Athéisme, ils n'en prirent contre les Rois qu'un ton plus menaçant. Dans cette production, les peuples apprenoient à se regarder comme les victimes d'une longue guerre, qui les avoit mis

Leçons d'autres adeptes frénétiques.

sous le joug de leurs Rois ; mais d'une guerre qui ne les laissoit pas encore sans espoir de briser leurs chaînes, et d'en charger les Rois qui les avoient forgées. Là l'imagination s'exaltoit ; le dernier des sujets apprenoit à dire aux Souverains : « Nous avons été les plus foibles ; nous avons » cédé à la force ; *mais si jamais nous devenons* » *les plus forts*, *nous vous arracherons un pouvoir* » *usurpé*, lorsque vous ne vous en servirez que » pour notre malheur. Ce n'est qu'en nous faisant » du bien que nous consentirons *à oublier les titres* » *infames* par lesquels vous régnez sur nous — *si* » *nous sommes trop foibles pour secouer votre joug*, » *nous le porterons en frémissant.* Vous aurez un » ennemi dans chacun de vos esclaves, et vous » serez à chaque instant obligés de trembler sur » le trône, dont vous ne serez que d'injustes » usurpateurs. » (*Syst. soc. tome 2, chap. 1.*)

On croiroit que ce ton menaçant est le dernier période de la fureur des conjurés. Ils furent cependant en prendre un bien plus haut encore. Pour apprendre aux nations à frémir au nom seul d'un Monarque, ils s'élevèrent jusqu'au rugissement.

Plusieurs années avant la Révolution Françoise, tout ce que les Héthion, les Condorcet et les Marat ont vomi de plus frénétique contre les Souverains, pour exciter le peuple à porter sur

l'échafaud la tête de Louis XVI, se trouvoit consigné dans les productions des conjurés. Depuis plusieurs années, après nous avoir dit *qu'il ne s'agissoit pas d'être poli, mais d'être vrai*, c'étoit pour être vrais, qu'ils s'adressoient aux Rois, et leur disoient : « *Tigres déifiés par d'autres tigres, vous croyez donc passer à l'immortalité ? — Oui*, » répondoient-ils, *en exécration.* » (*Syst. raison. noté.*)

Avec la même frénésie, commentant cet axiome :

Le premier qui fut Roi, fut un soldat heureux.

Plein de son Voltaire, comme la Pythonisse du Démon, du haut de son trépied fumant, le même adepte s'adressoit aux nations, et leur disoit : « Des milliers de bourreaux couronnés » de fleurs & de lauriers, après leurs expédi- » tions, portent par-tout en triomphe une Idole » qu'on appelle *Roi, Empereur, Souverain.* On » couronne cette Idole, on se prosterne devant » elle — ensuite au bruit des instrumens & de » mille acclamations barbares et insensées, on » la déclare pour l'avenir, ordonnatrice Sou- » veraine de toutes les scènes sanglantes qui se » passeront dans l'Empire, & le *premier bourreau* » *de la nation.* »

Puis, la poitrine enflée, la bouche écumante, les yeux étincellans, il faisoit rétentir ces paroles foudroyantes :

» *Aux prétendus maîtres de la terre.* Fléaux du » genre humain, illuſtres tyrans de vos ſem- » blables, *Rois*, *Princes*, *Monarques*, *Chefs*, » *Souverains*, vous tous enfin, qui vous élevant » ſur le trône, & *au-deſſus de vos ſemblables*, » avez perdu les *idées d'égalité*, d'équité, de » ſociabilité, de vérité, en qui la ſociabilité, la » bonté, le germe des vertus les plus ordinaires » ne ſont pas même développés, je vous aſſigne » au tribunal de la raiſon. Si ce Globe mal- » heureux, roulant ſilencieuſement au milieu » de l'Ether, entraîne avec lui des millions » d'infortunés attachés à ſa ſurface, & enchaînés » au décret de l'opinion; ſi ce Globe, dis-je, » a été votre proie, & ſi vous en dévorez en- » core aujourd'hui le triſte héritage, ce n'eſt » point à la ſageſſe de vos prédéceſſeurs, ni » aux vertus des premiers humains, que vous » en êtes redevables; *c'eſt à la ſtupidité, à la* » *crainte, à la barbarie, à la perfidie, à la ſu-* » *perſtition. Voilà vos pères.* Ce n'eſt point moi » qui prononce contre vous; c'eſt l'oracle des » temps, ce ſont les annales de l'hiſtoire. Ou- » vrez-les; elles vous inſtruiront mieux ſans » doute, & les monumens multipliés de nos » miſères & de nos erreurs en ſont la preuve, » que l'orgueil politique & le fanatiſme ne » peuvent révoquer en doute. »

» Descendez de votre trône, & déposant » sceptre & couronne, allez *interroger le dernier* » *de vos sujets; demandez-lui ce qu'il aime véri-* » *tablement, ce qu'il hait le plus. Il vous répon-* » *dra à coup sûr qu'il n'aime véritablement que* » *ses égaux; & qu'il hait ses maîtres.* (Idem pages 7 & 8.)

C'est ainsi qu'en prenant successivement tous les tons, depuis celui de l'épigramme, des pamphlets, des romans, des systèmes, des sentences tragiques, jusqu'à celui des déclamations de l'enthousiasme, des fureurs & des rugissemens, cette école de Voltaire & de Montesquieu, si bien dépeinte par Condorcet, étoit venue à bout d'inonder & la France & l'Europe, de ces productions dont l'effet naturel devoit être d'effacer sur la terre le souvenir des Rois. Conséquences de ces leçons & de leur concert.

Pour rendre sensible l'intention & le concert des Sophistes, que l'historien n'oublie pas ici de quel antre sortoient toutes ces productions; avec quel art, & par quels hommes elles se propageoient depuis les palais jusqu'aux chaumières; par la société secrète d'Holbach, dans Paris; par ses éditions multipliées, dans toutes les villes; par ses colporteurs, dans les campagnes; par le bureau d'éducation & les instituteurs adeptes de d'Alembert, dans les familles aisées; par ses maîtres d'écoles, dans les villages, & les ateliers

des artisans, des laboureurs. (*Voy. premier vol. de ces Mémoires, chap. 17.*) Dans la variété des tournures, qu'il observe l'accord des principes, des sentimens, des haines; qu'il n'oublie pas sur-tout que les mêmes auteurs qui nous ont fourni tant de traits de la haine des Rois, sont en même temps les plus déchaînés contre la Religion. Et si dans cette école de toute impiété devenue l'école de toute rebellion, il hésitoit à voir la conspiration tramée contre les trônes par les mêmes Sophistes, que tout nous a montrés ourdissant leurs complots contre l'autel; si l'évidence même de la conspiration servoit en quelque sorte à fomenter le doute sur sa réalité, ne nous refusons pas à répondre aux scrupules mêmes de l'historien, & que les objections se tournent en nouvelles démonstrations.

Nouvelles preuves tirées des objections.

Je sens qu'on peut me dire que mes preuves ne sont plus ici de la même nature que celles dont j'avois tiré la plus grande partie de la correspondance même des conjurés. A cela je réponds que s'il y avoit ici quelque chose d'étonnant, ce ne seroit pas que les lettres des conjurés rendues publiques, fussent absolument nulles sur la conjuration contre les Rois; ce seroit au contraire, qu'elles nous aient fourni tant de témoignages contre les conjurés. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que les éditeurs de ces lettres

aient eu la hardieſſe de nous montrer Voltaire conjurant d'Alembert de ne jamais trahir ſon ſecret ſur les Rois; Voltaire ſoupirant après les Républiques; Voltaire s'affligeant du départ des adeptes qui prêchoient dans Paris le nouveau cathéchiſme de la liberté républicaine; Voltaire méritant tous les éloges de d'Alembert par l'art avec lequel il combattoit les Rois, les prétendus Deſpotes, & préparoit les révolutions & leurs tempêtes; Voltaire regrettant qu'elles fuſſent encore trop éloignées, pour qu'il eſpérât en être témoin. C'eſt encore que cette même correſpondance nous ait montré d'Alembert, dans ſes confidences, déſeſpéré d'avoir les *mains liées*, de ne pouvoir porter les mêmes coups que Voltaire aux prétendus Deſpotes, & ſecondant au moins de tous ſes vœux la guerre qu'il leur fait. Lorſque toutes ces lettres furent rendues publiques par Condorcet & les autres éditeurs, en 1785, Louis XVI étoit encore ſur le trône; la Révolution étoit encore éloignée; il étoit à craindre que les complots ne fuſſent mis à découvert; il eſt aiſé de voir que cette crainte avoit fait ſupprimer une foule de lettres. Il faut que Condorcet & les autres adeptes aient eu dès lors une étrange confiance au ſuccès du complot, pour n'en pas ſupprimer davantage. Le ſilence de ces lettres ſur la conſpiration contre le Roi,

fût-il d'ailleurs réel, pourroit-il annuller les aveux de Condorcet, de tant d'autres acceptés? empêcheroit-il bien que les mêmes artifices, les mêmes calomnies, les mêmes vœux contre le trône, contre l'autel, se trouvant réunis dans les mêmes productions de la secte, ne rendent évident le projet commun de les renverser l'un et l'autre?

La Conjuration dénoncée par les Magistrats.

Mais, s'il étoit visible ce projet, nous dira-t-on, comment les Magistrats se sont-ils condamnés au silence? Comment les conjurés ont-ils pu échapper à la sévérité des lois? Ici il suffiroit de rappeler ce précepte, si cher aux conjurés: *Frappez, mais cachez votre main.* Il suffiroit encore de cette explication de Condorcet, quand, après nous avoir exposé si clairement la double conjuration, & les travaux, l'accord des philosophes contre les trônes & l'autel, il a soin d'ajouter que *les Chefs* de ces philosophes *eurent toujours l'art d'échapper à la vengeance, en s'exposant à la haine; de se cacher à la persécution, en se montrant assez pour ne rien perdre de leur gloire.* (Esquisse des progrès &c. époq. 9.) Mais est-il encore rien de moins réel que ce silence des Magistrats? Les conjurés purent se cacher aux tribunaux; la conjuration n'en fut pas moins évidente aux Magistrats; & les dénonciations les plus juridiques viennent encore

ic ajouter à la force de nos démonſtrations. S'il faut à l'hiſtorien de ces ſortes de preuves, choiſiſſons celles que nous fournit un des plus célebres Magiſtrats. Ecoutons M. Séguier, Avocat-Général, dénonçant, le 18 Août 1770, au premier Parlement du Royaume, cette même conjuration des Philoſophes.

« Depuis l'extirpation des héréſies qui ont » troublé la paix de l'Egliſe, diſoit l'orateur » Magiſtrat, on a vu ſortir des ténèbres un » ſyſtême plus dangereux par ſes conſéquences, » que ces anciennes erreurs, toujours diſſipées » à meſure qu'elles ſe ſont reproduites. *Il s'eſt* » *élevé au milieu de nous une ſecte impie & auda-* » *cieuſe : elle a décoré ſa fauſſe ſageſſe du nom* » *de Philoſophie ;* ſous ce titre impoſant, elle » a prétendu poſſéder toutes les connoiſſances. » Ses partiſans ſe ſont élevés en précepteurs » du genre humain. *Liberté de penſer*, voilà » leur cri, & ce cri s'eſt fait entendre d'une » extrémité du monde à l'autre. *D'une main*, » *ils ont tenté d'ébranler le Trône, & de l'autre* » *ils ont voulu renverſer les Autels.* Leur objet » étoit d'éteindre la croyance, de faire prendre » un nouveau cours aux eſprits ſur les inſtitu- » tions *religieuſes & civiles* ; & la Révolution » s'eſt pour ainſi dire opérée, les proſélytes » ſe ſont multipliés, leurs maximes ſe ſont

» répandues ; *les Royaumes ont senti chanceler* » *leurs antiques fondemens ;* & les nations étonnées » de trouver leurs principes anéantis, se sont » demandées par quelle fatalité elles étoient de- » venues si différentes d'elles-mêmes.

» Ceux qui étoient le plus faits pour éclairer » leurs contemporains, se sont mis à la tête des » incrédules ; *ils ont déployé l'étendard de la ré-* » *volte*, & par cet esprit *d'indépendance* ils ont » cru ajouter à leur célébrité. Une foule d'écri- » vains obscurs ne pouvant s'illustrer par l'éclat » des mêmes talens, a fait paroître la même » audace. . . . Enfin la Religion compte aujour- » d'hui presque autant d'ennemis déclarés, que » la Littérature se glorifie d'avoir produit de » prétendus philosophes. *Et le Gouvernement doit* » *trembler* de tolérer dans son sein une secte ar- » dente d'incrédules, qui semble ne chercher » *qu'à soulever les peuples, sous prétexte de les* » *éclairer.* » (Voy. Réquisit. du 18 Août 1770.)

Cette dénonciation formelle de la double conspiration des Sophistes, étoit appuyée sur le soin qu'ils avoient de propager leurs principes tout à la fois impies & régicides dans une foule de productions journalières, & en particulier sur celles que l'éloquent Magistrat présentoit à la Cour, comme méritant plus spécialement d'être proscrites.

Parmi

Parmi ces productions étoit d'abord une œuvre de Voltaire, président honoraire du club secret d'Holbach. C'étoit une des plus impies, ayant pour titre *Dieu & les Hommes*. Le second de ces livres étoit sorti de la plume de ce Damilaville, adepte si zélé du même club; elle avoit pour titre *le Christianisme dévoilé*. Le troisième est encore ce prétendu *Examen critique*, que le secrétaire *Leroi* nous déclare être sorti du même club, sous le nom supposé de Fréret. Le quatrième enfin, ce fameux *Système de la nature*, composé par Diderot & deux autres adeptes de la même société secrète. Tant il est vrai que ce poison & de l'impiété & de la rebellion dont l'Europe a été infectée, sortoit presque tout de cet antre des conjurés! (*)

« En réunissant toutes ces productions, continuoit l'orateur-Magistrat, on en peut former » un corps de doctrine corrompue, dont l'assemblage *prouve invinciblement* que l'objet qu'on » s'est proposé n'est pas seulement de détruire » la Religion Chrétienne. — L'impiété ne borne » pas ses projets d'innovation à dominer sur les

(*) Il y avoit encore quelques autres livres traduits de l'Anglois : précisément ceux dont l'impiété dégoûte l'Angleterre, mais que le Club et Voltaire sur-tout trouvoient admirables.

» eſprits—*ſon génie inquiet, entreprenant & ennemi* » *de toute dépendance, aſpire à bouleverſer toutes* » *les Conſtitutions politiques ; & ſes vœux ne ſeront* » *remplis que lorſqu'elle aura mis la puiſſance lé-* » *giſlative & exécutrice entre les mains de la mul-* » *titude ; lorſqu'elle aura détruit cette inégalité né-* » *ceſſaire des rangs & des conditions ; lorſqu'elle* » *aura avili la majeſté des Rois, rendu leur autori-* » *té précaire & ſubordonnée aux caprices d'une* » *foule aveugle ; & lorſqu'enfin, à la faveur de ces* » *étranges changemens, elle aura précipité le monde* » *entier dans l'anarchie & dans tous les maux qui* » *en ſont inſéparables.* »

A ces dénonciations formelles & poſitives de la part du Magiſtrat public, je pourrois ajouter celles que le Clergé de France dans ſes aſſemblées, celles qu'un très-grand nombre d'Evêques dans leurs inſtructions particulières, celles que la Sorbonne & preſque tous les Auteurs & les Orateurs religieux ne ceſſoient de faire, dans leurs théſes publiques, dans leurs réfutations des Sophiſtes du jour, & du haut de la Chaire Évangélique. On répondroit en vain à ces ſortes de témoignages, qu'ils ſortent de la bouche d'un adverſaire qui cherche à fortifier ſa cauſe par celle des Rois. Cet adverſaire même vous devez au moins l'écouter, quand il parle pour vous comme pour lui, quand il ſe préſente avec des

preuves. Il n'y a qu'une imprudence extrême à refuſer de l'entendre & de le ſeconder, quand il vient vous dire : Vous vous êtes uni à ceux qui cherchent à me perdre ; je vous préviens qu'ils ſont vos ennemis autant qu'ils ſont les miens ; qu'ils n'ont même conſpiré contre moi que pour aſſurer le ſuccès des complots qu'ils forment contre vous. (*Voyez ſur-tout les Actes de ſes aſſemblées, 1770 ; les Lettres paſt. de M. de Beaumont, arch. de Paris ; les Sermons de Neuville ; les Œuvres de l'abbé Bergier, &c.*) Quand le Clergé tenoit ce langage aux Souverains, il étoit aiſé de ſavoir ſi c'étoit l'intérêt ſeul & non la vérité qui l'animoit. Il n'y avoit qu'à faire un léger examen des preuves qu'il produiſoit d'une conſpiration auſſi évidemment dirigée contre le trône qu'elle l'étoit contre l'autel. Ces preuves étoient toutes tirées des mêmes productions de la ſecte. Dans ces productions, les diatribes, les ſarcaſmes, les calomnies contre les Souverains, les exhortations adreſſées au peuple pour ſecouer leur joug, ſe trouvoient à côté de ce qu'elle inſpiroit ſans ceſſe au peuple pour effacer dans lui tout amour, tout reſpect pour la Religion. C'étoit évidemment des mêmes hommes, de la même ſociété d'auteurs, de conjurés, que partoient toutes ces productions ; c'étoient donc auſſi les mêmes Sophiſtes que le Clergé montroit, qu'il avoit un

vrai droit de montrer agitant leur double torche, ou cherchant d'une main à porter l'incendie dans nos Temples & de l'autre à réduire en cendres le trône, & conſpirant peut-être avec plus de rage encore contre les Rois ! Voyez & comparez les leçons que nous avons produites, le concert, la conſtance, l'artifice ou l'audace de ceux qui les donnoient ; & dites ſi loin d'avoir exclu les trônes de leur vœu d'écraſer, il n'eſt pas évident que le vœu d'écraſer le trône devint au contraire le principal objet de leurs complots, & qu'ils ne virent plus dans la Religion de Jeſus-Chriſt que la première barrière à renverſer pour écraſer les Rois.

Témoignage du Roi de Pruſſe.

Mais, j'y conſens, laiſſons ce témoignage du Clergé comme ſuſpect, puiſque vous le voulez, quoiqu'il ne ſoit plus temps au moins de dire qu'il eſt faux ; pourrez-vous rejeter celui de l'homme qui très-certainement avoit le plus grand intérêt à ménager la ſecte ? Je l'ai entendu dire : S'il eſt vrai que les Sophiſtes conſpiroient contre les Rois, comment le Roi ſophiſte & ſi long-temps attaché au Sophiſtes, comment ce Frédéric conſpirant avec eux contre le Chriſt, put-il être trompé au point de reſter ſi long-temps attaché à des hommes ennemis de ſon trône & de tous les trônes ? Quand on fera cette objection à l'hiſtorien, qu'elle ne ſerve encore qu'à ren-

forcer ſes preuves. Que ce Frédéric même, cet adepte ſi cher aux Sophiſtes de toute impiété, nous apprenne à connoître lui-même dans ſes maîtres, les Sophiſtes de toute rebellion. Plus il perſévéra dans ſes préjugés contre la Religion, & plus ſon témoignage ſera irrécuſable, lorſque dans ces mêmes Encyclopédiſtes dont il protégea tant l'irréligion, il montrera lui-même de vains ſages, tout auſſi ennemis des trônes qu'ils le ſont de l'autel.

Le temps vint en effet où Frédéric lui-même s'apperçut que ſes chers Philoſophes ne lui avoient dit que la moitié de leur ſecret, en l'initiant aux myſtères de leur impiété; qu'en ſe ſervant de toute ſa puiſſance pour écraſer le Chriſt, ils ne penſoient à rien moins qu'à l'écraſer lui-même et tous les Monarques ſes confrères. Frédéric ne fut point alors l'adepte pénitent, comme le malheureux adepte Leroi; ſon ame étoit trop enfoncée dans les routes de l'impiété; mais il fut au moins l'adepte honteux de ſe trouver ſi étrangement dupe; l'indignation et le dépit prenant la place de l'admiration, il rougit d'avoir eu ſi long-temps pour amis des hommes qui ſe ſervoient de lui, pour ſapper dans ſes fondemens mêmes la puiſſance dont il étoit le plus jaloux.

Il ſe fit le dénonciateur public de ces mêmes *Encyclopédiſtes*, qui devoient une ſi grande partie de leur ſuccès à ſa protection. Il avertit les Rois que le grand objet de la ſecte étoit de les livrer à la multitude ; d'apprendre aux Nations que *les ſujets doivent jouir du droit de dépoſer leur Souverain, lorſqu'ils en ſont mécontens.* (Réfutat. du Syſt. de la nat. par le Roi de Pruſſe.) Il avertit les Rois de France, que la conſpiration étoit plus ſpécialement dirigée contre eux.

La dénonciation claire & formelle fut conçue en ces termes : « *Les Encyclopédiſtes réforment* » *tous les Gouvernemens. La France* (dans leurs » projets) *doit devenir un État Républicain,* » *dont un Géomètre ſera le Légiſlateur ;* & que » des Géomètres gouverneront, en ſoumettant » toutes les opérations *de la nouvelle République* » au calcul infinitéſimal. *Cette République* conſer- » vera une paix conſtante, & ſe ſoutiendra ſans » armée. » (*Prem. Dial. des Morts par le Roi de Pruſſe.*)

Que ce ton de l'ironie & du ſarcaſme n'étonne pas dans Frédéric ! La réputation de philoſophes ou de ſages ajoutoit à l'influence des adeptes, & les aidoit à ſéduire le peuple ; c'eſt pour cela qu'il cherche à verſer le mépris ſur la ſecte. C'eſt pour cela qu'il ne nous montre plus dans ces prétendus ſages que les êtres le plus imper-

tinemment bouffis de l'eſtime d'eux-mêmes, & les plus ridicules dans leur orgueil. Mais, quelque ton qu'il prenne, il n'en écrit pas moins ici pour avertir des complots de la ſecte, les nations & les Rois. Il n'en dit pas moins clairement : « Les Encyclopédiſtes ſont une ſecte de ſoi-diſant » philoſophes, formée de nos jours; ils ſe croient » ſupérieurs à tout ce que l'Antiquité a produit » en ce genre. *A l'effronterie des Cyniques* ils » joignent *l'impudence* de débiter tous les para- » doxes qui leur tombent dans l'eſprit. Ce ſont » des *préſomptueux* qui n'avouent jamais leur tort. » Selon leur principe, le ſage ne ſe trompe » jamais; il eſt le ſeul éclairé; de lui doit émaner » la lumière qui diſſipe les ſombres ténèbres » dans leſquelles croupit le vulgaire imbécille » & aveugle. Auſſi Dieu ſait comment ils l'éclai- » rent! Tantôt c'eſt en lui découvrant l'origine » des préjugés; tantôt c'eſt un livre ſur l'eſprit, » tantôt un ſyſtême de la nature; cela ne finit » point. *Un tas de poliſſons*, ſoit par air, ſoit » par mode, ſe comptent parmi leurs diſciples; » ils affectent de les copier et s'érigent en ſous- » précepteurs du genre humain. »

En peignant de ces traits les prétentions, le ridicule orgueil des maîtres & des diſciples, Frédéric eût voulu qu'on envoyât les uns & les autres *aux petites Maiſons, pour qu'ils fuſſent*

législateurs des fous leurs semblables. D'autres fois, pour exprimer combien leurs systèmes politiques montrent d'impéritie & combien ils entraîneroient de désastres, il souhaitoit « qu'on leur donnât » à gouverner une province *qui mérite d'être* » *châtiée.* Ils apprendroient, ajoute-t-il, par leur » expérience, après qu'ils y auroient tout mis » *sens dessus dessous*, qu'ils sont des *ignorans*; » que la critique est aisée, mais l'art est difficile; » & sur-tout qu'on s'expose à *dire des sottises*, » *quand on se mêle de ce qu'on n'entend pas.* (Ibid.)

D'autres fois encore, Frédéric, pour sa cause & pour celle de tous les Rois, croyant devoir quitter le langage du dépit & de l'épigramme, ne dédaignoit pas d'opposer aux Sophistes celui du raisonnement. On le voyoit alors entrer en lice, & s'abaisser, en quelque sorte, jusqu'à la réfutation des calomnies & des impertinences de ses maîtres. C'est ainsi qu'il se mit à réfuter le *Système de la nature*, & cette autre production que l'académie secrète des conjurés avoit fait paroître sous le nom de *Dumarsais*, sous le titre *d'Essais sur les préjugés.* Là, s'occupant sur-tout à dévoiler la ruse des Sophistes, il nous montroit avec quel art perfide les conjurés calomniant à la fois les Prêtres & les Souverains, ne cherchoient qu'à rendre les uns & les autres également odieux à tous les peuples. Là il di-

ſoit entre autres : L'auteur du Syſtême de la nature *a ſingulièrement pris à tâche de décrier les Souverains ;* « *j'oſe l'aſſurer que jamais les Eccléſiaſtiques n'ont dit aux Princes les ſottiſes qu'il leur prête.* S'il leur arrive de qualifier les Rois » d'images de la divinité, c'eſt ſans doute dans » un ſens hyperbolique, quoique l'intention ſoit » de les avertir par cette comparaiſon, de ne » pas abuſer de leur autorité, d'être juſtes & » bienfaiſans, ſelon l'idée vulgaire que l'on ſe » forme de la Divinité chez toutes les nations. » L'auteur ſe figure qu'il ſe fait des traités entre » les Souverains & les Eccléſiaſtiques, par » leſquels les Princes promettent d'honorer & » d'accréditer le Clergé, à condition qu'il prêche » la ſoumiſſion aux peuples ; *j'oſe l'aſſurer que » c'eſt une idée creuſe ; que rien n'eſt plus faux » ni plus ridiculement imaginé que ce ſoi-diſant » pacte.* » (Voyez Réfutation du Syſtême nat. Œuv. de Frédéric.)

Quand Frédéric s'exprime ainſi ſur les Eccléſiaſtiques, qu'on n'imagine pas que leur cauſe lui eſt devenue plus précieuſe. Non, on le voit encore tellement dominé par ſes préjugés antichrétiens, que tout le reproche qu'il fait ſur cet objet aux Sophiſtes, n'eſt pas d'avoir attaqué la Religion, mais de l'avoir mal attaquée. Elle lui eſt encore ſi odieuſe, qu'il leur montre lui-

même les armes, dont il auroit voulu les voir ſe ſervir pour la combattre. Mais plus il conſerve de ſa haine contre le Chriſtianiſme, plus tout ce qu'il nous dit de ceux qui la lui ont inſpirée, & de leurs complots contre les Rois, devient démonſtratif. Il leur pardonne de détruire l'autel; il les ſeconde même encore dans cet objet; mais il défend le trône; il a donc découvert, il eſt donc convaincu que de leurs complots contre l'autel ils ſont paſſés à des conjurations contre le trône. Auſſi eſt-ce bien là plus ſpécialement l'objet de ſes réfutations. C'eſt là ce qu'il reproche à tous les Sophiſtes dans la perſonne de Diderot, quand il nous dit :

« Les véritables ſentimens de l'auteur ſur les » gouvernemens ne ſe découvrent que vers la » fin de ſon ouvrage. C'eſt là qu'il nous apprend » que ſelon lui les ſujets doivent jouir *du droit* » *de dépoſer leurs Souverains*, lorſqu'ils en ſont » mécontens. C'eſt pour *amener les choſes à ce* » *but* qu'il ſe récrie contre ces grandes armées » qui pourroient y porter quelque obſtacle. On » croiroit lire la fable du loup et du berger de » la Fontaine. Si jamais les idées creuſes de notre » philoſophe pouvoient ſe réaliſer, *il faudroit* » *refondre les gouvernemens dans tous les États de* » *l'Europe*, ce qui paroît une bagatelle. Il fau- » droit encore, ce qui me paroît impoſſible,

» que *ces sujets érigés en juges* de leur maître, » fussent & sages & équitables ; que les aspirans » au trône fussent sans ambition ; que ni l'in- » trigue, ni la cabale, ni l'esprit d'indépendance » ne pussent prévaloir, etc. » (*Ibid.*)

Dans ces observations rien de plus justement appliqué que la fable du loup et du Berger. Frédéric vit très-bien que les déclamations banales de la secte contre la vaine gloire des combats, tendoient bien moins à inspirer aux Rois l'amour de la paix, qu'à leur ôter les moyens de réprimer des peuples que le philosophisme cherchoit à soulever. Il n'attaqua pas ces vérités communes dont les Sophistes se paroient, comme s'ils eussent été les seuls hommes à sentir les malheurs qu'entraîne le fléau de la guerre ; mais leurs complots devenus manifestes lui rendirent la secte si odieuse, qu'il mit désormais son génie à contenir chez lui les Philosophes, et à les rendre ailleurs aussi méprisables qu'il les voyoit dangereux par-tout.

Alors il composa ces *Dialogues des morts entre le Prince Eugène, Malbourough, & le Prince Lichtenstein*, où il dévoile plus spécialement l'ignorance, l'absurde prétention des *Encyclopédistes* à régler l'univers à leur mode, et surtout leur projet d'abolir le Gouvernement Monarchique, de commencer par renverser le

Trône des Bourbons, pour faire de la France une République.

Alors Voltaire & d'Alembert ſollicitèrent vainement ſa protection pour les adeptes. Frédéric répondoit *ſéchement & laconiquement*, que les écrivailleurs de la ſecte n'avoient qu'à chercher un aſile dans cette République de Hollande, où *ils pourroient faire le métier de tant d'autres qui leur reſſembloient.* Les expreſſions de ſon mépris & de ſon indignation furent même telles, que d'Alembert croyoit devoir les adoucir dans ce qu'il en mandoit à Voltaire. (*Lett. de d'Alemb. à Volt. 27 Déc. an. 1777.*)

Ce fut alors auſſi que d'Alembert conçut la *grande ſottiſe* que la Philoſophie avoit faite, de réunir contre elle les Princes & les Prêtres. Ce fut alors que Diderot et ſes coopérateurs au *Syſtême de la nature* ne furent plus que des *Gâte-métiers.* Ce fut alors enfin que Frédéric ceſſa d'être pour les Sophiſtes le *Salomon du Nord.* D'Alembert ne vit plus en lui qu'un homme plein *d'humeur*, & qu'un malade à qui les Philoſophes pouvoient dire, comme Châtillon à Nereſtan :

Seigneur, s'il eſt ainſi, votre faveur eſt vaine.

« Au reſte, ajoutoit-il, peut-être M. Deliſle, » (*l'élu recommandé & ſi mal accueilli*) n'auroit-» il pas été heureux dans la place que nous

» voulions lui procurer (auprès de ce Roi de » Prusse.) *Vous savez ainsi que moi à quel maître* » *il auroit eu à faire.* » (Ibid. & lett. du 24 Janv. 1778.)

Quant à Voltaire, qui n'avoit pas alors plus de crédit, il se consola de cette disgrace, en écrivant à d'Alembert : « Que voulez-vous, mon » cher ami ? Il faut prendre les Rois comme » ils sont, & Dieu aussi. (*4 Janv. 1778.*)

Il est à observer que ni d'Alembert ni Voltaire ne cherchèrent à dissuader Frédéric sur le projet & le complot qu'il attribuoit à leur école. Le silence sur la conspiration leur parut le parti de la prudence. Il l'étoit en effet pour des hommes, qui sentoient bien qu'une explication ultérieure pouvoit engager Frédéric à produire de nouvelles preuves, & ne servir qu'à dévoiler davantage des intentions & des complots dont il n'étoit pas encore temps de se glorifier.

Quelque multipliées que soient les preuves que j'ai déjà fournies de ces complots tramés contre les Rois, quelque évidence qui résulte déjà de tous les vœux, de toutes les confidences secrètes de d'Alembert & de Voltaire ; quelque soit cet ensemble de systêmes adoptés par la secte, les uns livrant au peuple tout le sceptre des lois, pour faire des Monarques de vrais esclaves de la multitude ; les autres effaçant de

la liſte de tout gouvernement juſques au nom de Roi ; quelque inconteſtable que ſoit encore l'objet de tant de productions philoſophiques, toutes ou preſque toutes ſorties de l'Académie ſecrète des Sophiſtes (*) ; & toutes reſpirant la haine des Rois, le vœu d'anéantir le trône auſſi bien que l'autel ; quelque force que donne

(*) Après les détails que j'ai donnés dans le premier volume ſur l'antre où s'aſſembloient les Conjurés, & ſur la déclaration de l'adepte Leroi, je ne crois pas avoir ici beſoin de nouvelles preuves ſur cet objet ; je n'ai pas même entendu la moindre objection contre celles que j'en ai données. Cependant j'ajouterai ici que depuis l'impreſſion de ce premier volume j'ai rencontré diverſes perſonnes, qui, ſans être inſtruites des détails dans leſquels je ſuis entré ſur cette ſociété d'Olbach, en connoiſſoient le principal objet, & ſavoient que c'étoit là plus ſpécialement que ſe tramoit la double Conſpiration. J'ai vu ſur-tout un Gentilhomme Anglois, à qui l'Académicien Duſaux avoit dit très-poſitivement, au commencement de la Révolution, que c'étoit de l'hôtel & comité d'Holbach qu'étoient ſortis ces différens ouvrages qui avoient produit un ſi grand changement dans l'eſprit du peuple, ſoit relativement à la Religion, ſoit par rapport à la Monarchie. Et ce témoignage de Duſaux, d'un homme d'abord ſi intimement uni aux Sophiſtes auteurs de la Révolution, d'un Académicien aujourd'hui ſiégeant avec les Légiſlateurs de la Révolution ; ce témoignage, dis-je, vaut bien celui des adeptes, ſoit glorieux, ſoit honteux des ſuccès de la Conſpiration

à nos démonſtrations, & l'aveu des complices honteux, & celui des complices glorieux de leurs ſuccès ; quelque conſtant que ſoit le témoignage des Tribunaux publics, dénonçant à l'univers entier les mêmes complots des Sophiſtes contre tous les Monarques ; enfin, quelque accablantes que ſoient pour les auteurs de ces complots l'indignation, le dépit & les dénonciations de l'adepte Roi, réduit à nous montrer & à combattre dans les maîtres de ſon impiété, les traîtres conſpirant contre ſon trône & contre tous les trônes ; ce n'eſt encore là que le commencement des preuves que l'hiſtorien pourra un jour puiſer dans ces Mémoires. Il nous reſte à parcourir encore bien des grades de la Conſpiration ; & chacun de ces grades ajoutera à la démonſtration.

CHAPITRE VI.

CINQUIÈME GRADE de la Conſpiration contre les Rois.

Eſſai démocratique, à Genève.

DANS le temps même où Frédéric dénonçoit comme ennemie de toutes les Puiſſances, cette même ſecte d'impiété, qu'il avoit juſqu'alors ſi hautement protégée, il s'en faut bien qu'il fût inſtruit de toute la profondeur de la trame qu'elle ourdiſſoit. C'étoit à Voltaire plus ſpécialement qu'il adreſſoit ſes plaintes ſur la témérité de ceux des Philoſophes, contre leſquels il ſe voyoit réduit à défendre le Trône ; (*Voy. lett. à Volt. 7 Juillet 1770, & Correſp. de Volt. & de d'Alemb. même année,*) & dans ce moment même Voltaire & les adeptes de l'Encyclopédie, & ceux ſur-tout qu'on révéroit plus ſpécialement ſous le nom d'Economiſtes, étoient tout occupés du premier eſſai que la ſecte faiſoit de ſes ſyſtêmes.

Genève, cette même ville où ils s'applaudiſſoient de ne plus voir que quelques *gredins* croyant encore au Chriſtianiſme, (*Prem. vol. de ces Mémoires, page 33,*) avoit été choiſie pour ce premier

premier essai. La démocratie établie par Calvin dans cette République, leur sembloit encore blesser les droits de l'homme. Ils y voient le peuple distingué en différentes classes. La premiere étoit celle des Citoyens ou Bourgeois. Ceux de cette classe, descendans des anciens Genevois, ou reçus dans leur corps, avoient seuls droit d'entrer dans les Conseils & d'être admis aux dignités qui constituoient le gouvernement. Ils avoient sur-tout leur suffrage dans le Conseil-Général. Les autres, plus récemment entrés sous le domaine de la République, ou jamais incorporés à la classe des Citoyens, en composoient trois autres; celles des natifs, des simples habitans de la ville & des sujets. Tous ceux-là pouvoient, à peu de chose près, sous la protection de la République, exercer leur commerce, leurs professions diverses, acquérir & cultiver des terres; mais ils étoient exclus des Conseils & des principales dignités.

Gouvernement de Genève avant la Révolution de 1770.

Quelque odieuses que ces distinctions parussent aux Sophistes, tout homme qui remonte aux vrais principes conviendra aisément qu'une République & un Etat quelconque, maîtres de leur territoire, ont le droit d'y admettre de nouveaux habitans à des conditions qui peuvent être justes, quelquefois nécessaires, sans cependant établir une parfaite égalité entre les vrais

enfans & les ſujets adoptifs de la Patrie. Celui qui demandoit à être admis, a connu les conditions ou les exceptions que les lois mettoient à ſon admiſſion. Il étoit libre d'accepter ou de refuſer, & de chercher un aſile ailleurs; mais certainement ces conditions une fois admiſes, il n'aura pas droit de venir troubler la République, ſous prétexte que les hommes étant tous égaux, l'habitant adoptif doit jouir des mêmes priviléges que les plus anciens enfans de l'État.

Ces principes ſi ſimples & ſi clairs n'étoient pas ceux de la ſecte; ils avoient même ceſſé d'être ceux de Voltaire. A force de prêcher la liberté, l'égalité religieuſe, il en étoit venu à toute la doctrine, à tout le catéchiſme de l'égalité & de la liberté politiques. A deux lieues de Genève, il obſervoit depuis long-temps les conteſtations des Citoyens & des Magiſtrats; il conçut qu'à la gloire de la révolution qu'il diſoit avoir déjà faite dans la religion des Genevois, il pourroit ajouter celle d'une révolution dans leur gouvernement.

Rôle de Voltaire & autres Philoſophes dans cette Révolution.

Ces conteſtations entre les Magiſtrats & les Citoyens n'avoient eu juſqu'alors d'autre objet que l'interprétation de certaines lois &, de la conſtitution. Les natifs & les autres claſſes exclus du droit légiſlatif n'entroient dans ces

différens que comme ſpectateurs, quand Voltaire & les autres Sophiſtes imaginèrent d'en profiter pour changer la conſtitution même de cette République, & en faire un modèle de leur gouvernement d'égalité, de liberté, du peuple légiſlatif & ſouverain.

Toute l'Europe a ſu les troubles dont Genève fut agitée à cette époque, c'eſt-à-dire ſur-tout depuis l'année 1770 juſqu'en 1782; toutes les nouvelles publiques nous apprirent alors à quel point la conſtitution de Genève avoit été bouleverſée; mais ce que les papiers publics n'ont point dit & ce qui appartient plus ſpécialement à nos Mémoires, c'eſt la part ſecrète qu'eurent les Philoſophes à toute cette révolution; ce ſont leurs artifices pour y réaliſer la plus abſolue démocratie d'après le ſyſtême de Jean-Jacques.

Pour juger de l'intrigue que nous allons développer, qu'on interroge, comme nous l'avons fait, les hommes capables d'obſerver, & qui vivoient alors ſur les lieux, qui jouèrent dans ces troubles le vrai rôle de citoyens; & on verra combien ſont fidelles les inſtructions que nous nous ſommes procurées.

Les premières prétentions des natifs ou habitans de Genève au droit légiſlatif & ſouverain, leur étoient ſans doute venues du ſyſtême de leur compatriote Jean-Jacques; elles devinrent

réellement actives par les insinuations de Voltaire & par les manœuvres des adeptes volés à son secours.

De la part de Voltaire, l'intrigue consistoit d'un côté à encourager les citoyens contre les Magistrats, & de l'autre à insinuer aux simples habitans ou natifs, qu'ils avoient d'autres droits à réclamer contre les citoyens eux-mêmes. Il invitoit tantôt les uns, tantôt les autres à sa table; il parloit à chacun suivant ses vues; il disoit aux citoyens que leur qualité de législateur mettoit absolument le magistrat sous leur dépendance; il disoit aux autres, qu'habitans de la même République & vivant sous les mêmes lois, l'égalité naturelle leur donnoit les mêmes droits qu'aux citoyens, qu'il étoit temps pour eux de cesser d'être esclaves, d'obéir à des lois qu'ils n'avoient point faites, d'être victimes des distinctions les plus odieuses, d'être soumis à des taxes flétrissantes par cela seul qu'ils n'avoient pas été appelés à les consentir.

Pour donner plus de poids à ces insinuations, Voltaire eut soin de les faire circuler dans ces pamphlets que sa plume féconde produisoit si aisément. Celui qu'il fit paroître sous le titre d'*Idées républicaines*, & dans lequel il se cachoit sous le masque d'un Genevois, nous apprend combien l'aversion pour les Rois, combien

l'amour de l'égalité, de la liberté républicaines se fortifioient dans son cœur à mesure qu'il vieillissoit.

Quant au premier article, on lisoit dans ce pamphlet : « Il n'y a jamais eu de Gouvernement » parfait, parce que les hommes ont des pas- » sions. —*Le plus tolérable de tous est sans doute* » *le républicain, parce que c'est lui qui rapproche* » *le plus les hommes de l'égalité naturelle.* Tout » père de famille doit être maître dans sa mai- » son, & non pas dans celle de son voisin. » Une société étant composée de plusieurs mai- » sons & de plusieurs terrains qui leur sont » attachés, *il est* contradictoire *qu'un seul homme* » soit maître de ces maisons & terrains ; *& il* » *est dans la nature que chaque maître ait sa voix* » *pour le bien de la société.* » (Idées républic. N.° 43, édition de Kell.)

Cet article seul disoit tout aux Genevois ; il apprenoit sur-tout aux natifs & aux autres qui avoient acquis des propriétés sur le sol de la République, qu'en les privant du suffrage législatif, on les privoit d'un droit naturel. Pour le dire plus positivement encore, devenu vrai disciple de Montesquieu & de Jean-Jacques, même alors qu'il réfutoit quelques-unes de leurs opinions accidentelles, Voltaire démagogue répétoit

leurs leçons fondamentales ; les donnoit en ces termes aux Genevois :

« Le Gouvernement civil *eſt la volonté de* » *tous* exécutée par un ſeul, ou par pluſieurs, » en vertu des *lois que tous ont porté.* » (Ibid. N.° 13.)

« A l'égard des finances, on ſait aſſez que » c'eſt aux citoyens à régler ce qu'ils doi- » vent fournir pour les dépenſes de l'État. » N.° 42. (*)

Il étoit impoſſible de dire plus clairement à ceux du territoire Genevois, qui n'opinoient ni

(*) Une foule de gens ont de la peine à ſe perſuader à quel point Voltaire étoit devenu démocrate ; mais qu'on liſe bien attentivement ſes derniers ouvrages, & ſur-tout celui dont j'ai extrait ces articles ; on verra qu'il en étoit venu juſques à déteſter la diſtinction *de noble & de roturier ;* que dans leur origine ces mots *noble* & *roturier*, ſuivant lui, ne ſignifient que *ſeigneur & eſclave.*

Qu'on liſe ſon *Commentaire de l'Eſprit des Lois*, on verra de quel œil il s'étoit enfin accoutumé à regarder cette Nobleſſe, à laquelle pourtant il devoit tant d'admirateurs & une ſi grande partie des progrès de ſon philoſophiſme. N'eſt-ce pas ſur le ton de la haine qu'il nous dit par exemple, dans ce Commentaire : « J'aurois déſiré que » l'Auteur (*Monteſquieu*) ou quelqu'autre Écrivain de » ſa force, nous eût appris clairement pourquoi la *Nobleſſe* » eſt l'eſſence du Gouvernement Monarchique ; on ſeroit » porté à croire qu'elle eſt l'eſſence du Gouvernement

ſur les lois ni ſur les finances, que leur volonté n'étant point conſultée, ils n'étoient tenus à rien ſous le gouvernement dans lequel ils vivoient; & qu'il n'y auroit point pour eux de vrai gouvernement, juſqu'à ce que l'ancienne conſtitution fût renverſée. Qu'on juge de l'impreſſion que devoient faire ces ſortes de productions de Voltaire, répandues avec profuſion, avec cet art que nous l'avons vu peindre ſi bien lui-même, quand il s'agiſſoit de faire arriver l'opinion juſque dans les dernières claſſes de la multitude.

» féodal, comme en Allemagne, & de l'Ariſtocratie, » comme à Veniſe. » (N.° 111.)

Je ſerois, moi, porté à croire que Voltaire, dans ſa vieilleſſe comme dans ſa jeuneſſe, confond ſouvent toutes les idées. Celle de la Nobleſſe en général nous montre les enfans des hommes diſtingués par leurs ſervices, ſoit militaires, ſoit dans les Tribunaux, formant dans l'Etat un corps de citoyens, que leur éducation, leurs ſentimens, leur intérêt même rendent en général plus propres à ces emplois dont la diſtribution dépend du Souverain. Très-certainement cette diſtinction peut exiſter ſans la féodalité des Allemands, ſans l'ariſtocratie des Vénitiens. On conçoit abſolument la Monarchie ſans un corps de Gentils-hommes; mais certainement cette diſtinction tend en elle-même à former un corps d'hommes plus attachés au Monarque, & très-utiles à l'Etat, pour les emplois auxquels l'éducation de la multitude eſt rarement une préparation.

Des moyens plus perfides ajoutoient à ces insinuations & à ces productions. On a vu les Sophistes exalter la bienfaisance de leur coryphée, nous en offrir les preuves dans cette multitude d'artisans Genevois réfugiés à Ferney, trouvant dans le domaine de Voltaire, sous sa protection, une nouvelle patrie, & dans ses richesses d'abondantes ressources, pour y reprendre leur commerce & y soutenir leur famille. Qu'on interroge encore ceux qui furent à même de connoître & d'observer de près les motifs & les moyens de cette perfide bienfaisance; on les verra répondre : Voltaire, il est très-vrai, fut en quelque sorte le fondateur de Ferney, d'une nouvelle ville; mais ils ajouteront : De qui la peupla-t-il? si ce n'est de ces factieux qu'il avoit soulevés contre leur patrie, & qu'il réunissoit soit à Ferney, soit à Versoy, pour en faire un foyer de fermentation, pour forcer cette malheureuse République, par la désertion de ses natifs & de ses habitans, à recevoir la loi des Philosophes, à substituer à sa constitution celle de leurs systêmes.

Avec tous ces moyens & ces artifices, la secte niveleuse avoit d'autres acteurs dans Geneve pour y presser ses révolutions. Elle y avoit déjà acquis ce Clavière, qui devoit un jour venir continuer dans Paris son rôle de ré-

volutionnaire. Elle y avoit encore une eſpèce de demi-Syeyes dans M. Berenger, & un vrai boute-feu dans le nommé Segère. Elle y avoit ſur-tout un homme qu'on ne s'attendoit pas à voir quitter en France le rôle de Magiſtrat, pour venir jouer à Genève celui de Jacobin. Celui-ci étoit M. Servan, ce même Avocat-général au parlement de Grenoble, que dans ſes lettres à d'Alembert, Voltaire préſentoit comme un des *grands maîtres* de la Philoſophie moderne & un de ceux à qui elle devoit de *grands progrès*. (Voy. Lett. à d'Alemb. 5 Nov. préciſément année 1770, celle des plus grands troubles de Genève.) En vrai propagateur des principes de liberté, d'égalité, M. Servan étoit accouru à Genève pour unir ſes efforts à ceux de Voltaire. Sa réputation, ſes conſeils, ſes habitudes, ſes preſſantes exhortations ne furent pas le ſeul ſecours que la Philoſophie envoya aux révolutionnaires Genevois. Un avocat du même Parlement, nommé M. Bovier, les ſervit de ſa plume. Tandis que les autres adeptes agiſſoient & preſſoient dans les clubs, dans les ſociétés, excitoient les citoyens contre les magiſtrats, les natifs & les habitans contre les citoyens, pour arriver à travers toutes les diſſentions, tous les orages de la diſcorde, à une conſtitution d'égalité, Bovier ſe préſenta avec

Rôle de MM. Servan, Bovier, &c.

toutes les armes du ſophiſme ; non pas pour demander une nouvelle conſtitution, mais comme un homme qui connoît bien l'ancienne & qui n'en veut pas d'autre, pour rétablir les droits du peuple égal & ſouverain.

Les Genevois les plus révolutionnaires ne furent pas eux-mêmes peu étonnés de s'entendre dire par un Sophiſte étranger, qu'ils avoient juſqu'alors ignoré toutes leurs lois ; que toutes ces diſtinctions de citoyens, d'habitans, de natifs, & tous les priviléges des premiers, n'étoient dans la république de Genève qu'une uſurpation aſſez récente, datant uniquement de l'année 1707 ; qu'avant cette époque un très-court domicile donnoit à tout nouveau venu « les droits » de Cité, l'admiſſion au Conſeil général, *ſouverain*, *légiſlateur* ; qu'avec un an de ſéjour » dans Genève, tout homme ſe trouvoit ſouverain dans la République ; qu'enfin l'égalité » étoit parfaite entre tous les individus, ſoit » dans la ville, ſoit dans le territoire de Genève. » (*Voyez le Mémoire de l'avocat Bovier, depuis page 15 juſqu'à 29 ; & la Réfutation ſur les natifs de Genève.*)

Cette marche étoit à peu près celle que la ſecte prenoit dès-lors en France pour revenir à la prétendue conſtitution du peuple ſouverain & légiſlateur, par celle des Etats-généraux.

Bovier fut combattu & réfuté juſques à l'évidence ; mais les Sophiſtes ſavent qu'un peuple en révolution dévore tout menſonge propice à ſa ſouveraineté. Ils avoient ſu le mettre en mouvement ; ils trouvèrent un moyen plus efficace encore pour nourrir la fermentation.

Rôle des Économiſtes & ſur-tout de Dupont de Nemours.

Sous le nom d'*Éphémérides du citoyen*, ils publioient alors dans Paris un journal dirigé par les Économiſtes, c'est-à-dire par les adeptes de l'eſpèce peut-être la plus dangereuſe de toutes ; par ceux qui, ſous un air de modération & avec toute la forfanterie du zèle patriotique, préparoient les révolutions plus efficacement encore que les frénétiques du club Holbachien. Il fut dit par la ſecte que ce journal ſeroit conſacré à venir au ſecours de Voltaire, de Servan, de Bovier, juſqu'à ce que l'eſſai de la conſtitution démocratique eût complétement réuſſi dans Genève. L'hypocrite & mielleux Dupont de Nemours fut celui des confrères qui ſe chargea du ſoin de donner chaque mois une nouvelle commotion aux révolutionnaires. Ses feuilles dirigées avec ſoin vers cet objet partoient régulièrement de Paris, & alloient à Genève fournir un nouvel aliment aux Démocratiſeurs.

Pour juger avec quel art Dupont rempliſſoit ſa miſſion, il faudroit parcourir tout ce que l'*éphémère citoyen* eut l'art de conſigner dans les

articles de ce journal, intitulés *de la République de Genève*. Là, on verroit le très-humain Sophiſte s'appitoyer ſur des troubles qui ont déjà coûté la vie à quelques natifs, l'exil à divers autres; & ſous prétexte de cette humanité qui preſſe un philoſophe, de rappeler la paix, faire préciſément tout ce qu'il faut pour ſoulever le peuple Genevois; lui préſenter ſa conſtitution comme celle de *l'ariſtocratie* la plus oppreſſive; aſſimiler & les natifs & les habitans de Genève à ces Ilotes, qui, dominés par des citoyens libres, ne trouvoient pour eux que l'eſclavage dans le ſein même d'une République. (*Chap. I & note.*) On le verroit enſuite, pour l'inſtruction de ces Ilotes, poſer ce qu'il appelle les principes; & parmi ces principes donner à ce peuple Genevois en fermentation des leçons telles que celles-ci : « Dire que des hommes » peuvent conſentir formellement ou tacitement, » pour eux & pour leurs deſcendans, à la pri- » vation du tout *ou d'une partie de leur liberté*; » ce ſeroit dire que des hommes ont le droit » de ſtipuler contre les droits d'autres hommes, » de vendre ou de céder ce qui appartient à » autrui, d'aliéner le bonheur, & du plus au » moins, la vie d'un tiers, & de quel tiers » encore? de celui dont le bonheur & la vie » doivent leur être plus ſacrés, de leur poſtérité.

» Une telle doctrine insulteroit à la dignité de » l'espèce humaine ; elle offenseroit la nature & » son auteur. » (*Id. chap.* 2.)

Assurément c'étoit-là bêtement offenser la raison & la société ; car si tout homme entrant sous l'empire des lois civiles ne sacrifie pas une partie de sa liberté, il est donc aussi libre dans la société civile de violer ces lois qu'il le seroit de les compter pour rien au milieu des Sauvages. Mais c'étoit par pitié pour ce peuple en révolution qu'on lui prêchoit tous ces principes d'une effrénée licence. C'étoit encore pour empêcher le sang de couler dans Genève, que Dupont apprenoit à la multitude des *natifs*, des *habitans* & des *bourgeois*, à dire aux Sénateurs : « Vous imaginez-vous qu'il ne s'agisse que » d'être Souverains ? Et qu'être bon Souverain » ne soit pas aussi une obligation à remplir ? » Savez-vous que dès que ce peuple vous aura » reconnus en cette qualité, vous serez impé- » rieusement & strictement obligés, sous peine » de l'exécration la mieux méritée, de le rendre » heureux & de protéger sa liberté, de garantir » & de faire respecter dans toute leur étendue » tous ses droits de propriété ? Républicains, » si vous voulez de la souveraineté sur vos » compatriotes, apprenez que les Rois mêmes » ne l'ont qu'à ce prix.

» Voudriez-vous être de plus mauvais Souverains que les deſpotes arbitraires de l'Aſie? » Et quand ceux-ci, qui cependant régnent » ſur des peuples abrutis par l'ignorance & par » le fanatiſme, portent à un certain excès l'abus » de leur pouvoir inſenſé; ... on les appelle » des tyrans. Savez-vous ce qui leur arrive? » Allez à la porte des ſérails de l'Orient; *voyez* » *le peuple mutiné demander les têtes des Viſirs* » *& des Athémadouïètes*, & faire tomber quelquefois celle *des Sultans & des Sophis*; & » puis régnez arbitrairement, ſi vous l'oſez, ſi » vous l'oſez ſur-tout dans votre Ville, ſur un » peuple inſtruit, & qui, élevé parmi vous, » a eu mille occaſions, dans la familiarité des » jeux de l'enfance, d'éprouver que, votre » dignité à part, vous ne valez pas mieux que » lui. » (*Id. chap. 2.*)

Ainſi, quand l'occaſion s'en préſentoit, les plus modérés des Sophiſtes ſavoient, comme Raynal & tout le club d'Holbach, avertir les peuples de ne pas ſe contenter de gémir, mais de rugir auſſi, & d'arriver à force de terreur, de carnage, à la conquête de leurs prétendus droits.

Ces leçons étoient entremêlées de toutes celles que les Économiſtes s'aviſoient de donner aux Souverains ſur l'adminiſtration publique « On » les voyoit, me diſent les Mémoires de l'homme

» qui ſuivit le mieux leur marche dans toute » cette révolution, on les voyoit s'ingérer dans » toutes les affaires de la République, afin d'en » prendre occaſion d'énoncer toute la doctrine » de la ſecte. A travers leurs prétendus conſeils » d'économie, n'oubliez pas ſur-tout celui qu'ils » nous donnoient de raſer nos fortifications, » dont l'entretien exigeoit, ſelon eux, des dé- » penſes inutiles & toujours onéreuſes. Genève, » diſoient-ils à cette occaſion, ne peut pas être » conſidérée comme un État capable de défendre » une place forte, le ſuppoſant en guerre avec » ſes voiſins; & quant à une ſurpriſe, c'eſt » dans les habitans de la campagne qu'eſt ſa » force réelle. » (*Ephém. du citoyen, ann. 1771, tom. 1.*) Propoſition abſurde, quand il s'agit d'une campagne ayant à peine une lieue carrée. Mais ce n'étoit pas là de quoi ils s'embarraſſoient; ils vouloient ſeulement amener la propoſition générale, pour l'appliquer à la France & à tout pays, en temps & lieu; c'eſt-à-dire pour ne plus rien laiſſer aux Souverains qui les mît à l'abri des premières fureurs d'un peuple en inſurrection, & réclamant à force ouverte cette liberté & cette égalité, que les philoſophes lui préſentoient ſans ceſſe comme ſes droits naturels. C'étoient là encore que tendoient ces leçons, ces avis perfides qu'ils donnoient

aux Magiſtrats, en les repréſentant comme des oppreſſeurs, en profitant de cette averſion qu'ils ſuppoſoient ancienne dans le peuple, & qu'ils avoient eu ſeuls l'art de lui inſpirer. C'eſt avec le même art qu'ils nous diſoient : « Les défenſeurs naturels de Genève, c'eſt le » peuple de la campagne, ce ſont les ſujets de » la République. Il eſt poſſible, il eſt aiſé de » les tant affectionner au gouvernement, qu'ils » formaſſent les meilleures gardes avancées que » l'on puiſſe avoir. —Il faut que la patrie ſoit » pour eux autre choſe qu'un *dominateur exi-* » *geant, dur & ſévère.* Il faut leur rendre *le* » *libre exercice de tous les droits naturels de* » *l'homme, & leur en garantir la poſſeſſion.* » Id. pag. 176. (*)

Ces leçons de la ſecte avoient pour elle deux avantages ; celui de ſe répandre avec ſon journal

(*) J'ai eu beau demander quel pouvoit avoir été le genre d'oppreſſion, que ce peuple du territoire Genevois éprouvoit de la part des Magiſtrats ; j'ai vu qu'il ſeroit difficile de trouver un peuple plus juſtement affectionné à ſon Gouvernement ; que l'accord des Magiſtrats & des ſujets reſſembloit juſqu'alors à celui d'une nombreuſe famille tendrement attachée à ſes chefs. Les Sophiſtes le ſavoient bien, mais ils ne parloient pas pour les Genevois ſeuls. Ils ſuppoſoient la diſcorde, pour la ſemer où elle n'exiſtoit pas, & pour y ajouter par-tout où elle commençoit à ſe faire ſentir.

dans

dans toute l'étendue de la France, d'y préparer de loin la multitude à tenir un jour à ſes Rois le même langage ; & celui d'aller périodiquement allumer les fureurs du peuple de Genève à qui elles étoient plus directement adreſſées. Les frères de Paris les continuèrent juſqu'à ce qu'enfin, & Servan, & tous les autres agens de la ſecte, virent leurs travaux couronnés dans Genève par la révolution qui renverſa les lois de cette République.

Les Sophiſtes, il eſt vrai, n'eurent pas longtemps à s'applaudir de ce premier ſuccès. M. le comte de Vergennes, qui avoit d'abord mis peu d'intérêt à cette révolution, apprit à en connoître l'importance. Il ſe laiſſa enfin perſuader par l'évidence même, que tout ce qui s'étoit paſſé dans Genève n'étoit qu'un eſſai des principes & des ſyſtêmes des Sophiſtes du ſiècle; que leurs projets & leurs complots n'étoient pas de s'en tenir à ces premiers ſuccès ; qu'ils ne les regardoient que comme un préambule des révolutions dont la France pourroit elle-même devenir tôt ou tard la victime. Les Sophiſtes eurent le déſagrément de voir quelques légions Françoiſes détruire leur ouvrage. Il étoit réſervé à Clavière, enſuite à Robeſpierre de le reprendre un jour, & d'envoyer l'apoſtat Soulavie le conſommer par les proſcriptions,

par l'exil, & par tous les moyens de la philoſophie paſſée du château de Ferney à l'antre des Jacobins. (*)

(*) Tout ce qu'on vient de lire ſur l'objet, ſur la conduite générale des Philoſophes, & ſpécialement ſur celle de Voltaire, de Servan & Dupont de Nemours, dans cette révolution de Genève, n'eſt qu'un extrait des mémoires qui m'ont été fournis par des témoins oculaires & des œuvres philoſophiques dont j'ai vérifié les citations.

CHAPITRE VII.

Eſſai ariſtocratique, en France.

Objet de cet eſſai.

En expoſant les preuves de la conjuration tramée contre la Monarchie, j'ai dit qu'il exiſtoit des Philoſophes tellement aſſurés de produire en France une révolution quelconque, qu'ils n'héſitèrent pas à conſeiller aux Rois & aux Miniſtres de faire eux-mêmes cette révolution, de peur que la philoſophie ne fût plus maîtreſſe d'en diriger les mouvemens. Parmi les Philoſophes de cette eſpèce, qu'on voudroit appeler les modérés, & que Jean-Jacques appeloit les *inconſéquens*, ſe diſtinguoit ſur-tout M. Mably, frère de Condillac, & un de ces Abbés qui, ſans fonctions dans le Clergé, n'en ayant que l'habit, s'occupoient beaucoup des études profanes, très-peu ou point du tout des ſciences eccléſiaſtiques.

Mably, ſes erreurs & ſes adhérens.

Sans être impie comme les Condorcet & les Voltaire, déteſtant même à un certain point leur impiété, M. Mably fut lui-même d'une catholicité au moins fort équivoque. Il fut même quelquefois ſi révoltant dans ſa morale, que pour lui conſerver quelque eſtime, il falloit en

venir à dire qu'il s'étoit mal expliqué, & qu'on n'avoit pas ſaiſi ſes intentions. C'eſt au moins ainſi que je l'ai entendu ſe juſtifier contre les cenſures de la Sorbonne. L'article ſur lequel il ſe crut ſupérieur étoit la politique; il en parla toute ſa vie; il ſe crut un génie en ce genre, & il trouva des hommes qui le crurent. On auroit mieux apprécié ſes talens froids & médiocres, en ne voyant dans lui qu'un de ces hommes remplis de préjugés pour ce qu'ils croient ſavoir de l'antiquité, & voulant tout ramener à l'idée qu'ils s'en ſont faite.

M. de Mably s'étoit auſſi farci la tête des ſyſtêmes de liberté, du peuple légiſlateur & ſouverain, des droit de s'impoſer lui-même, de ne contribuer aux taxes publiques qu'autant qu'il y auroit conſenti par ſon ſuffrage ou par celui de ſes repréſentans. Il croyoit avoir vu tout cela chez les Grecs & les Romains, ſur-tout chez les anciens François. Il croyoit bien poſitivement ſur-tout, que ſans États-généraux il n'y avoit point de Monarchie en France; que pour en rétablir la vraie conſtitution il falloit abſolument en revenir aux États-généraux. (*Voy. ſes Droits du citoyen.*)

Mably & ſes diſciples, ou pour mieux dire tous ceux de Monteſquieu, déteſtoient le régime féodal, & ils ne voyoient pas que ces États-

généraux n'avoient été que l'effet même de la féodalité. Quand Philippe le Bel & quelques autres Princes s'étoient vu obligés de recourir à ces aſſemblées pour en obtenir des ſubſides, c'eſt que ſous ce régime féodal le Roi, comme les Comtes de Provence, de Champagne, de Toulouſe, ou les Ducs de Bretagne, avoient leur revenu fixe, leur domaine particulier, regardé alors comme ſuffiſant pour ſubvenir aux frais de leur gouvernement. Et en effet les guerres même les plus longues pouvoient alors ſe pourſuivre, ſans ajouter aux revenus du Roi. Les armées étoient compoſées de Seigneurs, de Chevaliers qui fourniſſoient à leurs propres dépenſes, à celle des vaſſaux qu'ils menoient avec eux. Mably & ſes diſciples ne virent pas que dans un temps où la France avoit acquis tant de nouvelles provinces, où les armées, les généraux, les officiers & les ſoldats ne marchoient plus qu'à la ſolde du Roi, il étoit impoſſible que ſon ancien domaine ſuffît aux beſoins du gouvernement. Ils ne concevoient pas qu'avec toutes les nouvelles relations de la politique & ſa nouvelle marche, il eût été en France de la dernière imprudence dans le Monarque d'attendre, chaque fois qu'il falloit ſe garantir des ennemis ou bien les prévenir, qu'il plût aux grands Seigneurs jaloux, aux Tribuns

ſéditieux, aux Députés revêches, à quelques-uns peut-être ſoldés par l'ennemi, d'accorder les ſubſides requis par des beſoins preſſans. Rien de tout cela ne tomboit dans l'eſprit des Sophiſtes.

En quel temps, & pourquoi ils demandent les États-Généraux.

Toujours perſuadé que les François avoient beſoin de leurs États-généraux & d'une révolution pour ceſſer d'être eſclaves, Mably, nous diſent ceux des Philoſophes qui lui ſont reſtés le plus attachés, fit plus que d'inviter les Grands & les Miniſtres à faire cette révolution eux-mêmes. « Il reprocha au Peuple, dans ſon traité » des *Droits des citoyens*, *écrit en 1771*, d'avoir » manqué pluſieurs fois l'occaſion de la faire; » il indiqua la manière dont elle devoit s'effectuer. Il conſeilla au Parlement de refuſer » d'enregiſtrer à l'avenir aucun Édit burſal, » d'avouer au Roi qu'il n'avoit pas le droit » d'impoſer la Nation, de lui déclarer que ce » droit n'appartenoit qu'à elle ſeule, *de demander pardon au Peuple* d'avoir contribué ſi long-» temps à lui faire payer des taxes illégitimes, » & de ſupplier inſtamment le Roi de convoquer les États-généraux. —*Une révolution*, » ajouta-t-il, ménagée par cette voie, ſeroit » d'autant plus avantageuſe que l'amour de » l'ordre & des lois, & non d'une liberté licencieuſe, en ſeroit le principe. » (*Supplém. au Contrat ſocial par Gudin, 3.me part. chap. 1.er*)

Ce ſyſtême d'une révolution ménagée d'après les idées de Monteſquieu, en tranſportant au peuple, par ſes repréſentans aux États-généraux, le pouvoir légiſlatif & celui de fixer les impoſitions, trouvoit alors en France, & ſur-tout dans l'ariſtocratie, d'autant plus de partiſans, qu'il laiſſoit ſubſiſter toute la diſtinction des trois Ordres. Tout ce que la Philoſophie de l'impiété comptoit déjà d'adeptes dans la ſociété de M. le duc de la Rochefoucault, n'y voyoit pour les Grands qu'un moyen de regagner leur antique influence ſur le Gouvernement, de reprendre ſur la Cour & le Roi ces avantages qu'ils avoient inſenſiblement perdus ſous les derniers règnes. Ils ne ſavoient pas que les autres Sophiſtes ſe tenoient derrière eux, déjà prêts à faire valoir & dominer leur égalité dans ces États-généraux, & à repréſenter que *les trois Ordres ſéparés, oppoſés d'intérêts & jaloux l'un de l'autre, détruiſoient leur force; que cette diſtinction avoit été la cauſe pour laquelle les anciens États-généraux avoient toujours porté ſi peu de fruits & fait ſi peu de bien.* (Ibid.) Les Grands ne virent pas ce piége que leur tendoient déjà les Sophiſtes de l'égalité; & ceux-ci, par les diſſentions qui régnoient alors entre Louis XV & les Parlemens, ſe crurent à la veille d'obtenir enfin ces États-généraux, où devoit ſe faire leur révolution.

Ces diſſentions avoient elles-mêmes pour cauſe principale une opinion nouvelle que le ſyſtême de Monteſquieu avoit fait naître dans les premiers Tribunaux du Royaume. Ceux des Magiſtrats qui, d'après ce ſyſtême, ne voyoient point de liberté par-tout où la Nation & ſes repréſentans ne partageoient pas avec le Roi l'autorité légiſlative & le droit de fixer les ſubſides, avoient imaginé que les Parlemens étoient eux-mêmes les repréſentans de la Nation; que leur enſemble, quelque diſperſés qu'ils fuſſent dans les différentes villes du Royaume, ne formoit qu'un ſeul & même corps indiviſible, dont les différens membres, quoique réſidens & fixés par les Rois dans diverſes villes de l'Empire, n'en tenoient pas moins leur autorité de la Nation même, dont ils ſe faiſoient les repréſentans habituels, chargés de maintenir ſes droits auprès des Monarques, de ſuppléer ſur-tout ſon conſentement, ſuppoſé néceſſaire & de droit naturel impreſcriptible, inaliénable, pour la confection des lois ou la perception des ſubſides.

Ce ſyſtême étoit loin de l'idée que les Rois s'étoient faite des Parlemens, qu'ils avoient ſeuls établis, ſans avoir même conſulté la Nation. Il étoit en effet aſſez extraordinaire que des Tribunaux créés, fixés, ou bien ambulatoires, au gré des Rois, appartinſſent à l'eſſence de la

Conſtitution ; que des Magiſtrats tous nommés par le Roi, repréſentaſſent les Députés librement élus par la Nation. Et comment ſur-tout des charges tellement à la diſpoſition des Rois, qu'ils les avoient rendues vénales, pouvoient-elles être confondues avec la qualité de Député du peuple aux États-généraux ? (*)

Ces États eux-mêmes n'avoient pas une autre idée que les Rois ſur les Magiſtrats des Parlemens. Il eſt aiſé de s'en convaincre par ces

(*) Ce mot de *Parlement* conſervé aux premiers tribunaux, a fait une illuſion, qu'il eût été facile d'éviter, en obſervant que le même mot, comme celui de *Plaid*, dans notre hiſtoire ancienne, ſignifie tantôt ces grandes Aſſemblées que les Rois conſultoient ſur les affaires importantes, & tantôt ces eſpèces de tribunaux ambulatoires, deſtinés à rendre la juſtice. Ce ſont ces derniers ſeulement que les Rois ont rendu ſtables, & auxquels nos Parlemens ont ſuccédé. La différence eſt d'autant plus ſenſible, que les grandes Aſſemblées ou États-généraux n'ont jamais eu pour objet les fonctions judiciaires, qui ſont préciſément l'eſſentielle occupation des Magiſtrats. Dans ces Aſſemblées ou Plaids Nationaux, le Clergé, de tout temps, fut admis comme le premier Ordre de l'État ; au lieu que par la nature de ſes devoirs il ſe trouvoit exempt & même exclu des Plaids ou Parlemens judiciaires. (*Voy. le Préſid. Hénaut, an. 1137, 1319, & paſſim.*) Comment après cela confondre les États-généraux & les Plaids, ou Cours de juſtice ?

paroles du préſident Hénaut ſur les États de 1614 : « Je dois dire à cette occaſion, que » comme nous ne reconnoiſſons en France d'au- » tre Souverain que le Roi, c'eſt ſon autorité » qui fait les lois. *Qui veut le Roi, ſi veut* » *la loi.* Ainſi les États-généraux n'ont que la » voix de remontrance & de la très-humble » ſupplication. Le Roi défère à leurs doléances » & à leurs prières, ſuivant les règles de ſa » prudence & de ſa juſtice. Car s'il étoit obligé » de leur accorder toutes leurs demandes, dit » un de nos plus célèbres Auteurs, il ceſſeroit » d'être leur Roi. *De là vient que pendant l'aſ-* » *ſemblée des États-généraux, l'autorité du Par-* » *lement, qui n'eſt autre choſe que celle du Roi,* » *ne reçoit aucune diminution, ainſi qu'il eſt aiſé* » *de le reconnoître dans les procès-verbaux de* » *ces derniers États.* » (Hiſt. de France, par le préſident Hénaut, an. 1614.)

C'étoit donc une étrange prétention que celle des Parlemens tous créés par le Roi, & ſe faiſant les Députés de la Nation pour réſiſter au Roi; ſe diſant les Repréſentans habituels, les Suppléans ordinaires, permanens des États-généraux, qui ne ſavoient rien eux-mêmes de ces Repréſentans & de ces Suppléans, qui ne voyoient dans eux que les hommes du Roi. Mais quand les ſyſtêmes ont répandu l'inquiétude & amené

le vœu des révolutions, l'illuſion ſupplée facilement la vérité. Les Magiſtrats les plus reſpectables, entraînés enfin par l'autorité de Monteſquieu & par l'impulſion des Sophiſtes, s'étoient laiſſé perſuader qu'il n'y avoit réellement que deſpotiſme ou eſclavage par-tout où le peuple n'exerce l'autorité légiſlative, ni par lui-même, ni par ſes Repréſentans. Pour que les lois depuis ſi long-temps faites par le Roi & proclamées par les Parlemens, ne fuſſent pas tout à coup regardées comme nulles, les Magiſtrats qui les enregiſtroient & qui les proclamoient ſe firent Repréſentans du peuple.

Ces prétentions étoient devenues le prétexte de la réſiſtance la plus invincible aux ordres du Souverain; le Conſeil du Roi, & ſur-tout M. le chancelier Maupeou crurent y voir une vraie coalition tendante à dénaturer la Monarchie, à morceler l'autorité du Trône, à mettre le Monarque ſous la dépendance habituelle de ſes douze Parlemens, à exciter des troubles, des diſſentions entre le Roi & les Tribunaux, chaque fois qu'il plairoit à quelques Magiſtrats métamorphoſés en Tribuns du peuple, d'oppoſer la Nation au Souverain. Louis XV réſolut d'anéantir les Parlemens, d'en créer de nouveaux dont le reſſort ſeroit moins étendu, & qu'il ſeroit plus facile de contenir dans les bornes de leurs fonctions.

Cette réſolution commençoit à s'exécuter ; les Conjurés ſophiſtes voyoient avec une ſecrète joie les diſſentions s'accroître. Perſuadés que les troubles rendant néceſſaire la convocation des États-généraux, ils alloient y trouver l'occaſion de mettre toutes leurs vues au jour, & d'opérer au moins une partie de la révolution qu'ils méditoient, ils mirent en avant ce même Malesherbes, que nous avons vu ſi complétement dévoué au philoſophiſme de leur impiété. Il occupoit alors la place importante de Préſident de la *Cour des Aides*, le premier Tribunal de Paris après le Parlement. Il engagea ſa Compagnie à faire la premiere démarche éclatante, pour oppoſer au Roi les États-généraux. Il rédigea ces remontrances devenues ſi fameuſes parmi les philoſophes, parce que, à travers quelques expreſſions de reſpect, il avoit ſu y faire entrer tous les nouveaux principes de la ſecte & toutes ſes prétentions contre l'autorité du Souverain.

Malesherbes & les Parlemens demandent les États Généraux.

Dans ces remontrances prétendues reſpectueuſes, la convocation d'une Aſſemblée Nationale fut conçue en ces termes : « Juſqu'à ce » jour au moins la réclamation des Cours ſup- » pléoit à celle des États-généraux, quoiqu'im- » parfaitement ; car, malgré tout notre zèle, » nous ne nous flattons point d'avoir dédom- » magé la Nation de l'avantage qu'elle avoit

» d'épancher ſon cœur dans celui du Souverain. » *Mais aujourd'hui l'unique reſſource* qu'on avoit » laiſſé au peuple, lui eſt enlevée. —Par qui » *les intérêts* de la Nation ſeront-ils défendus » contre vos Miniſtres ? —Le peuple diſperſé » n'a point d'organe pour ſe faire entendre. » —*Interrogez donc, Sire, la Nation elle-même,* » puiſqu'il n'y a plus qu'elle qui puiſſe être » écoutée de Vôtre Majeſté ? » (*Remontr. de la Cour des Aides, du 18 Fév. 1771.*)

Ceux des Parlemens qui ſuivirent l'exemple de Malesherbes, ne ſavoient pas aſſez les intentions de la ſecte qui le mettoit en mouvement. Ils s'abandonnèrent en quelque ſorte malgré eux à l'impulſion donnée par les Conjurés, & au torrent de l'opinion publique, déjà en grande partie dirigée par les ſyſtêmes de Monteſquieu, ſur la part que tout homme doit avoir à la confection des lois, au réglement des ſubſides, pour obſerver les unes, & payer les autres ſans être eſclave.

Entraîné par l'exemple de Malesherbes, le Parlement de Rouen, dans ſes remontrances du 19 Mars 1771, dit auſſi au Monarque : « Puiſque » les efforts de la Magiſtrature ſont impuiſſans, » daignez, Sire, conſulter la Nation aſſemblée. » Les anciens collègues de Monteſquieu au Parlement de Bordeaux, crurent encore devoir mon-

trer plus de zèle pour ſes principes. Auſſi leurs remontrances datées du 25 Février même année, furent-elles encore plus preſſantes. On y liſoit entre autres :

« S'il étoit vrai, diſoient ces Magiſtrats, que » le Parlement devenu ſédentaire ſous Philippe » le Bel, & perpétuel ſous Charles VI, n'eſt » pas le même que l'ancien Parlement ambu- » latoire convoqué dans les premières années » du règne de Philippe le Bel, ſous Louis IX, » ſous Louis VIII, ſous Philippe Auguſte ; le » même que les Placita convoqués ſous *Charle-* » *magne & ſes deſcendans ; le même que les an-* » *ciennes Aſſemblées des Francs*, dont l'Hiſtoire » nous a tranſmis les veſtiges avant & après la » conquête ; ſi la diſtribution de ce Parlement » en pluſieurs reſſorts avoit changé ſon *eſſence* » *conſtitutive ;* en un mot, ſi vos Cours de Par- » lement, Sire, n'avoient pas le droit d'exa- » miner & de vérifier les lois nouvelles qu'il » plaiſoit à Votre Majeſté de propoſer, *ce droit* » *ne pourroit pas être perdu pour la Nation. Il* » *eſt impreſcriptible, inaliénable. Attaquer ce prin-* » *cipe, c'eſt trahir non-ſeulement la Nation, mais* » *les Rois mêmes.* C'eſt renverſer la conſtitution » même du Royaume. C'eſt détruire le fonde- » ment de l'autorité du Monarque. Croiroit-on » que la vérification des lois nouvelles dans

» vos Cours de Parlemens *ne supplée pas ce droit* » *primitif de la Nation ?* L'ordre public pour- » roit-il gagner à le voir exercer encore par la » Nation ? Si Votre Majesté daigne la rétablir » dans ses droits, on ne nous verra pas récla- » mer cette portion *d'autorité* que les Rois vos » prédécesseurs nous ont confiée, dès que la » Nation les exercera elle-même. » (*Remontr. du Parlement de Bordeaux, du 25 Fév. 1771.*)

C'est ainsi que se rendant à un vœu dont ils ne connoissoient pas toute l'étendue, les Parlemens demandoient en quelque sorte pardon au peuple d'avoir oublié si long-temps ses droits imprescriptibles, inaliénables à la législation, à l'exercice, ou du moins au partage de la souveraineté dans l'assemblée des États-généraux. Ils ne prévoyoient pas alors qu'un jour viendroit où ils auroient à demander pardon à ce même peuple d'avoir sollicité des États-généraux devenus si funestes pour eux, pour le Monarque & pour la Nation.

Comment cette demande entrainoit la Révolution.

La révolution étoit faite dès-lors, si Louis XV se fût laissé fléchir. On en étoit précisément à cette époque, où la secte si fidellement peinte, très-peu de mois avant, par M. l'Avocat-général du Parlement de Paris, « *ne cherchoit* » *qu'à soulever les peuples sous prétexte de les éclai-* » *rer ;* où son génie inquiet & entreprenant

» & ennemi de toute dépendance, aſpiroit à » bouleverſer toutes les conſtitutions politiques; » & où ſes vœux ne devoient être remplis que » lorſqu'elle auroit mis la puiſſance légiſlative » & exécutrice entre les mains de la multitude; » *lorſqu'elle auroit avili la Majeſté des Rois*, » *rendu leur autorité précaire & ſubordonnée aux* » *caprices d'une foule aveugle.* »

On en étoit à ce moment où « les proſélytes » ſe multiplioient, où leurs maximes ſe répan- » doient; où les Royaumes ſentoient leurs fon- » demens antiques chanceler; où les Nations » étonnées ſe demandoient par quelle fatalité » elles étoient devenues ſi différentes d'elles- » mêmes. » On en étoit au moment où Mably & les ſiens ſollicitoient une révolution; où les Économiſtes en faiſoient préciſément circuler les principes dans toutes les claſſes du peuple, où les Philoſophes la *prévoyoient*, *la prédiſoient* & propoſoient *la manière de l'opérer avec l'adhéſion du peuple.* (Gudin, Supplém. au Contr. ſoc.)

Dès-lors la convocation des États-généraux la rendoit infaillible. Les Sophiſtes pour l'opérer n'avoient plus beſoin d'amener le Magiſtrat public à leurs ſyſtêmes. L'application auroit pu varier; les principes étoient admis. Le droit de *vérifier*, *d'examiner la loi*, étoit pour le peuple un droit *primitif*, *impreſcriptible.* Si les Parlemens, dans

dans ces jours d'illuſion, ne tenoient ce langage aux Souverains que pour aſſurer leur autorité contre le miniſtère ; les Sophiſtes de la rebellion n'en demandoient pas davantage pour *avilir la majeſté des Rois, pour rendre leur autorité précaire & ſubordonnée aux caprices d'une populace aveugle.* Du droit de l'examen, au droit de rejeter, au droit d'inſurrection, à tous les droits qui ſont le code de la Révolution, il n'y avoit qu'un pas à faire ; & les Sophiſtes étoient là pour le franchir avec la multitude. Preſque toutes les lois ſe trouvoient nulles, parce qu'elles n'avoient été faites que pour les Rois, ſans conſulter le peuple ; toutes pouvoient être annullées, parce que le peuple pouvoit revenir à l'examen & tout proſcrire.

De ceux qui ſecondoient cette Révolution.

C'étoit-là cependant ce que les Sophiſtes appeloient une révolution modérée. Elle avoit pour elle non-ſeulement ces Magiſtrats, qui diſputant ſes droits au Souverain, les tranſportoient aux aſſemblées du peuple, parce qu'ils ſe flattoient que hors de ces aſſemblées ils en jouiroient tranquillement eux-mêmes.

Elle avoit encore pour elle toute cette partie de l'ariſtocratie que nous verrons un jour apporter aux États-généraux ces mêmes idées du peuple, légiſlateur, mais du peuple conſervant dans ſes aſſemblées légiſlatives toute cette hiérar-

chie dont la diſtinction de leur naiſſance les rendoit ſi jaloux ; du peuple n'adoptant les principes de Monteſquieu que pour en ſouffrir tranquillement l'application à l'ariſtocratie. Enfin cette Révolution avoit pour elle toute cette partie des Sophiſtes, qui contens d'avoir conſtaté les principes du peuple légiſlateur & ſouverain, conſentoient à conſerver au premier Miniſtre de ce peuple le nom de Roi. Louis XV ſentit mieux que perſonne qu'il y perdroit les droits les plus précieux de ſa couronne. Naturellement bon, ennemi des coups d'autorité, il étoit cependant réſolu à tranſmettre à ſes héritiers toute celle dont il s'étoit lui-même trouvé revêtu en montant ſur le trône. Il vouloit vivre & mourir Roi : il caſſa les Parlemens, refuſa les États-généraux, & ne ſouffrit plus qu'on en fît mention pendant ſon règne. Mais il ſavoit lui-même qu'en réprimant les Magiſtrats il n'avoit pas écraſé l'hydre révolutionnaire. Il lui échappa plus d'une fois de témoigner ſes craintes pour le jeune héritier de ſon trône. Il ſe tenoit même ſi aſſuré des efforts que feroient les Sophiſtes contre ſon ſucceſſeur, qu'il lui échappoit ſouvent de dire avec un air d'inquiétude : *Je voudrois ſavoir comment Berri s'en tirera*, déſignant par ce nom ſon petit-fils Louis XVI, qui avant la mort du premier Dauphin, étoit

Elle eſt empêchée par Louis XV.

appelé duc de Berri. Mais au moins cette révolution dont Louis XV voyoit la France menacée, il ſut l'empêcher tant qu'il vécut. Les Conjurés ſentirent qu'il falloit différer leur projet. Ils ſe contentèrent de préparer les peuples à l'exécution. En attendant que l'occaſion devînt plus favorable en France, la ſecte fit ailleurs des eſſais d'un autre genre, dont le ſouvenir ne doit pas être perdu dans ſon hiſtoire.

CHAPITRE VIII.

Essai des Sophistes contre l'Aristocratie.

Le Philosophisme reflue en Allemagne la haine des Nobles & des Riches.

LA distinction de Rois & de sujets, de Souverains faisant la loi & de la multitude soumise aux lois, ne devoit pas être la seule chose à révolter une école dont tous les principes, soit religieux, soit politiques, se réduisoient ultérieurement à ces deux mots *égalité* & *liberté*. Il est dans toutes les sociétés civiles d'autres hommes que le Monarque ou les Chefs de l'État, élevés au-dessus de ce plan horizontal où se tient la multitude. Il est des hommes distingués par le rang, par les titres, les privileges accordés à leur naissance, à leurs propres services, ou bien à ceux de leurs ancêtres. Il en est sur-tout qui doivent à leurs peres ou bien à leur propre industrie, une abondance & des richesses que le commun du peuple ne partage pas. Il est même des hommes qui se nourrissent d'un pain gagné à la sueur de leur front, & d'autres hommes jouissant paisiblement du fruit de ces travaux que paye leur argent, mais que leurs bras ne sont pas condamnés à partager. S'il n'y a pas par-tout des Gentilshommes & des

roturiers, il y a au moins par-tout des pauvres & des riches.

Quelque intérêt que puſſent avoir les nombreux adeptes de l'Ariſtocratie à ne pas trop preſſer les conſéquences de leur égalité contre Dieu, il ſe trouva dans les autres claſſes des adeptes qu'elles n'effrayoient pas. Il s'en trouvoit en France, il s'en trouvoit ſur-tout en Allemagne, en Pologne & dans les autres parties de l'Europe, où les leçons des Sophiſtes modernes avoient pénétré.

Dès l'année 1766 Frédéric écrivoit à Voltaire que « la Philoſophie perçoit juſques dans *la » ſuperſtitieuſe Bohème, & en Autriche, l'ancien » ſéjour de la ſuperſtition.* » C'eſt auſſi de cette année que datent les premières ſemences d'un projet, qui devoit, dans ces mêmes contrées, donner à la Philoſophie le ſpectacle d'une République, où l'on ne verroit plus ces diſtinctions de Marquis & de Payſans, de Nobles & de Bourgeois, de riches & de pauvres.

Conſpiration des Sophiſtes Bohêmes & Autrichiens contre la Nobleſſe.

Tout ce que je vais dire ſur ce projet & ſur ces eſſais de la Philoſophie tranſplantée en Bohême, en Autriche, juſqu'en Hongrie & en Tranſilvanie, ſera pris de deux Mémoires qui m'ont été fournis par des hommes alors très à portée d'obſerver, l'un les cauſes, & l'autre les effets d'une Révolution, qui donne aux

Sophiſtes Tudeſques la gloire d'avoir devancé en grande partie nos Carmagnoles & nos Brigands ſeptembriſeurs.

A peine les principes de la Philoſophie Françoiſe eurent-ils pénétré vers les rives de la Moldaw, qu'on y vit de nouveau fermenter ces principes de liberté & d'égalité, dont le zèle enflammé des Huſſites & des Thaborites avoit brûlé tant de châteaux & tant de monaſtères, martyriſé tant de Prêtres, & coûté la vie à tant de Gentilshommes. Il ſe forma dans Prague une conſpiration, qui devoit éclater le 16 Mai. Ce jour avoit été choiſi, parce qu'il eſt celui où une multitude immenſe de Payſans accourent dans cette ville pour y célébrer la fête de St. Jean Népomucène. Dans le moment de ce concours immenſe de gens de la campagne, quelques milliers de Conjurés devoient paroître tout armés, les autres s'emparer des portes ou du pont; d'autres ſur-tout ſe mêler dans la foule, haranguer les payſans, leur annoncer que ce jour devoit être celui de leur liberté, les exhorter à ſecouer le joug de l'eſclavage, à s'emparer des champs que leurs bras cultivoient depuis ſi long-temps, & dont les fruits étoient ſuppoſés n'enrichir que des Seigneurs oiſifs, vains, orgueilleux & tyranniques.

Ces diſcours devoient faire une vive impreſſion ſur des hommes, qui la plupart n'avoient en

effet d'autres champs que celui qu'il plaiſoit au Seigneur de leur laiſſer, à condition que leurs travaux, pendant pluſieurs jours de la ſemaine, ſeroient employés à cultiver les ſiens (*). Des

(*) Ces payſans appelés *Robota* n'étoient pas tous au même degré de ſervitude. Les uns devoient au Seigneur trois, les autres quatre journées de leurs travaux, par ſemaine. Quelque juſtes que puiſſent être les conditions de cette ſervitude, le voyageur accoutumé à tout autre Gouvernement a bien de la peine à ne pas regarder ces gens-là comme très-malheureux. J'étois un peu dans ces idées, lorſqu'un ſpectacle auquel je ne m'attendois pas me réconcilia preſque avec ce régime. Ce ſpectacle étoit celui d'un immenſe grenier appartenant au Seigneur. Au milieu, des tas énormes de blé dans une vaſte halle; autour de cette halle, autant de loges qu'il y avoit de familles dans le village; dans chacune de ces loges le blé appartenant à chaque famille. La diſtribution ſe faiſoit régulièrement toutes les ſemaines ſous l'inſpection d'un préposé. Si la proviſion de quelque loge venoit à s'épuiſer on prenoit dans le tas du Seigneur toute la quantité néceſſaire pour la famille qui en manquoit, à charge par elle d'en rendre la même quantité à la moiſſon nouvelle. Ainſi le payſan le plus pauvre étoit aſſuré de ſa ſubſiſtance. Qu'on décide ſi ce régime ne vaut pas celui des mendians libres & mourans de faim. Je ſais bien ce qui ſeroit à ſouhaiter par-tout; mais la vraie philoſophie ne cherche pas à renverſer tout ce qui eſt, dans l'eſpoir chimérique que tout ſera un jour comme elle le déſire.

armés devoient être fournis à cette populace subitement échauffée par les cris *d'égalité*, *de liberté*; les Seigneurs & les riches devoient être la première victime de ses fureurs; leurs terres distribuées à leurs assassins, & la liberté proclamée, la Bohême se trouvoit la première république de la Philosophie.

Quelque secrètement que se tramât le complot, il se trouva des adeptes qui le trahirent. Marie-Thérèse eut l'art de l'étouffer, & son conseil agit avec tant de prudence qu'à peine en peut-on appercevoir quelques indices dans les Journaux du temps. La Cour jugea peut-être très-prudemment, qu'en s'assurant des chefs il valoit beaucoup mieux éviter un châtiment qui auroit pu donner de l'éclat à des principes, dont l'histoire de Bohême montroit tout le danger.

Cette conspiration avortée, les Philosophes de la Moldaw & du Danube ne perdirent pas tout espoir d'arriver à leur égalité. Ils imaginèrent un plan qui fit illusion, même à Marie-Thérèse & bien plus encore à Joseph II. Suivant la partie ostensible de ce plan, les propriétaires, trop riches pour cultiver eux-mêmes leurs fonds, devoient être engagés à les céder aux paysans. Ceux-ci en revanche devoient payer annuellement aux anciens propriétaires une somme égale à l'estimation du revenu. Chaque communauté

devoit même s'engager à punir sévérement celui des payſans qui négligeroit, ou de faire valoir la terre qu'on lui auroit cédée, ou d'en payer la rente convenue.

Le plan fut préſenté à Marie-Thérèſe avec tant d'artifice, qu'elle crut n'y voir que le moyen d'ajouter aux richeſſes de ſes États, en favoriſant l'induſtrie & l'émulation des vrais cultivateurs. Elle ordonna à diverſes perſonnes employées dans le Gouvernement, de rédiger des mémoires ſur ce projet. Elle en fit elle-même l'eſſai, en livrant à ces conditions une partie de ſes domaines.

Les Sophiſtes craignoient la longueur des délibérations; pour accélérer l'exécution générale de leur projet, ils en répandirent l'idée parmi les payſans eux-mêmes. Le plus ardent de leurs miſſionnaires fut un prêtre intrigant qui ſe mit à courir les campagnes, pour y diſpoſer les eſprits à cette réforme des propriétés, qu'il trouvoit admirable. Il lui en coûta peu pour inſpirer aux payſans toute l'ardeur qu'il avoit lui-même. Les Seigneurs n'y virent qu'un moyen de les dépouiller de leur propriété, ſous le voile d'une juſte compenſation. Ils objectèrent que les payſans, devenus maîtres des fonds de terre, trouveroient bientôt le moyen de s'en approprier tous les fruits; que le philoſophiſme n'auroit

alors qu'une raison de plus, pour les dispenser de payer les rentes convenues, en représentant qu'il étoit doublement injuste de porter à des Nobles le revenu des fonds qu'ils n'avoient jamais cultivés, & dont ils n'auroient plus même la propriété; que s'il plaisoit enfin aux paysans de se ligüer entre eux pour s'affranchir de tout payement, ils se trouveroient avoir pour eux & l'argent & les terres; qu'il ne resteroit plus alors à la Noblesse qu'à se mettre elle-même à leur solde pour subsister.

Insurrection contre les Seigneurs Polonois.

Cette opposition ne fit qu'ajouter à l'ardeur des Prophetes de l'égalité. Ils avoient donné aux villageois tout l'espoir du succès; il fut aisé de les aigrir contre les oppresseurs. Aussi dans des vassaux jusqu'alors doux & respectueux, les Seigneurs ne trouverent-ils bientôt que des hommes devenus insolens. Il fallut recourir à des châtimens, qui ne firent qu'ajouter aux plaintes, aux murmures. L'Impératrice toujours séduite par la prétendue justice du plan qu'on lui proposoit, l'Empereur dont le philosophisme & l'ambition tour-à-tour vouloient abaisser la Noblesse, eurent l'imprudence d'accueillir les plaintes de ceux que les Seigneurs avoient eu nécessité de châtier. Cette espèce de connivence fit croire aux villageois qu'ils n'avoient rien à craindre de la Cour. Les émissaires du Philoso-

phiſme leur ſouffloient qu'il falloit obtenir par la force ce qu'on ne vouloit pas donner à titre de juſtice. L'inſurrection fut l'effet naturel de ces inſinuations. Le ſoulévement des campagnes contre les Seigneurs éclata preſque dans toute la Bohème en 1773.

Les villageois ſe mettoient déjà à brûler ou piller les châteaux ; la Nobleſſe & ſur-tout les riches propriétaires étoient menacés d'un maſſacre général. Marie-Thérèſe reconnut un peu tard la faute qu'elle avoit faite ; mais alors au moins elle ſe hâta d'en arrêter les ſuites. Une armée de vingt-huit mille hommes reçut les ordres les plus précis d'arrêter ce ſoulévement. La force des Sophiſtes n'étoit pas encore organiſée ; les villageois furent bientôt réduits.

Les parties de la Pruſſe & de la Siléſie, voiſine de la Bohème, s'étoient reſſenties de l'inſurrection. Frédéric reconnut à ces traits les leçons des Sophiſtes. Il n'avoit eu garde de licencier ſon armée pour leur plaire. Il fut plus promptement encore que Marie-Thérèſe ôter aux rebelles la fantaiſie de ces inſurrections. Il fit ſur le champ punir les plus mutins ; & les Philoſophes niveleurs furent obligés de ſouffrir encore pour quelque temps qu'il y eût des Seigneurs, des villageois, des Nobles & des riches. Mais ils ne perdoient pas de vue leur objet. Le

ſucceſſeur de Marie-Thérèſe leur fournit bientôt l'occaſion de recommencer des eſſais plus perfides encore pour la deſtruction de la Nobleſſe.

Prévention philoſophique de Joſeph II contre les Seigneurs; plan pour les abaiſſer.

Initié aux myſtères philoſophiques, Joſeph II avoit ſu marier les idées de liberté, d'égalité, à celles d'un Deſpote qui ſous prétexte de régner en philoſophe, n'égalite tout autour de lui, que pour voir tout plier ſous ſes ſyſtêmes. Avec ſa liberté de conſcience il eût été l'homme de ſon ſiècle qui tourmenta le plus la Religion, ſi les tyrans de la Révolution Françoiſe ne l'avoient pas ſuivi de près. Avec ſa prétendue égalité, il ne cherchoit à voir la Nobleſſe abaiſſée, & les Seigneurs dépouillés, à mettre leur fortune entre les mains de leurs vaſſaux, que pour bouleverſer les lois de ſon Empire, celles même de la propriété comme celles de la Religion, ſans trouver plus de reſiſtance de la part des Seigneurs que de la part de leurs vaſſaux. Avec ſes prétentions au génie, il lui fallut les plus terribles leçons, pour concevoir enfin que toute cette philoſophie d'égalité, de liberté religieuſes & politiques, ne tendoient qu'à renverſer les trônes & les autels.

Telle étoit la philoſophie de ce Prince; quelle que fût ſon intention, il eut au moins le malheur, dans ſes innovations, de fournir le prétexte d'une cruelle inſurrection contre tous les Nobles d'une partie conſidérable de ſes Etats. La manière dont

il ſavoit ſe faire obéir fit penſer qu'il ne l'avoit été que trop, dans l'atroce longueur des délais, quand il falloit voler au ſecours des victimes.

Tout ce que je vais dire de ce mémorable événement, & des horreurs dont la Cour de Vienne eſſaya vainement d'étouffer le ſouvenir, ſera l'extrait de la relation de M. J. Petty, gentilhomme que je ſavois être du nombre de ceux qui échappèrent au maſſacre, & vivant aujourd'hui à Betchworth, près Dorkin, dans le Comté de Surry. C'eſt le mémoire qu'il a bien voulu m'envoyer, que j'ai annoncé comme plus inſtructif ſur les faits. Celui dont j'ai tiré ce qu'on a déjà lu dans ce chapitre, l'eſt davantage ſur la liaiſon de ces mêmes faits avec les progrès que faiſoient alors le Philoſophiſme & le Jacobiniſme, dans les pays ſoumis à la maiſon d'Autriche. En joignant ces deux relations, on voit que c'eſt à Vienne que, ſous leurs prétextes d'humanité, de liberté, les Sophiſtes inventoient les moyens, ou de ſe défaire de la Nobleſſe, ou de forcer les Seigneurs à renoncer à des droits antiques ſur leurs vaſſaux & ſur leurs ſerfs; que le moyen ou l'occaſion d'exécuter ce projet fut dans les ordres donnés par Joſeph II ſur la manière de pourvoir à la ſureté des frontières en Tranſilvanie. Ces ordres en effet étoient de nature à priver les Seigneurs Hongrois de tout

droit sur leurs serfs, ou bien à soulever tous les serfs contre les Seigneurs.

Jusques au nouveau plan adopté par l'Empereur, les cordons destinés à garder les frontières du côté de la Turquie, étoient composés de payſans ou serfs, que ce service dispensoit d'une partie des travaux ordinaires, mais qui n'en restoient pas moins sous la dépendance de leurs maîtres. Au printemps de l'année 1784, Joseph II envoya le major-général Geny à Hermanstadt avec ordre d'augmenter le nombre de ces gardes, & de les mettre tous sur le pied ordinaire des troupes, c'est-à-dire dans une parfaite indépendance des Seigneurs. Les dédommagemens propotés n'empêchèrent pas les réclamations. Ce qui sembloit les justifier, ce qu'il auroit été facile de prévoir, & ce que vouloient sans doute les Sophistes qui avoient inspiré le nouveau plan, c'est que les payſans accoururent bientôt en foule pour se faire enrôler, & pour se délivrer par-là de toute soumission, de tout service, de toute obligation envers les Seigneurs.

Insurrection que ce plan excite en Transilvanie.

Je dois, pour être vrai, ajouter avec M. Petty, que le sort de ces payſans ou serfs étoit trop souvent aggravé par la dureté de leurs maîtres.

En attendant que la réponse aux réclamations

des propriétaires & de la Nobleſſe fût arrivée, le Commandant-général d'Hermanſtadt crut devoir déclarer que les enrôlemens ne ſeroient plus cenſés avoir rien changé à l'ancien état des choſes, juſqu'aux nouveaux ordres qu'on attendoit de l'Empereur. Ces ordres-là n'arrivoient point; ceux du Commandant-général étoient venus trop tard. Les payſans enrôlés, non-ſeulement ſe tinrent libres de tout ſervice, mais ils ſe livrèrent envers leurs maîtres à des excès que les Magiſtrats crurent ne pouvoir réprimer, qu'en obtenant du Général la révocation de tous ces enrôlemens. La révocation fut encore inutile; on ſavoit que l'Empereur n'avoit point répondu; les payſans, au lieu de revenir ſous le joug des Seigneurs qu'ils avoient outragés, perſiſtoient à ſe regarder comme ſoldats indépendans, lorſque tout-à-coup un Valaque appelé Horja, de la même claſſe que ces payſans, en raſſemble un grand nombre autour de lui. Décoré d'une croix, & muni d'une patente écrite en lettres d'or, il les harangue & ſe déclare envoyé par l'Empereur pour les enrôler tous. Il leur offre de ſe mettre à leur tête, pour leur rendre la liberté. Les payſans accoururent ſous ce nouveau Général. Les propriétaires envoient à Hermanſtadt avertir le Gouvernement & le Général de tout ce qui

ſe paſſe, des comités ſecrets qui ſe tiennent de côté & d'autre, de l'inſurrection qui ſe prépare. Toute la réponſe qu'ils en reçoivent eſt un reproche de leur timidité.

Maſſacre de la Nobleſſe en Tranſilvanie.

Cependant le jour marqué par les Conjurés arrive. Le 3 Novembre 1784, Horja paroît à la tête de quatre mille hommes, les diviſe par bandes, les envoie incendier les châteaux & maſſacrer les maîtres. Ces précurſeurs des Jacobins de Marſeille ou des Galères exécutent ſes ordres avec toute la rage de la haine qu'on a ſu leur inſpirer contre la Nobleſſe. Le nombre des rebelles s'accroît bientôt juſqu'à douze mille. En peu de temps plus de cinquante Gentilshommes ſont maſſacrés. La déſolation & le carnage ſe répandent de Comtés en Comtés. Dans chacun les maiſons des Nobles ſont pillées & brûlées. L'aſſaſſinat bientôt ne ſuffit plus pour venger ces furieux. Ils font ſouffrir aux riches & aux Gentilshommes qu'ils peuvent atteindre les ſupplices les plus recherchés, les plus atroces. Ils les empalent tout vivans; ils leur coupent les pieds & les mains; ils les font rôtir à petit feu. N'ajoutons pas à nos mémoires, il n'eſt déjà que trop cruel de les traduire. « Parmi les châteaux qui devinrent la proie » des flammes, on remarque ſur-tout ceux » des comtes Eſterhazy & Teleki. Parmi les » Seigneurs

» Seigneurs maſſacrés on diſtingue les deux comtes » & frères Ribiczi. L'aîné de ces deux Seigneurs » fut empalé & rôti. Diverſes autres perſonnes » de la même famille, & femmes, & enfans, » furent cruellement maſſacrés. La malheureuſe » dame Bradi-Sador, chez qui j'avois paſſé quel- » ques jours, ajoute M. J. Petty, fut une des » plus triſtes victimes. Ces barbares lui cou- » pèrent les pieds & les mains, & la laiſſèrent » expirer dans cet état. Mais tirons le rideau » ſur ces horreurs; elles rappellent à mon ſou- » venir les perſonnes les plus chères, ſacrifiées » de la manière la plus atroce, & je n'ai pas » le cœur d'en faire le détail. »

Rapprochement des inſurrections anciennes & modernes contre la Nobleſſe.

Nous voudrions bien nous-mêmes avoir pu épargner au lecteur le récit de ces atrocités; mais réunies à celles des Jacobins ſeptembriſeurs, elles ajoutent aux leçons de l'hiſtoire. Et combien ces leçons deviendroient plus frappantes, ſi c'étoit ici le lieu de rapprocher tout ce que nos Mémoires ſur les temps plus anciens de la ſecte, nous fourniroient de traits dans le même genre! On y verroit que le même philoſophiſme de liberté, d'égalité, a toujours produit les mêmes atrocités contre la partie de la ſociété la plus diſtinguée par ſes titres, ſon rang ou ſes richeſſes; & l'ariſtocratie, mieux inſtruite

par ſa propre hiſtoire, apprendroit à moins favoriſer des Sophiſtes, qui jamais ne flattèrent les riches & les grands que pour arriver au maſſacre général de toute caſte diſtinguée par les grandeurs & les richeſſes.

Je n'excepterois pas de la comparaiſon des Jacobins du jour & de leurs pères, ce ſpectacle de Seigneurs empalés & rôtis, de femmes mutilées, de familles entières, pères, mères, enfans maſſacrés en Tranſilvanie au nom de la liberté. Je ne voudrois pas même en excepter ces cannibales de la place Dauphine, brûlant à petit feu, le 3 Septembre, la comteſſe de Pérignan, ſes filles, madame de Chèvres & tant d'autres victimes; offrant à manger à celles qui reſtoient la chair de celles qu'ils avoient déjà immolées. (*) Ces forfaits, tout atroces qu'ils ſont, ne ſont rien moins que neufs dans l'hiſtoire de la ſecte. Il n'étoit réſervé ni aux Carmagnoles

(*) Lorſque je donnai, dans *l'hiſtoire du Clergé pendant la Révolution Françoiſe*, quelques détails ſur ces horreurs de la Place Dauphine, certains lecteurs crurent pouvoir les révoquer en doute, ſous prétexte qu'ils n'en avoient rien ſu, dans un temps où la terreur leur permettoit à peine de quitter leur aſile ſecret, pour prendre connoiſſance de ce qui ſe paſſoit alors dans Paris. Qu'ils liſent aujourd'hui l'hiſtoire de M Girtanner, Médecin Suiſſe, & témoin de ce qu'il raconte. Ils verront que l'ouvrage

Tranſilvains, ni aux Carmagnoles Pariſiens, d'en donner au monde le premier exemple.

Ces rapprochemens, je le ſais, font friſſonner d'horreur, mais ici l'horreur même peut être utile. Peut-être enfin ceſſera-t-on d'écouter les Sophiſtes d'une *égalité* & d'une *liberté* plus atroces encore que chimériques, quand on ſaura combien leurs vains ſyſtêmes ont rapproché les hommes de la bête féroce. L'erreur eſt trop funeſte; rachetons, s'il le faut, par des ſouvenirs humilians pour la nature même, l'illuſion de l'orgueil. Nous ſavons ce qu'ont fait de nos jours ces vains ſyſtêmes de liberté, d'égalité; oſons lire, en partie du moins, ce qu'ils avoient fait ſous nos ancêtres.

En treize cent cinquante-huit, la France avoit auſſi ſes Jacobins, & leur ſyſtême étoit celui de *l'égalité* & de *la liberté*. Voici, d'après Froiſſard, l'un de nos hiſtoriens les plus eſtimés, ce qu'elles

---

dont j'ai cité les expreſſions n'étoit qu'une traduction de cette hiſtoire. J'ignorois alors que le traducteur fût M. le Baron de *Pel'ſſier Vien*; depuis ce temps-là je l'ai ſu de lui-même. J'ai vu de plus M. Cambden, Aumônier d'un Régiment Irlandois. Il avoit fait auſſi imprimer à Liége le même récit, & il m'a certifié ne l'avoir fait que ſur le temoignage de vingt témoins, qui lui aſſuroient tous, que loin d'exagérer, M. Girtanner & moi, nous étions reſté au-deſſous de la réalité.

produisirent. En citant cet Auteur, je ne prends d'autre licence que celle de traduire en François son langage suranné.

« Au mois de Mai, année 1358, la France » fut frappée d'une étrange désolation. Des gens » de la campagne, d'abord sans chef, & tout » au plus au nombre de cent, s'assemblèrent en » Beauvoisis, disant que tous les Nobles du » Royaume déshonoroient la France, & que les » détruire tous seroit un très-grand bien. Leurs » camarades répondoient : cela est vrai. Honni » soit celui qui ne fera pas tous ses efforts pour » détruire tous les Gentilshommes. Alors ils se » réunirent, & sur le champ, sans autres armes » que des bâtons ferrés & des couteaux, ils se » portèrent vers la maison d'un Chevalier du » voisinage. Après l'avoir massacré, lui, sa » femme & tous ses enfans, petits & grands, » ils brûlèrent sa maison. Ils allèrent ensuite à » un autre château, prirent le Chevalier, ou- » tragèrent sa femme & sa fille, les tuèrent » toutes en sa présence, ainsi que tous ses autres » enfans, le martyrisèrent lui-même, & abat- » tirent le château. Ils en firent autant de plu- » sieurs autres maisons & châteaux. Leur nombre » se porta jusqu'à six mille ; il s'augmentoit » par-tout, sur leur passage, car chacun de » leurs semblables les suivoit ; les autres chassés

» par la terreur, fuyoient, & emmenoient leurs » femmes, leurs enfans, à dix & à vingt lieues, » forcés de laiſſer ce qu'ils avoient dans leurs » maiſons reſtées ſans défenſe. Ces ſcélérats ſans » chefs, frappoient, brûloient, maſſacroient, » *roboyoient*, *ardoyoient*, *occyoient* tous les Gen- » tilshommes qu'ils trouvoient. Ils outrageoient » de la manière la plus indigne les femmes & » les demoiſelles. Celui qui ſe portoit aux plus » grands excès, à des horreurs qu'on ne peut » ni ne doit décrire, celui-là étoit le plus exalté » par eux & regardé comme le plus grand » maître. Je n'oſerois écrire leurs atrocités in- » concevables envers les femmes — entr'autres » horreurs, ils tuèrent un Chevalier, ils l'em- » brochèrent, *le mirent à une haſte & le rôtirent* » *au feu*, en préſence de ſa femme & de ſes » enfans; ils *firent manger par force* à cette femme » la chair de ſon mari, & la firent enſuite mou- » rir de *malle mort*.

» Ces méchans brûlèrent & détruiſirent au- » près de Beauvoiſis, & aux environs de Corbie, » d'Amiens, de Mondidier, *plus de ſoixante châ-* » *teaux*. —Ils en détruiſirent *plus de cent entre le* » *comté de Valois*, *l'évêché de Laon*, *Noyon*, » *Soiſſons*. » (Hiſtoire & Chronique de meſſire Jean Froiſſard, édit. de Fontenelles, hiſtoriogr. de Henri II, Lyon, an. 1559, chap. 182.)

Il eſt à remarquer que, lorſqu'on demandoit à ces malheureux, qui eſt-ce qui les portoit à ces horreurs, ils répondoient qu'ils n'en ſavoient rien. C'eſt préciſément ce que répondoient en France, les premiers brûleurs de châteaux. C'eſt encore ce qu'auroient répondu les Carmagnoles Tranſilvains. D'où venoient à ce ſimple payſan devenu leur chef, & cette croix de chevalerie, & ces patentes en lettres d'or? Qui les avoit forgées ſi ce n'eſt la même ſecte, qui fut, en 1789, forger en Dauphiné les prétendus ordres de Louis XVI, envoyés aux payſans, pour les porter à brûler les châteaux & courir ſur les Nobles? Les prétextes par-tout furent les mêmes; la main qui ſe cachoit faiſoit auſſi par-tout jouer les mêmes reſſorts.

Au reſte, il eſt dans cette inſurrection de Tranſilvanie contre la Nobleſſe, une terrible énigme à expliquer. D'abord le gouvernement d'Hermanſtadt avoit refuſé d'envoyer des ſecours, ſous prétexte que les alarmes étoient ſans fondement. Quand il n'y eut plus moyen de ſe cacher l'atrocité des rebelles, on envoya des troupes, mais ſans ordre aux ſoldats d'employer la force contre ces aſſaſſins dévaſtateurs. On eût dit que les chefs du parti étoient d'intelligence avec ceux qui devoient les réprimer. Les révoltés continuoient leurs ravages ſans crainte

de la moindre oppoſition de la part de la force militaire. Les ſoldats entendoient les cris des nouvelles victimes, ils voyoient mettre le feu aux maiſons, les incendiaires mêmes paſſoient au milieu d'eux, & le défaut de tout ordre, annullant le courage des ſoldats, les réduiſoit à être tranquilles ſpectateurs. Enfin les Gentilshommes échappés au maſſacre, & réunis à ceux qui des Comtés voiſins accouroient à leurs ſecours, formèrent eux-mêmes une petite armée, marchèrent contre ces bandits, les défirent en diverſes rencontres; & Horja fut forcé avec ſes bandes encore nombreuſes, de ſe retirer ſur les montagnes. Il y ramaſſa de nouvelles forces, recommença ſes dévaſtations & ſes maſſacres. Il fallut bien alors au moins donner aux ſoldats les ordres d'une véritable oppoſition. Alors même l'énigme devint encore plus difficile à expliquer. En pillant Abrud-Banga les bandits y trouvèrent la caiſſe d'eſcompte appartenant à la Chambre Royale; ils la reſpectèrent, en diſant que c'étoit la propriété de l'Empereur. Bientôt après un détachement de vingt-quatre hommes ſeulement, commandés par un Lieutenant, tranſportoit cette caiſſe à Zalatna; un parti nombreux de Horja pouvoit encore l'enlever; alors un des inſurgens ſe détache & aborde les Autrichiens, propoſe un entretien entre ſon Capitaine &

leur Lieutenant. Le Capitaine des bandits paroit, en disant : « Nous ne sommes nullement » des rebelles. Nous aimons, nous adorons » l'Empereur, dont nous sommes soldats. Tout » notre objet est de nous délivrer du joug ty- » rannique de la Noblesse, devenu insuppor- » table. Allez, & dites aux Officiers de la » Chambre de Zalatna qu'ils n'ont rien à crain- » dre de moi. »

Quelque fidellement que cette parole fût tenue, il n'en fallut pas moins revenir à divers combats, dans lesquels les rebelles perdirent beaucoup de prisonniers. Je voudrois pouvoir dire qu'alors la Noblesse de Transilvanie se montra généreuse. Mon historien l'accuse de s'être cruellement vengée sur une multitude de malheureux, qui ne s'étoient joints aux révoltés qu'en cédant à la force. Un Magistrat cruel les condamnoit tous à la mort indistinctement, & en si grand nombre, qu'un Major de l'armée Autrichienne le menaça de le rendre auprès de l'Empereur responsable de tout le sang innocent qu'il verroit.

Le traitement fait aux prisonniers fut pour Horja & les siens, un nouveau motif de fureur contre la Noblesse. Il se retrancha encore dans les montagnes. On lui offrit en vain une amnistie

générale. Il recommençoit l'année suivante ses terribles ravages, lorsqu'il fut pris par stratagême; les rebelles déconcertés demandèrent alors la paix & mirent bas les armes.

Ainsi se termina une conjuration, qui ne fut dans ces provinces éloignées qu'un essai de celle qui se tramoit ailleurs par les Sophistes de *la liberté* & de *l'égalité*, contre tout ce qui s'élève dans la société au-dessus du vulgaire. La cause apparente de tant de massacres, à un certain point même, leur cause trop réelle de la part des Seigneurs Transilvains, étoit dans l'abus excessif de leurs droits, & dans l'oppression de leurs vassaux. La relation que j'ai suivie est rédigée avec un ton de sagesse & de vérité qui ne nous permet pas de douter de ces vexations; & sous ce point de vue, cette terrible insurrection seroit en quelque sorte étrangère à l'objet de nos Mémoires. Mais l'insurrection des Nègres dans les Colonies peut être aussi attribuée à la dureté du joug sous lequel ils gémissoient. Il n'en est pas moins vrai, pas moins notoire que toutes les atrocités des esclaves soulevés contre leurs maîtres à Saint-Domingue, à la Martinique, à la Guadeloupe, remontent aux complots tramés dans Paris par les Sophistes de *l'égalité* & de *la liberté*.

C'eſt préciſément ſous ce jour que nous eſt préſentée l'inſurrection des Tranſilvains contre leurs Seigneurs, dans les inſtructions que nous tenons d'un homme plus à portée d'obſerver & dans Vienne & dans les autres pays Autrichiens, les progrès & les complots du Philoſophiſme. Il connut ces complots, il en combattit les prétextes, il en prévit les funeſtes effets; il les annonça même plus d'une fois au Gouvernement Autrichien. Il ne fut pas alors plus écouté que bien d'autres perſonnes, dont la Révolution n'a que trop juſtifié les préſages.

Dans ce que m'ont fourni les mémoires de ce ſage obſervateur ſur l'inſurrection de Tranſilvanie, je le vois ajouter à l'action des Sophiſtes modernes, celle d'une ſecte depuis long-temps cachée dans les arrière-Loges de la Franc-Maçonnerie. A l'époque où nous ſommes arrivés, telle étoit en effet l'union des Sophiſtes & des Maçons, & tel fut le ſecours qu'ils ſe prêtèrent mutuellement, qu'il devient impoſſible d'expoſer les progrès ultérieurs des uns ſans remonter à l'origine des autres, ſans avoir fait connoître cette communauté de haines & de ſyſtêmes, qui des complots des uns & des autres ne fit plus qu'une ſeule & même conſpiration, ſoit contre tous les autels du Chriſt, ſoit contre

tous les trônes des Rois. C'eſt donc à dévoiler les myſtères de la Maçonnerie que nous conſacrerons les chapitres ſuivans, pour dire enſuite les moyens qu'elle fournit aux Sophiſtes modernes dans la Révolution Françoiſe, & combien cette union eſt devenue fatale & menaçante pour la ſociété univerſelle.

CHAPITRE IX.

Secret général ou *les petits mystères des Franc-Maçons.*

Différence & exception à faire en faveur des Francs-Maçons.

EN parlant des Franc-Maçons, la vérité & la justice nous font une loi rigoureuse de commencer par une exception, qui mette à l'abri de nos inculpations le grand nombre de Frères initiés aux Loges maçonniques, qui auroient eu la plus grande horreur de cette association, s'ils avoient prévu qu'elle pût jamais leur faire contracter des obligations contraires aux devoirs de l'homme religieux & du vrai citoyen.

Des Francs-Maçons Anglois.

L'Angleterre sur-tout est pleine de ces hommes honnêtes, excellens citoyens, hommes de tout état, de toute condition, qui se font honneur d'être Maçons, & qui ne se distinguent des autres que par des liens qui semblent resserrer ceux de la bienfaisance & de la charité fraternelle. Ce n'est pas la crainte d'offenser la Nation chez qui j'ai trouvé un asile, qui me suggère plus spécialement cette exception. La reconnoissance l'emporteroit dans moi, sur toutes les horreurs, & je dirois au milieu de Londres

même : l'Angleterre eſt perdue ; elle n'échappera pas à la Révolution Françoiſe, ſi ſes Loges maçonniques reſſemblent à ce les que j'ai à dévoiler. Je dirai même plus : & le Gouvernement & tout Chriſtianiſme ſeroient depuis long-temps perdus en Angleterre ; ſi l'on pouvoit ſuppoſer ſes Franc-Maçons initiés aux derniers myſteres de la ſecte. Il y a long-temps que ſes Loges y ſont aſſez nombreuſes pour avoir rempli un ſemblable projet, ſi avec les moyens des arrière-Maçons les Anglois en avoient adopté les plans & les complots.

Ce râiſonnement ſeul me ſuffiroit pour excepter les Franc-Maçons Anglois en général de ce que j'ai à dire ſur les autres. Mais il eſt dans l'Hiſtoire même de la Maçonnerie bien des raiſons qui juſtifient encore & néceſſitent cette exception. En voici une qui me paroît démonſtrative. Dans le temps où les Illuminés d'Allemagne, les plus déteſtables des Jacobins, cherchoient à fortifier leur parti de celui des Maçons, on vit toujours les premiers témoigner le plus grand mépris pour les Maçons Anglois. Les lettres de Philon à Spartacus repréſentent les adeptes de Londres arrivant en Allemagne, couverts & chamarrés des cordons, des bijoux de tous leurs grades, mais n'ayant dans le fonds, tout contre les Puiſſances, tout ſur la Religion, aucun de ces

projets, de ces myſtères qui tendent directement au but. Lorſque j'aurai donné l'hiſtoire de ces Illuminés, on verra de quel prix ce témoignage doit être pour les Loges Angloiſes. Il eſt heureux pour elles de ſe voir mépriſées par les plus grands ennemis du trône, de l'autel & de toute ſociété. (*Voyez les Lit. de Philon à Spartacus*).

Exceptions pour les autres pays.

Il fut long-temps en France & en Allemagne une exception preſque auſſi générale à faire pour la plupart des Loges. On vit même paroître de la part de quelques-unes non-ſeulement des proteſtations publiques, mais encore des renonciations à la Maçonnerie, auſſi-tôt qu'elle fut, par les intrigues des Illuminés, infectée des principes & projets révolutionnaires. (*Voyez le diſcours d'un Vénérable, prononcé dans une Loge de Bavière.*) En un mot, les exceptions à faire pour les Maçons honnêtes ont été & ſont encore ſi nombreuſes, qu'elles deviennent elles-mêmes un myſtère inexplicable pour ceux qui n'ont pas ſaiſi l'hiſtoire & les principes de la ſecte. Comment en effet concevoir une aſſociation très-nombreuſe d'hommes unis par des liens & des ſermens, qui leur ſont à tous extrêmement chers, & dans laquelle il n'eſt qu'un très-petit nombre d'adeptes, qui connoiſſent le dernier objet de l'aſſociation même? Cette énigme ſeroit aiſée à concevoir, ſi avant ces Mémoires ſur les

Jacobins modernes, il m'eût été poſſible de rédiger ceux que j'eſpère publier un jour ſur le Jacobiniſme de l'antiquité & du moyen âge. Pour ſuppléer à ce défaut, & pour mettre de l'ordre dans nos idées ſur cette fameuſe aſſociation, je traiterai d'abord de ſon ſecret commun à tous ſes grades, c'eſt-à-dire, en quelque ſorte de ſes petits myſtères, enſuite du ſecret & de la doctrine de ſes arrière-Loges, ou bien des grands myſtères de la Franc-Maçonnerie. Je parlerai encore de ſon origine, de ſa propagation; enfin de ſon union avec les Sophiſtes conjurés & des moyens qu'elle leur a fournis pour l'exécution de leurs complots, ſoit contre la Religion, ſoit contre les Souverains.

Secret général de Maçonnerie dévoilé par les Maçons eux-mêmes.

Juſques au douze Août, mil ſept cent quatre-vingt-douze, les Jacobins François n'avoient encore daté les Faſtes de leur Revolution que par les années de leur prétendue *liberté*. En ce jour, Louis XVI, depuis quarante-huit heures declaré par les Rebelles déchu de tous les droits au Trône, fut emmené captif aux tours du Temple. En ce même jour l'Aſſemblée des Rebelles prononça, qu'à la date de *la liberté* on ajouteroit déſormais dans les actes publics la date de *l'égalité*; & ce décret lui-même fut daté la quatrième année *de la liberté*, la premiere année, le premier jour *de l'égalité*.

En ce même jour, pour la première fois, éclata enfin publiquement ce ſecret ſi cher aux Franc-Maçons, & preſcrit dans leurs Loges avec toute la religion du ſerment le plus inviolable. A la lecture de ce fameux décret ils s'écrièrent : Enfin nous y voilà ; la France entière n'eſt plus qu'une grande Loge ; les François ſont tous Franc-Maçons, & l'univers entier le ſera bientôt comme nous.

J'ai été témoin de ces tranſports ; j'ai entendu les queſtions & les réponſes auxquelles ils donnoient lieu. J'ai vu les Maçons juſques alors les plus réſervés, répondre déſormais ſans le moindre déguiſement : « Oui enfin, voilà le grand objet » de la Franc-Maçonnerie rempli. *Égalité & li-* » *berté ; tous les hommes ſont égaux & frères ;* » *tous les hommes ſont libres :* c'étoit là toute » l'eſſence de notre code, tout l'objet de nos » vœux, tout notre grand ſecret. » J'ai entendu plus ſpécialement ces paroles ſortir de la bouche des Franc-Maçons les plus zélés, de ceux que j'avois vu décorés de tous les ordres de la Maçonnerie la plus profonde & revêtus de tous les droits de *Vénérables*, pour préſider aux Loges. Je les ai entendus devant tout ce que les Maçons appeloient juſqu'alors *des profanes*, non ſeulement ſans exiger ni des hommes ni des femmes la moindre eſpèce de ſecret, mais même avec

tout

tout le désir que toute la France désormais en fût instruite, pour la gloire des Maçons; pour qu'elle reconnût dans eux ses bienfaiteurs & les auteurs de toute cette révolution *d'égalité* & *de liberté*, dont elle donnoit le grand exemple à l'univers.

Tel étoit en effet le secret général des Franc-Maçons. Il étoit, ce que furent dans les jeux des Anciens les petits mystères, commun à tous les grades, le mot qui disoit tout, mais que tous n'entendoient pas. L'explication seule le rendoit innocent dans les uns, monstrueux dans les autres. En attendant que nous rendions raison de cette différence, que les Maçons, de quelque grade qu'ils soient, ne s'en prennent pas à nous, si ce fameux secret, ailleurs même que dans Paris, va cesser d'en être un. Ce n'est pas nous qui sommes les premiers à le rompre. Il est trop de profanes qui ne l'ignorent plus dans le pays des révolutions, pour qu'il puisse long-temps être ignoré dans les autres contrées. En Angleterre même, ceux qui veulent encore le garder, auroient beau dire qu'on nous a trompés, ils verront bientôt si nous avons pu l'être. En fussions-nous réduits à ce témoignage, nous pourrions toujours dire: Ces Maçons ne nous ont pas trompés, qui n'avoient d'autre intérêt que la gloire de la Maçonnerie, en révélant ces

mystères, qui n'attendoient pour être dévoilés que le moment où ils pouvoient l'être, sans s'exposer à manquer leur objet. Ceux-là encore ne nous ont pas trompés, qui jadis initiés à ces mystères, ont reconnu enfin qu'ils avoient été dupes; que cette égalité & cette liberté dont ils n'avoient fait qu'un jeu dans la Maçonnerie, étoient déjà le jeu le plus funeste à leur Patrie, & pouvoient devenir le fléau de l'univers entier. Or j'ai rencontré depuis la Révolution, &, en France & ailleurs, une foule de ces adeptes, jadis très-zélés pour la Maçonnerie, aujourd'hui confessant avec amertume ce fatal secret, qui réduit toute la science maçonnique, comme toute la Révolution Françoise, à ces deux mots, *égalité* & *liberté*.

Je conjure encore les Maçons honnêtes de ne pas se croire ici tous accusés de vouloir établir une révolution semblable. Quand j'aurai constaté cet article de leur code, l'essence, la base de tous leurs mystères, je dirai comment il s'est fait que tant d'ames honnêtes, vertueuses, n'en aient pas soupçonné le but intérieur; qu'elles n'aient vu même dans la Maçonnerie qu'une société de bienfaisance, & de cette fraternité que tous les cœurs sensibles voudroient rendre générale. Mais pour l'histoire de la Révolution, il importe de ne plus laisser le moindre doute sur

Autres preuves de ce secret.

ce ſecret fondamental. Sans cela il ſeroit impoſſible de concevoir le parti que les Sophiſtes de l'impiété & de la rebellion ont ſu tirer de la ſociété maçonnique ; je ne m'en tiens donc pas à ces aveux, que bien des perſonnes peuvent certifier avoir entendu, comme moi, de la bouche des adeptes, depuis que leurs ſuccès en France leur ont fait regarder le ſecret comme étant déſormais ſuperflu.

Avant tous ces aveux, il étoit un moyen aſſez facile de reconnoître que *la liberté* & *l'égalité* étoient le grand objet de la Franc-Maçonnerie. Le nom ſeul des Franc-Maçons ſignifiant, ſonnant par-tout la même choſe que *Libres-Maçons*, indiquoit d'abord le grand rôle que la liberté devoit jouer dans leur code. Quant à *l'égalité*, ils en cachoient plus volontiers le ſens ſous le mot de *fraternité*, qui diſoit aſſez la même choſe. Mais combien de fois ne les a-t-on pas entendus ſe vanter que dans leurs Loges ils étoient tous *égaux* & frères ; qu'il n'étoit dans leurs Loges, ni marquis ni princes, ni nobles ni roturiers, ni pauvres ni riches, ni diſtinction quelconque de rangs ou de perſonnes ; qu'ils n'y connoiſſoient plus d'autre titre que celui de *frères*, parce que ce nom ſeul les rendoit tous *égaux* !

Il eſt vrai qu'il étoit ſtrictement défendu aux Franc-Maçons de jamais écrire ces deux mots réunis, *égalité*, *liberté*, avec le moindre indice que dans la réunion de ces grands principes conſiſtoit leur ſecret; & cette loi étoit ſi bien obſervée par leurs Écrivains, que je ne ſache pas l'avoir jamais vu violée dans leurs livres, quoique j'en aie lu un bien grand nombre, & des plus ſecrets, pour les différens grades. Mirabeau lui-même, lorſqu'il faiſoit ſemblant de trahir le ſecret de la Maçonnerie, n'oſoit en révéler qu'une partie. L'ordre des Franc-Maçons répandus par toute la terre, diſoit-il, a pour objet la charité, *l'égalité des conditions* & la parfaite harmonie. (*Voyez ſon Eſſai ſur les Illuminés, chap. 15.*) Quoique ce mot *égalité des conditions* annonce aſſez *la liberté* qui doit régner dans cette égalité, Mirabeau, Maçon lui-même, ſavoit que le temps n'étoit pas encore venu, où ſes confrères pourroient lui pardonner d'avoir manifeſté que dans ces deux mots réunis conſiſtoit leur ſecret général; mais cette réſerve n'empêchoit pas qu'on ne pût voir combien l'un & l'autre étoient précieux dans leurs myſtères. Qu'on examine la plupart de ces hymnes qu'ils chantent en chœur dans leurs feſtins, & dont ils ont fait imprimer un ſi grand nombre; on y verra preſque toujours percer les éloges de

la liberté & de *l'égalité*. (*) On verra de même, tantôt l'une tantôt l'autre, faire l'objet de leurs instructions, dans les discours qu'ils prononçoient & qu'ils faisoient quelquefois imprimer.

Je n'aurois aucune de ces preuves, il est temps que je dise celles qui me sont propres. Quoique j'aie vu tant de Maçons depuis le décret sur *l'égalité* s'expliquer nettement sur ce fameux secret, & quoique leur serment dût les rendre bien plus réservés que moi, qui n'en ai fait aucun ni à leurs Loges, ni à leur révolution *d'égalité* & *de liberté*, je garderois encore un profond silence sur ce dont je puis parler comme témoin, si je n'étois pleinement convaincu combien il importe aujourd'hui que le dernier & le profond objet de la Maçonnerie soit enfin connu de tous les peuples. Je serois très-fâché d'offenser, sur-tout en Angleterre, des milliers de

(*) C'est ainsi que dans les chansons angloises, à travers les éloges de la bienfaisance qui en sont le principal objet, on trouve toujours quelques vers semblables à ceux-ci :

Masons have long been free ;
And may they ever be . . .
Princes and King our brother are.

Mais tout cela, chez les Anglois, a un sens bien différent du Jacobinisme, quoique tout cela annonce la liberté, l'égalité.

Maçons honnêtes, excellens citoyens, pleins de zèle pour le vrai bonheur du genre humain; mais ce ne ſera pas ſans doute les Maçons de cette eſpèce qui préféreront l'honneur de leur ſecret au ſalut public, aux précautions à prendre contre l'abus de la Maçonnerie, contre une ſecte ſcélérate qui fait ſervir leur vertu même à tromper l'univers. Je parlerai donc ſans déguiſement, ſans crainte de manquer aux Maçons que j'eſtime & que je révère; me ſouciant fort peu d'encourir l'indignation de ceux que je mépriſe, dont je déteſte les complots.

L'Auteur admis aux Loges & comment.

Depuis plus de vingt ans il étoit difficile de ne pas rencontrer en France, & ſur-tout dans Paris, quelques-uns de ces hommes admis dans la Société maçonnique. Il s'en trouvoit dans mes connoiſſances, & parmi ceux-là pluſieurs dont l'eſtime & l'amitié m'étoient chères. Avec tout le zèle ordinaire aux jeunes adeptes, ils me ſollicitoient de me faire inſcrire dans leur confrérie. Sur mon refus conſtant, ils prirent le parti de m'enrôler malgré moi. La partie fut liée; on m'invite à dîner chez un ami; je me trouve ſeul profane au milieu des Maçons. Le repas terminé, les domeſtiques renvoyés, on propoſe de ſe former en loge, & de m'initier. Je perſiſte dans mon refus, & ſur-tout dans celui de faire le ſerment de garder un ſecret dont

l'objet m'eſt inconnu. On me diſpenſe de ce ſerment ; je réſiſte encore ; on me preſſe, ſurtout en me diſant qu'il n'y a pas le moindre mal dans la Maçonnerie, que la morale en eſt excellente ; je réponds en demandant ſi elle vaut mieux que celle de l'Évangile. Au lieu de répliquer, on ſe forme en loge, & alors commencent toutes ces ſingeries ou ces cérémonies puériles que l'on trouve décrites dans divers livres maçonniques, tels que *Jakin* & *Booz*. Je cherche à m'échapper ; l'appartement eſt vaſte, la maiſon écartée, les domeſtiques ont le mot, toutes les portes ſont fermées ; il faut bien ſe réſoudre à être au moins paſſif, à laiſſer faire. On m'interroge, je réponds preſque à tout en riant ; me voilà déclaré *apprenti*, & tout de ſuite *compagnon*. Bientôt même c'eſt un troiſième grade, c'eſt celui de maître qu'il faut me conférer. Ici l'on me conduit dans une vaſte ſalle ; la ſcène change, & devient plus ſérieuſe. En m'épargnant les épreuves pénibles, on ne m'épargne pas au moins bien des queſtions inſignifiantes, ennuyeuſes.

Au moment où je m'étois vu forcé de laiſſer jouer cette comédie, j'avois eu ſoin de dire que puiſqu'il n'y avoit pas moyen d'empêcher cette farce, j'allois les laiſſer faire ; mais que ſi je venois à m'appercevoir qu'il y eût la moindre

chose contre l'honneur ou la conscience, ils apprendroient à me connoître.

Jusques-là je ne voyois que jeu & que puérilité, cérémonies burlesques, malgré toute la gravité du ton qu'on affectoit d'y mettre; mais je n'avois déplu par aucune réponse. Enfin survient cette question que me fait gravement le Vénérable : « Êtes-vous disposé, mon frère, » à exécuter tous les ordres du Grand-Maître » de la Maçonnerie, quand même vous recevriez des ordres contraires de la part d'un » Roi, d'un Empereur, ou de quelqu'autre » Souverain que ce soit ? —Ma réponse fut, » *non*. —Le Vénérable s'étonne; & reprend : » Comment *non* ! vous ne seriez donc venu » parmi nous que pour trahir nos secrets ! » Quoi ! vous hésiteriez entre les intérêts de la » Maçonnerie & ceux des profanes ! Vous ne » savez donc pas que de tous nos glaives il » n'en est pas un seul qui ne soit prêt à percer » le cœur des traîtres ! » —Dans cette question, dans tout le sérieux & les menaces qui l'accompagnoient, je ne voyois encore qu'un jeu; je n'en répondis pas moins négativement. J'ajoutai ce qu'on peut aisément imaginer : « Il est assez plaisant de supposer que je sois » venu chercher les secrets de la Maçonnerie, » moi, qui ne suis ici que par force. Vous

» parlez de ſecrets ; vous ne m'en avez point » encore dit. S'il faut pour y arriver promettre » d'obéir à un homme que je ne connois pas, » & ſi les intérêts de la Maçonnerie peuvent » compromettre quelqu'un de mes devoirs, » adieu, Meſſieurs ; il en eſt temps encore, je » ne ſais rien de vos myſtères, je n'en veux » rien ſavoir. »

Cette réponſe ne déconcerta pas le Vénérable. Il continuoit à jouer ſon rôle à merveille ; il me preſſoit ; il devenoit toujours plus menaçant. Je ſoupçonnois ſans doute que toutes ces menaces n'étoient qu'un jeu véritable ; mais je ne voulois pas même en jouant promettre obéiſſance à leur Grand-Maître, ſur-tout dans la ſuppoſition que ſes ordres fuſſent jamais contraires à ceux du Roi. Je répondis encore : « Ou Frères » ou Meſſieurs, je vous ai annoncé que ſi dans » tous vos jeux il ſe trouvoit quelque choſe » de contraire à l'honneur ou à la conſcience, » vous apprendriez à me connoître : vous y » voilà ; faites de moi tout ce que vous vou- » drez ; mais vous n'obtiendrez pas de moi » que je promette jamais rien de ſemblable. » Encore une fois, *non.* »

A l'exception du Vénérable, tous les Frères gardoient un morne ſilence, quoiqu'ils ne fiſſent dans le fond que s'amuſer de cette ſcène. Elle

devenoit encore plus ſérieuſe entre le Vénérable & moi. Il ne ſe rendoit pas ; il renouveloit toujours ſa queſtion, pour m'excéder & m'arracher un *oui*. A la fin, je me ſens en effet excédé. J'avois les yeux bandés ; j'arrache le bandeau, je le jette par terre, & en frappant du pied je réponds par un *non* accompagné de tout l'accent de l'impatience. A l'inſtant toute la Loge part de battemens de mains, en ſigne d'applaudiſſement. Le Vénérable donne alors des éloges à ma conſtance ; voilà, dit-il, entre autres, les gens qu'il nous faut, des hommes de caractère, & qui ſachent avoir de la fermeté. A mon tour, je leur dis : « Des gens de ca-» ractère ! Et combien en trouverez-vous qui » réſiſtent à vos menaces ? Et vous-mêmes, » Meſſieurs, n'avez-vous pas dit *oui* à cette » queſtion ? Et ſi vous l'avez dit, comment » eſpérez-vous me faire croire que dans tous » vos myſtères il n'y a rien de contraire à » l'honneur ou à la conſcience ? »

Le ton que je prenois avoit rompu l'ordre de la Loge ; les Frères s'approchèrent de moi, en diſant que je prenois les choſes trop au ſérieux, trop à la lettre ; qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager eux-mêmes à rien de contraire aux devoirs d'un bon François ; que je n'en ſerois pas moins admis malgré ma réſiſtance.

Le maillet du Vénérable remit chacun à ſa place ; il m'annonça alors ma réception au grade de Maître, en ajoutant que ſi je ne ſavois pas encore le ſecret de la Maçonnerie, c'eſt qu'on ne pouvoit me le dire que dans une Loge plus régulière, & tenue avec les cérémonies ordinaires. En attendant, il me donna les ſignes & les mots de paſſe pour ce troiſième grade, comme il l'avoit fait pour les deux autres. Cela me ſuffiſoit pour être admis en Loge régulière ; nous nous trouvâmes tous Frères ; & moi, dans un après-dîné, apprenti, compagnon & maître Franc-Maçon, ſans en avoir eu la moindre idée le matin.

Je connoiſſois trop bien ceux qui m'avoient reçu, pour ne pas croire à la proteſtation qu'ils n'avoient jamais prétendu s'engager à rien de contraire à leur devoir ; & je dois leur rendre cette juſtice, que lors de la Révolution, ils ſe ſont tous montrés bons Royaliſtes, à l'exception du Vénérable, que j'ai vu donner à plein collier dans le Jacobiniſme. Je promis d'aſſiſter à leur ſéance régulière, pourvu qu'on ne m'y parlât pas de ſerment. Ils me promirent de n'en point exiger, & ils tinrent parole. Seulement ils me ſollicitèrent d'inſcrire mon nom ſur la liſte qui étoit régulièrement envoyée au grand Orient. Je refuſai encore, en deman-

dant du temps pour délibérer; & lorſque j'eus aſſez vu ce que c'étoient que ces Loges, je me retirai, ſans avoir même conſenti à cette inſcription.

La première fois que je fus admis en Loge régulière, j'en fus quitte pour un beau diſcours ſur la Maçonnerie, dont je ne ſavois pas encore grand'choſe. Je me retranchai ſur la fraternité, ſur le plaiſir de vivre avec des Frères.

On étoit convenu ce jour-là de recevoir un apprenti, à qui le ſecret ſeroit donné avec toutes les formes ordinaires, afin que je puſſe l'apprendre moi-même, comme ſimple témoin. Je ne veux pas ici perdre les pages à décrire & la Loge, & les cérémonies, & les épreuves de ces réceptions. Tout cela ne paroît dans les premiers grades que des jeux enfantins. Je peux ſimplement rendre témoignage que tout ce qu'on en lit dans la *Clef des Maçons*, dans leur *Catéchiſme*, & quelques autres livres de cette eſpèce, eſt de la plus grande exactitude quant au cérémonial, au moins pour les trois grades que j'ai reçus & vu donner, à quelques différences près, fort peu eſſentielles.

L'article important pour moi étoit d'apprendre enfin le fameux ſecret de la Maçonnerie. Le moment arriva où le récipiendiaire reçut ordre de s'approcher du Vénérable. Alors ceux des

Frères qu'on avoit armés d'un glaive ſe forment en deux lignes, tenant leurs épées élevées & penchées les pointes en avant, de manière à former ce que les Maçons appellent la *voûte d'acier*. Le récipiendaire paſſe ſous cette voûte, & arrive devant une eſpèce d'autel élevé ſur deux gradins, au fond de la Loge. Le Vénérable aſſis ſur un fauteuil ou trône derrière cet autel, lui fait un long diſcours ſur l'inviolabilité du ſecret qui va lui être confié, & ſur le danger de manquer au ſerment qu'il va prononcer; il lui montre les glaives prêts à percer les traîtres, & lui annonce qu'il n'échappera pas à la vengeance. Le récipiendaire jure qu'il veut avoir la tête coupée, le cœur & les entrailles arrachés, & ſes cendres jetées au vent, s'il vient jamais à trahir ce ſecret. Le ſerment prononcé, le Vénérable lui dit ces paroles, que j'ai bien retenues, parce qu'on peut juger avec quelle impatience je les attendois : Mon cher frère, le ſecret de la Franc-Maçonnerie conſiſte dans ces mots : *égalité & liberté; tous les hommes ſont égaux & libres, tous les hommes ſont frères.* Le Vénérable n'ajouta pas un mot; on embraſſa le *frère égal & libre.* La Loge ſe ferma, & on paſſa gaiement au repas maçonnique.

J'étois ſi éloigné alors de ſoupçonner la moindre intention ultérieure dans ce fameux ſecret,

que je faillis à éclater de rire lorſque je l'entendis. Je dis tout bonnement à ceux qui m'avoient introduit : Si c'eſt là tout votre grand ſecret, il y a long-temps que je le ſais.

Et en effet ſi l'on entend par-là que les hommes ne ſont pas faits pour être eſclaves, mais pour jouir d'une vraie *liberté* ſous l'empire des lois ; ſi par *égalité* on veut dire qu'étant tous les enfans d'un père commun, d'un même Dieu, les hommes doivent tous s'aimer, s'aider mutuellement comme des frères, je ne vois pas que j'euſſe beſoin d'être Maçon pour apprendre ces vérités. Je les trouvois bien mieux dans l'Évangile que dans leurs jeux puérils. Je dois dire que dans toute la Loge, quoiqu'elle fût aſſez nombreuſe, je ne voyois pas un ſeul Maçon donner au grand ſecret un autre ſens. On verra même qu'il falloit parcourir bien d'autres grades, pour arriver à une liberté, à une égalité toute différentes ; que la très-grande partie des Maçons, même dans les grades plus avancés, n'arrivoient pas à la dernière explication.

Qu'on ne s'étonne pas ſur-tout qu'en Angleterre la Franc-Maçonnerie ſoit une ſociété compoſée en général de très-bons citoyens, dont l'objet principal eſt de s'aider mutuellement par les principes d'une égalité, qui n'eſt pour eux autre choſe que la fraternité générale. La très-

grande partie des Maçons Anglois ne reconnoiſſent que les trois premiers grades ; & on peut être aſſuré que dans ces trois grades, hors l'imprudente queſtion ſur l'obéiſſance au Grand-Maître de l'Ordre, il n'y a que l'explication Jacobine de l'égalité & de la liberté qui rende leur ſecret dangereux. Le bon ſens des Anglois leur a fait rejeter cette explication. J'ai même entendu parler d'une réſolution priſe par leurs principaux Maçons, pour rejeter tous ceux qui cherchent à introduire l'égalité & la liberté révolutionnaires. J'ai vu dans l'hiſtoire de leur Maçonnerie, des diſcours & des leçons très-ſages, pour éviter les abus. J'y ai vu le Grand-Maître avertir les Frères, que la véritable égalité maçonnique ne doit pas les empêcher de donner à chacun, hors des Loges, ces marques de reſpect, de déférence que l'uſage de la ſociété attache à leur rang dans le monde, ou à leurs différens grades & titres politiques. J'ai vu encore dans ces inſtructions ſecrètes des Grands-Maîtres, d'excellentes leçons, pour concilier toute leur liberté & leur égalité maçonnique avec la fidélité, la ſoumiſſion aux lois, avec tous les devoirs du bon citoyen. (*Voyez ces inſtructions dans l'hiſtoire angloiſe de la Maçonnerie, I.re partie.*) Ainſi, quoique tout ſoit commun entre les Maçons Anglois & ceux de

toute autre nation, jusqu'au grade de Maître inclusivement, quoiqu'ils aient le même secret, les mêmes mots, les mêmes signes pour se reconnoître ; les Anglois s'arrêtant généralement à ce grade n'arrivent point aux grands mystères, ou pour mieux dire, ils les ont rejetés. Ils ont su en épurer la Franc-Maçonnerie. On va voir à quel point ces grands mystères sont en effet inconciliables avec le caractère d'une nation qui a tant de fois justifié l'idée que l'on a de sa sagesse.

CHAPITRE

CHAPITRE X.

Des grands myſtères ou ſecrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.

Ce que j'entends ici par les arrière-Loges ou par les derniers grades de la Maçonnerie, embraſſe en général tous les Maçons, qui après avoir paſſé par les trois premiers grades *d'Apprentis*, *de Compagnons*, *de Maîtres*, ſe trouvent aſſez zélés pour être admis aux grades ultérieurs, & enfin à celui où le voile ſe déchire pour eux, où il n'eſt plus d'emblêmes & plus d'allégories, où le double principe d'égalité, de liberté s'explique ſans équivoque, & ſe réduit à ces mots : *Guerre au Chriſt & à ſon culte ; guerre aux Rois & à tous leurs trônes.* Pour démontrer que tel eſt le réſultat des grands myſtères de la Franc-Maçonnerie, ce n'eſt pas le défaut de preuves que j'ai à craindre, c'eſt leur multitude ſeule qui m'embarraſſe. Elles fourniroient ſeules un aſſez gros volume, & je veux les reſſerrer dans ce chapitre. Qu'on me diſpenſe au moins du détail des emblêmes, des rites, des ſermens, des épreuves qui accompagnent chacun des derniers grades. L'eſſentiel eſt d'en

Objet de ces myſtères.

faire connoître la doctrine & le dernier objet. C'eſt à cela auſſi que je vais m'appliquer. Commençons par des obſervations qui mettent le lecteur à portée de ſuivre ces myſtères, à meſure qu'ils vont ſe développer.

Raiſons générales qui rendent ces myſtères ſuſpects.

Quoique dans les premiers grades des Maçons tout ſemble puéril, il eſt cependant bien des choſes que la ſecte n'a jetées en avant dans les premiers grades que pour juger par l'impreſſion qu'elles feroient ſur les jeunes adeptes, à quel point elle peut les conduire.

1.° Le grand objet qu'elle nous dit avoir en vue, c'eſt tantôt *de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice*; & tantôt d'initier ſes adeptes à la *lumière*, de les délivrer des ténèbres où les *profanes* ſont enſévelis; & ces *profanes* ſont tout le reſte des hommes. Cette promeſſe eſt celle du premier *Catéchiſme* des Maçons. On ne trouvera pas un ſeul initié qui n'en convienne. Cependant cette promeſſe ſeule annonce qu'il eſt pour les Maçons une morale, une doctrine, auprès de laquelle toute celle du Chriſt & de ſon Évangile n'eſt qu'erreur & ténèbres.

2.° L'ère Maçonnique n'eſt point celle du Chriſtianiſme; *l'année de la lumière* date pour eux des premiers jours du monde. C'eſt là un de ces uſages que nul Maçon ne déſavouera. Or cet uſage dit aſſez clairement que toute leur

lumière, leur morale, leur ſcience religieuſe eſt antérieure à la Révélation Évangélique, à celle même de Moyſe & des Prophètes ; qu'elle ſera tout ce qu'il plaît à l'incrédulité d'appeler la religion de la Nature.

3.° Dans le langage des Maçons, toutes leurs Loges ne ſont qu'un temple fait pour repréſenter l'univers même, le temple qui s'étend *de l'Orient à l'Occident & du Midi au Nord.* Dans ce temple on admet avec la même indifférence le Juif & le Chrétien, le Muſulman & l'Idolâtre, les hommes de toute religion, de toute ſecte. Tous y voient la *lumière*, tous y apprennent la ſcience des vertus, du vrai bonheur, & tous peuvent y perſiſter dans leur ſecte, dans tous les grades, juſqu'à celui qui leur apprend enfin que toutes les religions ne ſont qu'erreur & préjugé. Quoique bien des Maçons ne voient dans cette réunion que cette charité générale dont la différence des opinions ne doit pas empêcher les effets de s'étendre ſur le Gentil & ſur le Juif, ſur l'Orthodoxe & ſur l'Hérétique ; j'ai peur que tant de zèle pour réunir l'erreur & le menſonge ne ſoit pas autre choſe que l'art de ſuggérer l'indifférence pour toutes les religions, juſqu'à ce que le moment arrive de les détruire toutes dans le cœur des adeptes.

Objet des mystères prouvé par la nature des grades Maçonniques.

4.° C'eſt toujours avec la précaution des plus terribles ſermens ſur le ſecret, que les Maçons communiquent leur prétendue lumière, ou leur art de bâtir des temples à la vertu & des cachots au vice. Quand la vérité & la vertu ont tout à craindre des tyrans dominateurs, on conçoit qu'elles peuvent donner leurs leçons en ſecret; mais au lieu de preſcrire le ſerment de garder leurs leçons ſecrètes, elles voient un vrai crime dans celui qui les tait lorſqu'il peut les répandre; elles ordonnent que l'on prêche en plein jour ce que l'on a appris dans les ténèbres. Ou la ſcience des Maçons eſt vraiment une ſcience de vertu & de bonheur conforme aux lois du Chriſtianiſme, au repos des États; & alors qu'ont-ils donc tant à craindre des Pontifes & des Rois, depuis que l'univers eſt chrétien? Ou bien cette prétendue ſcience eſt en oppoſition avec les lois religieuſes & civiles de l'univers chrétien; & alors il ne reſte plus qu'à leur dire: celui-là fait le mal, qui aime à ſe cacher.

5.° Ce que les Maçons cachent n'eſt pas ce que l'on peut trouver de louable dans leur aſſociation; ce n'eſt pas cet eſprit de fraternité, de bienveillance générale qu'ils avoient de commun avec tout religieux obſervateur de l'Évangile; ce ne ſont pas même les plaiſirs, les douceurs

de leur égalité, de leur union, de leurs repas fraternels. Au contraire ils exaltent sans ceſſe leur eſprit de bienfaiſance, & perſonne n'ignore les plaiſirs des adeptes convives. Il eſt donc dans leur ſecret quelque choſe d'une toute autre nature que cette fraternité, quelque choſe de moins innocent que la joie des ſantés Maçonniques.

Voilà ce qu'on peut dire en général à tout Maçon; ce qui pouvoit leur faire ſoupçonner à eux-mêmes qu'il étoit dans les derniers grades de leur ſociété, des ſecrets qu'on avoit un tout autre intérêt à cacher que celui de leur fraternité, de leurs ſignes & de leurs mots de paſſe. L'affectation ſeule du ſecret ſur ces premiers mots de la Maçonnerie, *Égalité*, *Liberté*, le ſerment de ne jamais montrer dans ces deux mots la baſe de la doctrine Maçonnique, annonçoient qu'il devoit y avoir une explication de ces mots, telle qu'il importoit à la ſecte d'en cacher la doctrine aux hommes de l'État ou de la Religion. C'eſt en effet pour arriver à cette explication dans les derniers myſtères qu'il falloit tant d'épreuves, tant de ſermens & tant de grades.

Pour mettre le lecteur à portée de juger à quel point ces préjugés ſe vérifient dans les arrière-Loges, je dois ici revenir ſur le grade de

Maître, & raconter l'hiſtoire allégorique dont les profonds myſtères de la ſecte ne ſont que l'explication, le développement.

Dans ce grade de Maître-Maçon, la loge eſt tendue en noir; au milieu eſt un ſarcophage élevé ſur cinq gradins, couvert d'un drap mortuaire; les Frères ſont autour, dans les attitudes de la douleur & de la vengeance. Quand l'adepte a été admis, le Vénérable lui raconte l'hiſtoire ou la fable ſuivante:

Hiſtoire allégorique d'Adoniram, baſe de tous ces grades.

Adoniram choiſi par Salomon, préſidoit au payement des ouvriers qui bâtiſſoient le Temple. Ces ouvriers étoient au nombre de trois mille. Pour donner à chacun le ſalaire qui lui convenoit, Adoniram les diviſa en trois claſſes, apprentis, compagnons, & maîtres. Il donna à chacune ſon mot du guet, ſes ſignes propres, & la manière dont ils devoient le toucher pour être reconnus. Chaque claſſe devoit tenir ſes ſignes & ſon mot extrêmement ſecrets. Trois compagnons voulant ſe procurer la parole & par-là le ſalaire des maîtres, ſe cachèrent dans le Temple, ſe poſtèrent enſuite chacun à une porte différente. Au moment où Adoniram avoit coutume de fermer le Temple, le premier compagnon qu'il rencontre lui demande la *parole de maître*. Adoniram refuſe, & reçoit ſur la tête un grand coup de bâton. Il veut fuir par une

autre porte ; même rencontre, même demande, & même traitement. A la troisième porte enfin, le troisième compagnon le tue pour le même refus de trahir la parole de maître. Ses assassins l'enterrent sous un tas de pierre, au-dessus duquel ils mettent une branche d'acacia pour reconnoître la place où ils ont mis le cadavre.

L'absence d'Adoniram désespère Salomon & les maîtres. On le cherche par-tout ; enfin un des maîtres découvre son cadavre, & le prend par un doigt qui se détache de la main ; il le prend par le poignet qui se détache du bras ; & le maître dans son étonnement s'écrie : *Mac Benac*, ce qui signifie, suivant les Maçons, *la chair quitte les os.*

Dans la crainte qu'Adoniram n'eût révélé leur mot du guet appelé *la parole*, tous les maîtres convinrent de le changer, & d'y substituer ces mots de *Mac Benac*, mots vénérables, que les Franc-Maçons n'osent prononcer hors des Loges, & dont alors même chacun ne prononce qu'une syllabe, en laissant à son voisin le soin d'achever le mot.

Cette histoire finie, l'adepte est instruit que l'objet de son grade est de s'occuper à chercher cette parole perdue par Adoniram, & à venger la mort de ce martyr du secret m connque. (*Voyez dans les livres de Maçonnerie le grade de*

Maître.) La plus grande partie des Maçons ne voyant dans cette hiſtoire qu'une fable, & dans tout ce qui l'accompagne que des jeux d'enfans, ſe ſoucient fort peu d'aller plus avant dans ces myſtères.

Le moment où ces jeux deviennent plus ſérieux, eſt le grade d'*Élu*. Ce grade a deux parties; l'une s'applique à la vengeance d'Adoniram qui devient ici *Hiram*; l'autre eſt la recherche de la *parole*, ou bien de la doctrine ſacrée qu'elle exprimoit & qui a été perdue.

Grade d'Élu. Prem. partie.

Dans ce grade d'*Élu*, tous les Frères paroiſſent vêtus en noir, portant au côté gauche un plaſtron, ſur lequel on a brodé une tête de mort, un os & un poignard, le tout entouré de la deviſe *vaincre ou mourir*, avec un cordon en ſautoir portant même deviſe. Tout reſpire la mort & la vengeance dans le coſtume & le maintien. L'aſpirant eſt conduit dans la Loge, un bandeau ſur les yeux, les mains couvertes de gands enſanglantés. Le poignard à la main, un adepte le menace de lui percer le cœur pour le crime dont il eſt accuſé. Après bien des terreurs, il n'obtient la vie qu'en promettant de venger le père des Maçons par la mort de ſon aſſaſſin. On lui montre une ſombre caverne; il faut qu'il y pénètre; on lui crie: Frappez tout ce qui va vous réſiſter; entrez, défendez-

vous, & vengez notre Maître ; c'eſt à ce prix que vous ſerez *Élu*. Un poignard à la main droite, une lampe à la main gauche, il s'avance ; un fantôme ſe trouve ſur ſes pas ; il entend encore cette voix : Frappez, vengez Hiram ; voilà ſon aſſaſſin. Il frappe ; le ſang coule —Coupez encore la tête à l'aſſaſſin — La tête du cadavre ſe trouve à ſes pieds ; il la ſaiſit par les cheveux ; (*) il la porte triomphant, en preuve de ſa victoire, la montre à chaque Frère, & il eſt jugé digne d'être *Élu*.

J'ai demandé à divers Maçons ſi cet apprentiſſage de férocité ne leur faiſoit pas au moins ſoupçonner que la tête à couper étoit celle des Rois ; ils m'ont avoué ne l'avoir reconnu que lorſque la Révolution étoit venue leur apprendre à ne pas en douter.

Il en étoit de même pour la partie religieuſe II. partie.
de ce grade. Ici l'adepte ſe trouvoit Pontife & Sacrificateur avec tous ſes confrères. Revêtus des ornemens du Sacerdoce, ils offroient le pain & le vin ſuivant l'ordre de Melchiſedec. L'objet ſecret de cette cérémonie étoit de rétablir l'égalité religieuſe, de montrer tous les hommes également Prêtres, Pontifes, de rappeler tous les

(*) On devine aiſément que ce cadavre n'eſt qu'un mannequin, entouré de boyaux qu'on a remplis de ſang.

Maçons à la religion de la nature, & de leur persuader que celle de Moyse & de Jesus-Christ, par la distinction des Prêtres & des Laïcs, avoit violé les droits naturels de la liberté & de l'égalité religieuses. Il a fallu encore la Révolution à bien des adeptes, pour confesser qu'ils avoient été dupes de cette impiété, comme de cet essai régicide dans leur grade d'*Élu* (*).

(*) Si je voulois être moins rigoureux dans mes preuves, je placerois ici le grade Maçonnique appelé des *Chevaliers du Soleil*; mais ce grade ne m'est connu que par ce qu'on en lit dans le *Voile levé*, ouvrage de M. l'Abbé le Franc, homme assurément très-vertueux, très-véridique, & l'un de ces dignes Ecclésiastiques qui ont mieux aimé tomber, le 2 Septembre 1792, sous le glaive des assassins, que de trahir leur Religion; mais cet Auteur a négligé de nous apprendre où il avoit puisé ses connoissances sur les grades Maçonniques. Je vois d'ailleurs qu'il n'étoit pas assez instruit sur l'origine même de la Maçonnerie, qu'il ne fait remonter qu'à Socin. Il me semble n'avoir eu connoissance des grades Ecossois que sur des traductions peu exactes, & faites avec toute la liberté des changemens qu'il plaisoit à nos François d'y faire.

D'un autre côté, je sais que ce grade du *Soleil* est de moderne création. A son style tudesque j'en connoitrois l'Auteur. Si j'en crois ce que j'ai entendu dire, c'étoit un de ces Philosophes de la haute Aristocratie, qui se trouvant trop bien de leur rang dans ce monde, pour viser à une autre égalité qu'à celle qui se borne aux Frères tous égaux dans les orgies Maçonniques, &

Hauts grades des Franc-Maçons Ecossois.

Ces myſtères en effet ne ſe déclarent pas formellement au frère Élu. La plupart des Maçons admis à ce grade ſe mettent peu en peine d'en pénétrer le ſens ; ils cherchent même à ſe cacher des explications qui les révolteroient, tant qu'il leur reſte encore quelque ſentiment de religion ou de fidélité à l'égard de leur Prince. Pluſieurs ſe dégoutent de toutes ces épreuves, & ſe conten-

---

tous également impies. Auſſi ne voit-on rien dans ce grade qui tende à la partie du ſyſtême dirigée contre les Trônes. Il eſt d'une clarté qui auroit trop tôt révolté beaucoup de Franc-Maçons, à qui il ne falloit encore parler que par des emblêmes ſuſceptibles d'une autre explication. Cependant j'ai vu en France de ces Maçons *Chevaliers du Soleil*. Ce grade ſe donnoit ſeulement aux adeptes dont l'impiété n'étoit plus équivoque. C'eſt plutôt un grade du nouveau Philoſophiſme de l'impiété que de l'ancienne Maçonnerie. Sous ce jour encore il mérite d'être connu ; il ſuffira, pour en juger, de ce que je vais en dire, en prévenant qu'ici M. le Franc eſt mon ſeul guide.

En arrivant à ce grade ſupérieur, il n'étoit plus poſſible à l'adepte de ſe diſſimuler combien le code Maçonnique étoit incompatible avec les moindres veſtiges du Chriſtianiſme. Ici le Vénérable prend le nom d'*Adam*, l'introducteur celui de *Vérité* ; & voici une partie des leçons que ce frère Vérité eſt chargé de donner au nouvel adepte, en récapitulant tous les emblêmes qu'il a vu juſques là dans la Maçonnerie.

« Apprenez d'abord que les trois premiers meubles que

tent des grades inférieurs qui ſuffiſent d'ailleurs pour être regardés comme Frères par tous les autres Maçons, pour payer ſon écot à tous les repas, à toutes les fêtes ou orgies Maçonniques, ou même pour avoir droit aux ſecours que les Loges deſtinent aux indigens. Celui dont le zèle

---

» vous avez connus, tels que la Bible, le Compas & » l'Équerre, ont un ſens caché que vous ne connoiſſez » pas — Par la Bible vous devez entendre que vous ne » devez avoir d'autre loi que celle d'Adam, celle que » l'Éternel avoit gravée dans ſon cœur. *Cette loi eſt celle* » *qu'on appelle la loi naturelle.* Le compas vous avertit » que Dieu eſt le point central de toutes choſes, dont » les uns & les autres ſont également proches & égale- » ment éloignés — Par l'Équerre il nous eſt découvert que » Dieu a fait *toutes choſes égales* — La pierre cubique » vous avertit que *toutes vos actions doivent être égales* » *par rapport* au Souverain bien — La mort d'Hiram & » le changement du mot de Maître vous apprennent » qu'il eſt difficile d'échapper aux piéges de l'ignorance, » mais qu'il faut ſe montrer auſſi ferme que le fut notre » Vénérable Hiram, qui aima mieux être maſſacré que » de ſe rendre à la perſuaſion de ſes aſſaſſins. »

La partie la plus eſſentielle de ce diſcours du *frère Vérité*, eſt dans ce qu'il ajoute, en expliquant le grade d'*Élu*. Voici entr'autres ce qu'on y lit :

« Si vous me demandez quelles ſont les qualités qu'un » Maçon doit avoir pour arriver au centre du vrai bien ? » Je vous répondrai que pour y arriver il faut avoir » écraſé la tête du Serpent de l'ignorance mondaine ; » *avoir ſecoué* le joug des préjugés de l'enfance, concer-

ne ſe refroidit pas, paſſe ordinairement ou du grade de ſimple Maître ou de celui d'Élu aux trois grades de la Chevalerie Écoſſoiſe. Je n'irai point chercher le réſultat de ces trois grades dans des Auteurs qu'on puiſſe ſuſpecter de vouloir les décréditer. L'adepte Allemand qui les a fait paſſer

---

» nant les myſtères de la Religion dominante du pays » où l'on eſt né. *Tout culte religieux n'a été inventé que* » *par l'eſpoir de commander & d'occuper le premier rang* » *parmi les hommes, que par une pareſſe qui engendre, par* » *une fauſſe piété*, la cupidité d'acquérir les biens d'autrui; » enfin, que par la gourmandiſe, fille de l'hypocriſie, » qui met tout en uſage pour contenir les ſens charnels » de ceux qui les poſsèdent, & qui lui offrent ſans ceſſe, » ſur un autel dreſſé dans leurs cœurs, des holocauſtes » que la volupté, la luxure & le parjure leur ont procré. » — Voilà, mon cher frère, tout ce qu'il faut ſavoir » combattre — Voilà le monſtre ſous la figure du Serpent » à exterminer. *C'eſt la peinture fidelle de ce que l'imbécille* » *vulgaire adore ſous le nom de Religion.* »

« C'eſt le profane & le craintif Abiram, qui devenu, » *par un zèle fanatique, l'inſtrument du Rit Monacal &* » *religieux*, porta les premiers coups dans le ſein de » notre père Hiram, c'eſt-à dire qui ſappa les fondemens » du céleſte Temple que l'Éternel lui-même avoit élevé » ſur la terre à la ſublime vertu. »

« Le premier âge du monde a été témoin de ce que » j'avance. *La plus ſimple loi de la nature* rendit nos » premiers pères les mortels les plus heureux; le monſtre » d'orgueil paroît ſur la terre; il crie, il ſe fait entendre » aux hommes & aux heureux de ce temps; il leur

dans ſa langue pour l'inſtruction des Maçons ſes compatriotes, eſt un des Chevaliers les plus zélés pour la doctrine qu'il y voit renfermée. Il met tout ſon génie à la défendre, je ne pouvois pas prendre un Auteur moins ſuſpect. Il écrivoit pour ajouter aux lumières des Frères; voici ce que les profanes peuvent conclure de ſes leçons. (*Voyez les grades des Maîtres Ecoſſois, imprimés à Stockolm, an. 1784*).

Tout Maçon qui veut être admis dans ces hautes Loges Ecoſſoiſes, & même dans tous les autres grades Maçonniques, apprend d'abord que juſqu'à ce moment il a vécu dans l'eſclavage; c'eſt pour cela qu'il n'eſt admis devant les Frères que comme un eſclave, ayant la corde au cou, & demandant à rompre ſes liens. Il faudra qu'il paroiſſe dans une poſture plus humiliante encore, lorſque du ſecond grade de

» promet la béatitude, & leur fait ſentir par des paroles » emmiellées, qu'il faiſoit rendre à l'Éternel, Créateur » de toutes choſes, *un culte plus marqué & plus étendu* » que celui qu'on avoit juſqu'alors pratiqué ſur la terre. » *Cette Hydre* à cent têtes trompa & trompe encore » continuellement les hommes qui ſont ſoumis à ſon » empire, & les trompera juſques au moment où les » vrais Élus paroîtront, pour la combattre & la détruire » entiérement ». (*Voyez Grade des Chevaliers de l'Étoile*, N.° 17.) Des leçons ſi impies n'ont pas beſoin de réflexion.

Maître Écoſſois il voudra être admis au troiſième, à celui de Chevalier de St. André. Le Maçon qui aſpire à cet honneur eſt enfermé dans un obſcur réduit ; là, une corde à quatre nœuds coulans entrelaſſe ſon cou ; là, étendu par terre, à la ſombre lueur d'une lampe, il eſt abandonné à lui-même pour méditer ſur l'eſclavage auquel il eſt encore réduit, & pour apprendre à connoître le prix de la liberté. Un des Frères arrive enfin, & l'introduit, en prenant la corde d'une main, & de l'autre tenant une épée nue, comme pour l'en percer s'il oppoſe quelque réſiſtance. Il n'eſt déclaré libre qu'après avoir ſubi une foule de queſtions, & ſur-tout qu'après avoir juré ſur le ſalut de ſon ame de ne jamais trahir les ſecrets qui lui ſeront confiés. Il ſeroit inutile de répéter ici tous les ſermens ; chaque grade & chaque ſubdiviſion de grade a le ſien, & ils ſont tous affreux. Tous ſoumettent l'aſpirant aux plus terribles vengeances, ou de Dieu, ou des Frères, s'il manque à ſon ſecret. Je m'en tiens donc encore à la doctrine de ces ſecrets eux-mêmes.

Dans le premier grade de Chevalier Écoſſois, l'adepte apprend qu'il eſt elevé à la dignité de *Grand Prêtre ;* il reçoit une eſpèce de bénédiction au nom de *l'immortel & inviſible Jéhovah.* C'eſt déſormais ſous ce nom qu'il doit adorer la

Divinité, *parce que le ſens de Jéhovah eſt bien plus expreſſif que celui d'Adonaï.*

La ſcience Maçonnique ne lui eſt encore donnée que comme celle de Salomon & d'Hiram, renouvelée par les Chevaliers du Temple ; mais dans le ſecond grade elle ſe trouve avoir pour père, Adam lui-même. Ce premier homme & enſuite Noé, Nemrod, Salomon, Hugue des Payens, fondateur des Templiers, & Jacques Molay leur dernier Grand-Maître, deviennent les Grands Sages de la Maçonnerie, les favoris de *Jéhovah*. Enfin dans ſon troiſième grade on lui devoile que la fameuſe parole ſi long-temps oubliée, & perdue depuis la mort d'Hiram, étoit ce nom de *Jéhovah*. Elle fut retrouvée, lui dit-on, par les Templiers, à l'occaſion d'une égliſe que les Chrétiens vouloient bâtir à Jéruſalem. En fouillant le terrain ſur lequel étoit jadis la partie du Temple de Salomon, appelée le *Saint des Saints*, on découvrit trois pierres, qui ſervoient de fondement à l'ancien Temple. La forme & l'union de ces trois pierres attirèrent l'attention des Templiers. Leur étonnement redoubla, quand ils virent le nom de *Jéhovah* gravé ſur la dernière. C'étoit là la fameuſe parole perdue par la mort d'Adoniram. Les Chevaliers du Temple, de retour en Europe, n'eurent garde d'abandonner un monument ſi précieux.

précieux. Ils portèrent en Écoſſe ces trois pierres, & ſur-tout celle où étoit gravé le nom de *Jéhovah*. Les Sages Écoſſois, à leur tour, n'oublièrent pas le reſpect qu'ils devoient à ce monument : ils en firent les pierres fondamentales de leur première Loge ; & comme cette Loge fut commencée le jour de St. André, ceux qui étoient dans le ſecret des trois pierres & du nom de *Jéhovah*, ſe donnèrent le nom de Chevaliers de St. André. Leurs héritiers, ſucceſſeurs du ſecret, ſont aujourd'hui les Maîtres parfaits de la Franc-Maçonnerie, les Grands-Prêtres de *Jéhovah*.

Si l'on en tire tout ce qui appartient à la ſcience Hermétique, à la tranſmutation des métaux, telle eſt en ſubſtance toute la doctrine révélée au Frère initié dans les derniers myſtères de la Chevalerie Écoſſoiſe.

Dans l'eſpèce de catéchiſme qu'on lui fait, pour ſavoir s'il a bien retenu tout ce qu'il a vu, tout ce qu'on lui a expliqué dans la Loge ou le Temple de Salomon, il eſt une queſtion conçue en ces termes : *Eſt-ce là tout ce que vous avez vu ?* —La réponſe eſt celle-ci : *J'ai vu bien d'autres choſes, mais j'en garde le ſecret dans mon cœur avec les Maîtres Écoſſois.* Ce ſecret déſormais ne doit pas être bien difficile à deviner. Il ſe réduit à voir dans le *Maître Écoſſois*, *le*

Grand-Prêtre de Jéhovah, de ce culte, de cette prétendue religion du Déiſte, que l'on nous dit avoir été ſucceſſivement celle d'Adam, de Noé, de Nemrod, de Salomon, d'Hugue des Payens, du Grand-Maître Molay, des Chevaliers du Temple, & qui doit être aujourd'hui la ſeule religion du parfait Maître Franc-Maçon.

Les adeptes pouvoient s'en tenir à ces myſtères. Les Maçons Écoſſois étoient déſormais déclarés libres, & tous également Prêtres de *Jéhovah*. Ce Sacerdoce les délivroit de tous les myſtères de l'Évangile, de toute religion révélée. La liberté & le bonheur que la ſecte faiſoit conſiſter dans le retour au Déiſme, diſoit aſſez formellement aux adeptes ce qu'ils devoient penſer du Chriſtianiſme & de ſon divin Fondateur. Cependant les hauts myſtères ne ſont pas épuiſés. Il reſte aux Franc-Maçons à découvrir par qui cette fameuſe parole de *Jéhovah* avoit été ravie, c'eſt-à-dire par qui leur culte ſi chéri du Déiſte avoit été aboli. Il étoit trop viſible que toute la fable d'Hiram ou d'Adoniram & de ſes aſſaſſins, n'étoit qu'une ſimple allégorie, dont l'explication laiſſoit encore lieu à cette queſtion : Mais quel eſt donc le véritable aſſaſſin d'Adoniram ? Quel eſt celui qui a détruit le Déiſme ſur la terre ? Quel eſt le vrai raviſſeur de la fameuſe parole ? La ſecte

déteſtoit ce raviſſeur ; il falloit inſpirer la même haine à ſes profonds adeptes. Cet objet eſt celui d'un nouveau grade de Franc-Maçons, appelés *Chevaliers de Roſe-Croix.*

C'eſt aſſurément le plus atroce des blaſphêmes que d'accuſer Jeſus-Chriſt d'avoir détruit, par ſa religion, la doctrine de l'unité de Dieu. Le plus évident de tous les faits, c'eſt qu'à lui ſeul eſt due au contraire la deſtruction de ces milliers de Dieux qu'adoroit l'univers idolâtre. Mais en manifeſtant l'unité de nature dans la Divinité, l'Évangile nous a découvert la Trinité des perſonnes ; cet ineffable myſtère & tous ceux qui captivent l'eſprit ſous le joug de la Révélation, humilient les Sophiſtes. Ingrats envers celui qui, prêchant au monde l'unité de Dieu, avoit renverſé les autels des Idoles, ils lui ont juré une haine éternelle, parce que le Dieu qu'il leur prêchoit n'eſt pas le Dieu qu'ils ont la démence de vouloir comprendre. Ils ont fait de Jeſus-Chriſt même le deſtructeur de l'unité de Dieu, ils en ont fait le grand ennemi de *Jéhovah.* La haine qu'ils avoient dans leur cœur, & qu'ils vouloient faire paſſer dans celui des adeptes, eſt devenue le grand myſtère d'un nouveau grade, de celui qu'ils appellent de *Roſe-Croix.*

Comme on eſt rarement initié à ce grade, ſans avoir obtenu celui de *Maître Écoſſois*, le

Lecteur voit déjà que la parole à retrouver n'eſt plus celle de *Jéhovah*. Auſſi tout change-t-il ici, tout y eſt relatif à l'Auteur du Chriſtianiſme ; la décoration ne ſemble faite que pour rappeler la triſteſſe du jour, où il fut immolé ſur le calvaire. Un long drap noir tapiſſe les murailles ; un autel dans le fond ; au-deſſus de cet autel un tranſparent qui laiſſe appercevoir trois croix, & celle du milieu diſtinguée par l'inſcription ordinaire des crucifix. Les Frères en chaſuble ſacerdotale ſont aſſis par terre, dans un profond ſilence, l'air triſte & affligé, le front appuyé ſur la main en ſigne de douleur. L'événement qui les attriſte n'eſt rien moins que la mort du Fils de Dieu victime de nos crimes. Le grand objet s'en manifeſte, dès la réponſe à la queſtion par laquelle s'ouvrent ordinairement les travaux des Maçons.

Le Préſident interroge le premier Surveillant : Quelle heure eſt-il ? La réponſe varie ſuivant les grades ; ici elle eſt conçue en ces termes : « Il eſt la première heure du jour, l'inſtant où » le voile du temple ſe déchira, où les ténebres » & la conſternation ſe répandirent ſur la ſur- » face de la terre, où la lumière s'obſcurcit ; » où les *outils de la Maçonnerie ſe brisèrent*, où » l'étoile flamboyante diſparut, où la pierre » cubique fut briſée, *où la parole fut perdue.* » (Voyez grade de Roſe-Croix.)

L'adepte qui a ſuivi dans la Maçonnerie le progrès de ſes découvertes, n'a pas beſoin de nouvelles leçons pour entendre le ſens de ces paroles. Il y voit que le jour où le mot *Jéhovah* fut perdu, fut préciſément celui où Jeſus-Chriſt, ce Fils de Dieu mourant pour le ſalut des hommes, conſomma le grand myſtère de la Religion Chrétienne, & détruiſit toute autre religion, ſoit judaïque, ſoit naturelle & philoſophique. Plus un Maçon eſt attaché à la *parole*, c'eſt-à-dire à la doctrine de ſa prétendue religion naturelle, plus il apprendra à déteſter l'auteur & le conſommateur de la Religion révélée.

Auſſi cette parole qu'il a déjà trouvée dans les grades ſupérieurs, n'eſt-elle plus l'objet de ſes recherches dans celui-ci; il faut à ſa haine quelque choſe de plus. Il lui faut un mot, qui dans ſa bouche & dans celle de ſes coadeptes, rappelle habituellement le blaſphême du mépris & de l'horreur contre le Dieu du Chriſtianiſme. Et ce mot, il le trouve dans l'inſcription même appoſée ſur la croix.

On ſait que ces lettres formant le mot INRI ne ſont que les initiales de l'inſcription *Jéſus de Nazareth, Roi des Juifs.* L'adepte *Roſe-Croix* apprend à y ſubſtituer l'interprétation ſuivante : *Juif* de *Nazareth* conduit par *Raphaël* en *Judée*; interprétation qui ne fait plus de Jeſus-Chriſt

qu'un Juif ordinaire, emmené par le Juif Raphaël à Jéruſalem, pour y être puni de ſes crimes. Dès que les réponſes de l'aſpirant ont prouvé qu'il connoît ce ſens Maçonnique de l'inſcription INRI, le Vénérable s'écrie : *Mes Frères, la parole eſt retrouvée ;* & tous applaudiſſent à ce trait de lumière, par lequel le Frère leur apprend que celui dont la mort eſt le grand myſtère de la Religion Chrétienne, ne fut qu'un ſimple Juif crucifié pour ſes crimes.

De peur que cette explication ne s'efface de leur mémoire, de peur que toute la haine dont elle les anime contre le Chriſt ne s'éteigne dans leur cœur, il faudra que ſans ceſſe ils l'aient préſente à leur eſprit. Le Maçon Roſe-Croix la redira, lorſqu'il rencontrera un Frère de ſon grade. C'eſt à ce mot INRI qu'ils ſe reconnoîtront, c'eſt là le mot du guet qui diſtingue ce grade. C'eſt ainſi que la ſecte a ſu faire l'expreſſion & le blaſphême de la haine, de ce même mot qui rappelle au Chrétien tout l'amour qu'il doit au Fils de Dieu immolé pour le ſalut du genre humain.

Ce n'eſt point ſur la foi des perſonnes étrangères à la Maçonnerie, que je dévoile cet atroce myſtère des arrière-Maçons. Ce que j'ai raconté de mon initiation aux premiers grades, m'avoit mis à portée d'entrer en converſation avec ceux

que je ſavois être plus avancés; j'en ai eu plus d'une fois d'intéreſſantes, dans leſquelles, malgré toute leur fidélité au ſecret, il échappoit aux plus zélés bien des choſes qui pouvoient me donner quelque jour. Les autres conſentirent au moins à me prêter des livres Maçonniques, imaginant que leur obſcurité & le défaut des mots eſſentiels, ou bien la manière dont il falloit s'y prendre pour les y trouver, ne me permettroient pas d'en rien conclure. Je devinai pourtant quelques-uns de ces mots, tels que *Jéhovah*, en réuniſſant les feuilles qui n'en contenoient chacune qu'une ſeule lettre au bas de la page. Cette fameuſe parole trouvée, j'eus encore connoiſſance de celle de *Inri*; je combinai tout ce que j'avois vu, tout ce que je ſavois des divers grades, tout ce que j'obſervois dans les demi-mots, dans les diſcours énigmatiques de certains Maçons dont le philoſophiſme m'étoit d'ailleurs connu. Je m'adreſſai à ceux que je ſavois de la meilleure foi du monde dans les mêmes grades. J'objectai toutes ces cérémonies dériſoires de la Religion, dans leſquelles ils n'avoient pourtant vu juſqu'alors que des jeux ſans objet. Je n'en trouvai pas un qui ne convînt des faits, tels au moins que je viens de les décrire; ils avouoient auſſi la métamorphoſe que cette inſcription *Inri* ſubit dans leur grade

de Roſe-Croix, mais ils me proteſtoient n'avoir pas eu l'idée des conſéquences que j'en tirois. Quelques-uns, en y réfléchiſſant, les trouvoient aſſez bien fondées; d'autres me reprochoient de les exagérer.

La Révolution arrivée, je combinai ces demi-aveux, les décrets de l'Aſſemblée, & le ſecret du premier grade. J'en vins au point de ne plus douter que la Maçonnerie ne fût une ſociété formée par des hommes qui, dès le premier grade, donnoient pour leur ſecret ces mots *d'égalité*, *de liberté*, en laiſſant à tout Maçon honnête & religieux le ſoin d'une explication qui ne contredit pas ſes principes; mais en ſe réſervant de dévoiler dans les arrière-grades l'interprétation de ces mêmes mots *égalité* & *liberté*, dans toute l'étendue du ſens que leur donnoit la Révolution Françoiſe.

Un des Frères Maçons, depuis bien des années admis au grade de Roſe-Croix, mais en même temps très-honnête homme & très-religieux, ſouffroit de me voir dans cette opinion. Il n'épargnoit rien pour me donner une meilleure idée d'une ſociété dans laquelle il ſe glorifioit d'avoir exercé les fonctions les plus honorables. C'étoit ſouvent l'objet de nos converſations. Il vouloit abſolument me convertir à la Maçonnerie. Il ſe trouvoit preſque offenſé de m'entendre

dire que tout Chevalier *Roſe-Croix* qu'il étoit, il n'étoit pas encore au dernier grade ; ou bien que ce même grade avoit ſes diviſions dont il ne connoiſſoit encore qu'une partie. Je vins même à bout de le lui prouver, en lui demandant ce que ſignifioient certains *hiéroglyphes* Maçonniques. Il convint en avoir demandé lui-même l'explication & qu'elle lui avoit été refuſée. Il n'en ſoutenoit pas moins qu'il en ſeroit de ces hiéroglyphes comme de l'équerre, du compas, de la truelle, & de tous les autres. Je ſavois qu'il ne lui reſtoit plus qu'un pas à faire ; pour le tirer de ſon aveuglement, je m'aviſai de lui ſuggérer la marche à ſuivre pour arriver au grade où le voile ſe déchire, où il n'eſt plus poſſible de ſe faire illuſion ſur l'objet ultérieur des arrière-adeptes. Il déſiroit trop lui-même de ſavoir ce qui pouvoit en être, pour ne pas eſſayer les moyens que je lui indiquois ; mais il ſe flattoit bien que tout cela n'aboutiroit qu'à lui fournir de nouvelles armes pour me convaincre moi-même de mes torts & de l'injuſtice de mes préjugés ſur la Maçonnerie. Très-peu de jours ſe paſſent ; je le vois entrer chez moi dans un état que ſes diſcours ſeuls peuvent peindre. —Oh, mon cher ami, mon cher ami ! —Que vous aviez bien raiſon ! —Ah, que vous aviez bien raiſon ! —Où étois-je, mon Dieu !

Où étois-je ? —J'entendis aiſément ce langage. —Il ne pouvoit preſque pas continuer. Il s'aſſit comme un homme qui n'en peut plus, répétant encore diverſes fois ces mêmes paroles : Où étois-je ? Ah, que vous aviez bien raiſon ! —J'eus voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorois. —Que vous aviez bien raiſon ! répétoit-il encore, *mais c'eſt tout ce que je puis vous dire.* « —Ah, malheureux, lui dis-je alors, je vous demande moi-même pardon. Vous venez de faire un ſerment exécrable, & c'eſt moi qui vous y ai expoſé. Mais je vous le proteſte ; cet atroce ſerment ne m'étoit pas venu dans la penſée, lorſque je vous ſuggérai les moyens d'apprendre enfin par vous-même à connoître ceux qui vous avoient ſi long-temps & ſi affreuſement abuſé. Je ſens qu'il valoit encore mieux ignorer la fatal ſecret, que l'acheter au prix d'un pareil ſerment. Je me ſerois donné bien de garde de vous expoſer à cette tentative, je ne le pouvois pas en conſcience ; mais franchement je n'y réfléchis pas. Je n'avois pas alors l'idée de ce ſerment. » Je diſois vrai, je n'avois pas alors penſé à ce ſerment. Sans trop chercher à quel point il oblige au ſecret, je craignis d'être indiſcret ; il me ſuffiſoit d'avoir prouvé à ce Monſieur que je ſavois au moins un partie de ce profond myſtère. Aux queſtions

que je lui fis, il vit assez qu'il ne m'apprenoit rien par un aveu, qui à lui seul en dit au moins l'essence.

Sa fortune avoit été ruinée par la Révolution. Il m'avoua que désormais elle étoit réparée, s'il acceptoit ce qu'on lui proposoit. Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfans, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. —Oui, lui observai-je, mais à condition que vous irez prêcher la *liberté*, *l'égalité* & toute la révolution! —*Tout juste; mais c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah, mon Dieu! où étois-je?* —Je vous en conjure, ne me pressez pas davantage.

J'en avois bien assez pour le moment; j'espérai que le temps m'en apprendroit davantage. Je ne fus pas trompé dans mon espoir. Voici ce que j'ai su de divers Maçons, qui me trouvant déjà instruit sur la plus grande partie de leurs secrets, se sont ouverts à moi avec d'autant plus de confiance qu'ils reconnoissoient avoir été dupes de cette secte souterraine, qu'ils auroient voulu dévoiler eux-mêmes publiquement s'ils avoient cru pouvoir le faire sans danger.

Quand un adepte parvenoit au grade de Rose-Croix, l'explication qu'on lui donnoit de ce Maçonnerie mystique.

qu'il avoit vu juſqu'alors dépendoit abſolument des diſpoſitions qu'on obſervoit dans lui. S'il ſe trouvoit un de ces hommes qu'on ne peut rendre impie, mais que l'on peut au moins détourner de la Foi de l'Égliſe, ſous prétexte de la régénérer, on lui repréſentoit qu'il régnoit dans le Chriſtianiſme actuel une foule d'abus contre la liberté & l'égalité des enfans de Dieu. La *parole* à retrouver pour eux étoit le vœu d'une révolution qui rappelât ces temps où tout étoit commun parmi les Chrétiens, où il n'y avoit parmi eux ni riches, ni pauvres, ni hauts & puiſſans Seigneurs. On leur annonçoit enfin le renouvellement le plus heureux du genre humain, & en quelque ſorte de nouveaux cieux, une nouvelle terre. Les eſprits ſimples & crédules ſe laiſſoient prendre à ces belles promeſſes. La révolution étoit pour eux le feu qui devoit purifier la terre; auſſi les a-t-on vus la ſeconder avec tout le zèle qu'ils auroient pu mettre à l'entrepriſe la plus ſainte. C'étoit là ce qu'on peut appeler la *Maçonnerie Myſtique*. C'étoit celle de tous ces imbécilles pour qui les arrière-Maçons ont mis en jeu cette prétendue prophéteſſe Labrouſſe, qui a fait tant de bruit au commencement de la Révolution. C'étoit ſur-tout celle de l'imbécille Varlet, évêque *in partibus* de Babylone. Je ne

ſavois pas d'où lui venoient ſes opinions, lorſqu'il avoit la bonhommie de me reprocher d'avoir pu les combattre. J'en ai été inſtruit par un de ces convives, que la réputation de ſavant Maçon faiſoit quelquefois inviter aux repas maçonniques que donnoit le bonhomme. Juſques dans ces repas on eût pu obſerver la différence des adeptes arrivés au même degré, mais recevant une explication différente, ſuivant leur caractère. L'Évêque *in partibus*, enthouſiaſmé de la régénération religieuſe qu'on lui annonçoit, rapportoit toute la Maçonnerie à la perfection de l'Évangile. Auſſi juſques dans ces repas maçonniques obſervoit-il les préceptes de l'Égliſe pour les jours d'abſtinence. L'apoſtat Dom Gerle s'y montroit au contraire Maçon d'un tout autre ſyſtême; il y chantoit déjà ces vers, que dans ſa lettre à Robeſpierre il déclare n'avoir adreſſés qu'à la vérité :

Ni culte, ni Prêtres, ni Roi;
Car la nouvelle Ève, c'eſt toi.

(*Procès-verbal des papiers trouvés chez Robeſpierre*, N.° 57.)

Dans ces mêmes repas maçonniques, le docteur Lamothe, ſavant *Roſe-Croix*, ſe montroit plus modeſte. On pouvoit prévoir dès-lors ce que j'ai ouï dire de ſa converſion, qu'il déteſteroit un jour également & la Maçonnerie

de Varlet, & celle de Dom Gerle. Ce dernier a été guillotiné ; les autres ſont vivans ; je les nomme, parce que je ne crains pas d'être démenti ; & parce que la preuve qui réſulte de ces ſortes d'anecdotes les rend intéreſſantes ; parce que l'on y voit comment bien des perſonnes pieuſes, charitables ont pu être trompées ; comment une Princeſſe, ſœur du duc d'Orléans, a pu être ſéduite au point de déſirer cette révolution, & n'y voir que la régénération de l'univers chrétien.

Cette explication du grade de Roſe-Croix n'étoit que pour les dupes, dans leſquels la ſecte remarquoit un certain penchant à la myſticité. Le vulgaire étoit abandonné à ſes propres explications ; mais ſi l'adepte témoignoit un grand déſir d'aller plus loin, ſi on le trouvoit en état de ſubir les épreuves, alors enfin il étoit admis au grade où le voile ſe déchire, à celui de *Kadoſch*, interprété *l'homme régénéré.*

Grade de Kadoſch.

C'étoit à ce grade qu'avoit été admis l'adepte dont j'ai parlé plus haut. Je ne ſuis pas ſurpris de l'état d'épuiſement auquel il ſe trouvoit réduit par les épreuves qu'il venoit de ſubir. Quelques adeptes du même grade m'ont appris qu'il n'eſt point de reſſources dans les moyens phyſiques, dans les jeux des machines, pour effrayer un homme, point de ſpectres affreux,

point de terreurs, dont on n'emploie les reſſources pour éprouver la conſtance de l'aſpirant. M. Montjoie nous parle d'une échelle à laquelle on fit monter le duc d'Orléans, & dont on l'obligea de ſe précipiter. Si c'eſt là que ſon épreuve fut réduite, il eſt à croire qu'il fut bien ménagé. Qu'on imagine un profond ſouterrain, un véritable abyme, d'où s'élève une eſpèce de tour fort étroite juſqu'au comble des loges. C'eſt au fond de cet abyme qu'eſt conduit l'initié, à travers des ſouterrains où tout reſpire la terreur. Là, il eſt enfermé, lié & garrotté. Abandonné en cet état, il ſe ſent élevé par des machines qui font un bruit affreux. Il monte lentement, ſuſpendu dans ce puits ténébreux; il monte quelquefois des heures entières, retombe tout-à-coup, comme s'il n'étoit plus ſoutenu par ſes liens. Souvent il faut encore remonter, redeſcendre dans les mêmes angoiſſes, & ſe garder ſur-tout de pouſſer quelques cris qui marquent la frayeur. Cette deſcription ne rend que bien imparfaitement une partie des épreuves dont nous parlent des hommes qui les ont ſubies eux-mêmes. Ils ajoutent qu'il leur eſt impoſſible d'en faire une exacte deſcription; que leur eſprit ſe perd; qu'ils ceſſent quelquefois de ſavoir où ils ſont; qu'il leur faut des breuvages, & que ſouvent on leur en donne qui ajoutent à

leurs forces épuiſées, ſans ajouter à leur pouvoir de réfléchir ; ou plutôt qui n'ajoutent à leurs forces que pour ranimer tantôt le ſentiment de la terreur, tantôt celui de la fureur.

Par bien des circonſtances qu'ils diſent de ce grade, j'aurois cru qu'il appartenoit à l'Illuminiſme ; mais le fonds en eſt encore pris de l'allégorie maçonnique. Il faut encore ici renouveler l'épreuve du grade où l'initié ſe change en aſſaſſin ; mais le Maître des Frères à venger n'eſt plus Hiram ; c'eſt Molay, le Grand-Maître des Templiers ; & celui qu'il faut tuer, c'eſt un Roi, c'eſt Philippe le Bel, ſous qui l'ordre des Chevaliers du Temple fut détruit.

Au moment où l'adepte ſort de l'antre, portant la tête de ce Roi, il s'écrie *Nékom*, je l'ai tué. Après l'atroce épreuve, on l'admet au ſerment. Je ſais d'un des adeptes qu'à cet inſtant il avoit devant lui un des Chevaliers *Kadoſch*, tenant un piſtolet, & faiſant ſigne de le tuer s'il refuſoit de prononcer ce ſerment. Ce même adepte interrogé s'il croyoit que la menace fût ſérieuſe, répondit : Je ne l'aſſurerois pas, mais je le craindrois bien. Enfin le voile ſe déchire ; l'adepte apprend que juſqu'alors la vérité ne lui a été manifeſtée qu'à demi ; que cette *liberté* & cette *égalité* dont on lui avoit donné le mot dès ſon entrée dans la Maçonnerie, conſiſtent à

ne

ne reconnoître aucun Supérieur ſur la terre ; à ne voir dans les Rois & les Pontifes que des hommes égaux à tous les autres, & qui n'ont d'autres droits ſur le trône ou auprès de l'autel que celui qu'il plaît au peuple de leur donner, que ce même peuple peut leur ôter quand bon lui ſemblera. On lui dit encore que depuis trop long-temps les Princes & les Prêtres abuſent de la bonté, de la ſimplicité de ce peuple ; que le dernier devoir d'un Maçon, pour bâtir des temples à l'égalité & à la liberté, eſt de chercher à délivrer la terre de ce double fléau, en détruiſant tous les autels que la crédulité & la ſuperſtition ont élevés ; tous les trônes, où l'on ne voit que des tyrans régner ſur des eſclaves.

Je n'ai point pris ces connoiſſances du grade des *Kadoſch* ſimplement dans les livres de M. Montjoie ou de M. le Franc, je les tiens des initiés mêmes. On voit d'ailleurs combien elles s'accordent avec les aveux de l'adepte, qui ſe trouva forcé de convenir combien j'avois eu raiſon de lui annoncer que c'étoit enfin là que conduiſoient les derniers myſtères de la Franc-Maçonnerie.

Combien ils ſont profondément combinés ces myſtères ! la marche en eſt lente & compliquée ; mais comme chaque grade tend directement au but !

Rapprochement des grades maçonniques.

Dans les deux premiers, c'eſt-à-dire dans ceux d'Apprenti & de Compagnon, la ſecte commence par jeter en avant ſon mot *d'égalité, de liberté.* Elle n'occupe enſuite ſes Novices que de jeux puérils ou de fraternité, de repas maçonniques; mais déjà elle les accoutume au plus profond ſecret par un affreux ſerment.

Dans celui de Maître, elle raconte ſon hiſtoire allégorique d'Adoniram qu'il faut venger, & de la parole qu'il faut retrouver.

Dans le grade d'Élu, elle accoutume ſes adeptes à la vengeance, ſans leur dire celui ſur qui elle doit tomber. Elle les rappelle aux Patriarches, au temps où tous les hommes n'avoient, ſuivant ſes prétentions, d'autre culte que celui de la religion naturelle, où tous étoient également Prêtres & Pontifes; mais elle ne dit pas encore qu'il faille renoncer à toute religion révélée depuis les Patriarches.

Ce dernier myſtère ſe dévoile dans les grades Écoſſois. Les Maçons y ſont enfin déclarés libres; la parole ſi long-temps cherchée eſt celle du Déiſte; c'eſt le culte de *Jéhovah*, tel qu'il fut reconnu par les Philoſophes de la nature. Le vrai Maçon devient le Pontife de *Jéhovah*; c'eſt là le grand myſtère qui lui eſt préſenté comme laiſſant dans les ténèbres tous ceux qui n'y ſont pas initiés.

Dans le grade des Chevaliers *Rose-Croix*, celui qui a ravi la parole, qui a détruit le vrai culte de *Jéhovah*, c'eſt l'auteur même de la Religion Chrétienne ; c'eſt de Jeſus-Chriſt & de ſon Evangile qu'il faut venger les Frères, les Pontifes de *Jéhovah*.

Enfin, dans le grade de *Kadoſch*, l'aſſaſſin d'Adoniram devient le Roi qu'il faut tuer pour venger le Grand-Maître Molay, & l'Ordre des Maçons ſucceſſeurs des Templiers. La Religion qu'il faut détruire, pour retrouver la *parole* ou la doctrine de la vérité, c'eſt la Religion de Jeſus-Chriſt, c'eſt tout culte fondé ſur la Révélation. Cette parole, dans toute ſon étendue, c'eſt *la liberté & l'égalité* à rétablir par l'extinction de tout Roi & par l'abolition de tout culte.

Telle eſt la liaiſon & la marche, tel eſt l'enſemble du ſyſtême Maçonnique ; & c'eſt ainſi que, par le développement ſucceſſif de ſon double principe *d'égalité & de liberté*, de ſon allégorie du Maître des Maçons à venger, de la parole à retrouver, la ſecte conduiſant ſes adeptes de ſecrets en ſecrets, les initie enfin à tout le code de la Révolution & du Jacobinisme.

N'oublions pas de dire que cette même ſecte, crainte que les adeptes ne perdent le fil & la connexion de chaque grade, n'initie jamais aux plus profonds, ſans rappeler à l'initié tout ce

qu'il a vu juſqu'alors dans la Maçonnerie ; ſans l'obliger de répondre à une eſpèce de catéchiſme, qui tient toujours préſent à ſon eſprit l'enſemble des leçons maçonniques, juſqu'à ce qu'il arrive enfin au dernier des myſtères (*).

Mais plus ils ſont affreux ces myſtères cachés dans les arrière-Loges, plus l'Hiſtorien doit inſiſter ſur la multitude des Franc-Maçons honnêtes qui ne virent jamais rien de ſemblable dans leur Société. Rien n'eſt plus facile en effet que d'être dupe dans la Maçonnerie. Tous ceux-là peuvent l'être, qui ne cherchent dans les Loges que la facilité d'y faire des connoiſſances ou de remplir le vide de leur oiſiveté, en ſe réuniſſant avec des hommes qui ſe trouvent amis preſque auſſitôt qu'ils ſe voient. Il eſt vrai que ſouvent cet empire de l'amitié ne s'étend guère au-delà des Loges ; mais ſouvent auſſi les jours de réunion ſont des jours de fête. On boit, on mange à une table, où les plaiſirs de la bonne chère ſont réellement aſſaiſonnés de tous ceux d'une égalité momentanée, qui ne laiſſe pas que d'avoir ſes charmes.

(*) Je ſais qu'il eſt bien d'autres grades dans l'arrière-Maçonnerie, tels que celui de l'Etoile & celui des Druides. Les Pruſſiens ont ajouté les leurs, les François en ont fait autant. J'ai cru devoir m'en tenir aux plus communs, parce qu'ils ſuffiſent pour faire voir la marche & l'eſprit de la Secte.

C'eſt une diverſion aux embarras, aux affaires & aux ſoucis. Ce ſont, il eſt vrai, quelquefois des orgies ; mais ce ſont celles de l'égalité & d'une liberté qui ne bleſſe perſonne. Ce qu'on a dit de certaines aſſemblées où la pudeur ſe trouvoit offenſée, eſt une calomnie pour le commun des Loges. C'eſt même un des piéges de la Secte, que le maintien général de la décence dans ſes fêtes. Les infamies de Caglioſtro euſſent fait déſerter le plus grand nombre des frères. Ce monſtrueux Adonis révolta dans Strasbourg les Sœurs Égyptiennes, & leurs cris le trahirent. Nous n'étions plus au temps des myſtères de la bonne Déeſſe ou des Adamites. Il fut chaſſé de cette Ville pour les avoir tentés. Il eût perdu de même les Maçons dans Paris, s'il eût voulu multiplier ſes Loges du Faubourg Saint-Antoine & les confondre avec celles de l'Orient. Non, il ne ſe paſſoit rien de ſemblable dans la Maçonnerie de nos jours ; on auroit même dit qu'elle n'avoit ni la Religion ni l'État pour objet. Dans la plupart des Loges on ne s'entretenoit ni de l'une ni de l'autre. Les jours d'initiation étoient les ſeuls où l'adepte réfléchi pouvoit s'appercevoir d'un but ultérieur ; mais dans ces initiations mêmes les épreuves de l'initié ſe tournoient en divertiſſement pour le commun des frères. On réfléchiſſoit peu au ſens caché des ſymboles

& des emblêmes, & la ſecte avoit ſoin d'écarter les ſoupçons, juſqu'à ce qu'elle vît des diſpoſitions plus favorables au développement. Elle n'ignoroit pas qu'un jour viendroit où le très-petit nombre de ſes profonds adeptes ſuffiroit pour mettre en action la multitude des premiers rangs. Voilà ce qui explique comment il ſe trouva ſi long-temps & comment il ſe trouve encore tant de Franc-Maçons, qui n'ont vu dans leurs jeux que les myſtères d'une égalité & d'une liberté inoffenſives, ou parfaitement étrangères aux intérêts de la Religion & de l'État.

Pour la Maçonnerie Angloiſe, ajoutez à toutes ces raiſons, qu'elle ſe termine dès le troiſième grade. Des précautions dictées par la ſageſſe ne lui ont pas permis de conſerver ce vœu de la vengeance contre les prétendus aſſaſſins d'Adoniram; vœu que nous avons vu dans les arrière-grades ſe changer en celui de venger les Maçons & leur père Molay; & enſuite en celui de venger l'égalité & la liberté maçonniques par l'extinction de tous les Rois. Il n'eſt rien de ſemblable dans les grades de la Maçonnerie Angloiſe. On n'y voit pas non plus cet intérêt ſi myſtérieux à trouver la parole perdue par Adoniram. Ici on vous déclare tout de ſuite que cette fameuſe parole découverte par les

Maçons eſt *Jéhovah*. L'adepte qui voudroit tirer certaines conſéquences de cette découverte auroit à faire bien des raiſonnemens, bien des réflexions auxquelles on ne voit point que les Maçons Anglois ſe livrent. *Jéhovah* eſt ſimplement pour eux le Dieu commun du genre humain. Il eſt un peu étrange ſans doute qu'ils ſe diſent les ſeuls à connoître ou conſerver ce nom de Dieu ; mais au moins tout ce qu'ils en concluent c'eſt que ſous *Jéhovah* tous les hommes, & ſur-tout les Maçons, doivent s'aimer, ſe ſecourir comme des frères. On ne voit rien dans leurs myſtères qui les porte à déteſter la Religion Chrétienne, rien qui tende à inſpirer la haine des Souverains.

Sur la religion, leurs lois & leurs leçons ſe réduiſent à dire : « Qu'un Maçon ne ſera jamais » un Athée ſtupide ni un libertin ſans religion. » — Que dans les anciens temps les Maçons » étoient obligés dans chaque pays de profeſſer » la religion de leur patrie ou nation, quelle » qu'elle fût ; mais qu'aujourd'hui, laiſſant à » eux-mêmes leurs opinions particulières, on » trouve plus à propos de les obliger ſeulement » à ſuivre la religion ſur laquelle tous les » hommes ſont d'accord ; religion qui conſiſte » à être bons, ſincères, modeſtes & gens

» d'honneur. » Cela ne veut pas dire assurément qu'un Maçon Anglois soit obligé d'être Déiste, mais uniquement qu'il doit être honnête homme, de quelque religion qu'il soit.

Quant aux Puissances politiques, les lois de la Maçonnerie Angloise sont conçues en ces termes : « Un Maçon est paisible sujet des » Puissances civiles, en quelque endroit qu'il » réside ou travaille. Il ne trempe jamais dans » des complots & conspirations contraires à la » paix & au bien d'une nation. Il est obéissant » aux Magistrats inférieurs... C'est pourquoi » s'il arrivoit à un Frère d'être rebelle à l'État, » il ne devroit pas être soutenu dans sa rebellion. » On trouvera ces lois dans Tom. Wolfon & dans William Preston. L'un est plein de mépris & l'autre plein de zèle pour la Maçonnerie Angloise ; cependant ils s'accordent sur les lois de leurs Loges. Il ne nous est donc pas permis de confondre cette Franc-Maçonnerie Angloise avec celle des arrière-Loges qu'elle a eu la prudence d'exclure.

Je le sais, il est des Anglois initiés à ces arrière-Loges, à celles des Rose-Croix eux-mêmes, ou des Chevaliers Écossois ; mais ce n'est point en cette qualité qu'ils font corps avec la Franc-Maçonnerie Angloise, puisqu'elle se borne généralement aux trois premiers grades.

Ces exceptions faites, reprenons le cours de nos preuves; car il s'en faut bien que nous ſoyons bornés à juger des arrière-Maçons par la nature ſeule de leurs grades. Leurs rites & leurs ſermens nous feroient inconnus, on va voir ce que nous devrions en penſer, en nous en tenant même à la doctrine de leurs Auteurs les plus zélés.

CHAPITRE XI.

Nouvelles preuves du syſtême & des myſtères des Arrière-Maçons.

Diviſion des ſyſtêmes & des ſectes maçonniques.

POUR juger de toute l'étendue du ſyſtême & des arrière-loges de la Franc-Maçonnerie, réuniſſons dans ce chapitre deux réſultats eſſentiels; le premier, celui de la doctrine générale des plus ſavans & des plus zélés Maçons; le ſecond, celui de leurs opinions ſur l'origine même de leur Société.

Les Auteurs Franc-Maçons conviennent en général que l'on peut diviſer la Franc-Maçonnerie en trois claſſes, qui ſont celles de la Maçonnerie Hermetique, de la Maçonnerie Cabaliſtique, à laquelle s'unit celle des Martiniſtes; & enfin de la Maçonnerie Eclectique. Conſultons d'abord les Auteurs de ces diverſes claſſes ſur leur ſyſtême religieux; nous verrons qu'il leur eſt arrivé préciſément ce qui arrive aux Sophiſtes de nos jours, c'eſt-à-dire qu'ils n'ont ſur la Religion qu'un ſeul point de réunion, celui de la haine contre la ſeule vraie Religion, contre le Dieu de la Révélation, du Chriſtianiſme, & que pour tout le reſte ils ſont dans leurs ſyſtêmes religieux

ou plutôt dans les blaſphêmes & les extravagances de leur impiété, auſſi oppoſés entre eux qu'ils le ſont tous à l'Évangile.

Le ſyſtême des Maçons hermétiques, c'eſt-à-dire de ceux qui dans leurs grades Ecoſſois plus ſpécialement s'occupent de chimie, n'eſt autre choſe que le *Panthéiſme* ou le *vrai Spinoſiſme*. Pour ceux-là *tout eſt Dieu & Dieu eſt tout* : c'eſt là leur grand myſtère, gravé en un ſeul mot ſur la pierre apportée par les Templiers ; c'eſt là leur *Jehovah*.

Qu'on liſe la préface du zélé Chevalier de Saint-André, qui nous a fait une deſcription ſi détaillée de ces grades. On le verra lui-même en réduire toute la doctrine & tout le réſultat à ce texte d'Hermès Triſmégiſte : « Tout eſt » partie de Dieu ; ſi tout en eſt partie, tout eſt » Dieu. Ainſi tout ce qui eſt fait s'eſt fait » ſoi-même & ne ceſſera jamais d'agir ; car cet » agent ne peut ſe repoſer. Et comme Dieu n'a » point de fin, de même ſon ouvrage n'a ni » commencement ni fin. » Après avoir cité ce texte, « tel eſt, nous dit formellement l'adepte » Panthéiſte, tel eſt le ſymbole abrégé, mais » expreſſif de toute la *Science hermétique*, » de toute celle qu'il s'applaudit d'avoir trouvée dans les hauts grades Écoſſois.

Et qu'on ne croie pas qu'il cherche à adoucir

le ſens de ces expreſſions *tout eſt Dieu.* Il n'y a pour lui que l'ignorance & le préjugé qui puiſſent en être révoltés. Qu'on ne lui diſe pas ſur-tout qu'en faiſant de la terre, du ciel, du grain de ſable, de l'animal, de l'homme, autant de parties de Dieu, il rend la Divinité diviſible; car il répond encore qu'il n'y a que l'ignorance à ne pas voir que ces millions & millions de *parties ſont tellement unis enſemble, & conſtituent tellement un Dieu-tout, qu'en ſéparer une ſeule partie, ce ſeroit anéantir le tout lui-même ou le grand Jéhovah.* Si le Frère Maçon vient à s'énorgueillir de ſe trouver partie de Dieu, le Hiérophante lui dira: Comme toute partie du corps, comme *le petit doigt, par exemple, eſt toujours plus petit que le corps entier, de même l'homme, quoique petite partie de Dieu, eſt toujours infiniment plus petit que Jéhovah.* L'adepte cependant, quelque petite partie de Dieu qu'il ſoit, peut toujours ſe réjouir d'avance. Car le temps viendra où il ſe trouvera réuni au grand Tout; où tout étant rentré dans *Jéhovah*, il n'y aura plus qu'une parfaite harmonie; où *le vrai Panthéiſme ſera rétabli pour toujours.* (Grades Maçonniq. Écoſſois, préface.)

Le lecteur ne s'attend pas sans doute à me voir réfuter & l'abſurdité & l'impiété de ce ſyſtême maçonnique. Pour conſtater combien il eſt uni à la Franc-Maçonnerie Hermétique, j'obſerve

ſeulement qu'il ne ſuffiſoit pas de la préface qui nous montre l'objet de cette eſpèce de Maçons. La deſcription de leur grade eſt ſuivie des *thèſes* appelées de *Salomon*. Elle eſt encore ſuivie du *Monde Archétype*; & ces productions ſont toutes deſtinées à ſoutenir la même impiété. (*Id. ſec. partie, édit. de Stockolm, 1782.*) Ce ne ſera donc pas cette branche de Franc-Maçons qu'on nous accuſera de calomnier, en leur prêtant un ſyſtême qui fait du ſcélérat comme du juſte la Divinité même, & des forfaits comme de la vertu l'action même de la Divinité; un ſyſtême ſur-tout qui annonce aux méchans comme aux juſtes un ſeul & même ſort, celui de ſe trouver également un jour réunis dans le ſein de la Divinité, d'être Dieu pour toujours quand ils auront ceſſé d'être hommes.

Sans être moins impie, le ſyſtême des Franc-Maçons Cabaliſtes a quelque choſe de plus humiliant pour l'eſprit humain, ſur-tout dans un ſiècle qui oſoit s'appeler par excellence le ſiècle des lumières, le ſiècle philoſophe. C'eſt dans les Loges des Pruſſiens Roſe-Croix que dominoit ce ſyſtême de la Cabale, au moins avant leur union aux Illuminés. (*Voyez lett. de Philon à Spartacus.*) Je ſais, à n'en pouvoir douter, que peu d'années avant la Révolution il étoit en France même, & ſur-tout à Bordeaux, Syſtême des Maçons de la Cabale.

celui de quelques Loges de Roſe-Croix. Pour ne point en parler au haſard, ce que je vais en dire ſera le réſultat des leçons cabaliſtiques récemment imprimées ſous le titre de *Téleſcope de Zoroaſtre*. Elles ſont dédiées à un de ces Princes que l'Auteur ne nomme pas, mais dont la renommée nous fait aſſez connoître le zèle pour ces ſortes de myſtères. Sous de pareils guides on ne m'accuſera pas d'en impoſer aux Frères.

Le *Jéhovah* des Loges Cabaliſtiques n'eſt plus le Dieu Grand Tout. C'eſt tout à la fois le Dieu *Siçamoro* & le Dieu *Sénamira*. Au premier vient ſe joindre le Génie *Sallak*, & au ſecond le Génie *Sokak*. Liſez ces ces mots fameux dans la Cabale, en ſens inverſe; vous trouverez *Oromaſis* ou le Dieu bon, & *Arimanes* le Dieu méchant; vous trouverez enſuite *Kallas* & *Kakos*, *deux mots à peu près correctement empruntés du Grec, dont le premier ſignifie Bon, & le ſecond Mauvais.* (Téleſcope de Zoroaſtre, page 13.)

Donnez pour compagnons à Oromaſe une foule de Génies ou d'Eſprits *bons* comme lui, au méchant Arimanes autant de Génies qui participent tous de ſa méchanceté; vous aurez le *Jéhovah* des Franc-Maçons de la Cabale, c'eſt-à-dire le grand myſtère de la parole retrouvée dans leurs Loges, la religion, le culte qu'ils ſubſtituent au Chriſtianiſme.

De ces génies bons & mauvais, les uns ſont des intelligences d'un ordre ſupérieur, & ceux-là préſident aux planètes, au ſoleil levant & au ſoleil couchant, au croiſſant de la lune & à la lune décroiſſante. Les autres ſont des anges, des eſprits d'un ordre inférieur à ces intelligences, mais ſupérieur à l'ame humaine. Ceux-là ſe diſtribuent l'empire des étoiles & des conſtellations; dans l'un & dans l'autre ordre, les uns ſeront les anges de la vie, de la victoire, du bonheur; & les autres, les anges de la mort, des événemens malheureux. Tous connoiſſent ce qu'il y a de plus ſecret dans le paſſé, le préſent & l'avenir; tous peuvent communiquer aux adeptes ces grandes connoiſſances. Pour ſe les rendre favorables, le Maçon de la Cabale doit étudier ce que nous appelons dans le langage familier, le Grimoire du Magicien. Il doit ſavoir le nom, les ſignes des planètes, des conſtellations & des eſprits bons ou mauvais qui les influencent, & les chifres qui les déſignent. Il faut, par exemple, qu'au mot *Ghenelia* il reconnoiſſe le ſoleil levant, intelligence pure, douce, active, qui préſide à la naiſſance & à toutes les bonnes affections naturelles. *Lethophoros*, c'eſt Saturne, la planète où réſide la pire des intelligences.

Je ne vais pas donner ici le dictionnaire de

ce Grimoire, bien moins encore décrire les cercles, les triangles, le tableau, & les urnes & les miroirs magiques de toute cette ſcience du cabaliſte Roſe-Croix. Le lecteur en connoît déſormais aſſez, pour y voir la ſcience de la plus vile, de la plus abſurde des ſuperſtitions. Elle ne ſeroit que la plus humiliante, ſi l'adepte n'y portoit pas l'impiété juſqu'à regarder comme une vraie faveur le commerce & l'apparition des Démons qu'il invoque ſous le nom de Génies, & de qui il attend le ſuccès de ſes enchantemens. S'il faut en croire les maîtres de cet art, le Maçon initié à la Cabale recevra les faveurs de ces Génies bons ou mauvais, à proportion de la confiance qu'il mettra dans leur pouvoir; ils ſe rendront viſibles, ils lui expliqueront tout ce que l'intelligence humaine ne ſuffiroit pas à concevoir dans le tableau magique.

Il ne faut pas même que l'adepte s'effraye de la ſociété *des Génies mal-faiſans.* Il faut qu'il croie fermement que *le pire d'entre eux*, le pire de ces êtres que le vulgaire appelle *Démon*, *n'eſt jamais mauvaiſe compagnie pour l'homme.* Il faut même qu'il ſache préférer, dans bien des circonſtances, la viſite des mauvais Génies à celle des bons; car *ſouvent les meilleurs coûtent le repos, la fortune & quelquefois la vie*; & ſouvent

on ſe trouve avoir aux Anges mal-faiſans d'inſignes obligations. (Id. p. 118 & 136.)

De quelque part que viennent ces Génies ou Démons, c'eſt eux ſeuls qui donneront à l'adepte la ſcience des choſes occultes, qui le feront Prophète ; & il ſaura alors que Moyſe, les Prophètes, les trois Mages conduits par une étoile, n'ont pas eu d'autres maîtres ; point d'autre art que le ſien & celui de *Noſtradamus.* (Id. paſſim.)

Arrivé à ce point de folie, d'extravagance, de ſuperſtition & d'impiété, l'adepte n'en ſera que plus cher à la ſecte. Il aura démontré qu'il aime encore mieux le code de *Siſamoro* & de *Senamira*, que celui de l'Évangile ; qu'il aime mieux être fou que Chrétien ; & ce ſera le dernier des myſtères du Maçon cabaliſte.

Celui des arrière-Maçons, qui auroit ſuivi une autre marche pour arriver au même point, doit au moins prendre garde de ne pas décréditer cet art de la Cabale. S'il ne veut pas de cet art pour lui-même, qu'il diſe au moins que « *l'Aſtrologie judiciaire n'a rien de merveilleux* » *que ſes moyens ; que ſon but eſt fort ſimple ;* » qu'il eſt très-poſſible qu'à l'heure de votre » naiſſance un aſtre ſoit placé ſous tel point du » ciel, à tel aſpect ; & que la nature alors ait » pris une route, qui par le concours de mille

» cauſes enchaînées, doit vous être funeſte ou » favorable. » Qu'il ajoute quelques ſophiſmes pour accréditer ces idées; pourvu qu'en même temps il ſe donne pour philoſophe, la ſecte lui ſaura bon gré d'un ſervice, qui tend au moins à venger le Maçon cabaliſte de nos mépris, & qui peut donner à l'art quelque importance. (*Voyez Suite des erreurs & de la vérité, par un Philoſophe inconnu, année (maçonnique) 5784, chap. vices & avantages.* (*)

J'ai peur de fatiguer le lecteur par le détail de ces abſurdités des arrière-Maçons, mais j'écris pour fournir des preuves à l'hiſtorien. En aſſignant les grandes cauſes de la Révolution, il faudra bien au moins qu'il ait une idée générale des ſyſtêmes d'impiété & de rebellion qui l'ont amenée. Je lui épargne les pénibles recherches; il ne lui reſtera qu'à vérifier les preuves, il ſaura au moins où elles repoſent. D'ailleurs une

(*) Malgré le titre de *Suite des erreurs & de la vérité*, cet Ouvrage ne fait point du tout ſuite à celui dont je vais parler. C'eſt ſimplement une de ces ruſes du club d'Holbach, qui voyant le prodigieux ſuccès du livre de *Saint-Martin*, ſe ſervit de ce titre pour piquer davantage la curioſité. On reconnoît dans cette prétendue ſuite, des feuilles entières copiées des œuvres du Club, nullement le ſyſtême de Saint-Martin, ſi ce n'eſt le même zèle pour les grades Maçonniques.

des principales ruſes de la ſecte eſt de cacher non-ſeulement ſes dogmes & la variété des moyens qu'ils lui fourniſſent pour tendre au même but, mais encore ſi elle pouvoit y réuſſir, de cacher juſqu'au nom de ſes diverſes claſſes. Telle que l'on croiroit la moins impie, la moins rebelle, ſe trouvera préciſément celle qui fit le plus d'efforts & qui mit le plus d'art à vivifier les anciens ſyſtêmes des plus grands ennemis du Chriſtianiſme & des Gouvernemens.

On pourra s'étonner de me voir comprendre dans cette claſſe nos Franc-Maçons Martiniſtes; c'eſt cependant de ceux-là que je veux parler. J'ignore l'origine de ce M. de Saint-Martin qui leur laiſſa ſon nom; mais je défie que ſous un extérieur de probité & ſous un ton dévotieux, emmiellé, myſtique, on trouve plus d'hypocriſie que dans cet avorton de l'eſclave Curbique. J'ai vu des hommes qu'il avoit ſéduits; j'en ai vu qu'il vouloit ſéduire; tous m'ont parlé de ſon grand reſpect pour Jeſus-Chriſt, pour l'Évangile, pour les Gouvernemens; je prends, moi, ſa doctrine & ſon grand objet dans ſes productions, dans celle qui a fait l'Apocalypſe de ſes adeptes, dans ſon fameux ouvrage *Des erreurs & de la vérité*. Je ſais ce qu'il en coûte pour aller déchiffrer les énigmes de cet œuvre de ténèbres; mais il faut bien avoir pour la

vérité, la conſtance que les adeptes ont pour le menſonge.

Il faut de la patience pour découvrir tout l'enſemble du code Martiniſte, à travers le langage myſtérieux des nombres & des énigmes. Épargnons, autant qu'il eſt poſſible, ce travail au lecteur. Que le héros de ce code, le fameux Saint-Martin ſe montre à découvert; & auſſi hypocrite que ſon maître, il ne ſera plus que le vil copiſte des inepties de l'eſclave Héréſiarque, plus généralement connu ſous le nom de Manès. Avec toute ſa marche tortueuſe, on le verra conduire ſes adeptes dans les mêmes ſentiers, leur inſpirer la même haine des autels du Chriſtianiſme, du trône des Souverains, & même de tout Gouvernement politique. Commençons par ſon ſyſtême religieux. En réduiſant au moins de pages poſſible, des volumes, des tas d'abſurdités, je ſais bien que j'aurai beſoin d'invoquer encore la patience du lecteur; mais enfin les Maçons Martiniſtes ont ſinguliérement contribué à la Révolution, il faut bien encore que leurs ſottiſes philoſophiques ſoient connues.

Qu'on imagine d'abord *un Être premier, Unique, Univerſel, ſa cauſe à lui-même & ſource de tout principe.* Dans cet être univerſel, on croira avoir vu le Dieu Grand-Tout encore, le vrai Panthéiſme. C'eſt bien là l'*Être premier* des Marti-

niſtes ; (*Des erreurs & de la vérité , 2.e partie , page 149*) mais de ce Dieu Grand-Tout ils ſont le double Dieu, ou bien les deux grands principes, l'un bon, l'autre mauvais. Celui-là, quoique produit par le premier être, *tient* cependant *de lui-même toute ſa puiſſance & toute ſa valeur.* Il eſt infiniment bon, il ne peut que le bien. Il produit un nouvel être de la *même ſubſtance* que lui, bon d'abord comme lui, mais qui devient infiniment méchant & ne peut que le mal. (*Sect. 1.re*) Le Dieu ou le Principe Bon, quoique tenant de ſoi toute ſa puiſſance, ne pouvoit former ni ce monde, *ni aucun être corporel, ſans les moyens du Dieu méchant.* (Id. *des cauſes temporelles , enchaînemens.*) L'un agit, l'autre réagit, leurs combats forment le monde ; & les corps ſortent de ces combats du Dieu ou du Principe Bon, du Dieu ou du Principe Mauvais.

L'homme exiſtoit déjà en ce temps-là ; car « *il n'y a point d'origine qui ſurpaſſe celle de* » *l'homme.* Il eſt plus ancien qu'aucun être de » la nature ; il exiſtoit avant la naiſſance des » Génies, & cependant il n'eſt venu qu'après » eux. » (*Id. de l'homme primitif.*) L'homme exiſtoit ſans corps dans ces temps antiques. Et « *cet état étoit bien préférable* à celui où il ſe » trouve actuellement. Autant ſon état actuel

» eſt borné & ſemé de dégoûts, autant l'autre » avoit été illimité & ſemé de délices. » *Id.* (*)

Par l'abus de ſa liberté, il s'écarta du centre où le bon principe l'avoit placé; alors il eut un corps; & ce moment fut celui de ſa première chute. Mais dans ſa chute même, il conſerva ſa dignité. Il eſt encore de la même *eſſence* que le Dieu bon. Pour nous en convaincre « nous » n'avons qu'à réfléchir ſur la nature de la » penſée; nous verrons bientôt qu'étant ſimple, » unique & immuable, il ne peut y avoir » qu'une eſpèce d'êtres qui en ſoient ſuſcepti- » bles, parce que rien n'eſt commun parmi des » êtres de différentes natures. Nous verrons » que ſi l'homme a en lui cette idée d'un être » ſupérieur, & d'une cauſe active, intelligente, » qui en exécute les volontés, il doit être de » la même eſſence que cet être ſupérieur. » (*Id. Affinité des êtres penſans, pag.* 205.) Ainſi dans le ſyſtême du Martiniſte, le principe bon,

(*) Je me ſers ici de l'édition d'Edimbourg, an. 1782; je dois en prévenir, parce que celle-ci eſt devenue moins énigmatique. A meſure que le philoſophiſme ou l'impiété gagnoit du terrain, les Martiniſtes ont cru pouvoir ſe rendre un peu plus intelligibles; & l'on a ſupprimé ou mis en caractères ordinaires ce qui n'étoit d'abord qu'exprimé par les chiffres, dont les premières éditions étoient ſurchargées.

le principe mauvais & tout être penſant, c'eſt-à-dire, ainſi à cette école Dieu, le Démon & l'homme ne ſont que des êtres d'une même *nature*, d'une ſeule & même *eſſence* & d'une même *eſpèce*.

On voit que ſi l'adepte ne croit pas être Dieu ou Démon, ce n'eſt pas au moins la faute de ſes maîtres. Il y a cependant entre l'homme & le mauvais principe une différence aſſez remarquable; car le Démon, principe ſéparé du Dieu bon, n'y reviendra jamais; au lieu que l'homme redeviendra un jour tout ce qu'il fut avant les germes & les temps. « Il s'égara d'abord, en » allant de quatre à neuf; il ſe retrouvera en » revenant de neuf à quatre. » (*)

(*) M. de Saint-Martin donnoit préciſément un jour cette même leçon au Marquis de C... il traçoit ſon cercle ſur la table, puis il montroit le centre & ajoutoit: Voyez-vous comment tout ce qui part de ce centre s'échappe par le rayon pour arriver à la circonférence? Je le vois, répondit M. le Marquis, mais je vois auſſi, qu'arrivé à la circonférence, ce corps parti du centre peut s'échapper par la tangente ou par la ligne droite, & je ne vois plus alors comment vous prouverez qu'il doit abſolument revenir au centre. Il n'en fallut pas davantage pour embarraſſer le docteur des Martiniſtes. Il n'en demeura pas moins perſuadé que les ames ſorties de Dieu par le nombre 4 y rentreront par le nombre 9.

Ce langage énigmatique s'éclaircit à mesure que le Martiniste avance dans ses mystères. On lui apprend que le nombre *quatre* est la ligne droite ; on lui dit de plus que le nombre *neuf* est la circonférence ou la ligne courbe ; (*Id. pages 106 & 126, 2.e part.*) enfin il est instruit que le soleil est le nombre *quaternaire ;* que le nombre neuf *c'est la lune, & par conséquent la terre dont elle est le satellite ;* (Id. p. 114 & 215) & l'adepte en conclut que l'homme, avant les temps, étoit dans le soleil ou dans le centre de la lumière ; qu'il s'en est échappé par le rayon, & qu'arrivé jusqu'à la terre, en passant par la lune, il reviendra un jour à son centre pour se réunir un jour au Dieu bon.

En attendant qu'il puisse jouir de ce bonheur, « on a grand tort de prétendre le mener à la » sagesse par le *tableau effrayant des peines tem-* » *porelles, dans une vie à venir.* Ce tableau » n'est rien quand on ne le sent pas ; or ces » aveugles maîtres ne pouvant nous faire con- » noître qu'en idée les tourmens qu'ils imagi- » nent, doivent nécessairement faire peu d'effet » sur nous. » (*Id. sect. 1.re*)

Plus clair-voyant que ces maîtres aveugles, le Martiniste efface de tout code moral ces frayeurs d'un enfer & de toutes les peines à venir ; car on peut l'observer chez les sophistes

d'arrière-Maçons comme chez les ſophiſtes de nos Académies, c'eſt toujours là que tendent les ſyſtêmes. On diroit qu'ils ne connoiſſent pas d'autres moyens d'éviter cet enfer que d'enſeigner qu'il n'en exiſte point, c'eſt-à-dire que d'enhardir les peuples, de s'enhardir ſoi-même à tous les crimes qui le méritent davantage.

Au lieu de cet enfer, il n'y a pour l'adepte Martiniſte « que *trois mondes temporels;* il n'y a » que trois degrés d'expiation ou trois grades » dans la vraie F. M. » (*Franc-Maçonnerie.*) C'eſt nous dire, ce ſemble, aſſez clairement, que le parfait Franc-Maçon n'a plus ni ſouillures à craindre, ni expiation à déſirer; mais ce qui ne peut plus au moins être douteux pour aucune eſpèce de lecteur, c'eſt combien l'impiété domine à travers toutes ces abſurdités que les Loges Martiniſtes oppoſent aux vérités évangéliques. Ce n'étoit pas aſſez pour cette ſecte que la haine du Chriſt renouvelant, propageant ces antiques délires & ces blaſphêmes d'une philoſophie inſenſée; il falloit encore que la haine des lois, des Souverains & des Gouvernemens vînt ſe mêler à ſes myſtères; & en cela l'adepte Martiniſte n'a ſur les Jacobins d'autre avantage que celui d'avoir mieux combiné la ruſe des ſyſtêmes avec le vœu de la rebellion, avec le ſerment d'abattre tous les Trônes.

Syſtême politique des Maçons Martiniſtes.

Que l'adepte zélé ne ſe récrie point ici, & qu'il ne parle pas ſur-tout de ſon reſpect pour les Gouvernemens. J'ai vu, j'ai entendu ſes proteſtations & celles de ſes maîtres; mais j'ai auſſi entendu ſes leçons. Il a beau les donner en ſecret & les envelopper de ſes énigmes, s'il ne me reſtoit pas à dévoiler un jour des Illuminés d'un autre genre, je le dirois ſans héſiter: Des ſectes conſpirantes contre l'Empire & contre tout Gouvernement civil, les adeptes des Loges Martiniſtes ſont la pire de toutes.

Avec leur peuple ſouverain, il falloit aux Necker, aux Lafayette, aux Mirabeau, leur Roi conſtitutionnel; il falloit à Briſſot, à Syeyes, à Péthion, au moins leur République. Ils admettoient au moins des conventions, des pactes, des ſermens; l'adepte Martiniſte ne reconnoît pour légitimes, ni les Empires que peuvent avoir fondés la violence, la force, la conquête; ni les ſociétés qui devroient leur origine aux conventions, aux pactes les plus libres. Les premiers ſont l'ouvrage de la tyrannie que rien ne légitime; quelque antiques qu'ils ſoient, la *preſcription* n'eſt que l'invention des hommes pour ſupp'éer au devoir d'être juſte aux lois de la nature, qui jamais ne preſcrivent. *L'édifice formé ſur l'aſſociation volontaire eſt tout auſſi imaginaire que celui de l'aſſociation forcée.* (Id.

ſect. 5.) C'eſt à prouver ces deux aſſertions, la dernière ſur-tout, que le héros des Martiniſtes conſacre ſes ſophiſmes. C'eſt peu même pour lui de décider *l'impoſſibilité qu'il y ait jamais eu d'État ſocial formé librement de la part de tous les individus*; il demande *ſi l'homme auroit le droit de prendre un pareil engagement, s'il ſeroit raiſonnable de ſe repoſer ſur ceux qui l'auroient formé*; il examine, & il conclut: « L'aſſo-» ciation volontaire n'eſt pas réellement plus » juſte ni plus ſenſée qu'elle n'eſt praticable; » puiſque par cet acte il faudroit que l'homme » attachât à un autre homme un droit, dont lui-» même n'a pas la propriété (celui de ſa liberté) » celui de diſpoſer de ſoi; & puiſque, s'il tranſ-» fère un droit qu'il n'a pas, *il fait une conven-» tion abſolument nulle & que ni lui, ni les » chefs, ni les ſujets ne peuvent faire valoir, » attendu qu'elle n'a pu les lier ni les uns ni les » autres.* » (Id. 2.e part. ſect. 5, p. 9.)

Je ſais qu'on trouvera à la ſuite de ces leçons des proteſtations de fidélité, de ſoumiſſion, des invitations à ne point troubler l'ordre actuel des lois & des gouvernemens; mais je ſais que la ſtupidité ſeule peut être dupe de ces vains artifices. Lorſque le Martiniſte nous a dit que tout eſt nul dans les ſociétés formées librement, que tout eſt nul dans les ſociétés formées par la

force ; quelles ſont donc les lois civiles, quels ſont les Magiſtrats, les Princes qui pourront exiger des ſujets cette ſoumiſſion ?

Je ſais encore que le héros des Martiniſtes redoute les dangers de l'inſurrection, de la révolte ; mais ces dangers pour lui ſe réduiſent à ceux que court l'individu par des actes de violence, *d'autorité privée.* Quand la multitude ſe trouvera imbue des principes du Martiniſte, quand le danger des violences *privées* ne ſera plus à craindre, à quoi pourront ſervir ces reſtrictions & toutes ces prétendues exhortations à maintenir la paix & l'ordre des ſociétés civiles exiſtantes ? Et cette multitude, que ne fait pas le Martiniſte pour lui perſuader qu'il n'exiſte, qu'il n'exiſta jamais un ſeul Prince, un ſeul Gouvernement civil & légitime ? Sans ceſſe il nous rappelle à cette prétendue *origine première* « dans » laquelle les droits d'un homme ſur un autre » homme n'étoient pas connus, parce qu'il étoit » hors de toute poſſibilité que ces droits exiſ- » taſſent *entre des êtres égaux.* » (Voyez ſur-tout pages 16 & 17, 2.e part.)

Il lui ſuffit de voir que les Gouvernemens varient, qu'ils ſe ſuccèdent, que les uns ont péri, que les autres périſſent ou périront avant la fin du monde, pour ne voir dans eux que les *caprices des hommes* & le fruit de *leur imagination*

déréglée. (Id. Inſtabililité des Gouvernemens, pages 34 & 35.)

Enfin je ſais qu'il eſt pourtant aux yeux des adeptes Martiniſtes un vrai gouvernement, une véritable autorité de l'homme ſur les hommes, que ce gouvernement eſt même celui qu'il leur plaît d'appeler *Monarchie ;* mais, malgré tous les tours & les détours du langage myſtérieux, c'eſt ici que ſe montre la conſpiration la plus générale contre les Monarchies, contre les Républiques & contre tout Empire politique. Dans ce langage myſtérieux & plein d'artifice, il eſt abſolument une ſupériorité que l'homme peut acquérir ſur l'homme ; ſupériorité de connoiſſances, de moyens, d'expérience, qui le rapprochant davantage de ſon *premier état*, le rendront ſupérieur *par le fait* « & par néceſſité » même ; parce que les autres hommes s'étant » moins exercé, & n'ayant point recueilli les » mêmes fruits, auront vraiment beſoin de lui, » comme étant dans l'indigence & dans l'obſcur- » ciſſement de leurs facultés. » (*Page 18.*) On croiroit à ce langage que dans le ſyſtême du Martiniſte, celui-là ſeul peut exercer ſur ſes ſemblables une autorité légitime qui en acquiert le droit par ſes vertus, par ſon expérience, & par plus de moyens d'être utile. C'eſt là en effet le premier artifice d'un ſyſtême qui déjà

écarte loin du trône tout droit de ſucceſſion héréditaire ; qui ſoumet tous les droits du Souverain aux caprices, aux jugemens des factieux & de la populace, ſur la vertu, les connoiſſances, les ſuccès de celui qui gouverne. Mais ſuivons leurs leçons, & malgré toute l'obſcurité de leur langage, eſſayons de le rendre intelligible : « Si » chaque homme, nous diſent-ils, parvenoit au » même degré de ſa puiſſance, chaque homme » ſeroit alors un Roi. »

A ces mots il eſt déjà aiſé de voir que pour le Martiniſte, celui-là ſeul n'eſt pas encore ſon Roi, qui n'eſt pas encore arrivé au dernier degré de *ſa puiſſance* ou de ſes forces dans *l'état naturel*. Avancez encore, & vous ſaurez que c'eſt dans cette différence ſeule que peuvent réſider les titres d'une vraie autorité politique ; que c'eſt là *le principe d'unité*, *le ſeul* donné par la nature pour exercer une autorité légitime ſur les hommes, *le ſeul flambeau qui puiſſe les réunir en corps*. (Id. page 29.)

Vous croiriez chercher inutilement dans l'hiſtoire des hommes une ſociété, où celui-là ſeul commande, dont la puiſſance ou les facultés ſe ſont le mieux développées dans l'ordre naturel ; où celui-là ſeul obéit, qui n'a point encore atteint ce degré de puiſſance ; le Martiniſte vous fera remonter « à cet âge heureux, qu'on

» a dit n'exiſter que dans l'imagination des » Poëtes, parce que nous en étant éloignés & » n'en connoiſſant plus les douceurs, nous avons » eu la foibleſſe de croire que, puiſqu'il avoit » paſſé pour nous, il devoit avoir ceſſé d'être. » (*Ibid.*)

Si vous ne voyez pas dès-lors que la ſeule autorité légitime eſt celle qui s'exerçoit dans ces temps antiques, appelés l'âge d'or, où il n'y avoit d'autre Roi que le père de la famille; où l'enfant ſe trouvoit Roi lui-même, auſſitôt que les forces & l'âge avoient développé ſa puiſſance; ſi au lieu de ſentir ces conſéquences, vous objectez encore que nul Gouvernement ne s'eſt perpétué depuis l'origine du monde; & que par conſéquent la règle qu'on vous donne pour découvrir le ſeul Gouvernement légitime, ne vous en montre aucun; en vous laiſſant encore le ſoin de deviner; l'adepte reprendra: « Cependant c'eſt une des vérités que » je puiſſe le mieux affirmer, & je ne m'avance » point trop, en certifiant à mes ſemblables » qu'il y a des Gouvernemens qui ſe ſoutiennent » *depuis que l'homme eſt ſur la terre, & qui ſubſiſ-* » *teront juſqu'à la fin*; & cela par les mêmes » raiſons qui m'ont fait dire qu'ici-bas il y » avoit toujours eu & qu'il y auroit toujours » des Gouvernemens légitimes. » (*Id. pag. 35*

& 36.) Cherchez donc à préſent quels ſont, quels peuvent être ces Gouvernemens légitimes que le Martiniſme fait profeſſion de reconnoître. Voyez ceux qui exiſtent depuis que l'homme eſt ſur la terre, & qui ſubſiſteront juſqu'à la fin ; en trouverez-vous d'autre que celui des Patriarches ou des premières familles gouvernées par la ſeule autorité du père ? Pour les temps moins anciens, en trouverez-vous d'autres que celui des familles iſolées, ou des Nomades, des Tartares, ou bien des Sauvages errans ſans autre Roi que le chef, le père des enfans ? C'eſt là en effet que ceux dont les années ont également développé les forces, *la puiſſance*, ſe trouvent tous *égaux*, & chacun Roi ; c'eſt-à-dire chacun délivré de toute autre loi que de celles qu'il ſe fait à lui-même, & chacun acquérant à ce même âge tout l'empire d'un père ſur ſes enfans. Si vous voulez encore, voyez ce même Gouvernement, juſque dans nos ſociétés civiles. L'intérieur de chaque famille priſe ſéparément & indépendamment de la ſociété générale, vous en offre l'image. C'eſt là qu'il ſe conſerve depuis l'origine du monde, & qu'il exiſtera juſqu'à la fin des temps. Rappelez à préſent tout ce qu'on vous a dit de tous les autres Gouvernemens formés ou par la force, ou par des conventions libres ; de ces Gouvernemens qui paſſent, ſe ſuccèdent,

ſuccèdent, ſe détruiſent tous avec le temps, & qui par cela ſeul vous démontrent combien peu ils furent légitimes; vous concevrez enfin aſſez clairement que tout le zèle du Martiniſte pour la vraie *Monarchie*, pour le Gouvernement *ſeul légitime*, ſeul dans *l'ordre de la nature*, & ſeul auſſi durable que le monde, n'eſt autre choſe que le vœu de réduire toute ſociété, toute autorité légitime, à celle du père régnant ſur ſes enfans, de renverſer tout autre trône, toute autre Monarchie, toute autre loi, que celle du règne des Patriarches.

Oui, c'eſt là que revient tout le ſyſtême politique des Martiniſtes. Il ne ſeroit pas impoſſible d'en dévoiler bien des détails, bien d'autres impiétés, bien d'autres blaſphêmes, ſoit religieux, ſoit politiques. Il ne ſeroit pas impoſſible entre autres de prouver que, d'après nos Martiniſtes, le grand *adultère* de l'homme, la véritable cauſe de ſes grands malheurs dans ce monde, le vrai péché originel du genre humain, c'eſt d'avoir fait divorce avec les lois de la nature pour ſe ſoumettre aux lois qu'elle réprouve, aux lois des Empereurs, des Rois, des Républiques mêmes, à toute autre autorité qu'à celle des pères ſur les enfans. (*Voyez 2.e partie, article Adultère, ſect. 5.*) Mais ce ſeroit encore là le langage des énigmes à dévoiler. Ce travail

devient faſtidieux pour moi ; il pourroit l'être auſſi pour mes lecteurs. J'eſpère qu'ils me ſauront quelque gré de leur avoir épargné au moins une partie du travail qu'il en coûte pour réunir & rapprocher ces traits lumineux que la ſecte, à travers ce tas d'obſcurités myſtérieuſes, laiſſe échapper de temps à autre, & dont l'enſemble bien ſaiſi ne laiſſe plus douter du grand objet de ſon Apocalypſe.

En liſant & en étudiant ce code étrange, on ſeroit preſque toujours tenté de décider comme Voltaire, de penſer avec lui, que *jamais on n'imprima rien de plus abſurde, de plus obſcur, de plus ſou & de plus ſot* ; on s'étonneroit preſque autant que lui, qu'un pareil code eût fait des enthouſiaſtes, & que je ne ſais quel *Doyen* de la Philoſophie eût pu s'en trouver enchanté. (*Voyez lett. de Volt. à d'Alemb.* 22 *Oct.* 1776.) Mais ce *Doyen* ſans doute n'avoit pas envoyé le vrai mot à Voltaire ; il ne lui avoit pas dit que cette obſcurité elle-même devenoit pour la ſecte un des plus grands moyens d'écraſer & l'autel & le trône. Les œuvres de Voltaire lui-même étoient moins exaltées que cette Apocalypſe des Martiniſtes. Plus elle étoit obſcure, plus ils ſavoient inſpirer la curioſité d'en pénétrer les myſtères. Les adeptes du premier rang ſe chargeoient d'en donner l'explication aux

jeunes novices. Il étoit ſur-tout des novices femelles dont on ſavoit piquer la curioſité. Leur boudoir devenoit une école ſecrète, où l'adepte interprète développoit l'énigme de chaque page. La novice extaſiée s'applaudiſſoit d'entendre des myſtères inconnus au vulgaire. Peu à peu la novice devenoit elle-même interprète, & fondoit une eſpèce d'école. Ce n'eſt point au haſard que j'en parle; & dans Paris & dans les Provinces, ſur-tout dans Avignon, chef-lieu des Martiniſtes, il étoit de ces ſortes d'écoles ſecrètes deſtinées à l'explication du code myſtérieux; j'ai connu, & je connois des hommes appelés, introduits à ces écoles. Elles diſpoſoient à l'initiation; on y apprenoit de plus l'art de tromper les ſimples par ces apparitions factices, qui ont fini par rendre la ſecte ridicule; l'art d'évoquer les morts; l'art de faire parler des hommes abſens, de voir ce qu'ils faiſoient à mille lieues de nous. Enfin ce que les Charlatans de tous les âges étudioient pour faire illuſion à la populace & gagner ſon argent, les Martiniſtes l'étudioient pour faire des impies & renverſer les trônes.

Cette ſecte faiſoit bien des dupes en France, en Allemagne, j'en ai trouvé juſques en Angleterre; & j'ai vu que par-tout ſon dernier

ſecret conſiſtoit à montrer dans la Révolution Françoiſe, le feu qui purifie l'univers.

Quelque nombreuſe que ſoit cette claſſe de Maçons Martiniſtes, elle n'approche pas cependant de la multitude des Maçons Éclectiques. Et ceux-ci en effet devoient dominer dans un ſiècle où le philoſophiſme des Athées, des Déiſtes ſuccédoit aux anciennes héréſies, pour les abſorber toutes.

Franc-Maçons éclectiques.

On dit aujourdhui Franc-Maçon Éclectique, dans le même ſens que l'on diſoit Philoſophe Éclectique. C'eſt-à-dire qu'il faut entendre par ce mot ceux des adeptes, qui après avoir paſſé par tous les grades de la Maçonnerie, ne s'attachent à aucun des ſyſtêmes religieux ou même politiques dont ils ont appris l'explication; mais qui de cet enſemble ſe forment à eux-mêmes un ſyſtême conforme à leur tournure d'impiété, ou bien à leurs vues politiques. (*Voyez Archives des Franc-Maçons & Roſe-Croix, Berlin, 1785, chap. 3.*) Ils ne ſont ni Maçons Hermétiques, ni Maçons de la Cabale, ni Martiniſtes; ils ſont tout ce qu'ils veulent, Déiſtes ou Athées, Sceptiques, ou mélange de toutes les erreurs de la philoſophie du jour. Il eſt pour eux, comme pour les ſimples Sophiſtes du ſiècle, un double point de réunion. Quant à la Religion, tous admettent & cette liberté, & cette égalité, qui

ne souffrent point d'autre autorité que celle de leur propre raison, qui ne veulent d'aucune Religion révélée. Quant au Gouvernement, s'ils admettent des Rois, au moins ne leur faut-il que ceux dont le peuple dispose à son gré, en vigueur de son droit de Souverain. Je ne m'étendrai pas ici sur cette classe; elle est celle des Brissot, des Condorcet, des Lalande, celle en un mot des Sophistes du jour, que nous verrons bientôt ne s'être unis à la Maçonnerie que pour faciliter leur révolution. Exposer de nouveau leurs systêmes, ce seroit répéter tout ce que j'en ai dit sous le titre de Sophistes conjurés contre le Christianisme & contre les Souverains. La multitude de ces sortes d'impies agrégés de nos jours aux Loges de la Franc-Maçonnerie, prouveroit seule combien ils la trouvoient propice à leurs complots.

Je sais qu'il est une autre espèce de Franc-Maçons Eclectiques, établie depuis peu en Allemagne. Ceux-ci non-seulement déclarent n'adhérer à aucun systême particulier de Maçonnerie; non-seulement ils reçoivent indifféremment des Frères de toutes les Loges, mais ils prétendent ne dépendre eux-mêmes d'aucune. Pour eux toutes sont libres, toutes ont le même droit de se donner des lois. C'est pour cela qu'ils ont aboli parmi eux jusques aux noms de *Grande*

Loge & de *Loge Écoſſoiſe*. En ce ſens on peut dire qu'ils ont ajouté même à l'égalité & à la liberté Maçonniques. (*Voyez les Règles de leur aſſociation, datées de Francfort, 18 Mai 1783, ſignées Ruſtner & Rotberg, ſecrétaires.*)

Sous ce dernier point de vue, les Maçons Eclectiques auroient été fort peu nombreux en France; car la plupart des Loges étoient ſous l'inſpection de la Grande Loge Pariſienne, appelée le *Grand Orient*. Mais dans toutes ces Loges, l'eſprit des Sophiſtes modernes avoit introduit un véritable Eclecticiſme d'impiété. Le ſentiment, bien plus que l'opinion, en étoit le lien. Ce ſentiment doit, pour être uniforme, s'accorder au moins à déteſter le Chriſt & ſa Religion; à déteſter tout autre Souverain, tout autre Légiſlateur, que le peuple égal & libre. L'opinion du Maçon Eclectique, comme celle de tous nos Sophiſtes, peut varier ſur tout le reſte, ſur la manière de ſuppléer au Chriſtianiſme, par l'Athéiſme ou le Déiſme; à la vraie, Monarchie, par la Démocratie ou même par une Monarchie démocratique: mais on ceſſeroit d'être Frere dans ces arrière-loges, ſi l'on faiſoit un pas de moins vers la liberté & l'égalité.

Auſſi toutes les claſſes, tous les grades Maçonniques, adeptes Hermétiques, Roſe-Croix de la Cabale, ſectateurs Martiniſtes, & Maçons Eclec-

tiques ; tous appeloient à leur manière une révolution ; & très-peu importoit à la ſecte le ſyſtême qui prévaudroit, pourvu qu'il préparât des bouleverſemens. (*Voyez Lamétherie, Journal de Phyſique, an.* 1790.)

J'ai promis d'ajouter à ces preuves celles qui réſultent plus ſpécialement des opinions des Frères ſur l'origine même de leur Franc-Maçonnerie. Ne prenons point encore ici d'autres guides que les ſavans & les zélés Maçons. On verra ſi les pères qu'ils ſe donnent ou qu'ils avouent, ne ſuffiroient pas ſeuls pour juger les complots des enfans.

CHAPITRE XII.

Preuves tirées des Syſtêmes des Franc-Maçons eux-mêmes ſur leur origine.

DE ces opinions ſur l'origine des Franc-Maçons, écartons d'abord celles des demi-adeptes, qui dans l'illuſion du nom qu'ils portent, ſe croient réellement originaires des Maçons qui bâtirent la tour de Babel, de ceux qui élevèrent les pyramides d'Egypte, de ceux-là ſurtout qui bâtirent le temple de Salomon, puis encore de ceux qui bâtirent la tour de Straſbourg, & enfin de ceux qui, dans le dixième ſiècle, bâtirent en Ecoſſe & ailleurs un grand nombre d'égliſes. Cette claſſe de Maçons manouvriers n'a jamais été admiſe aux myſtères; s'il eſt vrai que jamais ils aient fait partie de la confrérie, il en furent exclus; leur génie parut trop groſſier, trop peu philoſophique. (*)

(*) Je fais cette obſervation, parce qu'il n'eſt pas ſans vraiſemblance que le nom, les ſymboles de la Franc-Maçonnerie viennent réellement des Maçons manouvriers. Une grande partie des Arts mécaniques avoient, en France au moins, des ſignes & des cérémonies, un

On ne voulut plus d'eux, auſſi-tôt que la truelle, le compas, la pierre cubique, les colonnes ou pleines, ou tronquées, ne furent plus que des emblèmes ſyſtématiques. Auſſi les grands adeptes

---

langage de convention, qui étoit le ſecret de la profeſſion. Ces ſignes, ce langage ſervent aux ouvriers à ſe reconnoître, à diſtinguer le grade d'Apprenti ou de Maître, qu'ils ont acquis dans leur métier; à n'être pas trompés par ceux qui voyagent, qui demandent ou du travail ou quelque ſecours pour continuer leur route: car tous les hommes d'une même profeſſion mécanique ont auſſi ce penchant naturel à s'aider plus ſpécialement les uns les autres.

Il peut avec le temps s'être introduit dans la confrérie des Maçons, quelques-uns des adeptes initiés aux myſtères de la ſecte. Cet adepte peut avoir initié ou philoſophiſé quelques vrais Maçons, en former ſes élus; pour faire bande à part, il n'aura eu beſoin alors que de prendre dans l'architecture de nouveaux emblèmes, des ſignes différens du commun des Maçons, & les Loges ſe ſeront trouvé établies.

Ce qui ne laiſſe pas ſans vraiſemblance une pareille ſuppoſition, c'eſt qu'il eſt en France une autre profeſſion qu'un ſeul obſtacle a peut-être empêché de ſubir la même métamorphoſe; cette profeſſion eſt celle des *Fendeurs*. Ces hommes-là ſont auſſi entre eux une vraie confrérie. Ils ont leurs ſignes, leur mot du guet, leur ſecret & leurs fêtes. Ils s'appellent *l'Ordre des Fendeurs*; ils reçoivent dans leur Ordre des Bourgeois, des Gentilshommes, qui avec le ſecret de l'Ordre, ſe rendent à leurs aſſemblées, à leurs fêtes, comme à celles des Franc-Maçons. J'ai connu

rougissent-ils d'une origine qui leur paroît trop vile. Je réduis à deux classes celles qu'ils ont imaginées pour pour s'ennoblir. Dans la première classe, les uns remontent aux mystères des Prêtres Égyptiens, les autres à ceux d'Éleusis

Diverses opinions des F. M. sur leur origine.

---

des adeptes tout-à-la-fois Franc-Maçons & Fendeurs, qui par leur naissance & leur état n'étoient rien moins que faits pour passer leurs jours à fendre du bois. Je les ai vu aussi réservés sur le secret des Fendeurs que sur celui des Franc-Maçons. Je connois la façon de penser de ces adeptes; je serois peu surpris que toute la cause du plaisir qu'ils prenoient au secret des Fendeurs fût dans ses rapports avec le secret des Maçons; ou bien qu'avec le temps les adeptes des villes en vinssent à vouloir aussi *philosophiser* l'Ordre des Fendeurs. Le grand obstacle à la propagation des nouveaux principes seroit ici dans la rareté, dans la difficulté des assemblées. Elles se tiennent au milieu des forêts, loin des yeux des profanes & seulement dans la belle saison. S'il plaisoit au Philosophe adepte d'en profiter pour faire de ces fêtes aussi, celles de la liberté & de l'égalité, celles de l'âge d'or, bientôt les adeptes d'un autre rang accourroient en foule, bientôt les dissertations, les énigmes philosophiquées s'en mêleroient, mais le sauvage habitant des bois ne pourroit plus suivre ces mystères. On ne feroit que changer quelques-uns de ces signes, on conserveroit quelques emblèmes de la profession; & les loges philosophiques de Fendeurs établies dans les villes, cesseroient d'être ouvertes à ces nullités rampantes dont elles n'auroient plus que le nom & les emblèmes allégoriques. Voilà ce qui pourroit absolument être arrivé aux vrais Maçons. Mais ce n'est

ou des Grecs ; il en eſt qui ſe donnent pour pères les Druides ; il en eſt même qui prétendent venir des Juifs. Dans la ſeconde claſſe je mets ceux qui s'arrêtent plus ſpécialement aux Templiers, au ſiècle des Croiſades (**).

---

là qu'une conjecture ſur le mode de la ſecte : on verra que nous n'en ſommes pas réduits à ces incertitudes ſur l'origine de ſon ſecret & de ſa doctrine.

(**) Pour ces diverſes opinions, voyez ſur-tout parmi les zélés Maçons de l'Allemagne, *Geſchichte der unbekannten* ou bien *Hiſtoire des Inconnus*, 1786, avec cette épigraphe : *Gens aterra eſt in qui nemo naſcitur — Archiv. für Freymaurer*, ou bien Archives des Franc-Maçons, Berlin, 1784 — *Über die alten und neuen myſterien* ; des myſtères anciens & modernes, Berlin, 1782 — *Die hebräiſche myſterien, oder die älteſte religioſe freymaurerey* ; Myſtères des Hébreux, ou bien les plus anciens Religieux Franc-Maçons, Leipzig, 1788. — Parmi les Anglois, voyez *l'Eſprit de la Maçonnerie*, par *Guill. Hutchinſon*, &c. Parmi les François, Guillemain de Saint-Victor, ſur l'origine de la Franc-Maçonnerie, &c. &c.

Notez que j'aurois pu citer pluſieurs de ces mêmes ouvrages pour ce que la Maçonnerie a de plus abſurde. Par exemple, dans les *Archives des Franc-Maçons* on trouve le compte rendu de certains diſcours écrits par leurs Docteurs ſur l'art de la Cabale ; & cela même par un Docteur Anglois, pour la défenſe & l'inſtruction des *Roſe-Croix*. J'avoue que j'ai été preſque tenté d'y trouver en d'autres ces paroles : « *L'Alchymie, ſi une ſcience qui* » *par la ſituation des cieux dévoile les ſecrets du paſſé &* » *fait prédire l'avenir. Cette ſcience a eu ſes taches, mais*

Comment & pourquoi les F.M. font remonter leur origine.

Plus on méditera les raiſons ſur leſquelles s'appuient tous les ſavans Maçons qui veulent remonter aux anciens Philoſophes, plus on verra qu'elles ſe réduiſent toutes à nous dire :

« Dans ces temps anciens, où les hommes » commencèrent à perdre de vue les vérités » primitives, pour ſe jeter dans la religion & » la morale de la ſuperſtition, il ſe trouva des » Sages qui ſe garantirent des ténèbres de l'igno- » rance & de la corruption. Ces Sages voyant » bien que la groſſièreté ou la ſtupidité du » peuple n'étoient pas faites pour profiter de » leurs leçons, établirent des écoles, ſe firent » des diſciples, auxquels ils tranſmettoient toute » la ſcience des vérités anciennes, & de celles » qu'ils avoient découvertes dans leurs profondes » méditations ſur la nature, la religion, la po- » litique & les droits de l'homme. Du nombre

---

» *cela n'en détruit ni le fondement ni la ſainteté.* » Et cela eſt écrit par un Docteur Anglois, pour juſtifier la ſociété des Roſe-Croix ; pour être conſigné dans leurs Archives ! (*Voyez ces Archives en Allemand, part. 3, page 378, N.° 18.*) J'ai ajouté ici cette citation, parce que j'ai toujours peur qu'on ne me diſe que j'attribue aux Franc-Maçons des choſes incroyables. Oui, je le ſais, elles ſont en quelque ſorte incroyables, mais pour ceux-là ſeulement qui n'ont pas vu les preuves. Si l'on étudioit les livres des Maçons dans les différentes langues, ſur-tout en Allemand, on verroit qu'ils en fourmillent.

» de ces leçons, les uns mirent toujours l'unité » de Dieu, le vrai Déiſme; les autres l'unité » du grand Être, le vrai Panthéiſme. La morale » qu'ils tiroient de ces principes étoit pure; » elle étoit ſpécialement fondée ſur les devoirs » de la bienfaiſance & ſur les droits de la » liberté, ſur les moyens de vivre heureux & » tranquilles. De peur que ces leçons ne per- » diſſent leur prix, ne vinſſent encore à s'altérer » & à ſe perdre en devenant vulgaires, ces » divers Sages preſcrivoient à leurs diſciples de » les tenir ſecrètes. Ils leur donnoient des ſignes, » & un langage ſpécial auquel ils devoient ſe » reconnoître. Tous ceux qu'ils admettoient à » cette école, à ces myſtères, étoient les enfans » de la lumière & de la liberté; tous les autres » n'étoient pour eux que *des eſclaves & des* » *profanes*; & de là ce mépris des initiés pour » le vulgaire. De là encore ce ſilence profond » des diſciples de Pythagore; de là cette ſcience » ſpéciale & ſecrète des diverſes écoles; de là » ſur-tout ces myſtères des Égyptiens, & enſuite » des Grecs & des Druides; ces myſtères des » Juifs eux-mêmes ou de Moyſe inſtruit dans » tous les ſecrets de l'Égypte.

» Ces diverſes écoles & les ſecrets de ces » myſtères n'ont point été perdus; les Philo- » ſophes de la Grèce les ont tranſmis à ceux

» de Rome ; les Philoſophes de toutes les Na-
» tions ont fait de même, après l'établiſſement
» de la Religion Chrétienne. Le ſecret fut tou-
» jours obſervé, parce qu'il falloit éviter les
» perſécutions d'une Egliſe intolérante & de
» ſes Prêtres. Les Sages des diverſes Nations,
» à l'aide des ſignes établis originairement,
» continuèrent à ſe reconnoître, comme le
» font encore aujourd'hui par-tout les Franc-
» Maçons. Leur école en effet & tous leurs
» myſtères ne ſont point autre choſe que la
» doctrine, les myſtères de ces anciens Sages,
» de tous ces anciens Philoſophes. Le nom
» ſeul a changé ; le ſecret s'eſt tranſmis ſous
» le nom de Franc-Maçons, comme il ſe tranſ-
» mettoit ſous le nom des Mages, des Prêtres
» de Memphis ou d'Eleuſis, & des Philoſophes
» Platoniciens ou Eclectiques. Voilà l'origine de
» la Maçonnerie ; voilà ce qui la perpétue, ce
» qui la rend toujours la même dans toutes les
» parties de l'univers. » (*Extrait des livres cités dans la note.*)

Fauſſeté de cette origine.

Tel eſt le fidelle réſultat de ce que les plus ſavans Maçons ont débité ſur leur origine. Mon objet n'eſt point d'examiner combien ſont fauſſes & contraires à toute l'hiſtoire ces idées ſur la prétendue doctrine de ces anciens Sages, Perſans, Egyptiens, Grecs, Romains ou Druides ;

combien il eſt abſurde d'abord de ſuppoſer l'unité d'opinions religieuſes, l'unité de morale & de ſecrets chez des Philoſophes qui n'ont laiſſé à l'univers que des ſyſtêmes auſſi variés, auſſi oppoſés les uns aux autres & auſſi abſurdes que le ſont encore aujourd'hui tous les ſyſtêmes de nos prétendus Philoſophes modernes. (*) Je ne veux pas non plus examiner combien fauſſement on ſuppoſe que les myſtères d'Éleuſis n'avoient d'autre ſecret que l'unité de Dieu, la plus pure morale; & comment on peut croire que cette doctrine n'étoit point pour le commun du peuple, quand on ſait que les citoyens d'Athènes étoient preſque tous initiés aux petits & aux grands myſtères, ſuivant leur âge. (†) Je ne demande point comment ces mêmes Athéniens apprenoient tous ſous terre leur catéchiſme ſur l'unité de Dieu,

(*) Pour concevoir toutes ces oppoſitions des anciens Philoſophes, voyez Cicéron, *Quæſtiones academ.* — *De natura Deor.* — *De legib.* — *De finib. boni & mali* — *De officiis*, &c. Voyez Lactance, *Inſtitut. Divin.* ou bien encore la doctrine, les ſyſtêmes & les abſurdités, les perpétuelles contradictions des Sophiſtes modernes, rapprochées de celles des anciens, *les Helvetiennes, lettre dernière.*

(†) Voyez M. de Sainte-Croix ſur les *Myſtères des Anciens*.

& comment ils adoroient tant de Dieux au grand jour ; ou bien encore, comment ils faiſoient mourir Socrate, en l'accuſant de ne pas adorer tous ces Dieux ; ou bien même comment tous les prêtres des Idoles initiés à ces myſtères, n'en eurent que plus de zèle pour maintenir la multitude de ces Dieux & leurs autels. Enfin je ne demande pas comment on peut ſe perſuader que ces Prêtres ſi ardens, ſi zélés dans leurs temples pour le culte de Jupiter, de Mars, de Vénus & de tant d'autres Divinités, étoient préciſément ceux qui aſſembloient le peuple dans la ſolennité des grands myſtères, pour lui dire que tout le culte de ces Dieux n'étoient qu'une impoſture, & ſe donner eux-mêmes pour auteurs & miniſtres, ou prêtres habituels de l'impoſture.

Je ſais combien ces réflexions ſuffiſent pour démontrer la fauſſeté de l'origine, dont les ſavans Maçons ſe glorifient ; mais ſuppoſons à ces myſtères l'objet qu'ils croient y voir ; la prétention ſeule d'une ſociété, qui nous dit y trouver ſon berceau & ſes ancêtres ; qui ſe vante d'en perpétuer l'eſprit & les dogmes, cette prétention ſeule nous ſuffiroit pour voir dans cette confrérie la plus ancienne des conſpirations. Elle nous donneroit le droit de dire aux Franc-Maçons :

« Telle

« Telle eſt donc l'origine de vos myſtères, » & tel eſt l'objet de vos arrière-Loges ! Vous » venez de ces prétendus Sages & de ces Phi- » loſophes, qui réduits aux lumières de la rai- » ſon ne connurent du Dieu de la nature que » ce que la raiſon avoit pu leur en dire ; vous » êtes les enfans du Déiſte ou bien du Pan- » théiſte ; & pleins de la doctrine de vos Peres, » vous ne cherchez qu'à la perpétuer ! Vous » ne voyez comme eux que ſuperſtition & pré- » jugé dans tout ce que le reſte des hommes » croit avoir puiſé dans les lumières de la Ré- » vélation ! Toute religion qui ajoute au culte » du Théiſte, qui déteſte celui du Panthéiſte, » en un mot tout le Chriſtianiſme & ſes myſ- » tères ne ſont donc pour vous qu'un objet de » mépris & de haine ! Vous déteſtez tout ce » que déteſtoient les Sophiſtes du Paganiſme, » les Sophiſtes initiés aux myſtères des Prêtres » des Idoles ; mais ces Sophiſtes, ces Prêtres » déteſtèrent le Chriſtianiſme & s'en montrè- » rent les plus grands ennemis. D'après tous » vos aveux que pouvons-nous donc voir dans » vos myſtères, ſi ce n'eſt la même haine, le » même vœu d'anéantir toute autre religion que » le prétendu Déiſme des anciens.

» Vous êtes, dites-vous auſſi, ce que furent » ces Juifs, & ce que ſont encore ceux de

» Juifs qui s'en tiennent à l'unité de Dieu » pour toute religion ; (si cependant il fut ja- » mais de Juif qui ne crût pas aux Prophètes » & à *l'Emmanuel*, au Dieu libérateur) vous » avez donc auſſi pour tout Chrétien les ſenti- » mens des Juifs eux-mêmes. Vous n'inſiſtez » comme eux ſur *Jéhovah*, que pour maudire » le Chriſt & ſes myſtères. » (*)

Plus on lit les Maçons dont j'ai cité les œuvres, plus on voit la juſtice de ces reproches. Pour les uns, la matière eſt éternelle; pour les autres, la Trinité des Chrétiens n'eſt qu'une altération du ſyſtême de Platon; d'autres encore ſuivent toutes les folies des Martiniſtes, de l'ancien Ducliſme. (*Voyez ſur-tout Lettre aux illuſtres inconnus ou bien aux vrais Franc Maçons, année 1782.*) Rien n'eſt donc plus viſible; tous ces

(*) Pour cette Juiverie des Maçons ou pour cette Franc-Maçonnerie des Juifs, voyez ſur-tout le traité d'un très-ſavant & très-zélé Maçon, dédié *à ceux qui entendent; denen die es verſtehen.* Il n'eſt pas de mine qu'il ne fouille dans l'antiquité, pour démontrer l'identité des anciens myſtères d'Eleuſis, de ceux des Juifs, des Druides, des Egyptiens, & des myſtères maçonniques. On peut en effet croire qu'il y a eu des Juifs mêlés dans la Franc-Maçonnerie, quand on réfléchit à cette prétendue hiſtoire du nom de *Jéhovah* perdu par l'aſſaſſinat d'Adoniram. « Elle eſt tirée de la paraphraſe Chaldaïque, & empruntée » d'un conte que les Rabbins ont tiſſu pour enlever à

ſavans Maçons ſe diſant deſcendus, ou des Prêtres d'Égypte, ou de ceux de la Grèce, ou des Druides, ne cherchent qu'à établir chacun ce qui leur ſemble la religion de la nature. Cette religion ne varie pas moins chez eux que chez les anciens & les nouveaux Sophiſtes. Ils ne s'accordent tous qu'à détruire la foi dans l'eſprit des adeptes, par des ſyſtêmes inconciliables avec le Chriſtianiſme. S'ils ne ſe livrent pas comme Voltaire, Diderot ou Raynal, aux injures & aux déclamations, c'eſt qu'il falloit ſe réſerver le ſoin de tirer les conſéquences. Les exprimer trop nettement, c'eût été divulguer les myſtères ; mais il faut être plus que borné pour ne pas les ſentir. Comment ſe les cacher encore auprès de ceux qui nous donnent la Maçonnerie pour l'œuvre des Templiers, ou bien

» Jeſus-Chriſt ſa Divinité & ſa Puiſſance. Ils ont imaginé » qu'un jour étant entré dans le Temple de Jéruſalem » il avoit vu le Saint des Saints, où le Grand-Prêtre » avoit ſeul la permiſſion d'entrer ; qu'il y avoit trouvé » le nom de *Jéhovah* ; — qu'il l'avoit emporté — & que » c'étoit par la vertu de ce nom ineffable qu'il avoit opéré » ſes miracles. » (*Voyez le Voile levé*) Toute cette fable eſt évidemment dirigée contre le dogme des Chrétiens ſur la Divinité de Jeſus-Chriſt. L'importance que mettent les Maçons à retrouver ce même nom de *Jéhovah*, la manière ſur-tout dont leurs myſtères ſe terminent dans le grade de Roſe-Croix, ont abſolument le même objet.

de ces sectaires qui troublèrent toute l'Europe sous le nom d'Albigeois ? Ces deux dernières sources ont entr'elles plus de rapport qu'on ne pense. Examinons-les séparément, & voyons ce que l'on peut attendre d'une société qui se donne de pareils ancêtres.

Conséquences & opinions des F. M. attribuant leur origine aux Templiers.

D'abord quant aux Templiers, supposons que cet ordre fameux fût réellement innocent de tous les crimes qui entraînèrent sa destruction ; quel peut être l'objet soit religieux, soit politique de la Maçonnerie en perpétuant ses mystères sous le nom ou les emblêmes de cet ordre ? Les Templiers avoient-ils rapporté en Europe une religion ou bien une morale inconnue ? Est-ce là ce que vous avez hérité d'eux ? En ce cas, votre religion, votre morale n'est donc pas celle du Christianisme. N'est-ce pas autre chose que leur fraternité, leur bienfaisance qui fait l'objet de vos secrets ? Mais de bonne foi, les Templiers avoient-ils ajouté à ces vertus évangéliques ? Est-ce la religion de *Jéhovah*, ou l'unité de Dieu compatible avec tous les mysteres du Christianisme ? Pourquoi donc tout Chrétien non maçonnisé n'est-il pour vous qu'un profane ?

Il ne seroit plus temps de répondre à ces reproches, que la Religion s'alarme vainement, que son objet fut toujours étranger aux Loges

Maçonniques. Et ce nom & ce culte de *Jéhovah* que les profonds Maçons conviennent tous avoir reçu des Chevaliers du Temple, soit que ces Chevaliers en fussent les auteurs, soit qu'ils l'eussent reçu par tradition des antiques mystères du Paganisme & de ses Sages; ce nom, dis-je, & ce culte ne sont pas étrangers au Christianisme; tout Chrétien a donc droit de vous dire: Vous le cacheriez moins, vous seriez moins ardens à le venger, s'il n'étoit autre chose que le culte de l'univers chrétien.

Et si la Politique partage les alarmes de la Religion, quel sera encore le subterfuge des adeptes qui jurent de venger la liberté, l'égalité & tous les droits de leur association outragée par la destruction des Templiers? C'est en vain qu'on allégue l'innocence, ou réelle ou prétendue de ces trop fameux Chevaliers. Le vœu de la vengeance qui a pu se perpétuer depuis près de cinq siècles, ne tombe pas sans doute sur la personne de Philippe le Bel, de Clément V, sur celle des autres Rois & des autres Pontifes, qui au commencement du XIV^e^ siècle, contribuèrent tous à l'abolition de cet Ordre? Ce vœu de la vengeance n'a point d'objet, ou bien il tombe sur les héritiers mêmes & sur les successeurs de ces Rois & de ces Pontifes. Ce même vœu encore ne sera pas sans doute

inſpiré aujourd'hui par les liens du ſang ou par quelque intérêt dérivant de la perſonne même des Templiers ? Le ſerment de la vengeance eſt donc ici d'un tout autre intérêt. Il s'eſt perpétué comme ſon objet même, c'eſt-à-dire comme l'école même, les principes & les myſtères que l'on nous dit paſſés des Templiers aux Maçons. Mais alors, qu'eſt-ce donc que ces hommes & ces principes que l'on ne peut venger que par la mort des Rois & des Pontifes ? Et qu'eſt-ce que ces Loges, où depuis quatre cent quatre-vingts ans ce vœu & ce ſerment ſe perpétuent ?

On le voit ; il n'eſt pas beſoin d'examiner ici ſi Molay & ſon ordre furent ou innocens ou coupables, ſi les Templiers ſont ou ne ſont pas les pères des Maçons ; il ſuffit de ce qui eſt inconteſtable, il ſuffit que les Maçons ſe les donnent pour ancêtres. Dès-lors le ſerment ſeul de les venger, & toute allégorie cachée ſous ce ſerment, ne montrent plus qu'une aſſociation toujours menaçante & toujours conſpirante contre les chefs de la Religion & les chefs des Empires.

On pourra demander cependant quelle lumière nous fourniroit l'hiſtoire ſur ces rapports devenus ſi intimes entre les myſtères de la Franc-Maçonnerie & l'ordre des Templiers. Cette queſtion exige des recherches ; je ne refuſe point le réſultat de celles que j'ai faites.

L'ordre des Chevaliers du Temple établi par Hugues de Paganis, & confirmé en 1146 par Eugène III, eut d'abord pour objet tout ce que la charité chrétienne pouvoit inſpirer de zèle en faveur des Chrétiens que la dévotion appeloit en ce temps à viſiter la Terre Sainte. Simples Hoſpitaliers d'abord, ces Chevaliers ſuivant les mœurs du ſiècle ſe rendirent bientôt célèbres par leurs exploits contre les Sarraſins. Leur première réputation fut due aux grands ſervices que l'on devoit attendre tout-à-la-fois de leur courage & de leur piété. Ce témoignage eſt généralement celui qu'il faut leur rendre avec toute l'hiſtoire, en diſtinguant les premiers & les derniers temps de leur exiſtence. L'Ordre ſe propagea, il acquit en Europe des richeſſes immenſes; alors ils oublièrent leur qualité de Religieux : l'éclat des armes leur reſta, ils n'en firent plus le même uſage. Ce n'eſt pas une obſervation à négliger, que bien des années avant leur deſtruction l'hiſtoire leur reprochoit déjà, non pas un ſimple relâchement de leur vertu première, mais tout ce qui annonce les forfaits qui les firent proſcrire. Alors même qu'ils étoient dans toute leur puiſſance & qu'il ne pouvoit y avoir que du courage à parler de leurs vices, Matthieu Paris les accuſoit d'avoir converti en ténèbres la lumière de leurs prédé-

Cauſes & aveux des Templiers.

ceſſeurs ; d'avoir abandonné leur première vocation pour les projets de l'ambition & les plaiſirs de la débauche ; de ſe montrer uſurpateurs injuſtes & tyranniques. Alors déjà ils étoient accuſés de ces intelligences avec les Infidelles, qui faiſoient avorter les projets des Princes Chrétiens ; d'avoir plus ſpécialement porté la trahiſon juſqu'à communiquer tout le plan de Frédéric II au Soudan de Babylone, qui déteſtant la perfidie des Templiers, en avertit lui-même l'Empereur. (*Voyez Matth. Paris, an. 1229.*) Ce témoignage que l'hiſtorien pourroit renforcer de bien d'autres, ſert au moins à rendre moins étonnante la cataſtrophe par laquelle périt cet Ordre ſi fameux. (*Voyez Abb. Uſp. in Chronic. an. 1227 ; Sanut. lib. 3, par. 12, c. 17, &c. ; apud Dupuy, Traité ſur la condamn. des Templiers.*)

Sous Philippe le Bel, deux hommes enfermés pour leurs crimes annoncent qu'ils ont des ſecrets importans à dévoiler ſur les Templiers. Je ne compte pour rien cette délation ; la bouche dont elle part la rend ſuſpecte. Elle ſuffit cependant à Philippe pour lui faire réſoudre l'abolition de cet Ordre. Il fait en un ſeul jour arrêter tous les Templiers de ſon Royaume ; cette démarche encore peut être précipitée ; mais l'examen, les interrogations légales ſe ſuccèdent ;

c'eſt ſur ces preuves ſeules, ſur les aveux, ſur les procès-verbaux, c'eſt ſur les pièces authentiques que l'hiſtorien doit appuyer ſon jugement. Si ces aveux ſont libres, s'ils ſont multipliés, s'ils ſont d'accord non-ſeulement ſous un même Tribunal, mais dans les diverſes Provinces & les divers Empires, quelque énormes que ſoient les crimes avoués, il faudra bien les croire ou démentir les monumens les plus ſûrs de l'hiſtoire, les actes les plus juridiques des Tribunaux. Ces actes juridiques ont échappé au temps, leur importance les a fait conſerver en très-grand nombre; que l'hiſtorien conſulte le recueil qu'en a fait M. Dupuy, bibliothécaire du Roi; je ne connois point d'autre moyen d'aſſeoir ici ſon jugement, de diſſiper les préjugés.

On a dit que Philippe le Bel & Clément V avoient concerté entre eux cette deſtruction des Templiers. Cette prétention diſparoît par les lettres de ce Roi & par celles du Pape. Clément V ne peut croire d'abord aux accuſations; lors même qu'il devient impoſſible de réſiſter aux preuves que Philippe lui offre, il ſe trouve ſi peu d'intelligence avec ce Prince, que chaque démarche de l'un & de l'autre, dans cette grande affaire, occaſionne des plaintes, des conteſtations perpétuelles ſur les droits du Souverain & ſur ceux de l'Égliſe.

On a dit que ce Roi n'avoit cherché qu'à s'emparer des richeſſes immenſes des Templiers; & dès l'inſtant qu'il commence à les pourſuivre, il renonce ſolennellement à s'emparer de ces richeſſes; & dans toute la Chrétienté, pas un ſeul Prince ne tint plus exactement ſa parole; pas une ſeule terre des Templiers n'eſt annexée à ſon domaine : c'eſt là le témoignage le plus conſtant que lui rende l'hiſtoire. (*Voy. Layette III, n.° 13; Rubeus, Hiſt. Raven. Bzovius, an. 1308; Mariana, Hiſt. Hiſp. &c.*)

On parle de l'eſprit de vengeance qui domina ce Prince, & dans tout le cours de ce long procès il ne ſe trouve pas une ſeule offenſe particulière que ce Prince eût à venger ſur les Templiers; dans leur défenſe, pas un mot qui ſuppoſe dans lui, ou l'offenſe ou le déſir de la venger; & juſqu'à ce moment l'amitié elle-même avoit uni leur Grand-Maître à Philippe le Bel, qui l'avoit fait parrain d'un de ſes enfans.

Enfin on veut ſur-tout que la violence, les tortures aient arraché les aveux des Templiers; & dans la multitude des procès-verbaux, plus de deux cents aveux ſont déſignés comme faits librement & ſans le moindre uſage des ſupplices. La queſtion n'eſt mentionnée que pour un ſeul; & ſi elle lui arrache des aveux, ce ſont abſo-

lument les mêmes que douze Chevaliers ſes confrères avoient fait librement. (*Layette, n.° 20; interrogatoire fait à Caen.*) Nombre de ces aveux ſe font dans des Conciles, où les Évêques commencent par décider que les Templiers ne ſeront point appliqués à la torture, & que *ceux qui auroient confeſſé crainte des tourmens*, ſeront regardés comme *innocens*. (Voy. Concile de Ravenne; *Rubeus, Hiſt. Raven. lib. 6.*) Le pape Clément V d'ailleurs, loin de favoriſer les deſſeins de Philippe le Bel contre les Chevaliers du Temple, déclare d'abord nulles les pourſuites de ce Prince. Il ſuſpend les Évêques, Archevêques, Prélats, Inquiſiteurs de France. Le Roi l'accuſe en vain de favoriſer les crimes des Templiers; Clément ne ſe rend qu'après avoir interrogé lui-même à Poitiers, & fait interroger ſoixante & douze Chevaliers en ſa préſence & celle des Évêques, Cardinaux & Légats. Il les interroge, non comme un juge qui cherche des coupables, mais comme un homme intéreſſé à les trouver innocens, pour ſe juſtifier du reproche de les avoir favoriſés. Il entend de leur bouche les mêmes aveux répétés, confirmés *librement, ſans contrainte*. Il veut que pluſieurs jours ſe paſſent, & que de nouveau lecture ſoit faite de leurs dépoſitions, pour voir s'ils perſévèrent librement dans leurs déclarations.

Ils les confirment tous encore : *Qui perſeverantes in illis, eas expreſsè & ſponte prout recitatæ fuerant, approbárunt.* Il veut de plus interroger lui-même le Grand-Maître, les principaux Supérieurs, *Præceptores Majores*, de diverſes provinces de France, de Normandie, du Poitou, des pays tranſmarins. Il envoie les perſonnes les plus vénérables interroger ceux des Supérieurs que l'âge ou les infirmités empêchent de ſe rendre auprès de lui. Il veut qu'on leur liſe les dépoſitions faites par leurs confrères, afin qu'on ſache s'ils en reconnoiſſent la vérité. Il ne veut ſur-tout d'autre ſerment que celui de répondre librement & ſans crainte, ſpontanément & ſans coaction. Et le Grand-Maître & ces Supérieurs de diverſes Provinces dépoſent & confeſſent encore tous les mêmes choſes, les répètent encore, & pluſieurs jours après ils approuvent la rédaction de leurs aveux faite par les Notaires publics. (*) Il ne lui faut rien moins que ces

(*) *Qui Magiſter & Præceptores Franciæ, Terræ ultramarinæ, Normandiæ, Aquitaniæ ac Pictaviæ, coram ipſis tribus Cardinalibus præſentibus, quatuor Tabellionibus publicis & multis aliis bonis viris, ad ſancta Dei Evangelia ab eis corporaliter tacta, præſtito juramento quod ſuper præmiſſis omnibus, meram & plenam dicerent veritatem, coram ipſis, ſingulariter, liberè ac ſponte, abſque coactione qualibet & timore, depoſuerunt & confeſſi fuerunt.* (Epiſt. Clementis V, Regibus Galliæ, Angliæ, Siciliæ, &c.)

précautions pour reconnoître enfin qu'il s'eſt trompé ; c'eſt alors ſeulement qu'il révoque ſes menaces & la ſuſpenſe des Évêques François, & qu'il permet qu'on ſuive en France, pour le jugement des Templiers, les diſpoſitions de Philippe le Bel.

Laiſſons donc de côté tous ces prétextes, & tenons-nous en aux aveux que la force de la vérité pouvoit ſeule arracher aux coupables.

Réſultat des aveux faits par les Templiers.

Le réſultat de ces aveux étoit que lors de leur réception, les Chevaliers du Temple renioient Jeſus-Chriſt, fouloient aux pieds ſa croix, la couvroient de crachats ; que le Vendredi-Saint étoit pour eux un jour ſpécialement conſacré à ces outrages ; qu'ils ſubſtituoient au Chriſtianiſme l'adoration d'une tête monſtrueuſe ; qu'ils promettoient de ſe livrer les uns aux autres pour les jouiſſances les plus oppoſées à la nature ; qu'ils jetoient aux flammes les enfans nés d'un Templier ; qu'ils s'engageoient par ſerment à ſuivre ſans exception les ordres du Grand-Maître ; à n'épargner ni ſacré ni profane, à tout regarder comme licite pour le bien de l'Ordre ; & ſur-tout à ne jamais violer les horribles ſecrets de leurs myſtères nocturnes, ſous peine des plus terribles châtimens. (*Voyez les pièces juſtificatives rapportées par Dupuy, l'extrait des Regiſtres.*)

En faisant ces aveux, plusieurs ajoutent qu'ils ont été contraints à ces horreurs par la violence, la prison & les plus cruels traitemens; qu'ils auroient bien voulu imiter le grand nombre de ceux que ces horreurs avoient engagés à passer dans d'autres Ordres religieux; qu'ils n'avoient pas osé, à cause de la puissance & des vengeances qu'ils avoient à craindre; qu'ils ont confessé secrétement leurs crimes & en ont demandé l'absolution. Dans cette déclaration publique, ils témoignent par leurs larmes le plus ardent désir d'être réconciliés à l'Église.

Liberté de ces aveux.

Clément V ne pouvant se refuser à tant de preuves, conçoit enfin d'où proviennent les plaintes sur les fréquentes trahisons dont les Princes Chrétiens ont été la victime dans leur guerre contre les Sarrasins. Il consent que le jugement des Templiers se poursuive. Cent quarante de ces Chevaliers sont alors entendus dans Paris.

Tous font encore les mêmes aveux à l'exception de trois, qui disent n'avoir point connoissance des crimes qu'on impute à leur Ordre. Le Pape ne croit plus devoir s'en tenir à cette information faite par des Religieux & des Gentilshommes François. Il en demande une nouvelle; elle a lieu en Poitou devant les Car-

dinaux & autres qu'il a nommés lui-même. Avec la même liberté, toujours mêmes aveux; le Grand-Maître & les chefs, en préſence du Pape, les renouvellent pour la troiſième fois. Molay demande même qu'on entende un des Frères Servans qu'il a auprès de lui, & ce Frère Servant confirme encore tous ces aveux. Pendant pluſieurs années les informations continuent, ſe renouvellent à Paris, en Champagne, en Normandie, en Quercy, en Languedoc, en Provence. En France ſeulement, il en réſulte plus de deux cents aveux de la même nature. Ils ne varient pas en Angleterre, au Synode de Londres, où deux mois conſacrés aux mêmes informations conſtatent les mêmes confeſſions, les mêmes infamies. C'eſt en conſéquence de ces aveux que l'Ordre des Templiers eſt aboli dans ce Royaume, & que le Parlement diſpoſe enſuite de leurs biens. (*Valſingh. in Eduard II, & Ypodigm Neuſtr. apud Dupuy.*) Mêmes informations encore & mêmes réſultats dans les Conciles tenus en Italie, à Ravenne, à Boulogne, à Piſe & à Florence, quoique dans ces Conciles tout annonce des Prélats très-empreſſés d'abſoudre ceux des Templiers qui réuſſiſſent à ſe juſtifier.

Quand on a révoqué en doute les crimes de cet Ordre, il me ſemble que l'on n'a point aſſez

pesé la multitude de ces aveux & la diversité des nations qui les jugèrent. Ce seroit déjà un fait bien étrange dans l'histoire, que deux cents de ces Chevaliers entendus en France & se donnant eux-mêmes pour coupables des plus grandes horreurs; ce seroit un forfait plus étrange encore, plus flétrissant pour la nature humaine, que tant d'Évêques, tant de Gentilshommes, tant de Magistrats & tant de Souverains, (car dans ce jugement des Templiers ce sont toutes ces classes qui concourent aux informations); ce seroit, dis-je, un forfait supérieur à toutes les infamies des Templiers, que tant d'hommes des conditions les plus respectables dans la société & chez tant de nations, eussent pu nous donner pour des aveux faits librement, des aveux arrachés par la violence; ou même que ces nations diverses se fussent accordées à employer la violence pour de pareils aveux. Mais, pour l'honneur même de l'humanité, ce n'est point ainsi que les Templiers furent examinés en France par les Évêques, les Baillis-Commissaires du Roi; ce n'est point ainsi non plus qu'ils le furent par les Cardinaux & autres Commissaires du Pape Clément V, ou par lui-même: ce n'est point ainsi qu'ils furent jugés dans les Conciles des autres nations. Jamais encore il n'avoit été plaidé de cause plus importante; par tout ce qui

qui nous reſte de piéces authentiques ſur ce fameux procès, il eſt impoſſible de ne pas convenir des précautions priſes pour ne pas confondre l'innocent & le coupable.

Et qu'on n'objecte pas ici l'abolition d'une ſociété célèbre dans un bien autre genre. Les Jéſuites ont été abolis, ils n'ont pas été jugés; pas un ſeul n'a été entendu dans leur cauſe : il n'exiſte pas un ſeul aveu contre leur Ordre de la part de ſes membres. Je les condamnerois comme les Templiers, s'ils avoient fourni contre eux les mêmes preuves.

Suppoſez d'ailleurs les Templiers innocens des crimes qu'on leur impute, quelle vertu & quelle force d'ame verrons-nous dans un Ordre aſſez foible, aſſez vil pour mentir à ce point contre lui-même ? Et quelle gloire y aura-t-il pour les Franc-Maçons de ſe donner des pères qui, s'ils n'étoient les plus monſtrueux des coupables, ſeroient au moins les plus lâches des hommes ?

Le vulgaire pourra ſe laiſſer prendre aux proteſtations tardives de Guy & de Molay. Le vulgaire ne diſtingue jamais de l'obſtination du déſeſpoir, la fermeté & la conſtance de la vertu. Il ne ſait pas qu'un faux honneur a ſes martyrs comme la vérité. Pendant trois ans Molay a perſévéré dans ſes aveux; trois fois

au moins il les a renouvelés ; lorſqu'enfin il s'aviſe pour la première fois de revenir contre ſes déclarations, dans ſes diſcours, ſes geſtes & ſa voix, tout annonce un eſprit égaré par la honte, bien plus que converti par le repentir ; troublé par le remords de ſon parjure actuel, bien plus que fatigué par le reproche de ſes anciens aveux. Au lieu de montrer l'homme qui rétracte le menſonge, tout indique l'homme qui va mentir, & l'homme qui n'eſt pas même encore fixé ſur le menſonge qu'il voudroit oppoſer à ſes premiers témoignages, & qui commence même par mentir à l'évidence. Il ſe plaint hautement qu'on le juge pour les crimes d'un Ordre qu'il avoit abandonné, dont il n'étoit plus membre ; & il en a été juſqu'à la fin Grand-Maître, Supérieur général. Sa défenſe en ce jour ne fait voir qu'un accuſé réduit à la démence, *fatuus & non benè compos mentis.* (C'eſt l'expreſſion des juges dans leur procès-verbal.) S'il reparoît encore, c'eſt pour offrir, avec toutes les expreſſions de la fureur, un *gage de bataille* à quiconque dira qu'il a jamais fait le moindre aveu contre ſon Ordre ; & lors de ſa dernière réclamation, il meurt en proteſtant que ce qu'*il avoit dit contre ſon Ordre* eſt faux ; que s'il a mérité la mort, c'eſt *pour avoir dit faux* contre ſon Ordre, en préſence du Pape & du

Roi. Au milieu de ce délire, de ces contradictions, quel Hiſtorien reconnoîtra les proteſtations de l'innocence? Bien moins encore ajouterons-nous foi à cette fable de Molay appelant & Philippe le Bel, & le Pape Clément V à comparoître au jugement de Dieu dans l'eſpace d'un an & jour, & du Roi & du Pape mourant préciſément la même année; car l'hiſtoire varie également & ſur le jour & ſur l'année où Molay ſubit ſon jugement. (*)

(*) Suivant les uns, ce fut en 1311, ſuivant d'autres en 1312, ſelon d'autres enfin en 1313. La première opinion me paroît démontrée, en ce que l'exécution du Grand Maître eut certainement lieu pendant que les Commiſſaires envoyés par Clément V étoient encore à Paris, & qu'ils n'y furent que depuis le mois d'Août 1309 juſqu'en Mai 1311. Pour rapporter la mort de Molay & de Guy à l'année 1313, on citeroit en vain une proteſtation de l'Abbé de Saint-Germain, contre l'exécution de deux Templiers ſur un terrain dont il étoit Haut Juſticier; car la réponſe à cette proteſtation eſt du mois de Mars 1313, & Clément V ne mourut que le 20 Avril 1314; ainſi la citation à l'*an & jour* ſeroit encore en défaut.

Bocace que l'on cite ſouvent ſur la mort de Molay, eût-il fait mention de cette circonſtance. Quand on ſe prévaut des grands éloges que cet Auteur donne à la conſtance du Grand Maître & des autres Templiers exécutés dans le même temps, on ne fait pas aſſez attention qu'il commence par convenir que les Templiers

Il eſt une dernière reſſource en faveur de cet Ordre. C'eſt la nature même, & l'infamie des crimes dont les Templiers s'accuſent, que l'on a cru pouvoir tourner en preuve de leur innocence. Mais certes, plus ces crimes ſont infames, plus il faut que cet Ordre le fût devenu, pour

---

étoient étrangement déchus de leurs premières vertus, à cauſe de leurs immenſes richeſſes; qu'ils étoient ambitieux, voluptueux, efféminés; qu'au lieu de faire la guerre eux-mêmes pour la défenſe des Chrétiens, ſuivant leur obligation, ils ſe déchargeoient de ce devoir ſur des hommes gagés ou des valets; que leurs vertus étoient dégénérées en vices & en crimes, au temps de Jacques Molay. Ce que Bocace ajoute enſuite ſur la mort du Grand Maître & des autres, ce qui excite ſon enthouſiaſme ſur leur conſtance, eſt uniquement fondé ſur ce qu'il dit avoir appris de ſon père qui étoit marchand, qui ſe trouvoit alors à Paris, & que l'on voit très-bien n'avoir ſur cet objet que les idées du vulgaire. J'en reviens donc toujours là. Examinons les piéces authentiques ou les procès-verbaux. Quand on peut les avoir & quand il en exiſte encore en ſi grand nombre, c'eſt le plus ſûr moyen d'aſſeoir ſon jugement. Cette marche, la ſeule ſatisfaiſante, eſt celle du Traité de M. Dupuy ſur la condamnation des Templiers. Cet ouvrage eſt écrit avec la plus grande naïveté. L'Auteur eût pu tirer un plus grand parti de ſes preuves; mais au moins fournit-il abondamment des piéces authentiques, abondamment d'extraits de procès-verbaux, pour qu'on puiſſe aſſeoir ſon jugement.

avoir tant de membres assez lâches pour s'en accuser faussement les uns les autres. Tous ces crimes d'ailleurs, quelque infames qu'ils soient, quelque incroyables qu'ils paroissent, ne font que déceler l'affreuse secte qui les rendit communs à ses adeptes, & dont tout nous démontre que les Templiers eux-mêmes avoient reçu leurs affreux mystères. Cette haine du Christ, cette exécrable corruption, & jusqu'à l'atroce infanticide, tout cela se retrouve, tout cela étoit même dans les principes de ce mélange informe de Bégards, de Cathares & d'une foule d'autres sectaires, reflués d'Orient en Occident dès le commencement du onzième siècle.

Je voudrois dire ici qu'au moins n'y avoit-il qu'un bien petit nombre de Templiers qui se fussent laissé entraîner dans toutes ces abominations; j'en vois à Paris même quelques-uns déclarés innocens. Il s'en trouve en Italie un bien plus grand nombre d'absous. Aucun de ceux qui furent jugés par les Conciles de Mayence & de Salamanque ne fut condamné. On peut en conclure que dans les neuf mille Maisons que possédoit cet Ordre des Templiers, il en étoit plusieurs où ces infamies n'avoient point pénétré; qu'il étoit même quelques-unes de leurs Provinces à excepter absolument de la contagion; mais les condamnations, les aveux juridiques, la manière

devenue presque commune d'initier les Chevaliers, le secret observé dans leur réception, dont ni Princes, ni Rois, ni homme quelconque n'avoit pu obtenir d'être témoin depuis un demi-siècle, ne permettent guères de révoquer en doute ce que nous lisons dans les articles envoyés pour l'instruction des Juges; c'est-à-dire que les deux tiers de l'Ordre au moins avoient connoissance de ces abominations & avoient négligé d'y apporter remède: *Quod omnes, vel quasi duæ partes Ordinis, scientes dictos errores, corrigere neglexerint.*

Cela ne veut pas dire sans doute, que les deux tiers des Chevaliers se fussent également livrés à ces horreurs; il est constant, au contraire, que plusieurs les détestoient aussitôt qu'ils en étoient instruits; que d'autres ne s'y abandonnoient, lors même de leur initiation, qu'après de terribles menaces ou de très-mauvais traitemens; mais cela veut dire au moins que la grande partie des Chevaliers étoit coupables, les uns par corruption, les autres par foiblesse ou par connivence; & dès-lors l'extinction absolue de l'ordre se trouvoit nécessaire.

Une réflexion qu'on n'a pas assez faite & qui me paroît d'un très-grand poids, c'est que plus de trente à quarante mille Chevaliers survécurent à leur condamnation, à la mort de Philippe le

Bel & à celle de Clément V. La plus grande partie de ces Chevaliers ne furent condamnés qu'à des pénitences canoniques, à des jours de jeûne, à des prières, à quelque temps de prison. La plupart vécurent dans un temps & dans différ ces parties du monde, où ils n'avoient plus rien à craindre de ceux dont on veut faire leurs persécuteurs & leurs tyrans. La conscience, l'honneur & bien d'autres motifs, auroient dû engager à des rétractations ceux qui avoient fait des aveux juridiques si atroces contre leur ordre, ceux que l'on suppose ne les avoir faits que par crainte, par séduction; cependant de ces milliers de Chevaliers entendus dans tant de Royaumes différens, & qui presque par-tout avoient fait les mêmes aveux, il ne s'en trouve pas un seul qui les rétracte, ou qui laisse au moins une rétractation à rendre publique après sa mort. Quels hommes étoient-ce donc que ces Chevaliers? Si leurs aveux sont vrais, l'Ordre étoit monstrueux par les crimes qu'ils lui imputent; si leurs aveux sont faux, ils sont encore de monstrueux calomniateurs. Ils le sont, je le veux, par lâcheté, sous Philippe le Bel; mais ils le sont gratuitement tout le reste de leur vie.

Ce sont là cependant les hommes dont les Franc-Maçons se glorifient de descendre! —Oui, ils en descendent; oui, leurs prétentions ici

ne ſont plus chimériques. Ils y renonceroient, nous les preſſerions nous-mêmes de reconnoître leurs ancêtres, non pas dans chacun de ces Chevaliers, mais dans ceux des Chevaliers que leur corruption antique, & leur obſtination & la haine du Trône & de l'Autel, ajoutée au vœu de la vengeance, doit rendre plus terribles aux Rois & aux Pontifes.

S'il falloit à préſent tracer la génération des Franc-Maçons par les Templiers, nous n'aurions pas ſans doute l'aſſurance de ceux qui ont cru voir le Grand-Maître Molay, dans ſa priſon même de la Baſtille, créant les quatre *Loges Mères*, Naples pour l'Orient, Edimbourg pour l'Occident, Stockolm pour le Nord, Paris pour le Midi (*). Mais, en ſuivant les archives des

(*) C'eſt là ce que l'on trouve dans un Almanach imprimé à Paris, ſous le titre d'*Étrennes intéreſſantes* pour les années 1796 & 1797. Je ne ſais d'où l'Auteur a tiré cette anecdote, ni d'où il ſait que le Duc de Sudermanie, en ſa qualité de Grand-Maître de la Loge Mère du Nord, a trempé dans l'aſſaſſinat du Roi ſon frère, par Ankeſtrom; mais quoique cet Auteur paroiſſe aſſez inſtruit ſur la Maçonnerie, il ſe montre ſi ignorant ſur d'autres objets qu'il n'y a pas moyen de s'appuyer ſur une pareille autorité. Il fait entr'autres les Jéſuites Franc-Maçons; il dit que les Jéſuites empoiſonnèrent *l'Empereur Henri VII*, & cet Empereur étoit mort plus de deux cents ans avant qu'il n'exiſtât un Jéſuite dans le monde. Cette fable des

Maçons mêmes, & tous les rapports de leur Ordre avec celui des Chevaliers du Temple, nous avons un vrai droit de leur dire — oui, toute votre École & toutes vos Loges ſont venues des Templiers. Après l'extinction de leur Ordre, un certain nombre de Chevaliers coupables, échappés à la proſcription, ſe réuniſſent pour la conſervation de leurs affreux myſtères. A tout le code de leur impiété ils ajoutent le vœu de ſe venger des Rois & des Pontifes qui ont détruit leur Ordre, & de toute la Religion qui anathématiſe leurs dogmes. Ils ſe font des adeptes qui tranſmettent de génération en génération les mêmes myſtères d'iniquité, les mêmes ſermens, la même haine & du Dieu des Chrétiens, & des Rois & des Prêtres. Ces myſtères arrivent juſqu'à vous, & vous en perpétuez l'impiété, les vœux & les ſermens : voilà votre origine. L'intervalle des temps, les mœurs de chaque ſiècle ont bien pu varier une partie de vos ſymboles & de vos affreux ſyſtêmes; l'eſſence en eſt reſtée; les vœux & les ſermens, la haine, les complots ſont les mêmes. Vous ne le diriez pas, tout a trahi vos pères, tout trahit les enfans.

Jéſuites Franc-Maçons eſt un artifice dont nous verrons les Illuminés ſe reconnoître eux-mêmes les auteurs, & qu'ils n'imaginèrent que pour donner le change ſur leur ſecte & leur conſpiration.

Rapprochons en effet les dogmes, le langage, les ſymboles; combien d'objets vont ſe montrer communs !

Dans les myſtères des Templiers l'initiant commençoit par oppoſer au Dieu qui meurt pour le ſalut des hommes, le Dieu qui ne meurt pas. Jurez, diſoit l'initiant au récipiendaire, jurez que vous croyez *en Dieu Créateur, qui n'eſt mort & ne mourra point.* A ce ſerment ſuccédoit le blaſphême contre le Dieu du Chriſtianiſme. Le nouvel adepte étoit inſtruit à dire que le Chriſt ne fut qu'un faux Prophète, juſtement condamné à la mort pour expier ſes propres crimes, non ceux du genre humain : *Receptores dicebant illis quos recipiebant, Chriſtum non eſſe verum Deum, & ipſum fuiſſe falſum Prophetam; non fuiſſe paſſum pro redemptione humani generis, ſed pro ſceleribus ſuis.* (Second article des aveux, Voy. Dupuy, p. 38.) Qui pourroit méconnoître à ce ſymbole, le Maçonnique Jéhovah & l'atroce interprétation du Roſe-Croix ſur l'inſcription *Jéſus de Nazareth, Roi des Juifs.*

Le Dieu des Templiers *qui ne meurt pas*, étoit repréſenté par une tête d'homme devant laquelle ils ſe proſternoient comme devant leur véritable Idole. Cette tête ſe retrouve dans les Loges de Hongrie, où la Franc-Maçonnerie s'eſt conſervée avec le plus grand nombre de ſes premières

ſuperſtitions. *Voyez le rapport de Kleiſer à l'Empereur Joſeph II.* (*)

Cette même tête ſe retrouve encore dans le *miroir magique* des Maçons de la Cabale. Ils l'appellent l'Être par excellence, ils la révèrent ſous le nom de *Sum* qui ſignifie *Je ſuis*. Elle déſigne encore leur grand *Jéhovah*, la ſource de tout être. Elle eſt encore un des veſtiges qui aident l'Hiſtorien à remonter juſqu'aux Templiers.

Ces mêmes Chevaliers, en haine du Chriſt, célébroient les myſtères de leur *Jéhovah* plus ſpécialement le jour même du Vendredi-Saint: *præcipuè in die Veneris-Sancti*. La même haine aſſemble encore les arrière-Maçons *Roſe-Croix* au même jour, ſuivant leurs ſtatuts, pour en faire auſſi plus ſpécialement le jour de leurs blaſphêmes contre le Dieu du Chriſtianiſme.

(*) Je n'ai point vu ce livre de Kleiſer, que Joſeph II avoit chargé de ſe faire recevoir, pour ſavoir enfin à quoi s'en tenir ſur les Maçons & les Illuminés. L'Empereur fit lui-même imprimer le rapport de Kleiſer; les Maçons & les Illuminés abſorbèrent tellement l'édition qu'à peine échappa-t-il quelques exemplaires. Je connois cependant un Seigneur qui l'a lu, qui en a même fait des extraits. C'eſt de là que j'ai ſu cette circonſtance ſur la conſervation de cette tête dans les Loges de Hongrie. Il paroît que les Templiers y voyoient, les uns la tête du premier auteur de leur ſecte, & les autres l'image du Dieu qu'ils adoroient.

La liberté, l'égalité se cachoient chez les Templiers sous le nom de Fraternité. *Qu'il est bon, qu'il est doux de vivre en Frères!* étoit le cantique favori de leurs mystères; il est encore celui de nos Maçons, & le masque de toutes leurs erreurs politiques.

Le plus terrible des sermens soumettoit à toute la vengeance des Frères, & à la mort même, celui des Templiers qui auroit révélé les mystères de l'Ordre : *Injungebant eis per sacramentum, ne prædicta revelarent sub pœnâ mortis.* Même serment chez nos Franc-Maçons, & mêmes menaces pour celui qui le violeroit.

Mêmes précautions encore pour empêcher les profanes d'être témoins de ces mystères. Les Templiers commençoient par faire sortir de leurs maisons quiconque n'étoit pas initié. Ils mettoient à chaque porte des Frères armés, pour écarter les curieux; ils plaçoient des sentinelles sur le toit même de leur maison, toujours appelée Temple. (*Id.*) De là encore chez nos Maçons cet adepte appelé *frère Terrible*, toujours armé d'un glaive, pour veiller à l'entrée des Loges & pour en repousser les profanes. De là même cette expression si commune aux Franc-Maçons : *le Temple est couvert*, pour dire : les sentinelles sont placées, nul profane ne peut entrer par le toit même, & nous pouvons agir

en liberté. De là cette autre expreſſion *il pleut*, c'eſt-à-dire le Temple n'eſt pas couvert, la Loge n'eſt pas gardée, & nous pouvons être vus ou entendus.

Ainſi tout juſqu'à leurs ſymboles, (*) juſques à leur langage, juſqu'à ces noms de *Grand-Maître*, de *Chevalier*, de *Temple*, juſques à ces colonnes *Jakin* & *Booz*, qui décoroient le Temple de Jéruſalem, dont la garde eſt ſuppoſée avoir été commiſe aux Templiers; tout dans nos Franc-Maçons, trahit les enfans des Chevaliers proſcrits. Mais quelle preuve encore ne trouverions-nous pas dans ces terribles épreuves, par leſquelles nos arrière-Maçons ſont préparés

(*) Il eſt ſans doute une foule d'autres ſymboles qui ne viennent pas des Templiers, telle que l'étoile flamboyante, la lune, le ſoleil, les étoiles. Les ſavans Maçons, dans leur journal ſecret de Vienne, attribuent ceux-ci au fondateur des Roſe-Croix, appelé Frère de *Roſe-Croix*. Celui-ci eſt un moine du treizième ſiècle, qui avoit apporté d'Égypte ſes myſtères & ſa magie. Il mourut après avoir initié quelques diſciples, qui firent long-temps bande à part, & enfin ſe joignirent aux Franc-Maçons, dont ils ſont aujourd'hui un des arrière-grades. Ou pour mieux dire, il ne reſte aujourd'hui à cet arrière-grade que le nom & les études magiques des anciens Roſe-Croix, avec leurs étoiles & leurs autres ſymboles tirés du firmament. Tout le reſte s'eſt confondu avec les myſtères & les complots maçonniques.

à frapper d'un poignard le prétendu aſſaſſin de leur Grand-Maître ? Aſſaſſin qu'ils voient tous, comme les Templiers, dans la perſonne de Philippe le Bel, qu'ils prétendent enſuite retrouver dans chaque Roi. Ainſi avec tous les myſtères du blaſphème contre le Dieu du Chriſtianiſme, ſe ſont perpétués les myſtères de la vengeance, de la haine & des complots contre les Rois. Les Maçons ont raiſon de ne voir que leurs pères dans les Templiers proſcrits. Les mêmes projets, les mêmes moyens, les mêmes horreurs ne pouvoient pas ſe tranſmettre plus fidellement des pères aux enfans.

Terminons ce chapitre par des obſervations qui ne laiſſent plus de ſubterfuge, même à ceux qui pourroient encore nourrir des doutes ſur les horreurs qui firent proſcrire les Templiers. Suppoſons tout cet Ordre pleinement innocent de toute impiété, de tout principe redoutable aux Puiſſances; ce n'eſt pas comme exempts de ces crimes qu'ils ſont reconnus par la ſecte pour pères des Maçons. Les profonds adeptes ne ſe diſent les enfans des Templiers que parce qu'ils croient très-fermement ces Chevaliers coupables de la même impiété & des mêmes complots dont ils le ſont eux-mêmes. C'eſt à ces crimes ſeuls, c'eſt à ces conjurations qu'ils reconnoiſſent leurs Maîtres; c'eſt uniquement

comme impies, comme conſpirateurs qu'ils les invoquent.

A quel titre en effet les Condorcet & les Syeyes, à quel titre Fauchet ou Mirabeau, Guillotin ou Lalande, Bonneville ou Volney, & tant d'autres connus tout-à-la-fois & comme grands adeptes de la Franc-Maçonnerie, & comme les héros ou de l'impiété ou de la rebellion révolutionnaire; à quel titre des hommes de cette eſpèce peuvent-ils revendiquer pour leurs ancêtres les Chevaliers du Temple, ſi ce n'eſt parce qu'ils croient au moins avoir hérité d'eux tous les principes de cette liberté, de cette égalité, qui ne ſont pas autre choſe que la haine du Trône & de l'Autel? Lorſque ce Condorcet uniſſant les travaux de trente ans, altérant tous les faits de l'hiſtoire, combinant toutes les ruſes du ſophiſme, s'efforce d'exciter notre reconnoiſſance pour *ces ſociétés ſecrètes deſtinées à perpétuer ſourdement & ſans danger parmi quelques adeptes* ce qu'il appelle *un petit nombre de vérités ſimples, comme de ſûrs préſervatifs contre des préjugés dominateurs*; lorſqu'il ne voit dans la Révolution Françoiſe que le triomphe ſi long-temps préparé, ſi long-temps attendu par ces *ſociétés ſecrètes*; lorſqu'il promet de nous apprendre un jour *s'il ne faut pas placer au nombre de ces ſociétés* ce même Ordre des Templiers dont la

destruction n'eſt pour lui que l'effet de la *barbarie & de la baſſeſſe ;* (Eſquiſſe des progrès, &c. époque 7) ſous quel jour ces Chevaliers du Temple peuvent-ils donc lui inſpirer un ſi vif intérêt ? Pour lui, les ſociétés ſecrètes qui méritent notre reconnoiſſance ſont celles de ces prétendus Sages « indignés de voir les peuples » opprimés juſques dans le ſanctuaire de leur » conſcience par *des Rois, eſclaves ſuperſtitieux* » *ou politiques du Sacerdoce.* Ces ſociétés ſont » celles de ces hommes prétendus *généreux*, qui » oſent examiner les fondemens de la puiſſance » ou de l'autorité, qui révèlent au peuple cette » grande vérité, que *leur liberté eſt un bien* » *inaliénable ; qu'il n'y a point de preſcription* » *en faveur de la tyrannie, point de convention* » *qui puiſſe irrévocablement lier une nation à une* » *famille ; que les Magiſtrats, quels que ſoient* » *leurs titres, leurs fonctions, leur puiſſance,* » *ſont les officiers du peuple, ne ſont pas ſes* » *maîtres ; qu'il conſerve le pouvoir de leur retirer* » *leur autorité émanée de lui ſeul, ſoit quand ils* » *en ont abuſé, ſoit même quand il ceſſe de croire* » *utile à ſes intérêts de la leur conſerver ; qu'enfin* » *il a le droit de les punir comme de les révoquer.* » (Id. époque 8.)

C'eſt de tous ces principes de la Révolution Françoiſe, que Condorcet veut reçonnoître au moins

moins le germe dans les *ſociétés ſecrètes*, qu'il nous donne comme les bienfaitrices des Nations, & comme préparant les triomphes des peuples ſur l'Autel & ſur le Trône. Tout ce qu'il fait & tout ce qu'il promet de faire, pour voir s'il ne trouvera pas chez les Templiers une de ces ſociétés ſecrètes, n'eſt donc dû qu'à l'eſpoir de nous montrer un jour chez eux les principes, les vœux & les moyens, qui à la longue amènent les révolutions. Tout ce zèle de Condorcet pour la ſociété ſecrète des Templiers, n'eſt donc que dans l'eſpoir de retrouver chez eux toute la haine qu'il a lui-même dans le cœur contre les Prêtres & les Rois.

Le ſecret qu'il n'a dit qu'à demi, d'autres adeptes l'ont trahi avec moins de réſerve; il leur eſt échappé au milieu de leurs déclamations. Dans les tranſports de leurs fureurs, & comme s'ils étoient encore dans l'antre des épreuves régicides, ils ont publiquement invoqué les *poignards* & appelé les Frères; ils ſe ſont écriés : « Franchiſſez tout-à-coup les ſiècles, & » amenez les nations aux perſécutions de *Phi-* » *lippe le Bel* — *Vous qui êtes ou n'êtes pas* » *Templiers* — aidez un peuple libre à ſe bâtir » en trois jours, & pour toujours, le Temple » de la Vérité — *Périſſent les tyrans!* & que la

» terre en soit purgée ! » (*Voyez Bonneville, Esprit des Religions, pag. 156, 157, 175, &c.*)

Voilà donc ce que c'est pour les profonds adeptes, que ces noms mystérieux de Philippe le Bel & des Templiers. Le premier, au moment des révolutions, leur rappelle les Rois à immoler; & le second, les hommes unis par le serment de purger la terre de ses Rois. C'est là ce qu'ils appellent rendre les *peuples libres* & leur bâtir le *Temple* de la Vérité ! Long-temps j'avois eu peur d'exagérer la corruption & les projets de ces fameux proscrits; mais quels crimes leur prêtera l'histoire, qui ne soient tous compris dans cette invocation des adeptes au moment de la Révolution? C'est lorsqu'ils s'enhardissent, s'animent aux forfaits qui renversent & l'Autel & le Trône; c'est alors que les plus furieux des adeptes Maçons & Jacobins se rappellent le nom, l'honneur des Templiers à soutenir, & leurs vœux, leurs sermens à remplir. Les Templiers furent donc ce que sont aujourd'hui nos Maçons Jacobins; leurs mystères ne furent donc que ceux des Jacobins. Ce n'est plus à nous qu'il faut répondre pour repousser l'accusation, c'est aux profonds adeptes de la Maçonnerie & du Jacobinisme; c'est aux enfans eux-mêmes qu'il faut prouver qu'ils outragent leurs pères. On le démontreroit, il n'en reste-

roit pas moins conſtant que les myſtères des arrière-Loges ſont tous dans cette haine des Autels & des Trônes, & tous dans ces ſermens de la rebellion & de l'impiété, dans leſquels les adeptes ne voient que l'héritage des Templiers. Il n'en ſeroit pas moins conſtant que ce vœu du profond Jacobiniſme, ce ſerment d'écraſer & l'Autel & le Trône, ſont le dernier myſtère des arrière-Maçons; qu'ils ne ſe ſont donné les Templiers pour pères ou pour inſtituteurs, que parce qu'ils ont vu ou voulu voir dans les anciens myſtères de ces fameux proſcrits, tous les principes, tous les vœux & tous les ſermens de la Révolution.

CHAPITRE XIII.

Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai fondateur de l'Ordre ; véritable & première origine de leurs myſtères & de tous leurs ſyſtêmes.

LES ſavans adeptes de la Maçonnerie ne ſe ſont point trompé, en comptant les Templiers au nombre de leurs ancêtres. Nous avons vu combien cette opinion devenoit conſtante par les rapports de leurs myſtères avec ceux de ces Chevaliers, mais il reſtoit encore à expliquer d'où les Templiers eux-mêmes avoient reçu le ſyſtême de leur impiété. Cette obſervation n'a point échappé à ceux des Frères, qui n'admiroient rien tant dans leurs myſtères que cette impiété. Ils ont donc fait encore de nouvelles recherches pour ſavoir ſi, avant les Templiers eux-mêmes, il n'exiſtoit point en Europe quelques-unes de ces *ſociétés ſecrètes*, dans leſquelles ils puſſent reconnoître leurs ancêtres. Écoutons de nouveau le plus fameux des adeptes, le ſophiſte Condorcet ; le réſultat de ſes recherches n'eſt encore qu'annoncé ; la mort a prévenu le développement de ſes idées, dans le grand

ouvrage qu'il méditoit ſur les progrès de *l'eſprit humain*, & dont ſes admirateurs n'ont publié que le plan général, ſous le titre d'*Eſquiſſe d'un tableau hiſtorique*; mais dans cette eſquiſſe même, nous en trouvons aſſez pour diſſiper un reſte de nuage, pour percer à travers le voile que la ſecte ne croyoit pas encore devoir abſolument lever. Je mettrai ſous les yeux du lecteur le texte de ce fameux adepte; quelques réflexions nous montreront bientôt le terme où il faut aboutir, pour trouver enfin la première origine des myſtères & de tous les ſyſtêmes Maçonniques, pour en découvrir le véritable eſprit dans toute ſon étendue.

« Dans le Midi de la France, dit l'adepte » Maçon & Philoſophe, des provinces entières » ſe réunirent pour adopter une doctrine plus » ſimple, un Chriſtianiſme plus épuré, où » l'homme ſoumis à la Divinité ſeule jugeroit, » d'après ſes propres lumières, de ce qu'elle a » daigné révéler dans les livres émanés d'elle.

» Des armées fanatiques, dirigées par des » chefs ambitieux, dévaſtèrent ces provinces. » Les bourreaux conduits par des Légats & » des Prêtres, immolèrent ceux que les ſoldats » avoient épargnés; on établit un tribunal de » Moines, chargés d'envoyer au bûcher quiconque » ſeroit ſoupçonné d'écouter encore ſa raiſon.

» Cependant ils ne purent empêcher cet eſ-
» prit de liberté & d'examen de faire ſouvent
» des progrès. Réprimé dans le pays où il oſoit
» ſe montrer, où plus d'une fois l'intolérante
» hypocriſie alluma des guerres ſanglantes, il
» ſe reproduiſoit, il ſe répandoit en ſecret dans
» une autre contrée. On le retrouve *à toutes*
» *les époques*, juſqu'au moment où, ſecondé par
» l'invention de l'Imprimerie, il fut aſſez puiſſant
» pour délivrer une partie de l'Europe du joug
» de la Cour de Rome.

» Déjà même il exiſtoit une claſſe d'hommes,
» qui ſupérieurs à toutes les ſuperſtitions, ſe
» contentoient de les mépriſer en ſecret, ou ſe
» permettoient tout au plus de répandre ſur
» elles en paſſant quelques traits d'un ridicule
» rendu plus piquant par un voile de reſpect
» dont ils avoient ſoin de le couvrir. »

En preuve de cet eſprit philoſophique, c'eſt-à-dire de cette impiété qui avoit dès-lors ſes proſélytes, Condorcet cite à cette époque l'empereur Frédéric II, ſon chancelier Pierre de Vignes, le livre intitulé *Des trois Impoſteurs*, *les Fabliaux*, *le Décameron* de Bocace; & c'eſt alors enfin qu'il ajoute ces paroles déjà citées dans le chapitre précédent, mais qu'il eſt eſſentiel de répéter ici : « Nous examinerons ſi dans
» un temps où le proſélytiſme philoſophique

» eût été dangereux, il ne ſe forma point de » *ſociétés ſecrètes deſtinées à perpétuer, à répandre* » *ſourdement & ſans danger parmi quelques adeptes* » *un petit nombre de vérités ſimples, comme de* » *ſûrs préſervatifs contre les préjugés dominateurs.*

» Nous chercherons ſi l'on ne doit pas mettre » au nombre de ces ſociétés cet Ordre célèbre » (celui des Templiers) contre lequel les Papes » & les Rois conſpirèrent avec tant de barbarie. » (*Eſquiſſe d'un tableau, &c. époque 7.*)

Je profite de cette indication de Condorcet; je ſais tout ce que furent les *hommes du Midi*, dans leſquels il promet de chercher l'origine de ces ſociétés ſecrètes. C'eſt toute cette horde des emans de Manès, à travers bien des ſiècles arrivée d'Orient en Occident, à l'époque de Frédéric ſecond répandue en France, en Allemagne, en Italie, en Eſpagne. C'eſt toute cette horde de ſectaires connus ſous les noms d'Albigeois, de Cathares, Patarins, Bulgares, & Begards; ſous les noms encore de Brabançons, de Navarrois, de Baſques, Cotereaux, Henriciens, Léoniſtes, Bulgares, & ſous cent autres dénominations qui nous rappellent toutes les plus terribles ennemis que les mœurs, & le Trône, & l'Autel euſſent eus en Europe juſqu'à leur époque. J'ai étudié leurs dogmes & leurs diverſes branches; j'y ai vu le monſtrueux en-

ſemble de tous les *Jéhovah* des Loges Maçonniques. Dans leur double principe, ſe retrouve le double Dieu des Maçons de la Cabale, des Maçons Martiniſtes. Dans la diverſité de leurs opinions, ſe trouve tout l'accord des Maçons Éclectiques contre le Dieu du Chriſtianiſme; dans leurs principes mêmes ſe trouve l'explication de leurs plus infames myſtères & de ceux des Templiers. Ils font créer la chair par le Démon, pour avoir droit de la proſtituer. Tout ſe lie des Cathares aux Albigeois, aux Chevaliers du Temple, & de ceux-ci aux Maçons Jacobins; tout indique un père commun. Il ſe montre bien plus ſpécialement encore dans cette égalité & cette liberté déſorganiſatrices, qui ne connoiſſent d'obéiſſance due ni *aux puiſſances ſpirituelles*, *ni aux puiſſances temporelles*; elles furent le caractère diſtinctif des Albigeois; elles les déſignoit au Magiſtrat public, comme ſoumis aux lois portées contre la ſecte. Continuons à les ſuivre.

Dans leur temps de triomphe, & quand la multitude de ces Sectaires leur permettoit de recourir aux armes, c'étoit encore toute la rage & toute la fureur des Jacobins Maçons contre le nom chrétien. Avant même que les Princes & l'Égliſe ne ſe fuſſent unis pour repouſſer ces ennemis, déjà ils exerçoient les cruautés & la

férocité des Robeſpierre. Ils alloient abattant, comme les Jacobins, *les égliſes & les maiſons religieuſes, maſſacrant impitoyablement les veuves & les pupilles, les vieillards & les enfans, ne diſtinguant ni âge, ni ſexe, comme les ennemis jurés du Chriſtianiſme, détruiſant tout, ravageant tout, dans l'État & l'Égliſe.* (*)

(*) Tout ceci ſe trouveroit abondamment prouvé, ſi nous avions donné nos mémoires ſur le Jacobiniſme du moyen âge. En attendant, on peut conſulter ſur les opinions de ces Sectaires tout ce qui reſte des Auteurs contemporains ou qui les ont ſuivi de près; tels que *Glaber*, témoin de leur première apparition à Orléans, en 1017; *Reinier* enſuite, qui fut un de leurs adeptes pendant dix-ſept ans; *Philichdorf*, *Ebrard* & *Hermangard* qui vécurent avec eux. On peut voir auſſi *St. Antonin*, *Fleuri*, *Colliers* & *Baronius*. Mais il faudroit ſur-tout étudier les Conciles qui condamnèrent la ſecte, combiner les décrets avec l'hiſtoire, & alors tomberoient bien des préjugés contre les moyens pris par l'État & l'Égliſe, pour écraſer enfin des ſectaires, vrais Jacobins qui ne tendoient auſſi à rien moins qu'à la deſtruction abſolue de toute ſociété civile, de tout Chriſtianiſme. Comment douter, par exemple, de leur égalité & de leur liberté déſorganiſatrices de tout Empire, quand on ſait que la preuve déſignée aux Juges pour l'application des décrets portés contre ces ſectaires, conſiſte à voir ſi l'accuſé eſt un de ceux qui ſoutiennent qu'il ne faut obéir ni à la puiſſance ſpirituelle ni à la puiſſance civile; que perſonne n'a droit de punir aucun

Quand la force publique avoit enfin triomphé de ces féroces Sectaires, alors ils rentroient dans leurs antres ou leurs Loges, & ils se ré-

---

crime. Eh bien! c'eſt là préciſément la doctrine déſignée par le Concile de Taragone, pour ſavoir ſi les fameux décrets des 3 & 4 Conciles de Latran ſont applicables à l'accuſé : *Qui dicunt poteſtatibus eccleſiaſticis vel ſecularibus non eſſe obediendum, & pœnam corporalem non eſſe infligendam in aliquo caſu, & ſimilia.* (Conc. Tarag. an 1242.) Comment prétendre encore, que les fureurs de ces ſectaires ne furent qu'une repréſaille de la Croiſade publiée contre eux, quand on voit le premier décret de cette Croiſade porté préciſément pour délivrer l'Europe des atrocités qu'ils exerçoient déjà dans le Toulouſain, ſous le nom de Cotereaux; dans la Biſcaye, ſous le nom de Baſques, & dans tous les pays déſignés ſous ces différens noms de *Brabantionibus & Aragoneſibus, Navariis, Baſcolis, Coterellis & Triaverdinis, qui tantam in Chriſtianos immanitatem exercent, ut nec eccleſiis nec Monaſteriis deferant, non viduis, non pupillis, non ſenibus & pueris, nec cuiſ bet parcant ætati aut ſexui; ſed more Paganorum omnia perdant & vaſtent, &c.* (Conc. Lateran. 1179.) Voilà pourtant le premier motif & le premier décret de cette Croiſade. Qu'ont fait de plus Robeſpierre & les autres Jacobins pour la mériter?

Il eſt inconcevable combien on s'eſt trompé ſur ce décret, & ſur celui qui fut encore rendu pour le même objet dans le quatrième Concile Écuménique de Latran, année 1215. On a voulu y voir l'Égliſe dépoſant les Souverains, abſolvant les ſujets du ſerment de fidélité, uſurpant tous les droits de la puiſſance temporelle, tout

duiſoient aux ſociétés ſecrètes. Alors ils avoient auſſi leurs ſermens & leur doctrine occulte, leurs ſignes & leurs grades comme les arrière-

---

ceux de la ſociété civile. On a cru voir tout cela dans ces mêmes décrets, ſans leſquels les Jacobins d'alors auroient fait ce qu'ils ont fait aujourd'hui des Souverains & de toute la ſociété. Si j'avois eu le temps de rédiger mes recherches ſur cet objet, l'Égliſe & ſes Conciles s'y trouveroient abondamment vengés de cette calomnie. J'eſpère y ſuppléer au moins un jour par une diſſertation ſpéciale; & l'on verra alors combien étrangement on s'eſt trompé ſur ces décrets, faute de connoître l'hiſtoire des temps où ils furent rendus, & des hommes contre qui ils le furent — Qu'on ſuppoſe aujourd'hui Philippe d'Orléans, en vertu du ſerment ordinaire ſous le régime de Féodalité, ſommant ſes vaſſaux de le ſuivre, de s'unir à lui & à ſes Jacobins, dans la guerre qu'ils font contre le Roi, contre les lois, pour la deſtruction de toute ſociété, de toute Religion; eſt-il bien un ſeul homme ſenſé qui crût ces vaſſaux, en vertu de leur ſerment, obligés de porter les armes pour Philippe, & de ſeconder ſa conſpiration anti-ſociale? N'eſt-il pas évident, au contraire, qu'il n'eſt point de ſerment qui puiſſe lier des vaſſaux à ſoutenir une pareille guerre; qu'il n'eſt point de ſerment dont on ne ſoit abſous, quand il ne peut être rempli qu'en renverſant le trône du Souverain, l'empire des lois & la baſe de toute ſociété civile: que dans un pareil cas c'eſt la cauſe du Souverain, des Lois, de la ſociété, qu'il faut défendre, malgré tous les ſermens? Eh bien! je me charge de démontrer que les fameux décrets des Conciles de Latran contre les Albigeois, ne ſont pas autre choſe que cette déciſion;

Maçons ont leurs parfaits maîtres. Ils ne disoient aussi alors aux apprentis que la moitié de leur secret. (†)

Nous pouvons désormais dispenser Condorcet de ses recherches sur les sociétés secrètes de ces

---

que bien loin d'attaquer les Souverains, ils furent précisément rendus pour les maintenir; eux, leur autorité, celle des lois & toute la société civile; que sans ces décrets c'en étoit fait dès-lors des Souverains & de tout l'empire des lois.

J'aurai bien des erreurs à réfuter dans cette dissertation; il en est une entre autres que je n'oublierai pas. Je sais qu'il est des hommes assez prévenus en faveur des Albigeois & des Vaudois, pour en faire les ancêtres de l'Eglise Anglicane & lui donner des preuves de son antiquité. Telle est entre autres la prétention de l'Editeur Anglois de la traduction de l'Histoire Ecclésiastique par Mosheim. (*Voyez ses notes sur l'article Vaudois & Albigeois.*) Quoique la cause de l'Eglise Anglicane ne soit pas la mienne, je ferai mieux pour elle que tous ces mal-adroits; je la vengerai de la honte d'une pareille origine. Je prouverai qu'au lieu d'appartenir aux Vaudois, elle condamna hautement, soit avant, soit après Henri VIII, leurs principes désorganisateurs; & qu'il n'y eut jamais entre elle & les Albigeois le moindre rapport. Il n'est donné qu'aux Jacobins & aux sociétés secrètes de Condorcet d'avoir des ancêtres de cette espèce & de s'en glorifier.

(†) *Est valdè notandum quod ipse Johannes & complices sui non audent revelare prædictos errores credentibus suis, ne ipsi discedant ab eis — Sic tenebant Albanenses, excepti*

fameux Sectaires. Ce n'eſt pas là le grand myſtère à dévoiler dans leur hiſtoire ; nous ſavons qu'ils avoient leur ſerment, leurs ſignes, leur langage, leur fraternité, leur propagande même, & ſur-tout ces ſecrets qu'il n'étoit *pas permis au père même de dévoiler à ſes enfans, aux enfans de dévoiler au père ; ces ſecrets dont la ſœur ne devoit point parler au frère, ni le frère à la ſœur.* (Pilichd. Cont. Wald. C. 13.)

Ce qu'il y a ici d'intéreſſant, c'eſt le rapport que Condorcet déſigne entre les myſtères de ces fameux Sectaires, & ceux des Templiers, & ceux des ſociétés ſecrètes de nos jours. Nous ſavons ce que furent ces Sectaires du Midi, nous connoiſſons leur père ; s'il doit être celui des Franc-Maçons, la généalogie n'eſt pas honorable pour les adeptes. Elle nous montre tous les myſtères Maçonniques remontant, il eſt vrai, à une antiquité de ſeize ſiècles ; mais ſi cette origine eſt vraie, à quelle ſource va-t-elle nous montrer celle des Franc-Maçons ? Toute l'hiſtoire a parlé clairement : le vrai père des Albigeois, des Cathares & Bégards, Bulgares,

ſimplicioribus quibus ſingula non revelabantur. (Reinier, *de Catharis Lugduni & Albanenſ.*) Voilà préciſément les ſecrets des premières & arrière-Loges Maçonniques, des ſimples dupes & des adeptes conſommés.

Cotereaux & Patarins, de toutes ces ſectes du Midi déſignées par Condorcet, c'eſt l'eſclave vendu à la veuve de Scythien ; c'eſt l'eſclave *Curbique*, plus généralement connu ſous le nom de *Manès*. Ce n'eſt pas notre faute, c'eſt à Condorcet même que les adeptes doivent s'en prendre, s'il faut pour retrouver le père des Loges Maçonniques & de tous leurs myſtères, remonter tout de même au berceau de cet eſclave. Il nous en a coûté de dévoiler l'humiliante origine, mais Condorcet nous la montre de loin. Il a vu cet eſclave indigné des liens qui garrottèrent ſon enfance, cherchant à ſe venger ſur la ſociété même de la baſſeſſe de ſon premier état. Il l'a entendu prêchant la liberté, parce qu'il étoit né dans l'eſclavage ; prêchant l'égalité, parce qu'il étoit né au dernier rang de l'eſpèce humaine. Il n'a pas oſé dire : Le premier Jacobin Franc-Maçon fut un eſclave ; mais il nous a montré les enfans de Curbique dans les Sectaires du Midi, dans les Templiers ; il a montré les Frères héritiers de ces Sectaires & des Templiers, dans les adeptes Franc-Maçons ; c'étoit en dire aſſez pour ne leur donner à tous qu'un même père.

Gardons-nous cependant d'affirmer ſur cette ſimple preuve. Si les myſtères de la Maçonnerie remontent à Manès, s'il en eſt le vrai père,

s'il eſt le fondateur des Loges, c'eſt d'abord à ſes dogmes, c'eſt enſuite à la reſſemblance, à la conformité des ſecrets, des ſymboles, qu'il faut le reconnoître. Que le lecteur ſe prête donc ici à nos rapprochemens; la vérité qui en réſultera n'eſt pas indifférente pour l'hiſtoire; elle eſt ſur-tout d'un bien grand intérêt pour les chefs des Empires.

1.° Quant aux dogmes d'abord, juſques à la naiſſance des Maçons Éclectiques, c'eſt-à-dire juſques à ce moment où les impies du ſiècle ont apporté dans les myſtères des Loges tous ceux de leur Déiſme & de leur Athéiſme, on ne trouvera point dans le vrai code Maçonnique d'autre Dieu ou d'autre *Jéhovah* que celui de Manès, ou l'Être univerſel diviſé en Dieu bon, en Dieu mauvais. C'eſt celui du Maçon Cabaliſte, des anciens Roſe-Croix; c'eſt celui du Maçon Martiniſte, qui ſemble n'avoir fait que copier Manès & les adeptes Albigeois. S'il eſt ici quelque choſe d'étonnant, c'eſt que dans un ſiècle où les Dieux de la ſuperſtition devoient faire place à tous les Dieux des Sophiſtes modernes, celui de Manès ſe ſoit encore ſoutenu dans tant de branches Maçonniques.

2.° De tout temps les folies de la cabale, de la magie fondées ſur la diſtinction de ce double Dieu, ſont venues ſe mêler aux Loges Maçon-

niques ; Manès faiſoit auſſi des Magiciens de ſes élus. *Magorum quoque dogmata Manes novit, & in ipſis volutatur.* (Centur. Magd. ex Auguſt.)

3.° C'eſt ſur-tout de Manès que provient cette fraternité religieuſe, qui pour les arrière-adeptes n'eſt que l'indifférence de toutes les religions. Cet Héréſiarque vouloit avoir pour lui les hommes de toutes les ſectes ; il leur prêchoit à toutes qu'elles arrivoient toutes au même objet ; il promettoit de les accueillir toutes avec la même affection. (*Voy. Baronius, in Manet.*)

4.° Mais dans ce code de Manès, ce qu'il importe ſur-tout de rapprocher du code des arrière-Maçons, ce ſont les principes de toute égalité, de toute liberté déſorganiſatrices. Pour empêcher qu'il n'y eût des Princes & des Rois, des ſupérieurs & des inférieurs, l'Héréſiarque diſoit à ſes adeptes : Que toute loi, toute magiſtrature, eſt l'ouvrage du mauvais principe : *Magiſtratus civiles & politias damnabant, ut quæ à Deo malo conditæ & conſtituæ ſunt.* (Voyez Centur. Magdeb. t. 2 in Manet.)

5.° Pour empêcher qu'il n'y eût des pauvres & des riches, il diſoit que tout appartient à tous, que perſonne n'a droit de s'approprier un champ, une maiſon : *Nec domos, nec agros, nec*

nec pecuniam ullam poſſidendam. (Ibid. ex Epiph. & Auguſt.)

Cette doctrine devoit ſouffrir des modifications dans les Loges, comme chez les diſciples de Manès. Sa marche conduiſoit à l'abolition des lois & de tout Chriſtianiſme, à l'égalité & à la liberté, par les voies de la ſuperſtition & du fanatiſme; nos Sophiſtes modernes devoient donner à ſes ſyſtêmes une nouvelle tournure, celle de leur impiété. L'Autel & le Trône devoient en être également victimes; l'égalité, la liberté contre les Rois & contre Dieu, pour les Sophiſtes tout comme pour Manès, ſont toujours le dernier terme des myſtères.

6.° Mêmes rapports encore dans les gradations des adeptes, avant que d'arriver aux profonds ſecrets. Les noms ont changé, mais Manès avoit ſes *croyans*, ſes *élus*, auxquels vinrent bientôt ſe joindre les *parfaits*. Ces derniers étoient les impeccables, c'eſt-à-dire les abſolument libres, parce qu'il n'y avoit pour eux aucune loi dont la violation pût les rendre coupables. (*Hieron. præm. dial. cont. Pelag.*) Ces trois grades répondent à ceux d'Apprenti, de Compagnon & de Maître parfait. Celui *d'Élu* a conſervé ſon nom dans la Maçonnerie, mais il eſt devenu le quatrième.

7.° Tout comme les Maçons encore, le plus inviolable ſerment lioit les enfans de Manès au ſecret de leur grade. Depuis neuf ans dans celui des *Croyans*, St. Auguſtin n'étoit pas arrivé au ſecret des *Élus*. *Jura, perjura, ſecretum prodere noli.* Jure, parjure-toi, mais garde ton ſecret; c'étoit là leur deviſe. (*Aug. de Mani.*)

8.° Même nombre encore, & preſque identité de ſignes. Les Maçons en ont trois qu'ils appellent *le Signe*, *l'Attouchement* & *la Parole*; les Manichéens en avoient trois auſſi, celui de la parole, celui de l'attouchement & celui du ſein: *Signa oris, manuum & ſinus.* (Centur. Magd. ex Aug.) Celui du ſein étoit d'une indécence qui l'a fait ſupprimer; on le retrouve encore chez les Templiers. Les deux autres ſont reſtés dans les Loges.

Tout Maçon qui veut ſavoir ſi vous *avez vu la lumière*, commence par vous tendre la main, pour voir ſi vous le toucherez en adepte. C'étoit préciſément au même ſigne que les Manichéens ſe reconnoiſſoient en s'abordant, & ſe félicitoient d'avoir vu la lumière: *Manichæorum alter alteri obviam factus, dexteras dant ſibi ipſis ſigni cauſâ, velut à tenebris ſervati.* (Ibid. ex Epiph.)

9.° Si nous pénétrons à préſent dans l'intérieur des Loges Maçonniques, nous y verrons par-

tout les images du ſoleil, de la lune, des étoiles. Tout cela n'eſt encore que les ſymboles de Manès & de ſon Dieu bon, qu'il faiſoit venir du ſoleil, & de ſes Eſprits qu'il diſtribuoit dans les étoiles. Si celui qui demande à être initié n'entre encore aujourd'hui dans les Loges qu'avec un bandeau ſur les yeux, c'eſt qu'il eſt encore ſous l'empire des ténèbres dont Manès fait ſortir ſon Dieu mauvais.

10.° Je ne ſais s'il eſt encore des adeptes Franc-Maçons aſſez inſtruits ſur leur généalogie, pour ſavoir la véritable origine de leurs décorations, & de la fable ſur laquelle eſt fondée toute l'explication des arrière-grades. Mais c'eſt ici plus ſpécialement que tout montre les enfans de Manès. Dans le grade de Maître, tout appelle le deuil & la triſteſſe; la Loge eſt tendue en noir; au milieu eſt un catafalque porté ſur cinq gradins, recouvert d'un drap mortuaire tout autour, les adeptes dans un ſilence profond, & déplorant la mort d'un homme dont les cendres ſont cenſées repoſer dans ce cercueil. L'hiſtoire de cet homme eſt d'abord celle d'Adoniram, elle devient enſuite celle de Molay dont il faut venger la mort par celle des tyrans. L'allégorie eſt menaçante pour les Rois, mais elle eſt trop ancienne pour ne pas remonter plus haut que le Grand-Maître des Templiers.

Toute cette décoration se retrouve dans les anciens mystères des enfans de Manès ; cette même cérémonie est précisément celle qu'ils appeloient *Bema*. Ils s'assembloient aussi autour d'un catafalque élevé sur le même nombre de gradins, & couvert de décorations proportionnées à la cérémonie. Ils rendoient alors de grands honneurs à celui qui reposoit sous ce catafalque. Mais ces honneurs étoient tous adressés à Manès ; c'étoit sa mort qu'ils célébroient. Ils consacroient à cette fête précisément le temps où les Chrétiens célèbrent la mort & la résurrection de Jesus-Christ. (*)

C'est un reproche qui leur fut souvent fait par les Chrétiens ; & aujourd'hui c'est encore celui que je vois faire aux Maçons *Rose-Croix*, sur l'usage où ils sont de renouveler leurs funèbres cérémonies précisément au même temps. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.* (†)

(*) *Plerumque Pascha nullum celebrant — sed Pascha suum, id est diem quo Manichæus occisus, quinque gradibus instructo tribunali, & pretiosis linteis adornato, ac in promtu posito, & objecto adorantibus, magnis honoribus prosequuntur.* (Aug. contra epist. Manich.)

(†) Je crains d'avoir dit quelque part que la principale fête des Rose-Croix étoit le Vendredi-Saint ; ce seroit une erreur ; suivant leurs statuts c'est le Jeudi-Saint qu'ils doivent s'assembler, précisément encore pour opposer, comme enfans de Manès, la Pâque Maçonnique à celle des Chrétiens.

11.° Dans les jeux Maçonniques, les mots myſtérieux renfermant tout le ſens de cette cérémonie, ſont *Mac Benac.* L'explication littérale de ces mots, ſuivant les Maçons, eſt celle-ci : *la chair quitte les os.* Cette explication reſte elle-même un myſtère, que le ſupplice de Manès explique très-naturellement. Cet Héréſiarque avoit promis de guérir par ſes prodiges l'enfant du Roi de Perſe, pourvu qu'on écartât tout médecin. Le jeune Prince mourut, Manès fuit; mais il fut enfin découvert & ramené au Roi, qui le fit écorcher tout vif avec des pointes de roſeaux. (*Epiph. Baronius, Fleury, &c.*) Voilà aſſurément l'explication la plus claire du *Mac Benac, la chair quitte les os;* il fut écorché vif (*).

12.° Il n'eſt pas juſques à la circonſtance de ces roſeaux qui ne vienne à l'appui de nos rapprochemens. On s'étonne de voir les Roſe-

(*) Si l'on diſoit que dans ce grade tout paroît fondé ſur Adoniram & le Temple de Salomon, je répondrois, oui, quant aux mots; mais quant aux choſes, il n'y a rien dans l'hiſtoire de Salomon & du Temple ſur cette mort d'Adoniram. Tout eſt allégorique; l'allégorie s'applique uniquement à Manès. Le *Mac Benac* eſt inapplicable aux Chevaliers du Temple. Toute la cérémonie ſe retrouve d'ailleurs bien long-temps avant eux; ils ont pu changer la fable conformément à leur profeſſion; ils ont laiſſé les choſes, & le mot eſſentiel, le *Mac Benac* qui rapporte tout à Manès.

Croix commencer leurs cérémonies par s'asseoir tristement en silence & par terre, se lever ensuite & marcher en portant de longs roseaux. (*Voyez M. le Franc, grade de Rose-Croix.*) Tout cela s'explique encore, quand on sait que c'est précisément dans cette posture que se tenoient les Manichéens, affectant de s'asseoir ou même de se coucher sur des nattes faites de *roseaux*, pour avoir toujours présente à l'esprit la manière dont leur maître étoit mort. (*Cent. Magd. Baron. &c.*) Cet usage les fit nommer *Matarii*.

La véritable histoire des Manichéens nous offriroit ici bien d'autres rapprochemens. Nous trouverions chez eux, par exemple, toute cette fraternité que les Maçons exaltent, & tout ce soin qu'ils ont de s'aider les uns les autres; fraternité louable assurément, si on ne pouvoit pas lui reprocher d'être exclusive. Les Maçons ont semblé mériter ce reproche; c'est encore un vrai reste des Manichéens. Très-empressés à secourir leurs adeptes, ils étoient d'une dureté extrême pour tout autre indigent : *Quin & homini mendico, nisi Manichæus sit, panem & aquam non porrigunt.* (Augustin. de morib. Manich. & contrà Faust.)

Nous pourrions observer encore chez les Manichéens & les Franc-Maçons, le même zèle pour la propagation de leurs mystères. Les

adeptes du jour ſe glorifient de voir leurs Loges répandues dans tout l'univers. Tel étoit auſſi l'eſprit propagateur de Manès & de ſes adeptes. Addas, Herman & Thomas allèrent par ſes ordres établir ſes myſtères, l'un en Judée, le ſecond en Égypte, le troiſième en Orient, tandis qu'il prêchoit lui-même en Perſe & en Méſopotamie. Il eut enſuite douze Apôtres, & même vingt-deux, ſuivant quelques Hiſtoriens. En très-peu de temps on vit ſes adeptes, comme aujourd'hui les Franc-Maçons, répandus ſur toute la terre. (*Cent. Magdeb. ex Epiph.*)

Je m'en tiens aux rapports les plus frappans. Ils nous montrent les arrière-grades de la Franc-Maçonnerie tous fondés ſur le *Bema* des enfans de Manès. C'étoit lui qu'il falloit venger des Rois qui l'avoient fait écorcher, de ces Rois d'ailleurs, ſuivant ſa doctrine, tous établis par *le mauvais Génie* ; la parole à retrouver étoit cette doctrine même à établir ſur les ruines du Chriſtianiſme. Les Templiers inſtruits par des adeptes répandus en Paleſtine & en Égypte, ſubſtituèrent à Manès leur Grand-Maître Molay, comme objet de leur vengeance ; l'eſprit des myſtères & de l'allégorie reſta le même. C'eſt toujours les Rois & le Chriſtianiſme à détruire, les Empires & les Autels à renverſer, pour rétablir *l'égalité* & *la liberté* du genre humain.

Ce réſultat n'eſt rien moins que flatteur pour les Franc-Maçons ; il leur montre pour père de leurs Loges & de tout leur code d'égalité, de liberté, un eſclave écorché vif pour ſes impoſtures. Quelque humiliante que ſoit cette origine, ce n'en eſt pas moins là qu'aboutit la ſeule marche à ſuivre pour retrouver la ſource de leurs myſtères. Leurs arrière-ſecrets ſont tous fondés ſur cet homme à venger, ſur cette parole ou doctrine à retrouver dans le troiſième grade ; tout ce troiſième grade n'eſt qu'une répétion ſenſible & évidente du *Bema* des élus de Manès ; le fameux *Mac Benac* ne s'explique évidemment que par le genre de ſupplice infligé à Manès ; tout remonte juſqu'à cet eſclave de *la veuve du Scythien ;* (*) on peut défier les Franc-Maçons de rien trouver de ſemblable au grade de *Mac Benac*, ni avant, ni après le *Bema* des Mani-

(*) Cette circonſtance n'expliqueroit-elle pas encore un uſage des Maçons ? Lorſqu'ils ſe trouvent dans quelque danger, & qu'ils eſpèrent pouvoir être entendus par quelques Frères ; pour s'en faire connoître & les appeler au ſecours, ils élèvent les mains ſur la tête, en criant : *A moi les enfans de la veuve.* Si nos Maçons l'ignorent aujourd'hui, les anciens adeptes le ſavoient, & toute l'hiſtoire le répète : Manès fut adopté par cette veuve du Scythien ; il fut l'héritier des richeſſes qu'elle avoit reçues de ſon mari ; *A moi les enfans de la veuve* déſigne donc encore bien naturellement les diſciples de Manès.

chéens, ſi ce n'eſt dans ce *Bema* lui-même; c'eſt donc juſque là qu'il faut remonter, & c'eſt là qu'il ſaut s'arrêter pour retrouver la ſource des myſtères Maçonniques.

Le ſilence des plus ſavans Maçons ſur cette origine prouve bien qu'elle eſt humiliante, mais il ne prouve pas abſolument qu'elle leur ſoit inconnue. Il eſt bien difficile au moins qu'ils aient ſi ſouvent commenté dans leurs myſtères de la Cabale le *Jéhovah* de Manès, diviſé comme le leur, en Dieu bon & mauvais, ſans connoître le grand auteur de ce ſyſtême ou celui dont le nom eſt reſté à la ſecte du double Dieu; ſans reconnoître ce Manès ſi fameux d'ailleurs, comme exercé lui-même dans tous les myſtères de la Cabale ou de la Magie & de l'Aſtrologie.

Il eſt bien difficile que le héros des Martiniſtes n'ait pas vu que ſon Apocalypſe étoit celle de ce même Héréſiarque. Il eſt bien difficile que Condorcet, cherchant l'origine des ſociétés ſecrètes, rapprochant de ſi près les Templiers & les Albigeois, ait ignoré ce que toute l'hiſtoire lui diſoit, que les Albigeois & toutes leurs diverſes branches (dont il faut pourtant diſtinguer les Vaudois) n'étoient réellement que des *Manichéens*; que d'ailleurs toutes les infamies attribuées aux Templiers ſont préciſément celles qu'on attribuoit aux Manichéens; que toutes

ces horreurs s'expliquent par la doctrine de Manès.

Quand on voit enfin les principaux adeptes de la Maçonnerie, des Lalande, Dupuis, le Blond, de Launaye, *s'efforcer de ſubſtituer aux myſtères de la Religion Chrétienne les erreurs des Manichéens & des Perſes*, il eſt bien plus difficile encore de penſer que ces profonds adeptes ignoroient le véritable auteur de leurs myſtères. (*Voyez les Obſervations de M. le Franc ſur l'Hiſtoire générale & particulière des Relig. chap. I.er*)

Cependant il peut ſe faire que l'hiſtoire des Templiers & de leur Grand-Maître, devenue plus intéreſſante pour les adeptes, leur ait fait oublier une origine plus flétriſſante.

Notre objet, à nous, dans toutes ces recherches étoit bien moins d'humilier tous les Frères que de leur dévoiler les piéges d'une ſecte ſi juſtement flétrie dès les premiers jours de ſon exiſtence. Notre objet eſt ſur-tout que l'on conçoive enfin quel intérêt avoient & la Religion & les Empires à conſtater le grand objet d'une ſociété ſecrète, répandue dans toutes les parties de l'univers; d'une ſociété dont on ne peut douter d'abord que le ſecret ne ſoit tout dans les mots confiés aux adeptes dès le premier grade de la Maçonnerie, dans ces mots *égalité & liberté*; d'une ſociété dont les derniers

myſtères ne ſont que l'explication de ces mots, dans toute l'étendue que la Révolution des Jacobins leur a donnée.

La haine d'un eſclave pour ſes fers lui fait trouver ces mots, *égalité & liberté ;* le reſſentiment de ſon premier état lui fait croire que le Démon ſeul a pu être l'auteur de ces Empires, où l'on trouve des maîtres & des ſerviteurs, des Rois & des Sujets, des Magiſtrats & des Citoyens. Il fait de ces Empires l'ouvrage du Démon, & laiſſe à ſes diſciples le ſerment de les détruire. Il ſe trouve en même temps héritier des livres & de toutes les abſurdités d'un Philoſophe, grand Aſtrologue & Magicien fameux ; de ces abſurdités & de tout ce que lui a dicté ſa haine contre les diſtinctions & les lois de la ſociété, il compoſe le code monſtrueux de ſa doctrine. Il ſe fait des myſtères, diſtribue ſes adeptes en différens grades ; il établit ſa ſecte. Trop juſtement puni pour ſes impoſtures, il leur laiſſe en mourant ſon ſupplice à venger, comme un nouveau motif de haine contre les Rois. Cette ſecte s'étend en Orient & en Occident ; à l'aide du myſtère elle ſe perpétue, ſe propage ; on la retrouve à chaque ſiècle. Éteinte une première fois en Italie, en France & en Eſpagne, elle y arrive de nouveau de l'Orient dans le onzième ſiècle. Les Chevaliers

du Temple en adoptent les myſtères ; leur extinction offre à la ſecte une nouvelle tournure à prendre dans ſes jeux. La haine des Rois & du Dieu des Chrétiens ne fait que s'y fortifier par de nouveaux motifs. Les ſiècles & les mœurs varient les formes, modifient les opinions ; l'eſſence reſte ; c'eſt toujours la prétendue lumière de l'égalité & de la liberté à répandre ; c'eſt toujours l'empire des prétendus tyrans religieux & politiques, des Pontifes, des Prêtres, des Rois & du Dieu des Chrétiens à renverſer, pour rendre au peuple la double égalité, la double liberté, qui ne ſouffrent ni la religion de Jeſus-Chriſt, ni l'autorité des Souverains. Les grades des myſtères ſe multiplient, les précautions redoublent pour ne pas les trahir ; le dernier des ſermens eſt toujours : haine au Dieu crucifié, haine aux Rois couronnés.

Tel eſt le précis hiſtorique de la Franc-Maçonnerie, tel eſt le fonds de ſes ſecrets. Que le lecteur réuniſſe les preuves que nous avons tirées de la nature même des grades Maçonniques, toutes celles que nous a fournies la doctrine des plus ſavans, des plus zélés Maçons ſur leurs myſtères, toutes celles enfin que nous avons tirées de leurs opinions même ſur l'origine de leur ſociété ; je ne crois pas qu'il puiſſe reſter le moindre doute ſur le grand objet de

cette inſtitution. Que l'on médite enſuite la manière dont nous nous ſommes trouvé forcés de remonter de Condorcet, des Franc-Maçons du jour, à l'eſclave Curbique, & de nous arrêter à cet Héréſiarque, pour retrouver dans lui & ſes adeptes les vrais auteurs du code & des myſtères Maçonniques; je ne crois pas qu'on puiſſe déſormais héſiter ſur leur première ſource.

Il nous reſte à montrer comment ces mêmes myſtères devinrent pour les Sophiſtes conjurés contre le Dieu du Chriſtianiſme & contre tous les Rois, le grand moyen de hâter leurs complots & d'amener la Révolution. Mais ne terminons pas ce chapitre ſans renouveler nos proteſtations en faveur du grand nombre de Franc-Maçons, qui jamais ne furent admis aux derniers myſtères de la ſecte. Admirons la ſageſſe de cette Nation Angloiſe qui n'a rendu la Maçonnerie ſi commune chez elle qu'en arrêtant les adeptes préciſément au grade qu'on ne pouvoit franchir ſans s'expoſer à des explications dangereuſes. Admirons-la ſur-tout d'avoir ſu faire une vraie ſource de bienfaits pour l'État, de ces mêmes myſtères, qui ailleurs ne recèlent qu'une profonde conſpiration contre l'État & la Religion. Plus nous avons mis d'importance à dévoiler ce que les Franc-Maçons

avoient de menaçant pour les Empires dans leurs arrière-Loges, moins il nous en coûte de rendre justice à ceux que nous voyons si généralement s'en tenir aux principes d'une égalité bienfaisante & d'une liberté toujours soumise aux lois.

CHAPITRE XIV.

SIXIÈME DEGRÉ de la Conſpiration contre les Rois.

Union des Philoſophes & des Franc-Maçons.

LA plupart des Franc-Maçons ſont aujourd'hui aux Écoſſois l'honneur de regarder leur grande Loge comme le berceau de toutes les autres. C'eſt là, nous diſent-ils, que les Templiers ſe réunirent pour la conſervation de leurs myſtères; c'eſt de là que la Franc-Maçonnerie paſſa en Angleterre, en France, en Allemagne & dans tous les autres Empires. Cette opinion n'eſt pas ſans vraiſemblance quant à la forme (*) & à

Premiers obſtacles & propagation des Loges maçonniq.

(*) Je dis *quant à la forme actuelle des Loges*, non quant à la ſubſtance des myſtères, car il y a eu long-temps en Angleterre des Franc-Maçons, qui ne prétendoient venir ni des Templiers, ni de la grande loge d'Ecoſſe. C'eſt ce que nous voyons par un manuſcrit de deux cent ſoixante ans d'antiquité, conſervé à Oxford dans la bibliothèque de Bodley. Ce manuſcrit eſt la copie de certaines queſtions écrites elles-mêmes environ cent ans avant, de la main d'Henri VI. L'original date donc aujourd'hui d'environ trois cent trente ans, puiſque

la marche actuelle des myſtères ; mais de quelque part qu'ils ſe ſoient répandus en Europe, il eſt conſtant au moins qu'il y avoit des Loges Maçonniques en France & dans preſque tous les autres Empires, vers le commencement du ſiècle où nous vivons. En 1735, elles furent proſcrites par un Édit des États de Hollande ; deux ans

---

Henri VI mourut en 1471. (*Voyez Lettre de Locke ſur ce manuſcrit ; illuſtrat. of Macon. by Will. Preſton.*)

Il eſt deux remarques importantes à faire ſur cet écrit. La première, que l'adepte interrogé ſur l'origine de la Maçonnerie, ne dit pas un mot des Templiers. Il répond au contraire que tous ſes importans ſecrets furent apportés en Europe par des Marchands Vénitiens qui revenoient de l'Orient ; (*comed ffyrſto fromme the eſte ynn Venetia.*) Locke ſoupçonne ici que dans ces temps d'ignorance *monacale* les Maçons pourroient bien s'être trompés ; & avoir pris les *Vénitiens* pour les *Phéniciens*. Locke ne pouvoit guères plus mal choiſir ſon temps pour appuyer un pareil ſoupçon. Les Maçons & toute l'Europe, & les Moines ſur-tout avoient appris alors plus que jamais, par les Croiſades, à diſtinguer les *Phéniciens* des *Vénitiens*, ſur-tout *Tyr* de *Veniſe*. Rien n'eſt plus ſimple que la réponſe de ce Franc-Maçon diſant à Henri VI que ſes myſtères ont été apportés d'*Orient* par les *Vénitiens*. Tous les Maçons conviennent en effet que les Templiers les avoient appris en *Orient*. Il eſt très-naturel que les Vénitiens, ſi fameux en ce temps-là par leurs courſes & leur commerce en Orient, aient pris ces myſtères à la même ſource que les Templiers, dont l'hiſtoire n'étoit

plus

plus tard, Louis XV les défendit en France ; & en 1738 Clément XII lança contre elles ſa fameuſe Bulle d'excommunication, renouvelée par Benoît XIV. En 1748, les Franc-Maçons furent encore proſcrits en Suiſſe par le Conſeil de Berne.

Par la nature même de ſes myſtères, cette aſſociation pouvoit réſiſter long-temps encore à

---

pas encore venue ſe mêler à toutes les loges Maçonniques : mais nous voilà toujours ramenés au berceau de Manès, à ces mêmes contrées dont la ſecte & ſes myſtères s'étoient notoirement répandus en Europe.

La ſeconde obſervation que j'ai à faire ſur cet ancien manuſcrit, c'eſt qu'on y voit que même en Angleterre la Franc-Maçonnerie comprenoit alors tous ces ſyſtêmes, de la cabale, de l'aſtrologie, de la divination, ſciences toutes fondées ſur le double principe de Manès. J'y vois encore l'art de vivre *ſans eſpérance comme ſans crainte*, ce qui étoit auſſi le grand objet de Manès, comme celui de tous les impies ; l'art de faire conſiſter la perfection, la vraie liberté à ne rien croire d'un état à venir, qui puiſſe nourrir l'eſpoir du juſte, effrayer le méchant ; & tout cela avec le langage univerſel des Franc-Maçons. *The art of Wunderwerckinge, and of foreſaynge thynge to come — the skylle of becommynge gude and parfyghte wythouten the ho'pynges of fere and hope ; and the univerſal longage of Maconnes.* A travers tous les éloges de la Franc-Maçonnerie, voilà ce que l'on trouve dans ce monument dont les Maçons ſe montrent ſi jaloux, ſi glorieux. Le lecteur réfléchi n'y reconnoîtra pas certainement la preuve de tout ce qu'ils nous diſent ſur la prétendue innocence de leurs myſtères.

toutes ces foudres. Des hommes dès long-temps inſtruits à ſe cacher, n'avoient d'autre précaution à prendre que celle d'éviter l'éclat des aſſemblées nombreuſes, pour ſe ſouſtraire à toutes les recherches. C'étoit dans la nature même de leurs dogmes que ſe trouvoit alors le plus grand obſtacle à leur propagation. L'Angleterre, il eſt vrai, dégoûtée d'une égalité & d'une liberté dont les longues horreurs de ſes Lollhards, de ſes Anabaptiſtes & des Presbytériens lui avoient fait ſentir les conſéquences, avoit purgé ſes jeux de toute explication tendante au bouleverſement des Empires; mais il y reſtoit encore des adeptes que les principes déſorganiſateurs attachoient aux anciens myſtères. C'étoient plus ſpécialement cette eſpèce d'adeptes, qui conſervoient le zèle de la propagation c'étoient ceux-là qui jaloux d'attirer Voltaire dans leur parti, lui avoient fait écrire par Thiriot alors en Angleterre, que malgré le titre *d'égalité*, *de liberté* donné à ſes épîtres, il n'alloit pas au fait.

Malheureuſement pour la France & pour le reſte de l'Europe, ce fut auſſi cette même eſpèce d'adeptes qui contribua le plus à la propagation des myſtères. Leurs ſuccès furent d'abord lents & inſenſibles. Il en avoit coûté à Voltaire d'en venir aux principes déſorganiſateurs; il devoit en coûter bien davantage aux jeunes gens & à

la multitude des citoyens, dans qui la religion réprimoit encore l'eſprit d'indépendance & juſqu'à cet eſprit de curioſité, d'ardeur pour un ſecret qu'on ne pouvoit apprendre qu'à l'aide d'un ſerment, qui pouvoit ſe trouver un parjure.

En France ſur-tout il devoit en coûter à des hommes qui n'étoient pas encore accoutumés aux déclamations contre les Souverains & l'état ſocial, d'applaudir à des myſtères dont le dernier ſecret étoit celui de l'apoſtaſie & de la révolte. La politique des adeptes d'abord, enſuite les progrès des Sophiſtes en France, levèrent ces obſtacles. Les Franc-Maçons avoient, ſuivant leur uſage, cherché à s'introduire dans l'eſprit d'un homme dont la protection les raſſurât contre l'indignation du Souverain. Avec le tablier de Maçon, ils offrirent au prince de Conti le titre de Grand-Maître ſur les Loges Françoiſes. Le Prince conſentit à ſe faire initier; les myſtères furent pour lui ce qu'ils ſont pour tous ceux dont les ſentimens ſont trop connus pour leur parler d'une liberté, & d'une égalité ſous laquelle leur rang & toute leur grandeur diſparoîtroient. Bien des Princes & quelques Souverains firent la même faute. L'Empereur François I voulut auſſi être Maçon; il protégea les Frères, qui jamais ne lui dirent que ce qu'il leur plaiſoit de lui dévoiler, en reſpectant ſa piété.

Frédéric II, Roi de Pruſſe, fut auſſi Franc-Maçon. Les adeptes lui donnèrent tous leurs ſecrets contre le Chriſt ; ils ſe gardèrent bien d'oppoſer leur égalité, leur liberté aux droits d'un ſceptre qu'il étoit ſi jaloux de maintenir.

Enfin il n'y a pas juſqu'aux Princeſſes dont la politique des Frères Maçons n'ait ſu ſe faire des protectrices, en les initiant aux petits myſtères de la Fraternité. Marie-Charlotte, aujourd'hui Reine de Naples, avoit cru ſans doute ne protéger dans eux que des ſujets fidelles ; elle demanda grace pour des Frères proſcrits & même en danger de ſubir le dernier ſupplice. Une médaille frappée en mémoire du ſignalé bienfait, la ſanté de cette auguſte Reine ajoutée dans les repas maçonniques à celle du Grand-Maître, ſembloient le gage le plus infaillible de la reconnoiſſance des Frères. Ils ſe multiplièrent à l'ombre de ſes ailes. Quand la conſpiration a éclaté à Naples, les Frères protégés ſe ſont trouvé autant de Jacobins conjurés. Le complot avoit été tramé dans les Loges, & la tête de la Reine protectrice étoit la première proſcrite.

Des Seigneurs & des Nobles, Maçons en très-grand nombre, étoient entré dans les Loges & dans la même conſpiration ; la Cour a dévoilé un arriere-complot, en vigueur duquel les Nobles Jacobins Franc-Maçons & tous les autres

Nobles devoient être massacrés immédiatement après la famille Royale, par les Frères Maçons égaux & roturiers.

En prévenant ces faits que les Historiens de la Révolution auront un jour à développer, mon intention se fixe uniquement sur cette politique dont tant de Grands Seigneurs ont été dupes. Les arrière-Maçons les recherchoient, leur communiquoient même toute la partie de leurs mystères qui ne menace que la Religion. Leur association rassuroit les Souverains, qui ne soupçonnoient pas des complots contre leur couronne, dans des Loges fréquentées par les amis naturels & en quelque sorte par les alliés du Trône. Cette politique des arrière-Maçons fit une grande partie de leurs succès. Le nom des plus fidelles serviteurs des Rois servoit à couvrir les embûches cachées dans les derniers mystères ; celui du prince de Conti persuada aisément à Louis XV, qu'il n'avoit rien à craindre des Franc-Maçons. La police de Paris suspendit ses recherches ; on toléra les Loges. Les Sophistes & les progrès de l'impiété leur fournirent, pour se multiplier, des moyens plus puissans encore & plus efficaces.

A mesure que se répandoient en Europe toutes ces productions, dont Voltaire & le club d'Holbach vinrent à bout de l'inonder, les

conquêtes des Franc-Maçons devoient très-naturellement s'étendre. Alors il fut aisé aux Philosophes de se faire écouter par des hommes déjà tous disposés aux secrets des mystères par ces productions antichrétiennes, antiroyalistes, & de leur inspirer le désir d'un nouvel ordre de choses à connoître dans les Loges. La curiosité, secondée par l'impiété, fournissoit chaque jour de nouveaux adeptes; l'impiété satisfaite propageoit & l'esprit & le désir de la Maçonnerie: ce fut là le grand service qu'elle dut aux Sophistes du siècle.

De leur côté, les Sophistes de l'impiété & de la rebellion ne furent pas long-temps à s'apercevoir combien les Franc-Maçons fraternisoient avec toute leur philosophie. Ils voulurent savoir ce que c'étoient que des mystères dont les profonds adeptes se trouvoient leurs plus zélés disciples. Bientôt les Philosophes François se firent tous Maçons. Plusieurs années avant la Révolution, il étoit bien difficile de trouver dans Paris un Sophiste qui n'appartînt pas à quelqu'une des Loges Maçonniques. Voltaire seul n'avoit pas été initié. Les Frères lui avoient trop d'obligations, ils lui devoient un trop grand nombre d'adeptes, pour qu'il mourût sans avoir reçu l'hommage de leur reconnoissance. L'impie octogénaire ne fut pas plutôt de retour dans

Paris, qu'ils ſe mirent à préparer la plus pompeuſe des fêtes pour ſon admiſſion aux myſtères. A quatre-vingts ans Voltaire vit la lumière. Quand il eut prononcé ſon ſerment, le ſecret qui le flatta le plus fût d'apprendre que les adeptes, déſormais ſes Frères, étoient depuis long-temps ſes plus zélés diſciples; que leur ſecret conſiſtoit tout entier dans cette *égalité* & cette *liberté* qu'il avoit ſi ſouvent prêchées lui-même contre le Dieu de l'Évangile & contre les prétendus tyrans. La Loge retentit en ce jour de tant d'applaudiſſemens, les adeptes rendirent tant d'hommages au nouveau Frère, & il ſentit ſi bien à quoi il les devoit, qu'alors au moins croyant le vœu de ſon orgueil & le vœu de ſa haine accomplis, il lâcha ce blaſphême: *Ce triomphe vaut bien celui du Nazaréen.* La formule ſacrée des myſtères lui devint ſi précieuſe, que l'antique adepte Franklin ayant eu la baſſeſſe de lui préſenter ſes enfans à bénir, il ne prononça ſur eux que ces paroles, *égalité & liberté.* (Vie de Voltaire.)

Après toutes les preuves que nous avons données du ſens de ces paroles chez les profonds adeptes, s'il eſt encore quelqu'un qui ne voie pas tout ce qu'elles annoncent contre le Chriſt, contre les Rois, qu'il ſe rappelle donc en quel ſens Voltaire venoit alors lui-même de les ex-

plaire aux Genevois ; quelle étendue il savoit leur donner, alors sur-tout qu'il fut admis parmi les Frères *égaux & libres*. Qu'il se transporte à cette initiation ; qu'il y voie l'adepte couronné, & ceux qui le couronnent, & tous ceux qui l'entourent en ce jour. Il ne faut désormais d'autre preuve que la liste des Frères, pour concevoir l'objet de leurs mystères. Là, sur la même ligne, se trouvent Sophistes & Maçons, précisément tous ceux qui ont appelé la chute de l'Autel & du Trône par leurs productions, tous ceux qui l'ont votée par leurs décrets, tous ceux qui l'ont consommée par leurs forfaits. Là, sur la même ligne, & sous le nom de Frères, sont les impies Voltaire, Condorcet, Lalande, Dupui, Bonneville, Volney, tous les anciens & les nouveaux blasphemateurs ; là sont encore Fauchet, Bailly, Guillotin, Lafayette, Menou, Chapellier, Mirabeau & Syeyes, tous les fameux conspirateurs ; là sont tout-à-la-fois dans une même Loge, les adeptes d'Holbach & les adeptes de Philippe Egalité. D'où vient cet accord, & quel objet peut réunir tant de Frères impies, tant de Frères rebelles dans une même Loge, si ce n'est l'identité de secret dans leurs mystères ? Et pourquoi ce concours de la part des Sophistes aux Loges Maçonniques, si ce n'est les secours mutuels que doivent se prêter les Sophistes & les Maçons ?

Pour renverſer les Trônes, il ne ſuffiſoit pas aux héros de l'Encyclopédie d'avoir contre le Chriſt tous les impies de la Cour & des villes & de toutes les claſſes. Dans les François fidelles à la Religion, il reſtoit encore autant de ſujets fidèlles à leur Roi; dans l'ariſtocratie des impies eux-mêmes il étoit de ces hommes que la fortune, l'ambition, l'habitude attachoient les uns à la perſonne du Souverain, les autres à l'exiſtence de la Monarchie. Il étoit une force publique, que le devoir ou l'intérêt des chefs pouvoient oppoſer aux complots; il étoit une multitude de citoyens qui pouvoient s'élever contre les conjurés.

Quelque nombreux que fuſſent les diſciples de l'impiété, le Trône & les Autels avoient encore pour eux la multitude. Les Sophiſtes ne voyoient pas leur triomphe ſur l'opinion publique aſſez complet; ils ſentirent qu'il leur falloit la force.

Exercés dans les méditations de la révolte, ils ne furent pas bien long-temps à prévoir le parti qu'ils tireroient un jour des Loges maçonniques. Dès l'inſtant de leur initiation, il s'opéra dans les myſtères une révolution qui bientôt ne fit plus des Franc-Maçons François que les enfans de l'Encyclopédie. Les Martiniſtes ſeuls, & quelques Loges de la Cabale

n'avoient pas encore changé les impiétés de l'eſclave Curbique pour celles de Voltaire. La véritable ſource des myſtères ſe retrouvoit encore dans les formes ; mais c'eſt à cette époque qu'il faut rapporter tout ce qui la rend plus difficile à reconnoître. C'eſt à la réunion des Maçons aux Sophiſtes que ſe fit la métamorphoſe des arrière-Maçons Duelliſtes, en Maçons Athées, Déiſtes ou Panthéiſtes ; c'eſt alors même que furent ajoutés aux anciens grades ceux où l'on ne voit plus, dans les *Chevaliers du Soleil & les Druides*, que les Sophiſtes de nos jours.

Soit enfans de Manès, ſoit enfans de l'Encyclopédie, c'étoit d'ailleurs toujours dans les arrière-Loges même haine pour le Chriſt, même haine pour les Souverains, même conſpiration. Pour faire triompher celle du club d'Holbach, les Sophiſtes n'avoient plus qu'à ſe donner les piques & les bras que pouvoit leur fournir le régime des Loges maçonniques. A la tête de ce régime étoit en France, un bureau général ſous le nom de *Grand-Orient*, & ſous les ordres apparens du Grand-Maître, mais régi en effet par les plus profonds adeptes, & point central de la correſpondance générale des Loges. C'étoit en même temps le tribunal en dernier reſſort de tous les différens ou procès maçon-

niques, & le conſeil ſuprême dont les ordres ne pouvoient être violés ou éludés ſans encourir la peine des parjures. Près de ce tribunal réſidoient les envoyés, les députés des Loges répandues dans les diverſes villes, chargés de tranſmettre les ordres & d'en notifier l'exécution. Chaque Loge avoit ſon Préſident, ſous le titre de Vénérable, dont le devoir étoit, tantôt de leur faire paſſer les lois du Grand-Orient, tantôt de diſpoſer les Frères aux ordres qui leur arriveroient. Toutes les inſtructions ſe tranſmettoient, ou dans un langage énigmatique, ou par un chiffre ſpécial, ou par des voies ſecrètes. De crainte qu'un faux Frère ou même qu'un Maçon étranger à l'inſpection du Grand-Orient ne ſe mêlât aux vrais adeptes ſans en être connu, il étoit un mot d'ordre ſpécial, changeant tous les ſemeſtres & réguliérement envoyé par le Grand-Orient à toute Loge ſous ſon inſpection. Régime des Loges maçonniques.

Chaque partie de ce régime étoit compriſe ſous le ſerment de ne point révéler aux profanes les ſecrets de la Franc-Maçonnerie. Chaque Loge envoyoit par ſemeſtre ſes contributions, pour l'entretien de ce bureau central & pour les objets qu'on décidoit à ce même bureau concerner l'intérêt général de la Maçonnerie. Celles qui n'étoient pas ſous l'inſpection du

Grand-Orient, n'en ſuivoient pas moins le même régime, ſous une Mère-Loge, qui ſe donnoit auſſi ſon Grand-Maître & entretenoit la même correſpondance.

Toute cette partie de la conſtitution Maçonnique étoit à peu près connue de chaque Frère; j'ai ſouvent répété qu'il n'en étoit pas ainſi des arrière-ſecrets. Le temps devoit venir où l'adepte le plus novice ne devoit pas ſe montrer pour la Révolution moins zélé que l'adepte conſommé. Il falloit pour cela remplir les premiers rangs ou les premières Loges de toute cette eſpèce de jeunes inſenſés, de bourgeois ignorans ou même de groſſiers artiſans que les impies ſéduiſoient chaque jour, ou de ceux qu'entraînoient les déclamations, les calomnies & toutes les voies de la corruption dirigées contre le Clergé, contre le Souverain, contre les Riches & les Puiſſans.

Avec des Frères de cette eſpèce on pouvoit, on devoit ſe paſſer même des arrière-myſtères. Sans leur en dire davantage, il ſuffiſoit d'en prononcer pour eux les premiers mots, *égalité & liberté*. C'étoit là tout ce qu'il en falloit à des hommes dont il ſeroit facile d'exciter l'enthouſiaſme & diriger les bras. Un chef dans chaque Loge ou bien très-peu d'adeptes en correſpondance habituelle avec le point central

des Conjurés, pouvoient être informés du jour & de l'instant où les esprits devoient se trouver disposés à l'insurrection, des objets, des personnes sur qui elle devoit tomber. Il n'étoit pas même impossible d'organiser en Frères-Maçons des Loges de brigands, de distribuer d'avance les rôles des soldats & même des bourreaux de la Révolution. De ces Loges reproduites par-tout, multipliées dans les villes, répandues dans les bourgs, jusque dans les villages, le même régime & les ordres du comité central pouvoient au même jour, au même instant, faire sortir tous ces essaims d'adeptes, disposés, animés aux combats de l'égalité & de la liberté, armés en un instant de bayonnettes, de piques, de torches & de haches; portant subitement par-tout, tous à la fois, la terreur & le désastre; sachant d'avance les victimes à sacrifier, les châteaux à brûler, les têtes à couper pour le triomphe de l'égalité & de liberté : dans le désordre même de l'insurrection, conservant tout l'accord des ravages; paralysant tout-à-la-fois, & la justice & la force publique; désorganisant tout, bouleversant tout; & pour s'organiser eux-mêmes dans le nouvel Empire, ne faisant que changer les Loges souterraines en clubs de Jacobins, les adeptes en Municipes; montrant enfin la Révolution irrésistible, consommée, irré-

parable, dès l'instant où elle paroîtroit, & avant même qu'on n'eût pensé à l'arrêter.

Députés de la Loge du Grand-Orient.

En disant les ressources que le régime & les ténèbres du secret Maçonnique offroient aux complots des Sophistes, je n'ai fait que retracer d'avance la route qu'ils suivirent pour amener enfin & assurer leur Révolution. Dès l'année 1776, le comité central de *l'Orient* chargea ses députés de disposer les Frères à l'insurrection, de parcourir & visiter les Loges dans toute l'étendue de la France, de les presser, de les solliciter en vigueur du serment Maçonnique, & de leur annoncer qu'il étoit temps enfin de le remplir par la mort des Tyrans.

Celui des grands adeptes qui eut pour sa mission les provinces du Nord, étoit un Officier de Cavalerie appelé Sinetty. Ses courses révolutionnaires l'emmenèrent à Lille. Le régiment de la Sarre étoit alors en garnison en cette ville. Il importoit aux Conjurés de s'assurer sur-tout des Frères qu'ils comptoient parmi les militaires; la mission de Sinetty n'eut rien moins que le succès dont il s'étoit flatté, mais la manière dont il s'en acquitta suffit à notre objet. Pour la faire connoître, je ne veux que répéter ici l'exposition qu'a bien voulu m'en faire un témoin oculaire, alors Officier dans ce régiment de la Sarre, choisi par Sinetty pour entendre

l'objet de ſon apoſtolat, ainſi que pluſieurs autres du même régiment.

« Nous avions, me diſoit ce digne Militaire, » notre Loge Maçonnique ; elle n'étoit pour » nous, comme pour la plupart des autres Ré- » gimens, qu'un véritable jeu ; les épreuves » des nouveaux arrivés nous ſervoient de diver- » tiſſement ; nos repas maçonniques charmoient » nos loiſirs & nous délaſſoient de nos travaux. » Vous ſentez bien que *notre liberté* & *notre* » *égalité* n'étoient rien moins que la liberté & » l'égalité des Jacobins. La grande généralité » & preſque l'univerſalité des Officiers ont ſu » le démontrer, quand la Révolution eſt arrivée. » Nous ne penſions à rien moins qu'à cette » Révolution, lorſqu'un Officier de Cavalerie » nommé Sinetty, fameux Franc-Maçon, ſe » préſenta à notre Loge. Il fut reçu en Frère. » Il ne manifeſta d'abord aucun ſentiment con- » traire aux nôtres. Mais peu de jours après, » il invita lui-même vingt de nos Officiers à » une aſſemblée particulière. Nous crûmes qu'il » vouloit ſimplement nous rendre la fête que » nous lui avions donnée. Suivant ſon invita- » tion, nous nous rendîmes à une guinguette » appelée la Nouvelle-Aventure. Nous nous at- » tendions à un ſimple repas maçonnique, lorſ- » que le voilà qui prend la parole en orateur

» qui a d'importans ſecrets à dévoiler de la part » du *Grand-Orient*. Nous écoutons — imaginez » notre ſurpriſe, quand nous le voyons prendre » tout-à-coup le ton de l'emphaſe, de l'enthou- » ſiaſme, pour nous dire qu'il en eſt temps » enfin ; que les projets ſi dignement conçus, » ſi long-temps médités par les vrais Franc- » Maçons doivent s'accomplir ; que l'univers » enfin va être délivré de ſes fers ; que les » tyrans appelés Rois ſeront vaincus ; que toutes » les ſuperſtitions religieuſes feront place à la » lumière ; que la liberté, l'égalité vont ſuc- » céder à l'eſclavage dans lequel l'univers gé- » miſſoit ; que l'homme enfin va rentrer dans » ſes droits.

» Tandis que notre orateur ſe livroit à ces » déclamations, nous nous regardions les uns » les autres comme pour nous dire : Qu'eſt-ce » donc que ce fou-là ? Nous prîmes le parti » de l'écouter pendant plus d'une heure, nous » réſervant d'en rire librement entre nous. Ce » qui nous paroiſſoit le plus extravagant, c'étoit » le ton de confiance avec lequel il annonçoit » que déſormais les Rois ou les tyrans s'oppo- » ſeroient en vain aux grands projets ; que la » Révolution étoit infaillible & qu'elle étoit » pro haine ; que les Trônes & les Autels alloient » tomber.

» Il

» Il s'apperçut ſans doute que nous n'étions » pas des Maçons de ſon eſpèce, il nous quitta » pour aller viſiter d'autres Loges. Après nous » être quelque temps divertis de ce que nous » prenions pour l'effet d'une cervelle dérangée, » nous avions oublié toute cette ſcène, quand » la Révolution eſt venue nous apprendre com- » bien nous nous étions trompés. »

En publiant ce fait, je ſens tout le beſoin que j'aurois de l'appuyer ici du nom de celui qui m'en a dévoilé les circonſtances ; mais on ſent auſſi les raiſons qu'il peut avoir lui-même pour n'être pas regardé par les Frères comme ayant divulgué le ſecret des Loges. Heureuſement il exiſte pluſieurs autres témoins. Nous avions dernièrement à Londres, M. le Comte de Martange, M. de Bertrix, M. le Chevalier de Myon, tous anciens Officiers du Régiment de la Sarre. Quoique je n'aie point l'honneur de les connoître, & qu'ils doivent être un peu ſurpris de trouver ici leurs noms, je ne crains pas de me voir démenti, lorſque j'invoquerai leur témoignage ſur la miſſion de Sinetty, & ſur la manière dont il la remplit ; lorſque j'ajouterai que ce fut leur affection même pour le Roi, qui les trompa alors ſur le compte de ce prétendu inſenſé. Ils étoient ſi éloignés de tout eſprit révolutionnaire, ils connoiſſoient ſi bien les diſpoſi-

tions des autres Officiers François, ils croyoient voir l'autorité du Roi si bien affermie, que ce fut là précisément ce qui leur fit prendre Sinetty pour un fou, & regarder comme autant de chimères tout ce qu'il leur disoit de la part de la Mère-Loge. Aujourd'hui que la Révolution est venue dissiper l'illusion, je laisse l'historien & le lecteur méditer sur un fait de cette importance. Les conséquences s'en montrent d'elles-mêmes; elles nous disent tout ce que les Frères Sophistes & Maçons réunis à Paris, dans leur comité central, espéroient alors des adeptes choisis & envoyés pour préparer toutes les Loges à l'insurrection. Bientôt il fut donné à Condorcet & à Sieyes d'établir dans le centre de la Franc-Maçonnerie un apostolat plus général, dont l'objet n'étoit plus de jacobiniser simplement les Loges Françoises, mais l'univers entier.

Le dessein de la conjuration.

Ce Condorcet qu'on a vu jaloux de retrouver ses Frères dans les Albigeois, Patarins ou Cathares, dans tous les Jacobins du moyen âge, avoit sans doute étudié leurs moyens. (*) Ce que

(*) Quelques rapports que j'ai déjà montrés entre les Jacobins du moyen âge & ceux de la Révolution Françoise, je crois devoir citer ici un monument historique peu connu, mais précieux. C'est une lettre écrite en 1243 à Gérald Archevêque de Bordeaux, par un nommé Yvon de Narbonne, & rapportée tout au long par Matthieu Paris,

l'Hiſtoire racontoit pour inſpirer le mépris & l'horreur de tous leurs artifices, Condorcet le choiſit pour les imiter, pour les ſurpaſſer même. Le zèle ſi commun aux adeptes ne lui parut

---

Auteur contemporain. Dans cette lettre, Yvon raconte qu'accuſé de donner dans les erreurs des Patarins, il a cru devoir chercher ſon ſalut dans la fuite. Arrivé à Côme en Italie, il y trouve des Patarins, ſe donne à eux comme un homme perſecuté pour leur doctrine. Ils l'accueillent, le fêtent comme un vrai Frère; & voici ce qu'ils lui découvrent :

« Depuis trois mois, dit-il, j'étois au milieu d'eux, » nourri, traité ſplendidement & voluptueuſement, ap- » prenant chaque jour contre la foi bien des erreurs ou » plutôt des horreurs, auxquelles je ſemblois conſentir. » *A force de bienfaits, ils m'obligèrent de leur promettre que* » *déſormais par-tout où j'aurois occaſion de converſer avec* » *les Chrétiens*, je chercherois conſtamment à leur per- » ſuader que la foi de Pierre ne ſauvoit perſonne. *Il ſuffiſoit* » *qu'ils m'eurent arraché ce ſerment*, ils commencèrent à » me découvrir leurs ſecrets. Ils me dirent entr'autres, » que de diverſes villes de Toſcane & preſque de toutes » celles de la Lombardie, ils avoient *ſoin de faire paſſer* » *à Paris des diſciples dociles, qui devoient s'y former à toutes* » *les ſubtilités de la Logique & aux queſtions Théologiques*, » *pour s'en ſervir à maintenir leurs erreurs & à combattre la* » *Foi apoſtolique. Ils ont encore un grand nombre de mar-* » *chands, qu'ils envoient aux Foires, avec la même intention* » *de pervertir les riches laïques & tous ceux avec qui ils ont* » *occaſion de manger ou de converſer. C'eſt ainſi que par la*

pas assez ardent, assez actif; il s'unit à Syeyes pour fonder dans la Maçonnerie même une vraie société d'apôtres Jacobins.

La Loge établie à Paris, rue Coq-Héron, présidée par le Duc de la Rochefoucault, étoit

---

» variété de leur commerce, d'un côté ils s'enrichissent de » l'argent d'autrui, & de l'autre ils pervertissent les ames. »

Voilà assurément une société secrète, voilà une propagande bien marquée. Quand on sait que cette société est toute composée de Manichéens, soutenant que tous les hommes étant égaux & libres ne doivent obéir *ni à la puissance spirituelle ni à la puissance temporelle*, on ne peut guère s'empêcher d'y reconnoître une société de Maçons Jacobins. On le peut encore moins, quand on voit dans cette même lettre le nouvel adepte voyageant de Côme à Milan, à Crémone, à Venise, & jusqu'à Vienne, toujours accueilli & traité par les Frères, ne les reconnoissant & ne se faisant reconnoître *qu'à la faveur des signes qu'on lui donne toujours secrètement.* Semper in receptu accepi ab aliis ad alios inter signa. (*Matt. Paris, Hist. Ang. an.* 1243.)

Cette lettre, il est vrai, est celle d'un adepte pénitent & fâché d'avoir dissimulé sa foi; déplorant toutes les horreurs dont il s'est rendu coupable avec les Frères; ne se consolant que par le bonheur qu'il a eu d'en désabuser plusieurs, & demandant lui-même à être reçu à pénitence, mais ces circonstances deviennent une nouvelle preuve de sa sincérité, & n'en montrent que mieux la vérité des rapports entre la société secrète des enfans de Manès, vrais Maçons Jacobins du moyen âge, & la société secrète des arrière-Maçons, Jacobins de nos jours.

devenue plus spécialement celle des grands Maçons. Après le comité central du Grand-Orient, c'est là que se tenoient les plus profonds conseils, c'est sur-tout que Sieyes & Condorcet tenoient les leurs, avec ceux des Frères dont le zèle étoit le plus connu : ce fut là aussi le berceau de ce nouvel apostolat nommé la Propagande. Celui des Auteurs qui a le mieux connu cet établissement, est M. Girtaner. Il vivoit à Paris au milieu des Sophistes & des Maçons ; il vécut ensuite au milieu des Jacobins, écoutant tout & voyant tout en véritable observateur. Sa qualité de Savant étranger, de Médecin, le rendant moins suspect, il entra plus avant que bien d'autres dans la confidence des Frères. Ce qu'on va lire ici sur la Propagande sera presque tout extrait des Mémoires de cet Auteur sur la Révolution Françoise.

« Le club de la Propagande est très-différent » du club appelé des Jacobins, quoique tous » les deux se mêlent souvent ensemble. Celui » des Jacobins est le grand moteur de l'Assem- » blée Nationale. Celui de la Propagande veut » être le moteur du genre humain. Ce dernier » existoit déjà en 1786 ; les chefs en sont » le Duc de la Rochefoucault, Condorcet & » Syeyes. »

Pour l'honneur de ce malheureux Duc de la

Rochefoucault, hâtons-nous de dire que la Révolution au moins lui fit reconnoître son erreur. Il s'étoit fait Grand-Maître de diverses Loges maçonniques; il étoit l'instrument de Condorcet & de Syeyes, qui se servoient sur-tout de son argent pour la grande entreprise. Quand il vit la désorganisation de la France prête à succéder au régime [illegible] premiers Constituans, son zèle pour la Propagande se refroidit; il y renonça même; Condorcet & Syeyes en restèrent seuls chefs.

« Le grand objet du Club propagandiste est » d'établir un ordre philosophique, dominant » sur l'opinion du genre humain. Pour être admis » à cette société, il faut être partisan de la » philosophie à la mode, c'est-à-dire de l'Athéisme » du moment, ou bien ambitieux, ou mécontent » du Gouvernement. La première chose requise » lors de l'initiation, est la promesse du plus » grand secret. On dit ensuite à l'aspirant » que le nombre des élus est immense; qu'ils » sont répandus dans toute la terre; que tous » sont unis par cette chaîne à découvrir les faux » Frères pour les chasser d'eux, & se défaire » de ceux qui troublent le secret. L'aspirant » doit prouver de n'avoir lui-même point » de secret pour les Frères, de dévoiler tou- » jours, le peuple comme le Gouvernement, de

» s'opposer constamment à tout ordre arbi-
» traire, de faire tout ce qui dépendra de lui
» pour introduire une tolérance générale de
» toute religion.

» Il y a dans cette société deux sortes de
» membres; les contribuables, & les non-payans.
» Les premiers fournissent au moins trois louis
» d'or par an, & les riches donnent en contri-
» bution. Le nombre des payans [illegible] d'environ
» cinq mille; tous les autres s'engagent à pro-
» pager par-tout les principes de la société &
» à tendre toujours à son objet. Ces derniers
» sont au moins cinquante mille.

» En 1790 il y avoit dans la caisse générale
» de l'Ordre vingt millions de livres, argent
» comptant; suivant les comptes rendus, il devoit
» s'y trouver dix millions de plus avant la fin
» de 1791.

» Les Propagandistes ont deux grades; l'un
» des adeptes, l'autre des initiés. Toute leur
» doctrine repose sur ces bases: Le besoin, &
» l'opinion sont les mobiles de toutes les actions
» de l'homme. Faites naître le besoin ou do-
» miner l'opinion, & vous dirigerez tous les
» individus du monde, ceux-là même qui sem-
» bleront le mieux contenus.

» On ne sauroit nier, disent-ils encore, que
» l'oppression sous laquelle vivent les hommes

» ne soit aussi qu'un barbare. C'est à la lumière » philosophique à réveiller les esprits, à répandre » l'alarme contre les oppresseurs. Cela une fois » fait, il n'est plus question que d'attendre le » moment favorable, celui où les esprits seront » généralement disposés à embrasser le nouveau » système. Il faudra alors faire prêcher à la » fois dans toute l'Europe. S'il est des oppo- » sans, il faudra les gagner ou par la convic- » tion ou par le besoin. S'ils persévèrent dans » leur opposition, il faudra les traiter comme » on traite les Juifs, & leur refuser par-tout » le droit de bourgeoisie. »

Un article très-remarquable encore de ce code (& rejetté sans doute par le mauvais succès des premières tentatives) avertit les Frères de ne pas effayer leur projet, jusqu'à ce qu'ils soient bien affurés d'avoir fait naître le besoin. Il les prévient, qu'il vaudroit beaucoup mieux attendre cinquante ans que de manquer le but par trop de précipitation.

» La Pologne a eu de la peine à s'accré- » diter en Europe, & n'en vint à bout qu'en » partie, parce que la commotion feroit géné- » rale; qu'il faudroit bien enfin être entraîné » comme les autres peuples — aujourd'hui elle » fait pour la cause, ce grandes sommes d'ar- » gent, de toutes les Provinces Hollandoises. »

(*Girtaner, 3.e volume, pag. 470 à 474, en Allemand.*).

Tels sont les détails que donnoit déjà M. Girtaner au mois de Février, année 1791; une lettre datée de Paris, 1.er Septembre 1792, les confirme tous, en ajoutant : « Vous pouvez » être assuré que tout ce que j'ai écrit » sur la Propagande est de la plus grande exac- » titude ; il y a tout au plus dans les chiffres » quelques erreurs légères, comme dans tous » les nombres ronds qu'il faut prendre pour des » à peu près. La Propagande est actuellement » dans toute son activité; vous en verrez bien- » tôt les suites. »

Au moment où M. Girtaner écrivoit ces paroles, il étoit déjà facile de s'appercevoir de toute l'étendue des succès que les Frères attendoient de leur apostolat. L'orateur du club *des Amis du Peuple*, établi à Bruxelles, y avoit déjà fait entendre ces paroles : « Par-tout on forge » des chaînes pour le peuple, mais la philo- » sophie & la raison auront leur tour; & il » viendra ce jour où le suprême & souverain » Seigneur de l'Empire Ottoman se couchera » despote, pour se trouver à son réveil simple » bourgeois. » (*Ibid.*)

En confirmation de ces détails, qu'on se rappelle ce que j'ai rapporté de cet adepte, qui

long-temps Franc-Maçon de bonne foi, ne fut initié aux derniers myſteres que lorſqu'admis enfin au grade de Kadoſch il fut jugé digne d'être mis au nombre des propagandiſtes, & d'aller, à ſon choix, à Londres, ou à Bruxelles, ou même à Conſtantinople, répandre les principes de [redacted]évolution Françoiſe, aſſuré déſormais du [redacted]es Freres pour réparer les débris de ſa fo[redacted].

C'eſt ainſi que par le génie des Sophiſtes de l'impiété la Maçonnerie s'étoit enrichie de nouveaux grades, & en quelque ſorte d'une nouvelle ſociété, d'artifice à porter & à faire triompher dans tout l'univers les antiques ſyſtêmes d'égalité & de liberté. Avec la Propagande, elle leur devoit la multitude même de ſes adeptes; ou plutôt en ſervant l'impiété commune, l'eſprit philoſophique avoit tellement accrédité ce ſyſtême, qu'il n'étoit preſque plus néceſſaire d'être admis aux derniers myſteres pour entrer dans la [redacted].

[redacted] avoit toujours plus de novices alors, ſurtout dans les [redacted] Loges de l'Orient & du [redacted] Sud; la Révolution s'y préparoit & s'y groſſiſſoit ſouvent à [redacted] que le Cœur ne pouvoit l'apercevoir. Lorſqu'elle [redacted] à éclore, il devoit s'en trouver [redacted] cette Révolution ne pouvoit qu'être [redacted] & en effet

il s'en trouva plusieurs. Avec une parfaite certitude je mettrai de ce nombre ce même Seigneur François, dont j'ai déjà parlé en rapportant la lettre qui lui fut adressée par Alfonce le Roi.

Interrogé si parmi les Maçons il n'avoit rien vu qui tendît à la Révolution Française, voici ce que répondit ce Seigneur : « J'ai été orateur » de plusieurs Loges, & j'étois parvenu à un » grade assez avancé. Je n'avois rien vu jus- » qu'alors dans la Maçonnerie que je pusse croire » dangereux pour l'Etat. Je n'y paroissois plus » depuis long-temps, lorsqu'en 1786 je fus » rencontré à Paris par un des Confrères ; il me » reprocha d'avoir abandonné la Société, me » pressa beaucoup d'y revenir, & d'assister sur- » tout à une assemblée qui devoit être fort » intéressante. Je cédai, je me rendis au jour » marqué ; je fus bien accueilli & très-fêté. » *J'entendis des choses que je ne puis vous dire ;* » *mais des choses qui me révoltèrent tellement, que* » *je me rendis aussitôt chez le Ministre.* Je lui » dis : *Je n'ai qu'une question à vous faire,* » *Monsieur ; j'en sens toute l'importance & les* » *fâcheuses qu'elle peut avoir ; mais dois-je me con-* » *duire à la Bastille, je dois vous demander, parce* » *que j'y crois la sureté du Roi & la tranquillité* » *de l'Etat intéressés, si vous avez les yeux ouverts*

» *sur la Franc-Maçonnerie ; si vous savez ce qui* » *se passe dans les Loges ? Le Ministre fit une* » *pirouette, & répondit : Soyez tranquille ; vous* » *n'irez point à la Bastille, & les Franc-Maçons* » *ne troubleront pas l'État.* »

Le Ministre qui fit cette réponse n'étoit rien moins qu'[illegible] de ces hommes qu'on puisse soupçonner avec [illegible] le moins du monde favorisé la Révolution ; mais infailliblement il regardoit aussi comme chimérique tout projet tendant à renverser la Monarchie, & il pensoit aussi comme le Comte de Vergennes, qu'avec une armée de deux cent mille hommes on doit peu craindre les révolutions.

Louis XVI lui-même averti des dangers de son trône, resta dans une sécurité dont il ne reconnut l'illusion qu'au retour de Varenne. *Que n'ai-je cru*, dit-il alors à une personne de confiance, *que n'ai-je cru, il y a cinq ans, tout ce que je vois aujourd'hui ! On me l'avoit dès-lors tout annoncé.*

Si quelqu'un en effet devoit peu croire à des projets contre la puissance ou le trône, c'étoit le malheureux Louis XVI. En cherchant le bonheur de ses sujets dans toute la franchise de son cœur, n'ayant pas la moindre injustice à se reprocher, n'ayant jamais connu que des bienfaits à faire pour son peuple, & ne formant

de vœux que pour mériter d'en être aimé, comment auroit-il pu le persuader que l'on viendroit à bout de le faire passer pour un tyran? Louis XVI n'avoit pas un seul de ces vices qui appellent la haine sur les Monarques. Proclamé le plus juste des Princes & le plus honnête homme de son Empire, il fut aussi trop malheureusement le plus foible des Rois. Mais si jamais Ministres préparèrent une révolution, ce furent presque tous ceux qui eurent la confiance. Il s'étoit mis d'abord sous la tutelle du Comte de Maurepas; & l'inertie, l'insouciance de ce premier Ministre, ne craignant que les grandes secousses ou les tempêtes, laissèrent paisiblement se préparer toutes celles qui devoient éclater après lui. Le sophiste Turgot ne prit un instant une part efficace aux systèmes qui minoient sourdement la Monarchie. Les fouilles épargnées de Saint-Germain ne tirent qu'affoiblir le Monarque, par la suppression de ses plus braves défenseurs. Le charlatan Necker ne fut jamais que ruiner le trésor public par ses emprunts, & accuser M. de Calonne de l'épuiser par ses profusions. Sous le comte de Vergennes, la fausse politique tenoit tout au dehors toutes les révolutions; en appeloit tout l'esprit au dedans. Des Courtisans avides fatiguoient le Roi par leurs intrigues, aliénoient le peuple par leur scandale,

le corrompoient par leur impiété, l'aigriſſoient par leur luxe. L'aſſemblée des Notables ſembloit ſe convoquer pour réparer de grandes fautes aux dépens du Clergé, de la Nobleſſe; & rien ne répondoit que de grands ſacrifices ſervoient encore à autre choſe qu'à de grandes déprédations. Entre la Cour & la haute Magiſtrature, les diſſentions étoient prêtes à renaître; Brienne alloit paroître pour achever de tout perdre, en faiſant retomber ſur l'autorité tout le mépris, toute la haine, qu'il méritoit lui-même. Et pas un ſeul Miniſtre qui réprimât l'eſprit d'impiété, de rebellion; qui ſentît ce que c'eſt que les loix pour un peuple qui hait ou mépriſe ſes chefs, & qui a perdu le frein de ſa religion. Les Sophiſtes d'Holbach, les Sophiſtes Maçons, les mécontens de toutes les claſſes, Nobles & Plébéiens, n'avoient preſque plus rien à faire pour créer le deſir d'une révolution. C'étoit là le moment que les Conjurés attendoient pour fixer & pour hâter la leur; c'étoit là ce que les Propagandiſtes appeloient faire naître le *beſoin*. Tout leur diſoit qu'il étoit arrivé; ils ne penſèrent plus qu'à concentrer leurs forces pour décider la cataſtrophe.

En cette même année 1787, où M. de Calonne, jaloux de mettre un terme à l'embarras qu'avoit laiſſé Necker dans les finances, convoquoit les

Notables, s'établit à Paris, rue Croix des Petits-Champs, à l'hôtel de Luſſan, une ſociété que l'on croyoit nouvelle, ſous le nom des *Amis des Noirs*; elle n'avoit de nouveau que le nom. Tous les anciens & nouveaux Sectaires de la liberté, toutes les claſſes des Sophiſtes & des Maçons révolutionnaires, n'avoient choiſi ce mot *ami des Noirs*, que pour cacher le dernier & le plus profond objet de leurs complots, ſous le voile de l'humanité même. En occupant l'Europe de la queſtion qu'ils avoient jetée en avant ſur l'eſclavage des Nègres en Amérique, ils ne penſoient eux-mêmes qu'à s'occuper de cette Révolution depuis ſi long-temps méditée, pour délivrer en Europe & dans tout l'univers tous les peuples du prétendu eſclavage des lois & de la prétendue tyrannie des Souverains. Leurs Loges maçonniques pouvoient devenir ſuſpectes par des aſſemblées journalières, & ils vouloient ne plus perdre de vue un ſeul inſtant le grand objet de leur complot. Les adeptes étoient diviſés d'opinions ſur le mode de la Révolution & ſur les lois à ſubſtituer à celles des Monarques. Tous convenoient de cette *égalité*, de cette *liberté*, le grand ſecret de leurs myſtères; tous ajoutoient qu'il n'y a plus de liberté, d'égalité pour un peuple qui n'eſt pas Souverain, qui ne fait pas lui-même ſes lois, qui ne peut pas les

révoquer ou les changer ; & sur-tout pour un peuple lié à des Monarques & à des Magistrats qui dominent sur lui irrévocablement, qui seroient autre chose que les agens, les exécuteurs de ses volontés, & révocables à chaque instant comme ses volontés mêmes. Mais parmi ces adeptes il étoit des Sophistes dans qui la *liberté*, *l'égalité* se modifioient suivant leurs intérêts, leurs habitudes, leur rang ou leur fortune. Il étoit en quelque sorte des Jacobins de l'Aristocratie, des Comtes, des Marquis, des Ducs, des Chevaliers, & de riches Bourgeois. Ceux-là prétendoient bien ne rien perdre de leur fortune ou de leur rang à la nouvelle égalité, ou bien même acquérir en dépouillant le Monarque de ses droits, toute l'autorité & l'influence dont ils l'auroient privé. Il leur falloit un Roi semblable à celui des premiers Législateurs Jacobins, un Roi qu'ils dominassent & qui ne pût les dominer. A d'autres il falloit l'égalité de liberté dans les Grands ou les Riches balancée par l'égalité de liberté dans les Plébéiens & dans un chef commun. C'étoit l'égalité de ces Monarchiens, qui dans la fuite ont pu se croire absous du crime de rebelles, parce que la révolte n'a pas suivi le cours qu'ils vouloient lui donner. Pour les derniers enfin & pour les plus profonds, il ne falloit ni Roi constitutionnel, ni Monarchiens.

Tout

Tout Roi étoit tyran, & tout tyran devoit être abattu ; toute ariſtocratie devoit être anéantie ; toute inégalité de titres, de rangs, de pouvoir, devoit être applanie. Ces derniers avoient ſeuls les arrière-ſecrets de la Révolution. Ils ſentirent qu'on ne pouvoit y arriver que par degrés ; qu'il falloit commencer par s'accorder ſur les moyens de renverſer ce qui étoit, pour attendre du temps, des circonſtances, les moyens d'accomplir tout ce qu'ils vouloient faire.

Ce fut dans cet objet que Briſſot, Syeyes & Condorcet proposèrent ſous le nom de leur ſociété *d'Amis des Noirs*, la réunion générale de tous les adèptes, quelque pût être leur ſyſtême ſur la Révolution. Il fut même convenu que l'on inviteroit à ſe faire inſcrire tout homme que l'on ſauroit avoir avec la Cour des différens aſſez ſérieux pour croire qu'il pouvoit être mis au nombre des Révolutionnaires. C'eſt ainſi qu'ils pensèrent n'appeler qu'un homme imbu de leurs principes, en invitant à leurs aſſemblées M. le Marquis Beaupoil de Saint-Aulaire. L'erreur étoit groſſière ; M. de Beaupoil avoit eu à ſe plaindre des Miniſtres, mais perſonne ne ſut mieux diſtinguer la cauſe des Rois de celle des abus & des injuſtices miniſtérielles.

Cette erreur fut au moins heureuſe pour l'hiſtoire. Dans ce que je vais dire de cette ſociété

des *Amis des Noirs*, M. le Marquis de Beaupoil m'a permis d'invoquer son témoignage. Il a même plus fait; il a bien voulu rédiger pour mon instruction ce qu'il a vu lui-même de cette société. On chercheroit en vain un garant plus digne de la confiance publique.

Suivant le vœu de ses instituteurs, la société des *Amis des Noirs* se composa de tous les *adeptes imbus des principes de la Philosophie moderne*, presque tous initiés aux mystères de la Franc-Maçonnerie. Dans la multitude des Frères se trouvoient plusieurs milliers de dupes, tous ardens, tous prêts à seconder la Révolution, & tous l'appelant par leurs vœux. Chaque membre payoit deux louis de souscription, & avoit droit de prendre part aux délibérations. Pour qu'elles fussent plus méditées, ils établirent un Comité *régulateur*, composé des personnages suivans: Condorcet, Mirabeau l'aîné, Syeyes, Brissot, Carra, le Duc de la Rochefoucault, Clavière, Pelletier de Saint-Fargeau, Valadi, Lafayette & quelques autres.

Quand même je n'aurois pas encore prononcé le mot de Révolution Françoise, le nom seul de ces hommes en montreroit les grands héros. Quel peut être l'objet d'une société, qui commençoit par se donner pour Régulateurs précisément tous ceux qui dans le cours de cette

Révolution se sont manifestement distingués comme ses arc-boutans? Un Condorcet d'abord, cet être dont la haine eût souri au spectacle de l'univers en feu, pourvu que de ses cendres il ne pût plus sortir ni Prêtre ni Roi! Un Mirabeau qui à l'impiété, à l'ambition, à tous les crimes d'un vrai Catilina, ne laissa qu'un trait à ajouter, celui d'être plus lâche, quoique aussi scélérat!

Quand l'histoire voudra peindre Syeyes, qu'elle commence par les traits d'un serpent. C'est uniquement à l'art de se cacher en jetant son venin, que ce misérable doit toute sa réputation de génie profond. Ainsi que Mirabeau, il étudia long-temps les Révolutions. Il lui laissa la gloire des crimes éclatans; il se réserva toutes les jouissances des scélérats obscurs, qui montrent aux brigands les forfaits à commettre & se tapissent derrière leurs cohortes.

Avec toute l'envie d'une Révolution philosophique & de pouvoir la conduire en profond politique, Brissot n'osoit encore se montrer qu'au second rang; mais il avoit déjà son plan de République, & son philosophisme ne devoit s'effrayer des forfaits qu'au moment où les haches dont il s'étoit servi pour abattre le trône se tourneroient contre sa tête.

Clavière, avide & froid agioteur, venoit du pays de Necker vendre aux Parisiens l'art des

Conjurés sous le nom des amis des Noirs.

Révolutions qu'il avoit exercé dans ſa patrie. Les paroles de la modération dans la bouche, alors même qu'il inſinuoit les moyens perfides & féroces, il ſembloit s'être caché derrière Syeyes même, pour apprendre à former ſes élèves.

Échappé de très-près à la potence, Carra venoit punir les lois de lui avoir rendu la liberté, malgré tous ſes larcins. Il n'en jouiſſoit plus que pour blaſphémer, en vrai énergumène, & ſon Dieu & les Rois.

Celui qui ne ſait pas ce que peut ſur un eſprit borné l'encens des Philoſophes, s'étonnera toujours de retrouver le nom de la Rochefoucault parmi des êtres de cette eſpèce. Il falloit un plaſtron à Condorcet; tant qu'il put ſe ſervir de ce malheureux Duc, il le mena par-tout; aux Loges, aux Clubs, à l'Aſſemblée; il lui fit par-tout croire qu'il lui ſervoit de guide au chemin de la vertu. A la tête des hordes révoltées, Lafayette ſe crut ſur celui de la gloire; à côté des Sophiſtes, il ſe crut Philoſophe; le héros des halles, il ſe crut Washington. Heureux ſi ſes malheurs ont pu lui inſpirer, avec de la ſageſſe, la honte & la douleur d'avoir été ſi long-temps le pantin des Sophiſtes & des brigands.

Enfin à ce conſeil régulateur fut auſſi appelé l'Avocat Bergaſſe; & celui-ci n'avoit ni la ſottiſe

de Lafayette, ni la ſcélérateſſe de Condorcet; mais il croyoit encore à la liberté & à l'égalité révolutionnaires, comme il croyoit aux ſomnambules qui l'en faiſoient le vrai meſſie. Il s'attendoit à en jouer le rôle. Quand, dès les premiers jours de l'Aſſemblée devenue Nationale, il fut chargé de faire la Conſtitution d'égalité, de liberté, il fut étonné qu'on lui donnât Mounier & quelques autres collégues; à lui ſeul il devoit rendre le peuple égal & libre, & triompher du deſpotiſme. Ce n'étoit pas à des talens d'ailleurs marqués, c'étoit encore moins à ſa réputation de probité, c'étoit uniquement à l'exaltation de ſes idées, à ſon enthouſiaſme pour un nouvel ordre de choſes, qu'il avoit dû le choix du nouveau Club. Heureuſement pour lui, ce qui l'éloigna des nouveaux Légiſlateurs, lui fit quitter auſſi les Conjurés. Syeyes & Condorcet, Mirabeau & le reſte des ſcélérats Régulateurs n'en furent que plus libres.

Lorſque le Marquis de Beaupoil fut invité à ſe faire inſcrire ſur la liſte de cette ſociété, il crut de bonne foi qu'on ne s'y occupoit que de ces queſtions dignes d'exercer une belle ame, des moyens à propoſer au Roi pour le ſoulagement des Nègres ou même pour l'abolition de l'eſclavage. Il ne fut pas long-temps à ſe détromper. La liberté, l'égalité à rétablir, les

droits de l'homme à rédiger, furent les premiers textes des délibérations. Les conséquences de ces prétendus droits, les plus menaçantes pour les Souverains n'y souffroient pas le plus petit doute ou la moindre réserve.

Objet de leur Comité.

« Malgré mon aversion marquée pour ces » sortes d'opinions, dit M. le Marquis de Beau- » poil, j'eus la constance d'assister aux séances » du Club régulateur jusqu'à ce que j'en eus » parfaitement connu l'esprit & les projets. Je » vis que tous les membres de la *société des* » *Noirs* étoient aussi de toutes les Loges Maçon- » niques, & spécialement de l'assemblée dirigée » par le même esprit, sous le nom de *Philan-* » *tropes*. Je reconnus qu'il y avoit dès-lors une » correspondance très-suivie avec les sociétés » de la même espèce, en Europe & en Amé- » rique. Dès-lors on ne parloit dans ces repaires » que d'une révolution infaillible & prochaine. » Ceux des Frères qui n'étoient pas du Comité » régulateur, y venoient apporter leur argent » & offrir leurs vœux pour le succès des grands » travaux; ensuite ils se disséminoient dans les » Loges, les Clubs de toute dénomination, qui » au fonds ne professoient que les mêmes prin- » cipes. Le Comité régulateur ne tranche sur toutes » ces bandes de différens noms que parce qu'il étoit » composé de leurs membres les plus scélérats.

» Leur grand objet connu, j'aurois pu en » apprendre davantage sur les moyens, & entrer » dans toutes les confidences. Mon ame répu- » gnoit à la dissimulation, dont j'aurois eu be- » soin pour rester plus long-temps dans ce repaire » de Conjurés. Plein d'indignation, je m'élevai » enfin avec force contre tous ces complots; » je demandai que mon nom fût effacé de leur » liste; je l'effaçai moi-même, & quittai leur » antre pour toujours.

» J'aurois dû, je le sens aujourd'hui, m'em- » presser d'informer le Gouvernement, des dog- » mes, des projets de cette association; mais » dénoncer une société qui m'avoit *admis à ses* » *mystères* présentoit une idée de perfidie, que » j'eusse rejetée si elle m'étoit venue dans l'es- » prit. Je me bornai à faire imprimer une espèce » de contre-poison, sous le titre *d'Unité du* » *pouvoir Monarchique*. Je donnai quelque temps » après un ouvrage intitulé *De la République &* » *de la Monarchie*, pour avertir le Roi & la » Nation du résultat que devoit avoir la Révo- » lution. Il n'en falloit pas tant pour m'exposer » à toute la vengeance des Conjurés. J'ai su » dans le temps que dès le lendemain de mon » abdication, la séance roula sur les moyens » de me punir de ce qu'ils appeloient trahison. » Les conseils étoient violens; Mirabeau n'opina

» encore que pour tous les moyens de me dé-
» créditer par la calomnie, de me faire regarder
» comme un homme dangereux, & sur la foi
» de qui on ne pouvoit se reposer. Carra &
» Gorsas se chargèrent de la commission; leur
» plume assaisonna la calomnie des diatribes
» les plus violentes contre moi. Quand le temps
» des proscriptions fut arrivé, mon nom se
» trouva en tête de toutes les listes des gens à
» massacrer. »

Si l'honnêteté & la franchise de M. le Marquis de Beaupoil ne lui permirent pas de rester plus long-temps au milieu de ces Conjurés, au moins voit-on par ces détails qu'il les connut assez pour ne plus laisser le moindre doute sur le grand objet de leurs mystères. Je crois pouvoir annoncer au public, qu'un jour viendra où les délibérations même les plus secrètes de ce dernier des antres de la Conjuration, seront dévoilées.

Quand la Révolution eut dispensé ses grands acteurs de se cacher sous le nom *d'Amis des Noirs*, cette société parut supprimée. *Le Comité régulateur* resta, & ne fit même que s'enfoncer plus avant dans les ténèbres, pour diriger plus surement tous les clubs Parisiens, toutes les Sections, toutes les pétitions, toutes les sociétés révolutionnaires, & jusqu'au club plus spéciale-

ment appelé des Jacobins. Si Gobet (*) le trop fameux Intrus de Paris, n'en devint pas un membre, il fut au moins bien inſtruit de ce qui s'y paſſoit, il faut même qu'il y ait été admis plus d'une fois. Il m'auroit parlé avec moins d'aſſurance de ce qui s'y tramoit, dans le temps où ce malheureux Apoſtat me demanda quelques entretiens ſecrets pour ménager ſon retour à l'Égliſe. Je ſuis aujourd'hui perſuadé que ce ſont les terreurs de ce Comité qui alors l'empêchèrent de tenir la parole qu'il m'avoit donnée, de réparer ſon horrible ſcandale par une rétractation publique. Il ne me parloit, il eſt vrai, de ce Comité régulateur qu'en termes généraux,

(*) Je peux bien le dire, à préſent que ce malheureux Gobet a été la victime de ſes lâches terreurs & de ſon infame apoſtaſie. C'eſt lui que je n'ai pas voulu nommer, dans l'hiſtoire du *Clergé pendant la Révolution*, en parlant des Evêques Conſtitutionnels qui vouloient ſe rétracter. Gobet étoit à leur tête. Il me fit demander pluſieurs entretiens, & nous en eûmes trois de deux heures chacun. Tout étoit diſpoſé; le Pape avoit répondu avec toute la bonté poſſible aux promeſſes de Gobet. Sa rétractation étoit exprimée dans ſix lettres, déjà toutes prêtes, adreſſées au Pape, au Roi, à l'Archevêque, au Clergé, au Département, à la Municipalité de Paris. Mais le malheureux vouloit d'abord quitter la France, pour ſe mettre à l'abri des Jacobins. Le bruit de ſon départ ſe répandit; il eut peur. Il reſta; Robeſpierre le fit guillotiner.

mais avec un effroi qui me faiſoit ſentir toute l'atrocité des réſolutions : « Non, vous ne ſavez » pas, vous ne concevez pas, me diſoit-il alors, » vous ne pourriez pas croire à quoi ils veulent » en venir ; quels projets, quels moyens ils » méditent. Vous n'avez encore rien vu. » Nous en étions pourtant alors au mois d'Avril de la troiſième année de la Révolution; il s'étoit déjà paſſé aſſez d'horreurs.

Déjà même avant cette époque je connoiſſois un grand adepte, Franc-Maçon & Déiſte conſommé, mais ayant horreur du brigandage, du carnage. Il auroit déſiré une Révolution philoſophique, conduite avec plus d'ordre & moins de violences. Il étoit auſſi devenu membre du Comité régulateur. Je n'oublierai pas la confidence qu'il me fit un jour, & dans laquelle j'aurois pu voir tout ce qui ſe tramoit dès-lors contre le Clergé, les Nobles & le Roi. Il me parla de ce Comité dans le même ſens que Gobet. « J'y vais, ajouta-t-il, mais c'eſt avec horreur » & pour m'oppoſer à ce que leurs projets » ont d'affreux. On ſaura un jour tout ce qui » s'y paſſe, tout ce que ces ames féroces ajou- » tent à la Révolution : on le ſaura, mais c'eſt » après ma mort ; car je n'aurai garde de le » publier pendant ma vie. Je ſais trop bien de » quoi ils ſont capables. »

Je ne suppléerai pas ici par l'imagination aux détails que supposent ces confidences sur le Comité désormais composé de tout ce qu'il y avoit & parmi les Maçons & parmi les Sophistes, d'ennemis les plus atroces de l'Autel & du Trône; mais je dirai au moins ce que j'ai su par le rapport de différens adeptes, & ce qui tient le plus à l'époque de la conspiration où nous a conduit ce volume.

Correspondance du comité des Noirs.

De tous les moyens imaginés par les Régulateurs, celui qui contribua le plus à préparer le nombre prodigieux de bras dont ils avoient besoin, fut la correspondance avec les Loges maçonniques, répandues dès-lors en nombre prodigieux dans toute la France. Il y en avoit plus de 150 dans Paris, à proportion autant & même davantage dans les autres villes, dans les plus petits bourgs.

Les délibérations prises au *Comité régulateur* s'envoyoient au *Comité central du Grand-Orient;* de là elles partoient pour toutes les provinces, à l'adresse du *Vénérable* ou Président de chaque Loge. Dès l'année même où le Comité régulateur fut établi, un très-grand nombre de ces Vénérables reçurent leurs instructions accompagnées d'une lettre conçue en ce sens : « Aussi-» tôt que vous aurez reçu le paquet ci-joint, » vous en accuserez la réception. Vous y join-

» drez le ſerment d'exécuter fidellement & » ponctuellement tous les ordres qui vous ar- » riveront ſous la même forme, ſans vous » mettre en peine de ſavoir de quelle main » ils partent ni comment ils vous arrivent. » Si vous refuſez ce ſerment ou ſi vous y » manquez, vous ſerez regardé comme ayant » violé celui que vous avez fait à votre entrée » dans l'Ordre des Frères. Souvenez-vous de » *l'Aqua Tophana* (le plus efficace des poi- » ſons). Souvenez-vous des poignards qui atten- » dent les traîtres. »

Lettre du comité aux chefs des Loges maçonniques.

C'eſt à peu près en ces termes qu'étoit conçue la lettre reçue par un homme jadis zélé Maçon, & par qui j'ai ſu que les mêmes ordres avoient été envoyés aux autres Préſidens des Logès maçonniques. Depuis près de deux ans je ſuis en poſſeſſion d'un mémoire qui me mettroit à même de nommer quelques-uns des Vénérables qui reçurent ces inſtructions & qui les ont fidellement remplies. De ce nombre eſt plus ſpécialement le Sieur Lacoſte, Médecin de Montignac-le-Comte en Périgord, d'abord fondateur de la Loge établie dans cette Ville, enſuite député à la ſeconde Aſſemblée, & enfin votant la mort du Roi, dans la troiſième. Je puis encore nommer le Sieur Gairaux, Procureur, qui n'a pas montré

moins de zèle pour la Révolution. Celui-ci n'étoit point d'abord Vénérable de sa Loge lorsque les premières instructions arrivèrent ; le paquet lui fut remis par M. le Chevalier de la Calprade, tenant alors le maillet dans la Loge maçonnique de Sarlat, mais qui sentant à quoi ces premières lettres pouvoient l'engager eut l'art de décliner la commission, en cédant à Gajraux sa place de Vénérable. (*)

J'entre dans ces détails, parce que je prévois le besoin que l'histoire en aura pour dévoiler une conspiration si profondément ourdie, pour expliquer sur-tout ces millions de bras qui tous au même instant se sont trouvé armés pour elle dans toutes les parties de la France.

(*) J'avois sur cet objet un autre mémoire que je suis bien fâché d'avoir égaré. C'étoit l'histoire d'un Gentilhomme qui ayant refusé de suivre la Correspondance du Comité maçonnique central, en fut puni par celui-là même à qui il l'avoit remise. Dès les premiers instans de la Révolution, signalé comme un Aristocrate, il fut mis en prison. Des ordres arrivèrent pour le délivrer. Le Vénérable devenu municipal changea l'ordre en celui de le laisser se promener sur une terrasse fort élevée. La Sentinelle avoit celui de choisir le moment pour le précipiter, & ce dernier ordre fut exécuté. Cependant le Chevalier François n'en mourut pas. Je le crois aujourd'hui en Espagne.

Propagation ultérieure des Franc-Maçons.

Crainte que ces bras ne fussent pas encore assez nombreux, il entra aussi dans les résolutions du Comité régulateur d'admettre désormais aux petits mystères de la Franc-Maçonnerie une classe d'hommes qui depuis long-temps au moins en étoit exclue, celle des manouvriers & des artistes les plus grossiers, celle même des gens sans aveu, des brigands. C'étoit pour ces gens-là que les premiers mots, *d'égalité & de liberté* ne devoient pas avoir besoin de l'explication des arrière-Loges. Il étoit facile aux adeptes de leur imprimer par ces mots seuls tous les mouvemens révolutionnaires.

Les Franc-Maçons d'un cran plus élevés dans Paris; n'aimoient point d'abord à se trouver en Loge avec de pareils Frères; il fallut en faire venir un certain nombre des Provinces: les Faubourgs Saint-Antoine & Saint-Marceau furent bientôt maçonnisés.

Déjà plusieurs années avant ce Comité régulateur, les adeptes les plus instruits écrivoient que le nombre des Franc-Maçons en France étoit *incomparablement* plus grand qu'en Angleterre; que jusqu'aux *perruquiers & aux valets*, toutes les conditions se rempliſſoient de ces sortes de Frères; (*Voy. über die alten and neuen mysterien bey Frederich Maurer*, 1782.) Ce ne sera donc pas exagérer, à l'époque où nous sommes, que

de porter le nombre de ces Frères Maçons au moins à six cents mille ; & nous ne sommes plus au temps où l'on pouvoit dire que dans ce nombre immense la multitude étoit étrangère à l'objet des arrière-adeptes. L'impiété & les déclamations des Sophistes suppléoient aux derniers mystères. Les premiers rangs aussi vouloient leur Révolution d'égalité, de liberté. Qu'on retranche cent mille de ces Frères, qui ne fussent pas imbus alors de ces principes, c'est tout ce que l'historien peut faire en faveur de la jeunesse restée encore fidelle à l'ancien esprit des François. Le Club régulateur comptoit au moins dès-lors sur cinq-cents mille Frères, tous pleins d'ardeur pour la Révolution, répandus dans toutes les parties de la France, tous prêts à s'élever au premier signal d'insurrection, & par la violence d'une première impulsion, capables d'entraîner avec eux la plus grande partie du peuple. Les Sophistes dès-lors disoient assez hautement qu'on ne triomphe pas aisément de trois millions de bras.

Multitude & force des Fr.-Maçons.

Ainsi s'étoit formée, ainsi s'organisoit successivement cette force révolutionnaire par la persévérante application des conjurés. Les Sophistes avoient ouvert la voie à l'opinion ; les antres d'une secte en tout temps ennemie du Christianisme & des Souverains, s'étoient rou-

verts & dilatés ; les adeptes des arrière-myſtères s'étoient multipliés ; les antiques principes d'impiété, de rebellion s'étoient identifiés dans les nouvelles Loges avec tous ceux du moderne philoſophiſme. L'opinion avoit dominé les cœurs ; les complots, les profonds artifices, les ſecrètes intelligences réuniſſoient les bras. On n'eût jamais parlé en France de Notables, de déficit, & de Necker ou de Brienne ; Louis XIV eût été ſur le Trône, au moment où le Comité *régulateur & le Club central* de la Maçonnerie eurent organiſé leurs forces ſouterraines, Louis XIV n'eût pas empêché la Révolution. Il auroit eu des chefs ; l'opinion en eût donné pluſieurs à la révolte, & n'eût laiſſé aux plus fidelles que bien peu de ſoldats. Au cri ſeul de liberté, d'égalité, il auroit vu ſes légions ſe débander & courir ſe ranger ſous les drapeaux des Révolutionnaires. Louis XVI n'eût pas convoqué les Etats-Généraux, le Comité régulateur auroit convoqué la Convention Nationale, & cinq cents mille adeptes auroient volé aux armes pour la Convention, & le peuple ſéduit ſeroit accouru aux élections.

Philippe, Duc d'Orléans, chef des conjurés.

Tels étoient les progrès de la double Conſpiration, aux approches des Etats-Généraux. Les Sophiſtes ſouterrains des Franc-Maçons & les Sophiſtes

Sophiſtes apparens du club d'Holbach reconnurent qu'il ne leur manquoit plus qu'un chef pour le mettre en avant & ſe couvrir de ſon égide. Il le falloit Puiſſant, pour appuyer tous les forfaits qu'ils avoient à commettre; il le falloit Atroce pour qu'il s'effrayât peu du nombre de victimes que devoient entraîner tous ces forfaits. Il lui falloit, non pas le génie de Cromwell, mais tous ſes vices. Les Conjurés trouvèrent Philippe d'Orléans; l'Ange exterminateur l'avoit pétri pour eux.

Philippe avoit lui-même ſa Conſpiration comme ils avoient la leur. Plus méchant qu'ambitieux, il eût voulu régner; mais, pareil au Démon qui veut au moins des ruines s'il ne peut s'exalter, Philippe avoit juré de s'aſſeoir ſur le trône ou de le renverſer, dût-il ſe trouver écraſé par ſa chute. Depuis long-temps cet être à part dans la ligne même des ſcélérats, n'avoit à braver ni remords ni honneur. Un front d'airain montroit ſon ame accoutumée à ſe jouer du mépris, de l'eſtime, de la haine des hommes & des Cieux. Une jeuneſſe paſſée dans la débauche avoit blaſé ſon cœur; tout, juſques dans ſes jeux, trahiſſoit la baſſeſſe de ſon ame. L'artifice venoit y ſuppléer à la fortune, pour ajouter à ſes tréſors. A l'âge où l'on connoît à peine

le désir d'amasser, le public l'accusoit de n'avoir appelé à ses orgies le jeune Prince de Lamballe que pour s'assurer le plus riche héritage, en lui faisant trouver une mort prématurée dans l'excès des plaisirs ; & pas un seul trait dans sa vie qui démente l'atrocité de cette perfidie. Les années ne firent que l'en montrer capable. Tout-à-la-fois lâche & vindicatif, ambitieux & rampant, prodigue & usurier ; fier de son nom & de son rang parmi les Princes, & prêt à s'abaisser au niveau de la plus vile populace ; colère & impétueux devant ses confidens, froid & dissimulé devant ceux qu'il vouloit perdre : hébété pour le bien, s'il n'y voyoit un moyen pour le mal ; jamais ne méditant de plus noirs, de plus cruels projets que lorsqu'il s'avisa de jouer l'homme bienfaisant ; peu fait lui-même pour les crimes hardis, assez méchant & assez riche pour les vouloir & pour les payer tous ; affectant la sensibilité, & prêt à tout sacrifier, à voir verser des flots de sang, prêt à périr lui-même pourvu qu'il fût vengé ; son cœur étoit le gouffre de tous les vices, de toutes les passions. Il ne lui manquoit plus que l'occasion, pour en faire éclore tous les forfaits. Ce monstre étoit le chef que l'enfer préparoit aux Conjurés.

Dans les troubles qui divisoient la Cour & les Parlemens, Philippe s'étoit déjà ligué avec

quelques Magiſtrats, plus dignes de s'aſſeoir avec les Conjurés du Club régulateur que de ſiéger ſur le premier Tribunal du Royaume. Ils ſe ſervoient de lui, bien moins pour l'oppoſer à Brienne que pour outrager la Majeſté Royale, juſque dans le ſanctuaire des lois. (*Hiſt. de la Conjur. du Duc d'Orléans.*) Pour la première fois, Louis XVI avoit pu ſe réſoudre à lui donner des preuves de ſon reſſentiment. Il l'avoit exilé dans ſon Château de Villers-Coteret; ce fut là l'étincelle qui alluma dans le cœur de Philippe d'Orléans tous les feux de la vengeance. Il haïſſoit déjà Louis XVI, parce qu'il étoit Roi; il haïſſoit Marie-Antoinette, parce qu'elle étoit Reine, il jura de les perdre; il le jura dans les tranſports de la rage & de la frénéſie. Le calme ne revint dans ſon cœur, que pour méditer les moyens de remplir ſon ſerment. D'abord il commença par s'entourer de tout ce que la France avoit de profonds ſcélérats. Il appela auprès de lui ce Laclos, dont le génie ſembloit celui que l'enfer a chargé de tracer aux forfaits leur route tortueuſe & ſouterraine.

Mirabeau & Syeyes accoururent, & il leur fut aiſé de lui faire ſentir les reſſources que lui offroient ces Loges maçonniques dont il étoit déjà le Chef honoraire. Les Démons

ſont bientôt tous amis, quand il s'agit de nuire. La partie ſe lia dans le peu de jours que Philippe reſta dans ſon exil. Dès-lors il n'étoit plus réduit dans les myſtères, à ce qu'il plaiſoit aux adeptes d'en manifeſter aux hommes de ſon rang. Au moins eſt-il certain que vers ce temps-là le Comité des Frères l'avoit connu aſſez atroce pour l'admettre aux dernières épreuves. Celle qui lui offrit dans l'antre des *Kadoſch* un Roi à poignarder, fut pour lui un eſſai voluptueux. Philippe, en prononçant ces paroles *haine au Culte*, *haine aux Rois*, conçut tout ce que ce ſerment devoit mettre d'obſtacle à ſes vues ultérieures ſur le Trône de Louis XVI, mais il vouloit ſur-tout être vengé; il avoit dit: je le ſerai, duſſé-je y dépenſer ma fortune, y perdre la vie même. La vengeance l'emporta ſur l'ambition. Il conſentit à n'être qu'un parjure, ſi la conſpiration le plaçoit ſur le Trône. Il ſe félicita d'avoir trouvé des hommes qui juroient de les renverſer tous, pourvu qu'ils commençaſſent par celui de ſon Roi.

En prononçant ce vœu, une carrière immenſe de forfaits s'étoit ouverte devant lui; pas un ſeul ne l'effraya. Il lui tardoit de la parcourir toute entière. Un aveu de Briſſot nous apprend que Philippe s'y fût lancé dès ce moment, mais qu'il crut voir *la Cour encore trop*

forte, & ne partit alors pour l'Angleterre que pour laiſſer à la Révolution le temps de ſe mûrir. (J'ai trouvé cet aveu dans les mémoires de M. le Marquis de Beaupoil, qui l'avoit entendu de la bouche de Briſſot même.)

Le temps marqué d'ailleurs par les Régulateurs n'étoit pas arrivé. Ils attendoient la convocation des États-Généraux. Leurs inſinuations, & tous leurs Clubs, & toute la tourbe de leurs Écrivains en avoient rendu le vœu preſque général. Le Parlement de Paris les demandoit. La France y croyoit voir le grand moyen de ſa régénération. Je n'ai pas encore dit tous les complots, toutes les ſectes qui ne les appeloient que pour en faire le tombeau de ſa Monarchie & de toutes ſes lois.

Dans ces complots divers, les Sophiſtes de l'Encyclopédie ouvrant toutes les voies à la liberté & à l'égalité des droits contre l'Autel, s'étoient précipités d'eux-mêmes dans la haine du Trône. Les Loges ténébreuſes de la Maçonnerie, les antiques myſtères de l'eſclave Curbique n'avoient ſervi d'aſile aux enfans de Voltaire & de Diderot, que pour y fomenter plus ſecrétement toute cette haine & du Chriſt & des Rois. Les Sophiſtes de l'impiété & les Sophiſtes de la Rebellion étoient venu mêler, confondre leurs complots dans ces mêmes Loges, ou plu-

tôt dans ces antres déjà prêts à vomir leurs Légions d'athlètes, de brigands, d'enthousiastes armés pour établir leur égalité, leur liberté, par la ruine des Autels & du Trône. L'affreuse Propagande avoit & ses trésors & ses Apôtres; le Comité *Central*, le Comité *Régulateur* avoient leurs secrètes intelligences, leur conseil & leur chef; toutes les forces de la rebellion & de l'impiété étoient organisées. Ce n'étoit pas encore là le seul fléau qui dût éclater sur la France, qui appelât sur elle tous les désastres de la Révolution.

Sous le nom d'Illuminés, étoit venue se joindre aux Encyclopédistes & aux Maçons une horde de Conjurés, plus ténébreuse encore, plus habile dans l'art de tramer les complots; plus vaste en ses projets dévastateurs; creusant plus sourdement & plus profondément les mines des volcans; ne jurant plus la haine ou des Autels chrétiens ou des Trônes des Rois, jurant tout-à-la-fois la haine de tout Dieu, de toute loi, de tout gouvernement, de toute société, de tout pacte social; & pour ne laisser plus ni base ni prétexte au pacte social, proscrivant & le *mien* & *le tien*, ne connoissant d'égalité, de liberté, que sur la ruine entière, absolue, générale, universelle de toute propriété.

Qu'il ait pu exiſter une pareille ſecte, qu'elle ait pu devenir puiſſante, redoutable ; qu'elle exiſte de nos jours, &. qu'à elle ſoit dû le pire des fléaux révolutionnaires, c'eſt ſans doute ce qui, pour mériter la foi de nos lecteurs, exigera toutes les preuves de l'évidence même. Elles ſeront l'objet du troiſieme volume de ces Mémoires.

Après avoir ainſi dévoilé ſucceſſivement, la conſpiration des Sophiſtes de l'impiété, celle des Sophiſtes de la rebellion, & celle des Sophiſtes de l'anarchie ; il nous ſera facile d'appliquer à la Révolution Françoiſe les déſaſtres qu'elle doit à chacune de ces conſpirations, & de montrer enfin comment les Jacobins de toutes les claſſes ne ſont que le monſtrueux réſultat de la triple conſpiration & de la triple ſecte.

Fin du Tome ſecond.

ADDITION ſur l'article des Templiers.

Au moment où ſe terminoit l'impreſſion de ce Volume, je reçois l'*Eſſai de Frédéric Nicolai*, ſur les Templiers. Cet Auteur abſolument du même avis que moi ſur la néceſſité de recourir aux piéces authentiques, obſerve que M. Dupuis s'eſt trompé en confondant *Jacques Molay* avec un *Jean de Molayo*. C'eſt ce dernier qui fut traité comme fou par les Juges. Il eſt donc juſte de retranches

cette circonſtance de ce que j'ai dit ſur la rétractation de Molay. M. Nicolaï n'en fournit pas moins une foule d'autres raiſons, pour apprécier, comme je l'ai fait, cette rétractation, ſur-tout en la comparant aux aveux poſitifs de 78 Chevaliers Anglois entendus à Londres en 1311, de 54 Irlandois, de divers autres, Écoſſois, Italiens, &c. aveux qu'il n'y a pas la moindre raiſon d'attribuer à la force.

J'ai peut-être trop inſiſté ſur cet objet, & ſur quelques autres pour certains lecteurs; mais il en eſt auſſi pour qui on n'en ſauroit trop dire, & dont il faut, en quelque ſorte, arracher le conſentement, par le nombre & l'application des preuves. D'ailleurs, je l'ai dit, j'écris des Mémoires; l'Hiſtorien pourra choiſir & abréger.

TABLE

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES dans le Tome ſecond.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. Page v.

CH. I. *Premier grade de la Conſpiration contre les Rois. Voltaire & d'Alembert paſſant de la haine du Chriſtianiſme à la haine des Rois.* Page 1

CH. II. *Second degré de la Conjuration contre les Rois. Syſtêmes politiques de la ſecte. D'Argenſon & Monteſquieu.* 36

CH. III. *Syſtême de Jean-Jacques Rouſſeau.* 100

CH. IV. *Troiſième grade de la Conſpiration. Effet général des ſyſtêmes de Monteſquieu & de Jean-Jacques. Convention des Sophiſtes ; union de leurs complots contre le Trône & leurs complots contre l'Autel.* 124

CH. V. *Quatrième grade de la Conſpiration contre les Rois. Inondation de livres contre la Royauté ; nouvelles preuves de la Conſpiration.* Page 161

CH. VI. *Cinquième grade de la Conſpiration contre les Rois. Eſſai démocratique à Genève.* 208

CH. VII. *Eſſai ariſtocratique en France.* 227

CH. VIII. *Eſſai des Sophiſtes contre l'Ariſtocratie.* 244

CH. IX. *Secret général* ou *les petits myſtères des Franc-Maçons.* 268

II. PARTIE. Complots maçonniques.

CH. X. *Des grands myſtères* ou *ſecrets des Arrière-Loges de la Maçonnerie.* 289

CH. XI. *Nouvelles preuves du ſyſtême & des myſtères des Arrière-Maçons.* 330

CH. XII. *Preuves tirées des ſyſtêmes des Franc-Maçons eux-mêmes ſur leur origine.* 360

CH. XIII. *Aveux ultérieurs des Franc-Maçons sur leur origine ; vrai Fondateur de l'Ordre ; véritable & première origine de leurs myſtères & de leurs ſyſtêmes.* Page 404

CH. XIV. *Sixième degré de la Conſpiration contre les Rois. Union des Philoſophes & des Franc-Maçons.* 431

Fin de la Table du Tome ſecond.